« Radio-Télévision » / « Heures locales »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14946 – 7 F

– DIMANCHE 14 – LUNDI 15 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Procès exemplaire à Bamako

L'EMPEREUR Bokassa n'est plus seul. Après le Centrafrique, le Mali vient, à son tour, de condamner à la peine capitale son ancien président. Renversé en mars 1991, après vingt-trois ans de « règne » et quatre jours de manifestations violentes – qui firent dans les rues de Bamako plus de cent morts dont il porte la responsabilité – le général Moussa Traoré a-t-il été surpris par le verdict de la cour d'assises ? Ce vendredi 12 février fera date, en tout cas, dans l'histoire de l'Afrique.

Exemplaire, le procès de Bamako rappelle que de nombreux dirigeants africains ont quitté la scène sans avoir à répondre de leurs erreurs ou de leurs crimes. Tous, ou presque, vivent en exil. C'est le cas de l'Ougandais Idi Amin Dada, accueilli en Arabie saoudite, du Burundais Jean-Baptiste Bagaza, réfugié en Ouganda, du Tchadien Hissène Habré, en résidence surveillée au Sénégal, de l'Ethiopien Menguistu Hailé Mariam, installé au Zimbabwe, ou du Somalien Syaad Barre, réfugié au Nigéria.

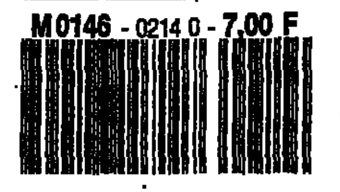
EXCEPTÉ le capitaine Sankara, tué en octobre 1987, au Burkina-Faso, et le président Samuel Doe, torturé et assassiné en septembre 1990, au Libéria, rares sont les chefs d'Etat africains qui ont connu une fin sanglante. Tout aussi rares étaient, jusqu'à présent, ceux que l'on traduisait en procès. Mais le vent de démocratie qui souffle sur l'Afrique de l'après-guerre froide est en train de changer la donne. Le long procès-spectacle de Bokassa Ier fut, à plus d'un titre, celui de la France – ou de sa mauvaise conscience. Le procès de Bamako est tout autre. Il marque le réveil de la mémoire et de la dignité africaines.

L'expérience des conférences nationales, initiée au Bénin, en 1990, relève du même désir d'exorcisme. Publiquement désavoué par les conférenciers de Brazzaville, l'ancien président du Congo, le général Denis Sassou Nguesso, a su pacifiquement passer la main. Faisant l'économie de ces « grands déballages », plusieurs autres pays, engagés eux aussi sur le chemin de la démocratie, ont fait savoir, par la seule force des urnes, leur volonté de changement. Le dernier exemple en date est celui de Madagascar.

LE procès de Bamako sera peut-être un coup de semonce à quelques tyrans obstinés, qui considèrent encore leur « trône » comme un dû et, s'appuyant sur une soldatesque fidèle, s'imaginent inamovibles. Et bien des Togolais et des Zaïrois ont sans doute applaudi en entendant le verdict prononcé au Mali. La diversité des situations africaines impose néanmoins la prudence. Le mythe du « chef » – chef de tribu, chef de guerre ou chef d'Etat – reste profondément ancré, comme le démontre amplement le triste exemple de la Somalie ou celui de l'Angola.

Ce procès, public et contradictoire, est un premier pas important vers l'établissement d'un Etat de droit. Toutefois, à Bamako, beaucoup espèrent – à juste titre – que cette condamnation à mort sera commuée en peine de prison, comme ce fut le cas en Centrafrique.

Lire nos informations page 6



M 0146 - 0214 0 - 7,00 F

La recherche d'un gouvernement d'unité nationale

Relance du dialogue en Afrique du Sud

Après trois jours de discussions au Cap, le gouvernement et l'ANC ont annoncé, vendredi 12 février, d'importants progrès dans les négociations en Afrique du Sud. Celles-ci portent sur l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la formation d'un gouvernement d'unité nationale après les premières élections législatives multiraciales, qui devraient avoir lieu « aussitôt que possible ». Les négociateurs attendent encore un feu vert pour préparer une conférence nationale prévue en mars.

A pas prudents

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Instruits par l'expérience des échecs précédents, MM. Roelf Meyer et Cyril Ramaphosa, respectivement ministre de la réforme constitutionnelle et secrétaire général de l'ANC, avancent prudemment. L'accord final devant permettre la reprise des négociations multipartites interrompues en mai 1992 n'est pas encore conclu – le contenu des discussions du Cap doit être entériné par le conseil des ministres et la direction de l'ANC, – mais les progrès n'en sont pas moins patents. *« Il y a encore de profonds désaccords sur certaines questions*, a assuré, à l'issue de la réunion, M. Fanus Schoeman, vice-ministre de la réforme constitutionnelle, *mais nos positions se sont rapprochées. »* Ces progrès sont surtout dus aux concessions faites par le gouvernement, maintenant convaincu que, pour relancer la machine économique et éviter la catastrophe, le pays a besoin au plus tôt d'une stabilisation politique.

GEORGES MARION

Lire la suite page 6

Sarajevo refusant l'aide internationale

La mission de l'ONU est paralysée en Bosnie

La mission du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) en Bosnie-Herzégovine est de plus en plus compromise en raison de multiples entraves posées par les belligérants. Les forces serbes, notamment, empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire aux enclaves musulmanes assiégées dans l'est de la République, ce qui a poussé le gouvernement bosniaque à décider de boycotter l'ensemble de l'aide fournie par la communauté internationale.

Résistance passive au Kosovo

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Le nombre contre la force : le Kosovo, province méridionale de la Serbie à population massivement albanaise tenue d'une poigne de fer par le pouvoir serbe, est le théâtre d'une sorte de « course de lenteur » dans laquelle chacun des principaux compétiteurs – Serbes et Albanais – s'emploie à user l'autre et à le « pousser à la faute » tout en évitant soigneusement de passer pour le fauteur de guerre. Mais c'est une course dans laquelle les *outsiders* sont omniprésents, susceptibles à tout moment, par leur détermination, de provoquer une explosion dans la région.

Pour lutter contre ce qu'il appelle une *« purification ethnique silencieuse »*, c'est-à-dire *« une politique serbe délibérée de pressions pour obliger les Albanais à quitter le Kosovo ou les provoquer au soulèvement »*, M. Ibrahim Rugova, principal leader albanais du Kosovo, prône une résistance passive.

YVES HELLER

Lire la suite et l'article de FLORENCE HARTMANN page 3

Le programme du Front national

Le parti d'extrême droite se donne pour priorité la lutte contre le « mondialisme » et définit les moyens d'une politique « centrée sur l'identité nationale ».

Lire l'article d'OLIVIER BIFFAUD page 7

Un nouveau pas vers la thérapie génique

Des chercheurs français ont greffé des gènes dans des cellules nerveuses.

Lire l'article de CATHERINE VINCENT page 10

DATES

Il y a trente ans, l'assassinat à Bagdad du général Qassem.

page 2

LOIN DES CAPITALES

La quiétude perdue de Chiriguana.

page 6

POINT

Le cinéma en France

page 12

L'ambition retrouvée de M. Léotard

Réélu samedi 13 février maire de Fréjus, l'ancien ministre de la culture reprend sa course vers le pouvoir

par Daniel Carton

Une semaine après son non-lieu partiel, François Léotard a donc décidé de reprendre, comme il l'avait annoncé, *« le chemin de* [son] *engagement politique local et national »*. Comme si la justice l'avait définitivement exonéré. Comme s'il était inscrit que ces sept derniers mois devaient être pour l'ancien novice de la Pierre-qui-Vire son chemin de croix obligé d'avant résurrection. Beaucoup demandé, il vient de commencer un tour de France de campagne avec multiples étapes, se promettant de *« faire en deux mois ce que Jacques Chirac a fait en quatre mois »*. Après avoir récupéré son siège de maire de Fréjus, il s'est fait le pari de garder à droite les sept circonscriptions du Var pour avoir, lui aussi, *« sa Corrèze »*. Avant la fin de ce mois, il publiera un programme précis sur ses soixante premiers jours de gouvernement. A défaut de son honneur, François Léotard a retrouvé toutes ses ambitions.

« Je suis corse, combatif, et, quand on me cherche, on me trouve », s'épanchait-il un jour de confidence. Le jugement qui vient de tomber l'a ulcéré. *« Je n'accepte pas cette décision »*, a-t-il déclaré vendredi soir 12 février sur TF 1, avant d'annoncer qu'il envisageait de se pourvoir en cassation. M. Léotard refuse d'être *« juridiquement innocent, mais moralement coupable »*. *« Il n'est pas concevable qu'on rende la justice de cette manière dans ce pays,* a-t-il ajouté. *Je crois à l'indépendance de la justice, mais pas aux caprices des juges. »* Son entourage dénonce l'injustice des magistrats, tout en trouvant quelque consolation dans les échos sur l'appartement de M. Pierre Bérégovoy ou les vacances au soleil de M. Chirac.

Lire la suite page 8



Lire d'autre part l'article d'ANNICK COJEAN : « L'huître, la toxine et les journalistes », page 15

M. Alain Juppé invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche à 18 h 30.

HEURES LOCALES

Paris en 260 millions d'images

Jeune institution mal connue, la Vidéothèque est la mémoire filmée de la métropole.

Angers : sous la douceur, l'efficacité

L'ancienne capitale de l'Anjou a su s'adapter aux évolutions culturelles et économiques, sans éprouver le besoin de le faire savoir.

Avec les pages « Régions » et « Ile-de-France », le dossier, les informations pratiques, le débat.

Lire pages 19 à 26

Le sommaire complet se trouve page 18

Les dollars du sida

Le gouvernement français voudrait régler définitivement le contentieux avec les Américains sur la découverte du virus

par Franck Nouchi

La controverse sur la découverte du virus du sida et la mise au point des tests de dépistage qui oppose l'Institut Pasteur de Paris et l'administration américaine n'en finit pas. Elle a déjà eu des conséquences négatives sur la recherche. Elle traîne aussi d'énormes intérêts financiers.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à Mme Donna Shalala, nouveau secrétaire américain à la santé, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, réaffirme le souhait du gouvernement français de mettre un terme à cette querelle. *« Seul un règlement définitif de cette affaire fondé sur le droit et sur la réalité des contributions inventives de chacun peut permettre l'apurement de ce contentieux regrettable »*, écrit-il. Combien de temps encore l'administration américaine va-t-elle continuer à feindre d'ignorer les demandes françaises de réexamen de l'accord conclu le 31 mars 1987 à Washington ? Ce texte paraphé par MM. Reagan et Chirac concerne la répartition des bénéfices liés à la commercialisation des tests de dépistage entre l'Institut national de la santé américain (NIH) et l'Institut Pasteur de Paris.

De l'avis de plusieurs observateurs, il ne fait guère de doute que la récente publication du rapport du département de la santé accusant le professeur Robert Gallo de *« mauvaise conduite scientifique »* est un signe tangible d'une évolution prochaine de la position américaine. Rien ne permet pour autant d'affirmer que les revendications françaises seront acceptées.

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 95 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a trente ans

L'assassinat à Bagdad du général Qassem

par Mouna Naïm

« L'*ARMÉE a anéanti aujourd'hui le régime de l'ennemi du peuple, Abdel Kérim Qassem : ce régime qui a divisé le pays, qui a persécuté les citoyens, qui a poignardé dans le dos les mouvements de la libération arabe, qui a empêché les progrès du peuple.* » C'était il y a trente ans, à Bagdad, le 8 février 1963.

Dans son premier communiqué annonçant le coup d'Etat qui venait de renverser le régime du général Abdel Kérim Qassem, le Conseil national de la révolution se définissait trois objectifs : *« Réaliser l'union nationale... faire participer le peuple au gouvernement du pays et faire régner la loi. »*

On a écrit que le putsch était mal préparé et que les auteurs avaient eu la chance de leur côté. Il n'en demeure pas moins qu'il aura suffi de quelques heures aux insurgés pour prendre le pouvoir, alors même que le général Qassem avait senti le vent – *« Je sais qu'il y a parmi vous certains qui préparent un complot »*, aurait-il dit en décembre aux officiers des blindés,– qu'il s'était fait des ennemis au sein de toutes les formations politiques, qu'il avait déjà été en octobre 1959 la cible d'un attentat manqué, au cours duquel il avait été blessé au bras et brûlé à la main droite. Le hasard de l'Histoire aura voulu que, parmi les protagonistes de l'attentat, se soit trouvé un certain Saddam Hussein – aujourd'hui président de l'Irak,– militant anonyme du parti Baas, qui, avec d'autres, réussit à prendre la fuite en Syrie puis au Caire. La biographie officielle de l'actuel chef de l'Etat irakien souligne cet épisode pour mettre en valeur son courage et sa dévotion à son pays.

Le lieu de toutes les violences

La capitale irakienne se réveillait à peine en ce vendredi 8 février, jour de repos hebdomadaire, lorsqu'un petit groupe de jeunes officiers s'emparait de la station émettrice de Radio-Bagdad. Classique... Au même moment, en un autre lieu de la capitale irakienne, le commandant de l'aviation était forcé, sous la menace des armes d'un autre groupe d'officiers, de signer un ordre de bombardement aérien du ministère de la défense, lieu de résidence habituelle du général Qassem, qui vivait en véritable ascète, ne prenant que trois ou quatre heures de repos par jour. Une fois le document signé, le chef de l'armée de l'air était tué d'une rafale de mitraillette.

Dès lors, tout s'enchaînait. Une importante base aérienne et de blindés située au sud-ouest de Bagdad, le camp Rachid, était neutralisée par un raid aérien. La voie était désormais ouverte vers le ministère de la défense, qui fut pris pour cible.

Surpris par l'attaque, le général Qassem, qui s'était rendu très tôt chez sa mère, réussit à rejoindre le ministère, pour s'y retrancher avec quelque deux mille hommes, des troupes de choc, en vue d'organiser la défense. Alors que la radio, aux mains des putschistes, annonçait déjà la mort du général, la télévision, qui échappait encore à leur contrôle, affirmait le contraire... jusqu'à ce qu'un bombardement aérien l'eût réduite au silence. En début d'après-midi, les blindés entraient en jeu.



ARCHIVE/PHOTOS

En 1961 déjà, le général Qassem estimait que le Koweït était partie intégrante de l'Irak.

Le général Qassem ne s'est rendu que le lendemain, à 6 heures, aux insurgés qu'il avait tenté, sans succès, de convaincre de le laisser quitter l'Irak. Il fut exécuté vers 13 h 30 le jour même, après avoir été sommairement condamné à mort par la cour martiale immédiatement réunie. L'« honneur » de l'annonce de sa mort revint à la fille du général Nazem Tabaqjali, qui avait été condamné à mort – à la suite d'une tentative de coup d'Etat pro-nassérien en mars 1959 – et exécuté, et auquel le général Qassem avait refusé sa grâce. Elle fit son annonce avec *« des cris hystériques... une voix [qui] tremblait à la fois de joie et d'émotion »*, écrivait alors l'AFP. Elle *« pouvait à peine par moment articuler ses mots »*.

L'Irak, ancienne Mésopotamie, berceau de civilisation et... lieu de toutes les violences. Ici peut-être plus que partout ailleurs, *« qui gouverne par le fer et le feu périt par le fer et le feu »*. Ironie ou logique de l'Histoire ? L'un des dirigeants du Conseil national de la révolution, qui venait de prendre le pouvoir, n'était autre que l'ex-compagnon d'armes du général Qassem, le colonel Abdel Salam Aref, que le « zaïm al-awhad » (dirigeant unique) avait d'abord fait exiler, puis arrêter, puis condamner à mort... mais qu'il avait grâcié. Et c'est avec ce frère-ennemi que, avant sa reddition, le général Qassem avait tenté de négocier un sauf-conduit pour quitter le pays.

« Qassem essaya de marchander en faisant appel à notre vieille amitié. Je le connaissais trop... Ce n'était qu'une ruse. Je lui ai répondu : ne soyez pas comme Tshombé » – réduit à l'exil par le général Mobutu en 1965, – devait raconter le colonel Aref, lors de sa première conférence de presse, après avoir été porté à la présidence de la République par les auteurs du coup d'Etat, baasistes dans leur majorité et dont il devait devenir pratiquement l'otage.

Le tandem Qassem-Aref, ou la cheville ouvrière du coup d'Etat qui, le 14 juillet 1958, avait mis fin à la monarchie en Irak et marqué l'avénement de la république ; un coup d'Etat sanglant, au cours duquel le jeune roi Fayçal II, vingt-trois ans, arrière-petit-fils du chérif de La Mecque, et le régent Abdul Ilah, vrai maître du palais, furent tués alors qu'ils se rendaient aux insurgés ; une foule déchaînée et en délire tentait ensuite de s'emparer de leurs corps au cours de leur transfert à l'hôpital militaire. Elle réussit à prendre possession de la dépouille du régent, sur laquelle elle devait s'acharner avec une cruauté démentielle. Le premier ministre, Nouri Al Saïd, surnommé *« le renard de Bagdad »*, ayant réussi à prendre la fuite, les putschistes avaient appelé la population à le capturer. Dans sa fuite, l'*« ennemi de Dieu »* comme on l'appelait également, enveloppé du grand manteau noir des femmes du peuple, avait été identifié et traqué par la foule. Selon les versions, il fut tué par ses poursuivants, ou se donna la mort. Dans la nuit, cette même foule déterrait son cadavre et le traînait dans les rues avant de le mutiler et de brûler ses restes.

L'hystérie populaire qui avait accompagné la chute de la monarchie était l'expression d'un nationalisme exacerbé par la situation régionale et les frustrations intérieures.

« Il a trahi le pays »

Sous cet angle, Qassem et Aref, ainsi que les officiers libres qui avaient pris le pouvoir, faisaient figure de héros. Au moment où les accents nationalistes de Gamal Abdel Nasser enflammaient la région, et où l'Egypte et la Syrie proclamaient la République arabe unie, Bagdad et Amman, en riposte, fondaient l'Union arabe. Et l'Irak adhérait au pacte de Bagdad conçu par les Etats-Unis contre Nasser.

Dès la chute de la monarchie, un gouvernement était formé, présidé par Qassem, qui s'était également attribué le portefeuille de la défense. Le général Aref, pour sa part, ne se voyait attribuer que les fonctions de vice-premier ministre et ministre de l'intérieur. Les germes de la discorde étaient ainsi semés. *« Qassem s'était approprié la révolution que j'avais organisée et dirigée. Il m'a menti effrontément et il a trahi le pays »*, devait déclarer le maréchal Aref à l'envoyé spécial du *Monde* (*le Monde* du 13 juin 1964).

Des tiraillements avaient déjà opposé les deux hommes avant même la révolution de juillet 1958. A certaines incompatibilités de caractère, s'ajoutaient une rivalité pour le pouvoir et des divergences de vues politiques, notamment à propos de l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Egypte, Aref s'obstinant à vouloir réaliser le plus rapidement possible une union avec la République arabe unie ; ce que Qassem refusait. Dès septembre 1958, Aref était démis de ses fonctions, puis traduit en justice pour traîtrise et enfin condamné à mort en février 1959. Parallèlement, une campagne d'épuration était dirigée contre les nationalistes arabes, au profit des formations dites de gauche, notamment le Parti communiste.

Mars 1959 : le colonel Abdel Wahab Al Sawaf, soutenu par les nationalistes arabes, se rebelle à Mossoul, mais le général Qassem fait écraser le mouvement, ce qui donne lieu à un massacre dont la responsabilité est ensuite attribuée aux communistes. Suit alors une campagne d'arrestations dans l'armée, qui vise notamment les militaires acquis au nationalisme arabe. Trente accusés sont condamnés à mort, dont sept voient leur peine commuée en prison à vie.

Qassem se rapproche de plus en plus des communistes, mais aussi des Kurdes et des autres minorités nationales irakiennes. Des communistes entrent au gouvernement, mais sont maintenus sous haute surveillance par un premier ministre méfiant quant à leur montée en puissance et de possibles velléités de retournement contre lui.

A l'occasion du premier anniversaire de la révolution, le 14 juillet 1959, des heurts opposent des partisans du Parti communiste et des turcomans dans Kirkouk. Soixante-neuf habitants de cette ville sont tués. Affirmant être en possession de photos, le général Qassem les tient pour autant de *« preuves accablantes »* pour *« certains groupes politiques »*. Le Parti communiste a compris. Il condamne les éléments communistes « incontrôlés » qui se sont livrés à des violences. Cela n'empêche pas un certain froid de s'installer dans les relations avec Qassem.

Les communistes et les Kurdes

La véritable rupture ne devait intervenir que plus tard, lorsque les communistes se solidarisèrent avec les Kurdes, lesquels furent, eux aussi, dans un premier temps courtisés par le général Qassem. Moustapha Al Barzani, exilé en Union soviétique, rentre au pays dès octobre 1958.

Les réformes promises pour le Kurdistan tardent toutefois à venir, et les Kurdes commencent à critiquer le gouvernement. En septembre 1961, une grève générale est décrétée dans le Kurdistan, que le gouvernement tente de briser. Les affrontements durent jusqu'en février. Les communistes soutiennent les Kurdes et le gouvernement perd le soutien des formations de gauche sur lesquelles il s'était appuyé contre les nationalistes arabes.

Il y eut enfin l'épisode du Koweït, dont il annonça, quelques jours après l'indépendance de l'émirat en 1961 – déjà – qu'il était partie intégrante de l'Irak, et auquel *« les impérialistes avaient accordé une fausse indépendance »*, alors qu'*« il appartient à la province de Bassorah »*. C'est le débarquement de troupes britanniques – qui furent ensuite remplacées par des contingents arabes – qui le fit renoncer à ses visées.

Ainsi, au fil de ses quatre années et demie de pouvoir, le général Qassem avait-il réussi à faire le vide autour de lui, en s'en prenant successivement à chacun de ses amis de la veille. Le mécontentement avait gagné les rangs de l'armée, notamment les officiers baasistes, déterminés à en découdre à la faveur du mécontentement populaire. Qassem n'avait pourtant pas été qu'un dictateur solitaire. Il est l'auteur d'une réforme agraire qui brisa la force politique des grands propriétaires terriens. Il dégagea l'Irak du pacte de Bagdad. Il fit enfin promulguer, en octobre 1961, la loi 80 qui limita les droits des compagnies pétrolières.

Ses ennemis qualifiaient d'*« ignare »* ce fils de menuisier dont le cursus fut uniquement militaire. Acclamé comme le *« sauveur de la patrie »*, lors du coup d'Etat du 14 juillet 1958, sa chute ne fit pas couler beaucoup de larmes.

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Le HCR proteste contre les entraves mises à sa mission en Bosnie-Herzégovine

BELGRADE

de notre correspondante

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) va lancer *« une contre-offensive humanitaire »* pour poursuivre sa *« mission impossible »* dans les régions en guerre de l'ex-Yougoslavie. C'est ainsi que M. José-Maria Mendiluce, l'envoyé spécial du HCR dans l'ex-Yougoslavie, a défini, vendredi 12 février à Belgrade, la nouvelle stratégie que cette organisation entend adopter pour essayer de sauver coûte que coûte une mission menacée par l'escalade du conflit et le renforcement de la haine entre les belligérants.

Confronté à une situation qui ne cesse de se dégrader, le HCR a décidé de tirer le signal d'alarme avant qu'il ne soit trop tard. Evoquant la multiplication des attaques contre les convois humanitaires, les difficultés à atteindre toutes les victimes du conflit, le nombre croissant de personnes déplacées et la poursuite des pratiques de « purification ethnique », M. Mendiluce a déclaré que *« la mission humanitaire du HCR traversait une phase critique »*. Décidé à poursuivre sa mission *« en dépit de tous les obstacles »*, il a exhorté les belligérants à respecter leurs engagements en garantissant la sécurité du personnel humanitaire et en permettant le passage des convois.

« Couloirs de purification ethnique »

Dès samedi, M. Mendiluce devait se rendre à Sarajevo pour faire part aux belligérants de la détermination du HCR à assister *« sans distinction »* toutes les victimes de la guerre. Il devait notamment demander au chef des Serbes bosniaques, M. Radovan Karadzic, d'intervenir pour permettre aux convois humanitaires l'accès aux enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie et au président bosniaque, Alija Izetbegovic, de renoncer à sa décision de boycotter l'aide humanitaire aussi longtemps que les convois n'auront pas accès aux régions orientales de la République (*le Monde* du 13 février). Vendredi, l'aide humanitaire indispensable à la survie des quelque 380 000 personnes assiégées dans Sarajevo n'a pas été distribuée.

Si les Musulmans manifestent des réserves à l'égard du HCR, en l'accusant notamment de servir d'alibi à la communauté internationale pour éviter une intervention militaire en Bosnie, M. Mendiluce reconnaît que ce sont les Serbes et les Croates les principaux perturbateurs du fonctionnement de la machine humanitaire. Il reproche aux Croates de bloquer ou d'attaquer les convois dans l'ouest du pays et d'avoir interrompu les échanges économiques avec les zones à majorité musulmane du centre et du nord de la Bosnie. D'autre part, il déplore que les forces serbes bosniaques empêchent, avec l'appui des Serbes de Croatie, l'accès à l'enclave musulmane de Bihac, dans le nord-ouest.

La situation est plus dramatique dans l'est de la Bosnie, où près de deux cent mille Musulmans entassés dans les mini-enclaves de Cerska, Kamenice, Gorazde, Srebrnica et Zepce sont pratiquement privés d'assistance humanitaire. A Cerska, notamment, aucun convoi du HCR n'a pu pénétrer depuis le début de la guerre et six mille personnes ont été contraintes de fuir pour gagner à pied, à travers les champs de mines, la ville de Tuzla, située à quarante kilomètres. *« Ces gens-là sont partis sous la pression des Serbes qui avaient ouvert un corridor prétendu humanitaire. Pour le HCR, il s'agit plutôt d'un couloir de purification ethnique »*, a estimé M. Mendiluce.

« Nous ne tolérerons pas ces obstacles qui mettent en péril la vie de milliers de personnes », a-t-il ajouté, en annonçant que le HCR enverrait dès la semaine prochaine des convois dans ces régions pour tenter de percer le blocus. Il a toutefois fait savoir que, en cas d'échec, le HCR pourrait envisager de suspendre l'aide aux Serbes de l'est de la Bosnie. Pour ajouter que les belligérants doivent cesser de penser que l'aide humanitaire vise à *« nourrir l'ennemi »*.

FLORENCE HARTMANN

Concertations américano-russes à Moscou

L'émissaire du président américain, M. Bill Clinton, aux pourparlers de paix sur la Bosnie-Herzégovine, M. Reginald Bartholomew, est arrivé, vendredi 12 février, à Moscou pour des discussions avec les dirigeants russes sur la dernière initiative américaine concernant cette ex-République yougoslave. M. Bartholomew devait rencontrer samedi le ministre et un vice-ministre russes des affaires étrangères, MM. Andreï Kozyrev et Vitaly Tchourkine. *« Nous saluons la mission de M. Bartholomew et nous la voyons comme une occasion propice à une plus grande implication de la nouvelle administration américaine pour tenter »* de résoudre le conflit dans l'ex-Yougoslavie, a déclaré un porte-parole du ministère russe des affaires étrangères.

Cependant, le gouvernement russe a mis en garde la Croatie contre l'éventualité de sanctions internationales pour son rôle dans les conflits en ex-Yougoslavie. *« Si la Croatie continue dans la voie des actions qui mènent au bain de sang, elle provoquera à son encontre les mêmes sanctions que celles contre la Serbie »*, a indiqué M. Kozyrev dans un discours au Parlement. A New York, M. David Owen, coprésident (pour la CEE) de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, a annoncé que le gouvernement croate et les Serbes de la Krajina (région de Croatie sous le contrôle des forces serbes) avaient accepté d'ouvrir des négociations la semaine prochaine à l'ONU afin de rétablir la paix après les combats de ces dernières semaines. – *(AFP, Reuter.)*

Un avertissement aux légionnaires de Sarajevo ?

Les milieux militaires, en France, s'interrogent, après l'attaque au mortier contre des blindés de l'ONU qui a fait un mort et trois blessés parmi les « casques bleus » de l'aéroport de Sarajevo, sur le point de savoir s'il ne s'agirait pas d'un *« coup au but »* délibéré – plutôt que la *« retombée »* malheureuse d'un échange de tirs entre Serbes et Bosniaques – contre les légionnaires français. La France a demandé aux Nations unies d'ouvrir une enquête pour identifier l'origine de l'agression.

Selon certains analystes dans les états-majors français, ce grave incident pourrait avoir pour origine la volonté de l'un ou l'autre des camps de lancer un avertissement à la France à la suite de propos publics du « patron » des légionnaires, le colonel Marcel Valentin : *« Le véritable problème n'est pas la trêve »*, a-t-il dit à des journalistes à Sarajevo, mais *« les tireurs embusqués des deux camps »*. S'il est difficile de nuit de réagir contre eux, *« nous pouvons, de jour, établir leur position exacte et nous pouvons tirer un coup de canon de 20 mm sur la maison où le tireur se cache*, a ajouté l'officier français. *Nous sommes prêts à les éliminer.* » Le coup au but contre le véhicule blindé des légionnaires aurait constitué, dans ces conditions, une mise en garde aux « casques bleus » français qui voudraient accomplir leur mission jusqu'au bout.

Pour la première fois, la France a déployé, tant dans l'ex-Yougoslavie qu'au Cambodge ou en Somalie, des « casques bleus » issus de la Légion étrangère. Les partisans de cette initiative avancent l'idée que la Légion est une formation comme n'importe quelle autre unité militaire française et, à ce titre, qu'elle se doit de participer à toutes les missions extérieures de la France. Ses adversaires font valoir que le gouvernement a opté – en période préélectorale, où l'opinion est plus sensible – en faveur d'une troupe de métier, avec l'arrière-pensée que la mort d'un professionnel n'aurait pas le même écho que la disparition d'un appelé, même volontaire.

J. I.

Résistance passive au Kosovo

Suite de la première page

Une non-violence qu'il considère comme *« le seul choix »* possible pour les Albanais, l'autre terme de l'alternative – la révolte ouverte – devant immanquablement mener au *« massacre »*. C'est que le mouvement de M. Rugova, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), majoritaire parmi les Albanais de la province, doit faire face à ce qu'un général ayant commandé l'infanterie « yougoslave » sur place, Mitre Arsovki, présente comme l'élite des forces serbes, *« le corps d'armée le plus puissant, le mieux équipé, le plus choyé »* : entre 30 000 et 40 000 hommes parmi les mieux entraînés, commandés par des officiers *« extrêmement motivés »*. Sans compter les importants effectifs de police que l'on peut voir constamment patrouiller.

Cette *« motivation »* serbe à conserver le Kosovo (où vivent près de 2 millions d'Albanais contre 200 000 Serbes) a son origine dans l'Histoire, dans les siècles qui ont précédé la défaite serbe de 1389 face aux Ottomans. Jadis habité par des Serbes, le Kosovo est en effet considéré par ceux-ci comme leur *« berceau national »* en dépit de son peuplement progressif par des Albanais.

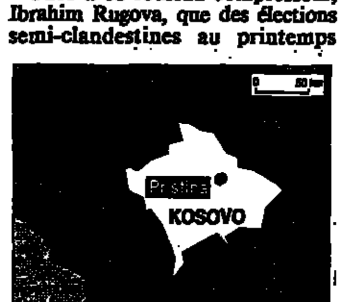
Tito avait fait octroyer, en 1974, une large autonomie à cette province, qui disposait notamment d'un représentant au sein de la présidence collégiale de la Fédération yougoslave. Le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, s'est employé à ramener le Kosovo dans le giron serbe, avec la Constitution de 1990, en ne lui laissant d'« autonome » que le nom. Quant aux Kosovars albanais, après avoir réclamé le statut de République fédérée à part entière, ils demandent maintenant l'indépendance pure et simple. De cela, les Serbes ne veulent pas entendre parler et ont trouvé des alliés objectifs parmi les pays occidentaux, qui ont affirmé, à moult reprises, l'incontestable appartenance du Kosovo à la Serbie.

Ainsi la communauté internationale tente-t-elle – *via* notamment la mission de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Pristina – de convaincre les Serbes d'accorder une réelle autonomie à la région et les Albanais de renoncer à leur idée de sécession. Mais, pour Ibrahim Rugova, un écrivain réputé dont même les adversaires reconnaissent qu'il peut compter sur les suffrages de la majorité des Kosovars albanais, *« l'autonomie n'est plus possible »*. Elle l'était dans le cadre de la Fédération yougoslave, mais, dit-il, *« il ne nous est plus possible de rester seuls avec la Serbie »*. Il considère que *« la solution idéale réside dans l'instauration d'un Kosovo indépendant et neutre »*.

C'est dans ce cadre que se déroule l'épreuve de force, frisant perpétuellement l'explosion, entre deux communautés qui n'ont d'autres contacts que ceux d'oppresseurs à opprimés, d'occupants à occupés. D'un côté, c'est, de la part des Serbes, le harcèlement continuel. Actuellement, explique M. Rugova, le régime de M. Milosevic met l'accent sur la *« recherche des armes »* que les Albanais seraient susceptibles de détenir, avec perquisitions musclées, menaces, vexations, mises à sac et brutalités à l'appui, selon les témoignages de Kosovars et d'observateurs étrangers comme ceux de la CSCE.

Privés de responsabilités politiques, les Albanais doivent en outre se plier à une « serbisation » tant des services publics (de la police à la santé) que de la culture ou de l'économie de la province. Les programmes de l'enseignement secondaire et universitaire sont ceux de la Serbie, tandis que, selon la LDK, Belgrade mène une politique d'intégration poussée du potentiel économique kosovar : 173 entreprises publiques sur 296 auraient déjà été directement rattachées au secteur serbe, ce que les Kosovars considèrent comme un véritable *« hold-up »* ou plutôt comme *« une colonisation économique du Kosovo »*. Cette main-mise s'est accompagnée, précise M. Rugova, du licenciement de plus de 100 000 Albanais.

Face à ce rouleau compresseur, Ibrahim Rugova, que des élections semi-clandestines au printemps



dernier ont fait « président de la République du Kosovo » (proclamée unilatéralement par les Albanais de souche), s'accroche au principe de la résistance passive, appuyée sur un réseau très développé de solidarités intérieures et extérieures : boycottage des cours et des services publics « serbisés » ainsi que des élections serbes, mise en place de structures parallèles, notamment dans l'enseignement, entraide poussée – la diaspora consacrerait, selon des sources concordantes, 3 % environ de ses revenus à cette aide...

Cette résistance n'empêche toutefois pas la stratégie serbe de remporter quelques succès, en provoquant notamment un flux constant d'émigration que les dirigeants albanais ne parviennent pas à endiguer *(voir encadré)*. De plus, déplore la direction de la LDK, *« beaucoup de jeunes quittent le pays pour échapper à la conscription »*. Autre sujet d'inquiétude à Pristina : la police macédonienne a considérablement renforcé ses contrôles à l'aéroport de Skopje (de plus en plus utilisé dans la région en raison de l'embargo international sur la Serbie) et à la frontière, où elle n'hésite pas, selon plusieurs témoignages, à « filtrer » les fonds destinés au Kosovo.

Pour le moment, assurent M. Rugova et ses amis, la dégradation perpétuelle de la situation n'a pour effet que la *« radicalisation d'individus ou de petits groupes, qui reste au stade verbal »*. Toutefois, craint un universitaire proche du responsable de la LDK, *« quand on s'apercevra qu'aucune solution politique n'est possible, la population changera de méthode »*. *« Nous faisons tout*, souligne-t-il, *pour ne pas en arriver là, mais le contrôle des populations est une chose très difficile, et la LDK a de plus en plus de mal à retenir les gens. Pour le moment, nous y arrivons, mais pour combien de temps ? »* Quant à M. Rugova, il se borne à prédire qu'*« une absence de solution politique risque de déboucher sur une véritable radicalisation »*, tout en se refusant systématiquement à évoquer un éventuel recours à la force et en éludant toutes les questions un peu précises sur ce sujet.

En revanche, la LDK envisage comme prochaine étape de cette lutte politique, *l'« activation »* des institutions élues au printemps dernier, à savoir la réunion, *« d'ici quelques semaines »*, du « Parlement » dont s'est dotée la « République du Kosovo ». Une première tentative de réunir, en juin, les 131 « députés » kosovars avait échoué, la LDK ayant renoncé à en prendre le risque. La Ligue avait d'ailleurs été vivement critiquée, à l'époque, par une partie de la communauté albanaise pour cette reculade. *« Cette fois-ci, on ira jusqu'au bout, tout en essayant d'éviter l'affrontement »*, promet M. Rugova.

Malgré l'Europe et l'Albanie

En fait, de l'avis de dirigeants albanais comme d'observateurs étrangers, le risque majeur vient du renforcement de la position des extrémistes serbes dans la région. Quelques-uns de ces ultra-nationalistes, dont les forces paramilitaires ont sévi – et sévissent toujours – en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, ont réussi (grâce au boycottage des élections par les Albanais) à se faire élire au Kosovo. Tel est le cas du tristement célèbre « Arkan », qui, selon l'expression d'un diplomate, *« s'est taillé un fief »* dans la province, où nombre de Serbes voient en lui leur *« défenseur »*. *« J'avais peur auparavant, à l'époque où les Albanais faisaient partie de la police ; mais maintenant je suis rassurée »*, confie ainsi une jeune étudiante serbe qui, il y a peu de temps, songeait à quitter Pristina pour Belgrade.

Actuellement, « Arkan » et ses hommes sont « occupés » plus au nord, sur les champs de bataille croates et bosniaques ; mais, *« quand ils reviendront, ils seront soit galvanisés par une victoire, soit frustrés par une défaite »*, selon l'expression d'un observateur étranger, qui souligne les risques qu'entraînent habituellement de tels sentiments dans les Balkans. La question, poursuit-il, est de savoir quelle sera l'attitude du pouvoir civil et militaire serbe vis-à-vis des ultra-nationalistes (alliés, à Belgrade, aux ex-communistes de M. Milosevic) : les contrôlera-t-il, s'en servira-t-il – comme il a su si bien le faire en d'autres lieux ?

En face, *« les Albanais du Kosovo ne sont pas prêts, matériellement ni mentalement, à la guerre »* contre les Serbes, déplore M. Rexhep Qosja, universitaire et opposant à la politique de « résistance passive » de M. Rugova. Il le déplore, car *« ce serait le moment idéal pour déclencher la guerre au Kosovo ; un moment que nous ne retrouverons jamais »*.

M. Qosja est, lui, partisan d'un Etat qui regrouperait tous les territoires à population albanaise bénéficiant d'une *« continuité géographique »* (l'Albanie proprement dite, le Kosovo et la partie occidentale de la Macédoine). Si la Serbie *« refuse une solution démocratique pour le Kosovo, la guerre est légitime »*, estime-t-il, pour parvenir, en deux temps, à cette Grande Albanie : d'abord l'indépendance, comme simple *« étape »* vers la réunification de tous les Albanais dans un seul pays.

Critiquant la stratégie adoptée par la Ligue démocratique du Kosovo, cet écrivain, qui *« jouit d'une très grande popularité »*, selon les termes mêmes d'un dirigeant de la LDK, craint que celle-ci n'accepte finalement de réduire ses prétentions et se contente de l'autonomie. Dans ce cas, estime M. Qosja, *« de nouvelles forces politiques* [albanaises] *plus jeunes émergeront dans la province pour réclamer l'indépendance »*.

Pour lui, il est incontestable que Tirana aide à l'adoption d'une *« option minimale »* (l'autonomie) et pèse en ce sens auprès de M. Rugova. Mais, *« qui se souciera de demander à Berisha* [le président de l'Albanie] *ce qu'il pense lorsque le jour viendra »* de réaliser cette réunification ? M. Qosja se montre aussi résolu que patient : *« Nous nous battrons pour l'indépendance, même si cela doit durer un an, cinq ans, dix ou cent ans, même si la lutte doit faire beaucoup de victimes, car on ne peut obtenir l'indépendance sans victimes. »*

Quant à l'Europe, il n'en attend rien d'autre que *« l'acceptation du fait accompli, la reconnaissance de la force (...). Nous avancerons malgré l'Europe et l'Albanie, jusqu'à ce que les Européens évoluent et quel que soit le temps que cela prendra. »*

YVES HELLER

« Tourisme » et épuration

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Il est à Pristina, capitale du Kosovo, une activité apparemment très lucrative : monter une agence de voyages. Non que les Kosovars soient particulièrement en mesure, actuellement, de prendre des vacances. D'autant que ces agences, encouragées par les autorités serbes au dire des opposants albanais, ont pour spécialité d'organiser des allers simples, essentiellement pour Prague, à 150 marks la place. Pourquoi Prague ? C'est que la République tchèque est une porte sur la liberté et le rêve de l'« opulence » occidentale ; un rêve qui tourne souvent au cauchemar pour les Kosovars albanais candidats à l'exil.

Car, dépourvus de visa allemand, livrés à des passeurs qui extorquent de 400 à 600 marks par personne pour faire traverser clandestinement la frontière de l'Allemagne, les Albanais se font, le plus souvent, intercepter par la police et se retrouvent, sans ressources pour la plupart, bloqués loin de chez eux. Mais d'autres déboires guettent encore les partants. La presse du Kosovo évoque ainsi régulièrement les mesures d'intimidation dont sont victimes les Albanais traversant la Serbie, pour, selon des responsables de la Ligue démocratique du Kosovo, les dissuader de revenir un jour. Alors, les itinéraires changent, la route s'allonge et passe maintenant essentiellement par Skopje, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la République tchèque...

Deux à trois fois par semaine, plusieurs dizaines d'Albanais – parfois plusieurs centaines – quittent ainsi Pristina en bus pour fuir les pressions serbes. Un responsable de la Ligue démocratique avoue le peu de succès des appels que lance son parti pour boycotter les « agences de voyages ». Leur œuvre est *« dramatique pour l'avenir du Kosovo, surtout lorsqu'elle touche les jeunes »*, déplore le principal dirigeant albanais de la province, M. Ibrahim Rugova.

L'effet de ces départs ne paraît toutefois pas totalement négatif pour les Albanais si l'on songe aux sommes d'argent consistantes envoyées au Kosovo par la diaspora, principal soutien financier du mouvement de « résistance passive » des Kosovars.

Y. H.

□ **RUSSIE : la Cour constitutionnelle invalide l'interdiction d'une organisation d'extrême droite.** – La Cour constitutionnelle a invalidé, vendredi 12 février, le décret du président Eltsine ordonnant la dissolution du Front de salut national (FSN), créé en octobre dernier par l'extrême droite russe, nationaliste et communiste. Par 11 voix contre 2, la Cour a jugé que *« le président a violé le droit des citoyens à s'unir au sein d'organisations publiques »*. Elle a cependant validé le point du décret ordonnant une enquête sur la création de *« formations militarisées non prévues par la loi »*. Le FSN, qui prétend agir *« par des moyens légaux »*, avait cependant ignoré l'interdiction et continué à s'organiser, affirmant compter 5 000 membres. L'an dernier, la même Cour avait déjà partiellement invalidé le décret de M. Eltsine interdisant le Parti communiste. – *(AFP)*

□ **Rencontres à la FNAC sur la Serbie.** – Sur le thème *« Dialogue avec une autre Serbie »*, la FNAC organise deux rencontres avec des intellectuels et des artistes serbes. La première se tiendra à Paris, le mardi 16 février, au Forum de la FNAC des Ternes avec le concours de la revue *la Règle du jeu* et de l'Association pour la communauté culturelle européenne. La seconde se déroulera à Strasbourg, le vendredi 19 février, à l'Opéra du Rhin, avec le concours de la municipalité et des *Dernières nouvelles d'Alsace*.

EUROPE

ITALIE

M. Giorgio Benvenuto est élu secrétaire du PSI

ROME

de notre correspondante

« Valoriser l'engagement auprès du monde du travail; défendre l'Etat social: changer les rapports entre le pouvoir et le monde politique; participer à la lutte contre la corruption et soutenir le gouvernement Amato pour assainir l'économie et répartir les sacrifices ». En quelques phrases, vendredi 12 février, M. Giorgio Benvenuto, le nouveau secrétaire du Parti socialiste, élu au cours de la réunion de la convention socialiste – par 306 voix contre 223 à son rival, le protestant Valdo Spini – a défini son programme. Un programme précis, méticuleux, presque «laborieux», à l'image de celui qui va s'asseoir sur le siège trop large de M. Bettino Craxi : ce syndicaliste de toujours, né en 1937, à Gaete, d'une famille aux traditions laïques et socialistes, bénéficie d'une image solide – et «propre».

Etudiant, il entre en 1955 dans le syndicat Union italienne du travail (UIL) pour, moins de dix ans après, en 1964, devenir secrétaire national de la Fédération de la métallurgie (UILM) et être élu en 1969 secrétaire général de l'UIL, poste qu'il ne quittera plus. Tout en passant d'une mouvance sociale-démocrate au socialisme, en janvier 1992, après trente-cinq ans de syndicalisme, il est appelé par le ministre des finances d'alors, M. Rino Formica, à prendre le poste de secrétaire général du ministère, pour en améliorer l'image trop bureaucratique.

Benvenuto le bien nommé sera-t-il à même de panser les blessures du PSI et surtout d'améliorer l'image d'un parti qui a perdu depuis trop longtemps le contact avec ses électeurs? Appuyé par l'ancienne majorité du PSI, il est loin d'avoir fait l'unanimité à laquelle il aspirait.

Mais pour cet homme de consensus, avant tout attaché à certaines valeurs, ce double défi ne manque pas d'intérêt.

M.-C. D.

Bettino Craxi ou l'automne du patriarche

ROME

de notre correspondante

«Une réflexion sur notre parti doit tenir compte du passé, du mandat d'un leader aussi remarquable que Bettino Craxi.» Les éloges funèbres sont d'un conventionnel agaçant. Apparu quelques minutes, le temps de voter, vendredi 12 février, à cette convention socialiste qui venait de désigner son successeur, Bettino Craxi a tourné les talons. A-t-il seulement entendu Giorgio Benvenuto parler avec application d'avenir, de réformes?

Ce soir, le patriarche du Parti socialiste semble presque soulagé : après cet hiver meurtrier et cet interminable automne qui l'a vu perdre pied peu à peu, quitter au plus vite ce froid Hôtel Ergive, où, la veille, s'est consommée sa chute. A-t-il eu un regard, quelques centaines de mètres plus loin sur cette même via Salaria pour cet autre hôtel devenu mythique, le Midas? C'est là que le 15 juillet 1976, tout avait commencé.

Le comité central du PSI, sous la poussée des jeunes «colonels» du parti, venait de destituer le professeur napolitain Francesco De Martino pour se donner un jeune secrétaire agressif de quarante-neuf ans, Bettino Craxi. Vice-secrétaire de Francesco De Martino, formé au Idées de Nenni et issu de la pépinière socialiste milanaise, il va avoir besoin de toute son énergie : trois semaines auparavant, les socialistes n'ont obtenu que 9,6 % aux élections. En quoi auraient-ils leur mot à dire, face à la bipolarisation étouffante entre une Démocratie chrétienne à 38,7 %, et un Parti communiste à 34,4 %?

Moitié jeans moitié champagne

Ce mot, il le dit néanmoins, en 1978, lors de l'affaire Moro. Et Craxi se bat pour sauver la vie du dirigeant démocrate-chrétien aux mains des Brigades rouges contre le «parti de la fermeté», au nom d'un *«acte humanitaire»* nécessaire. Une position impopulaire dans l'Italie des années de plomb et qui, de fait, échoue, non sans laisser une trace positive : désormais, tous les catholiques qui ont été frappés par l'image du pape Paul VI implorant la clémence des brigadistes, savent que l'on peut dialoguer avec le jeune secrétaire socialiste qui sait se montrer plus «autonome» que ne lui permet l'audience de son parti.

N'être le satellite de personne : obsédé par la menace du «compromis historique» entre le PCI d'Enrico Berlinguer et la trop élastique Démocratie chrétienne qui lui a proposé un *«gouvernement de solidarité nationale»*, Bettino Craxi n'a de cesse d'enfoncer un coin entre les deux mastodontes de la politique italienne. Pour rompre ce qu'il appelle *«cette anomalie»*, il engage la campagne idéologique contre le PCI. Le 27 août 1978, paraît sous sa plume dans *l'Espresso* un article qui fera date. Bettino Craxi y prend ses distances avec la proposition d'Enrico Berlinguer de rechercher *«une troisième voie entre le socialisme réel et la sociale-démocratie»* et déclare : *«Entre le communisme léniniste et le socialisme existe une incompatibilité substantielle»*. En 1979, le PCI retire son soutien au gouvernement de solidarité nationale de Giulio Andreotti. Le PSI s'engouffre dans la brèche : pour assurer la *«gouvernabilité»*, il devient le petit poids nécessaire dans la balance. Un petit poids de plus en plus lourd.



Parallèlement, le nouveau secrétaire réforme le parti, attire l'intelligentsia, organise des congrès-spectacles, lance trois idées à la minute, agite, s'agite; un style émerge. On parle des «craxiens». Moitié jeans, moitié champagne. C'est le temps des copains, des grandes idées, réforme des institutions, présidentialisme. Hors Craxi, tout semble démodé. Le 4 août 1983, la gauche, bien que divisée, a le vent en poupe. Il devient le premier et le plus jeune président du conseil socialiste. Il le restera jusqu'au 3 mars 1987. Quatre années qui vont coïncider avec le retour de l'âge d'or après le boom économique : l'inflation passe de 16 % à 4 %, c'est la reprise, le «Made in Italy» triomphant.

«La nave va», se laisse-t-il aller à dire avec jubilation durant l'été 1985. Même sur le plan intérieur, celui que l'on appelle déjà le «roi Bettino» marque des points. Ignorant volontairement que le courant n'est jamais passé entre eux, certains voient en lui le «Mitterrand italien»; lui rêve plutôt de Garibaldi dont il collectionne les portraits et les écrits dans son bureau de Milan, qui regarde le *duomo* et la *madonnina* si chers aux Milanais. Son unité italienne, il la fera à gauche; mais patience, le parti doit grossir, gagner ce seuil mythique des 20 %, dépasser les communistes... C'est une *onda lunga*, un travail de longue haleine.

Pour l'instant, le PCI, condamné à l'opposition, fait erreur sur erreur pour le référendum sur l'échelle mobile des salaires, et la DC, pour continuer à gouverner, se résout à en passer par le jeu de Craxi. Le président du conseil, qui a grossi, porte des complets trois pièces : adieu les jeans, bonjour les caricatures de Forattini qui le représentent en Mussolini.

Un feuilleton hypocrite

C'est l'heure, il est vrai, des décisions à quitte ou double, à l'emporte-pièce. Avec lui, l'Italie parle d'une seule et grosse voix, y compris dans les colonnes de *l'Avanti* où Craxi, qui a pris pour pseudonyme le nom du brigand Ghino di Tacco, pourfend allègrement ses adversaires. Il défie même un Reagan pourtant triomphant. Le 10 septembre 1985, il refuse de remettre aux mains des Américains les terroristes palestiniens qui ont détourné l'*Achille-Lauro* et que les Etats-Unis ont réussi à intercepter et à faire atterrir sur leur base de Signonella, en Sicile. Armes à la main, les carabiniers font face aux troupes spéciales américaines.

Vient bientôt le temps de passer la main. Le 14 juin 1987, les socialistes atteignent leur record historique avec 14,3 % des voix aux élections législatives. Depuis trois mois, Craxi n'est plus au palais Chigi. Selon son pacte avec la DC, à elle de prendre les rênes. Lui, nommé par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, conseiller pour le tiers-monde, voyage, revient pour les grands votes. Mais c'est déjà le déclin, marqué comme un fait exprès par une grave crise de diabète. Commence l'interminable automne du patriarche. Tous les choix politiques qu'il fait se révèlent erronés ou du moins «peu payants». Il suffit qu'il conseille, en juin 1991, aux électeurs d'*«aller aux bains de mer»* pour que ceux-ci se ruent en masse pour voter les premiers référendums, amorce d'un grand désir de changement.

Craxi est-il aveugle? Sûr de son axe du «CAF» (Craxi-Andreotti au pouvoir, Forlani à la tête de la DC), il ignore superbement cette Italie qui n'a pas la patience d'attendre la réalisation de son grand dessein. L'irruption d'une Ligue de la contestation, la chute même du mur de Berlin ne lui arrachent pas un sursaut : il continue à parier sur l'alliance mortelle avec la DC. Le 5 avril sonne le glas : loin de dépasser un PCI éclaté et en pleine crise, le PSI recule à 13,6 %. En quelques mois, il perdra potentiellement presque la moitié de ses électeurs.

Le reste n'est pratiquement plus qu'une longue chronique judiciaire, le feuilleton, hypocrite à l'occasion, d'un pays qui a le courage de découvrir enfin le laxisme et les erreurs de son système. Pour en avoir le plus profité, ou pour pallier son arrogance et son triomphalisme passé, le PSI va payer le prix fort, dans cette enquête «mains propres» venue de Milan. Et avec une fascination morbide, les Italiens vont suivre la descente aux enfers de ce «roi Bettino», qui se bat jusqu'au bout avec acharnement, accusant les juges, injuriant la presse. Objet de six enquêtes judiciaires pour *«corruption»* et accusé par ses anciens collaborateurs d'avoir détourné des millions pour le parti et d'avoir pratiqué le népotisme à grand échelle.

Son ex-dauphin, Claudio Martelli, ancien ministre de la justice, qui lui porta les premiers coups politiques, a démissionné, objet lui aussi d'une enquête. Parricide et père abusif ont disparu pratiquement le même jour. Une page est bien tournée. A l'Hôtel Ervife, les stars du cinéma n'étaient pas venues. *L'«onda lunga»* est depuis trop longtemps figée, le spectacle de ce fragile renouveau ne leur a pas semblé digne d'intérêt. A quoi bon remuer les illusions du passé?

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **M. Giovanni Conso remplace M. Claudio Martelli au ministère de la justice.** – Le président du conseil italien, M. Giuliano Amato, a désigné un spécialiste de droit constitutionnel – et non un politique – M. Giovanni Conso, âgé de soixante et onze ans, pour succéder à M. Claudio Martelli au ministère de la justice, a annoncé le vendredi 12 février un communiqué de la présidence de la République. M. Martelli, socialiste, avait démissionné mercredi à la suite de l'ouverture d'une enquête touchant un compte bancaire en Suisse sur lequel le Banco Ambrosiano avait versé en 1980 des fonds importants destinés au Parti socialiste *(le Monde* du 12 février). – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : M. John Major obtient des excuses publiques et des dommages et intérêts du journal *New Statesman*.** – L'imprimeur, le distributeur et une chaîne de points de vente du journal *New Statesman*, poursuivis en diffamation par le premier ministre britannique, M. John Major et une restauratrice, Mme Clare Latimer, pour avoir fait état d'une liaison présumée entre eux (*le Monde* du 1er février), ont accepté, vendredi 12 février, à Londres, de verser aux plaignants des dommages et intérêts (dont le montant n'a pas été divulgué) et de leur présenter des excuses publiques. Les responsables des trois sociétés ont reconnu *«sans réserve»* que leurs allégations étaient *«complètement fausses»*. M. Major s'est déclaré *«satisfait»*. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Dresde va reconstruire l'église qui symbolisait son «martyre»

La ville de Dresde, dans l'ex-RDA, surnommée avant la guerre *«la Florence de l'Elbe»* et rasée en grande partie par un bombardement des Alliés en 1945, a donné, vendredi 12 février, le coup d'envoi de la reconstruction de l'église Frauenkirche (église Notre-Dame), qui symbolisait depuis un demi-siècle le «martyre» de la cité : ses ruines avaient été, depuis un demi-siècle, laissées à l'abandon au cœur de la ville, pour rappeler le bombardement. La municipalité, qui avait reçu en octobre dernier la visite de la reine Elisabeth II, venue dans un spectaculaire geste de réconciliation, espère ainsi effacer les traces du passé et redonner à la métropole saxonne une partie de son lustre d'avant-guerre.

La reconstruction selon les plans d'origine de l'édifice protestant, un chef-d'œuvre de l'art baroque du dix-huitième siècle, doit durer jusqu'en 2006. Quelque 10 000 pierres d'origine vont être réutilisées. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ARMÉNIE

Nomination d'un nouveau premier ministre

M. Grant Bagratian, économiste de trente-cinq ans et coauteur, en tant que ministre de l'économie, d'un plan gouvernemental de poursuite des réformes libérales, a été nommé, vendredi 12 février, premier ministre par le président Ter-Petrossian. Il succède à M. Khosrow Aroutiounian, démis pour avoir désavoué ce plan. En outre, l'attaché de presse présidentiel, M. Rouben Chougarian, a été nommé ambassadeur à Washington, où un accord a été signé le même jour prévoyant un nouveau don (le troisième du genre) de blé et de riz à l'Arménie, qui devrait arriver au printemps. Bien que soumis à un blocus, les Arméniens ont enregistré des succès militaires début février dans le Haut-Karabakh, provoquant de vifs remous politiques à Bakou. – *(AFP.)*

MADAGASCAR

M. Albert Zafy semble assuré de devenir le premier président de la Troisième République

Même si les résultats définitifs du second tour de l'élection présidentielle ne sont pas attendus avant quelques semaines, le candidat de l'opposition, M. Albert Zafy, paraît assuré de devenir le premier président de la Troisième République malgache tant son avance est grande sur son rival, M. Didier Ratsiraka, le chef de l'Etat sortant.

Sur plus de la moitié des suffrages exprimés, M. Zafy était crédité, vendredi 12 février en milieu de journée, de 67,46 % des voix contre 32,54 % à M. Ratsiraka. Il arrivait alors en tête dans toutes les provinces de la Grande Ile, même dans celle de Toamasina, fief du président sortant. C'est à Antsiranana, sa région d'origine, qu'il réalise son meilleur score, avec 83 % des voix.

Entouré de hauts responsables des forces armées, le premier ministre, M. Guy Willy Razanamazy, est intervenu, jeudi, pour demander à toutes les tendances de respecter le choix des électeurs et a lancé un appel contre une éventuelle chasse aux sorcières. – *(AFP.)*

NIGER

Premières élections législatives démocratiques

Quatre millions de Nigériens sont appelés à désigner, dimanche 14 février, les 83 députés qui formeront la première Assemblée nationale démocratiquement élue dans l'histoire du pays. Après l'adoption par référendum, le 26 décembre dernier, d'une nouvelle Constitution, ce scrutin marque un moment important de la période de transition, commencée en novembre 1991 et censée prendre fin au plus tard le 31 mars avec l'élection présidentielle.

Cette marche vers la démocratie est difficile. Le gouvernement de M. Amadou Cheffou doit notamment gérer une économie en faillite, affronter la rébellion touarègue, et faire face aux revendications des syndicats et surtout de l'armée, dont l'influence est grande.

Les Nigériens auront à choisir parmi 569 candidats, présentés par 12 des 18 partis légalisés, parmi lesquels l'ex-parti unique, le Mouvement national pour la société de développement (MNSD). La campagne électorale s'est déroulée sans incident majeur. Mais une inconnue subsiste quant à l'attitude qu'adoptera la rébellion touarègue. – *(AFP.)*

POLOGNE

Le Parlement a adopté le projet de budget

Le Parlement polonais a adopté, vendredi 12 février, un projet de budget au déficit limité à 5 % du PIB, évitant au pays une crise politique et ouvrant la voie à un nouvel accord avec le Fonds monétaire international, ainsi qu'à de nouvelles annulations de la dette. Le vote, acquis par 230 voix contre 207 et 3 abstentions, est une victoire pour Mme Hanna Suchocka. Celle-ci avait menacé de démissionner en cas de rejet de sa loi de finances pour 1993 – prévoyant un déficit de 5 milliards de dollars (contre 4,5 mds USD en 1992, qui représentaient alors 7 % du PIB). Le président Lech Walesa avait aussi jeté son poids dans la balance, avertissant qu'il dissoudrait le Parlement s'il n'adoptait pas le budget dans le délai constitutionnel.

Le résultat du vote était resté incertain jusqu'au dernier moment, la coalition gouvernementale ne disposant que d'une très courte majorité, alors que les députés du syndicat Solidarité étaient tiraillés entre le soutien de principe au gouvernement et les revendications de leur base. Le vote – animé par les bévues du rapporteur qui confondait systématiquement millions et milliards en lisant son texte – annule en fait une vingtaine d'amendements votés précédemment qui auraient gonflé le budget. – *(AFP, UPI.)*

SRI-LANKA

Un rapport d'Amnesty International sur le sort des prisonniers

Les personnes arrêtées par les forces de l'ordre au Sri-Lanka ne sont toujours pas protégées contre la torture et le risque de disparition, constate l'organisation Amnesty International dans un nouveau rapport sur l'île sud-asiatique rendu public vendredi 12 février.

Même si le gouvernement de Colombo *«accepte désormais beaucoup mieux la surveillance exercée par les organisations de défense des droits de l'homme»*, les détenus ne jouissent toujours pas de ces *«garanties fondamentales»* naguère recommandées par Amnesty, et des ordres positifs des autorités militaires *«n'ont pas été suivis sur le terrain»*. En particulier, les *«exécutions extrajudiciaires»* et autres *«disparitions»* forcées, quoique en diminution en 1992, *«continuent d'être perpétrées sur une grande échelle dans l'est du pays»*.

Cependant, le gouvernement a publié jeudi 11 février des amendements à ses lois d'urgence, visant à limiter les cas d'arrestations arbitraires dans la guerre qu'il mène contre les séparatistes tamouls dans le nord et l'est de l'île, indique l'agence UPI.

TOGO

M. Koffigoh forme un «gouvernement de crise»

Le premier ministre, M. Joseph Koffigoh, a formé, vendredi 12 février, un *«gouvernement de crise»* qui comprend dix-huit personnalités désignées *«à titre individuel»*, en dehors de leur appartenance politique. Ce gouvernement – le quatrième dirigé par M. Koffigoh depuis le début de la période de transition, au mois d'août 1991 – compte huit ministres proches du chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, qui conservent les portefeuillesclés de la défense, des affaires étrangères, de la justice et de la communication.

M. Koffigoh s'est défendu d'avoir *«trahi»* l'opposition comme celle-ci l'en accuse depuis plusieurs mois. Il a déclaré qu'il avait décidé de *«reprendre la discussion»* avec le général Eyadéma après l'échec des pourparlers qui ont réuni, le 8 février, à Colmar, les différentes parties au conflit.

Cent cinq mille Togolais se sont réfugiés au Bénin depuis le 31 janvier, a indiqué l'agence Béninpresse, précisant que, pour faire face à cette situation *«tragique»*, Cotonou avait demandé l'aide de la communauté internationale. De son côté, le gouvernement britannique a conseillé à ses ressortissants de quitter le Togo. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : le gouvernement accuse les rebelles de «barbarie».** – Le gouvernement rwandais a dénoncé, vendredi 12 février, la poursuite des attaques menées par le Front patriotique rwandais (FPR) contre les forces gouvernementales dans le nord du pays, accusant les rebelles de *«barbarie»*. Selon le ministère de la défense, les rebelles *«massacrent la population civile et enlèvent des personnes»*. Les autorités estiment que leurs forces ont tué 270 maquisards et perdu 20 soldats. De son côté, l'un des commandants du FPR, Paul Kagame, a affirmé jeudi que le Front avait tué 250 soldats gouvernementaux. *«Nous avons proposé un cessez-le-feu, mais nous ne reviendrons pas à nos positions de départ»*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

L'Europe au meilleur prix.

Le plus bas tarif* garanti Lufthansa

Amsterdam	Friedrichshafen	Münster
Athènes	Gênes	Munich
Barcelone	Glasgow	Naples
Bari	Guernesey	Nuremberg
Berlin	Hambourg	[illegible]ia
Bilbao	Hanovre	Palerme
Birmingham	Herak[illegible]	Palma
Bologne	[illegible]	Pise
Brême	Jersey	Porto
Bruxelles	Ki[illegible]	Rome
Cagliari	Las Palmas	Sarrebruck
Catane	Leipzig	S[illegible]
Cologne	Lisbonne	Stuttgart
Copenhague	Londres	Ténériffe
Dresde	Lu[illegible]	Trieste
Düsseldorf	Madrid	Turin
Faro	Malaga	Valence
Florence	Manchester	Venise
Francfort	Milan	Vérone

F&L F 8301

Pour vous qui voyagez, la libéralisation des tarifs aériens en Europe marque le début de l'ère des nouveaux privilèges. Désormais, nous vous offrons le meilleur prix vers plus de 50 destinations en Europe. Sur près de 2100 vols hebdomadaires, Lufthansa vous garantit en effet le tarif le plus bas publié par les compagnies régulières. Qui a dit que qualité devait rimer avec prix élevé? Bienvenue à bord.

***Valable du 01.02. au 31.03.93 sur tous les vols Lufthansa vers l'Europe (CEE), au départ de Paris, Lyon, Nice, Marseille et Toulouse. Ces tarifs sont applicables selon les mêmes conditions que celles pratiquées par d'autres compagnies aériennes régulières, en accord avec les autorités gouvernementales.**

Pour toutes informations et réservations: (1) 42 65 37 35



AFRIQUE

MALI : accusé de l'« assassinat » d'une centaine de personnes lors des émeutes de 1991

L'ex-président Moussa Traoré a été condamné à mort

Après trois semaines de procès, la cour d'assises du Mali a rendu son verdict, vendredi 12 février : l'ex-président Moussa Traoré et trois de ses proches, tous tenus pour responsables de la mort de cent six personnes, lors des émeutes de mars 1991 à Bamako, ont été condamnés à la peine capitale. Vingt-huit autres accusés, anciens ministres et dignitaires de l'ex-parti unique, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), ont été acquittés.

La cour d'assises a suivi les réquisitions du procureur général qui avait réclamé la peine de mort contre l'ancien chef de l'Etat, mais aussi contre ceux qui, à l'époque des faits, étaient ministre de la défense, le général Mamadou Coulibaly, ministre de l'intérieur, M. Sékou Ly, et chef d'état-major général des armées, le colonel Ousmane Coulibaly. Les quatre hommes étaient accusés d'*« assassinats »*, *« coups et blessures volontaires »* et *« meurtres »*. Les vingt-huit personnes acquittées étaient poursuivies pour « complicités ».

Le procès public de l'ancien dictateur malien et de ses principaux comparses, ouvert le 26 novembre, est le deuxième du genre en Afrique, après celui de l'ex-empereur centrafricain Jean Bédel Bokassa, en novembre 1986. On ignorait encore, vendredi soir, si les condamnés feraient appel.

Au cours des débats, celui qui, en janvier 1991, alors que la vague de contestation commençait à monter, promettait de *« faire descendre une couronne d'enfer »* sur la tête des opposants, avait accusé le parti socialiste français *« et son gouvernement »* d'avoir organisé sa chute lors des émeutes (*le Monde* du 4 février). Pourtant ce n'est qu'après des semaines de révolte et à la veille de la chute du régime, que Paris avait décidé de suspendre la coopération avec ce dernier.

M. Moussa Traoré n'en a pas fini avec la justice. Il devrait comparaître à nouveau devant la cour d'assises en compagnie, cette fois, de son épouse, Mme Mariam Traoré, et de plusieurs dignitaires de son régime, pour « crimes économiques » – une formule qui recouvre l'ensemble des malversations et détournements financiers, perpétrés durant les vingt-trois années de son « règne ». La date de ce procès n'a pas été communiquée.

A la fin des plaidoiries, avant que le jury ne se réunisse à huis clos, M. Moussa Traoré avait affirmé : *« Si le sacrifice de ma liberté et de ma vie doit assurer la paix sociale et la réconciliation des esprits et des cœurs, j'y consens. »* Vendredi, après le réquisitoire de Mme Diakité Manassé Danioko, c'est sur un tout autre ton qu'il dira assumer *« la responsabilité politique et morale en tant que père de la nation »*, tout en en rejetant *« la responsabilité pénale »* sur ses officiers chargés du maintien de l'ordre.

L'annonce du verdict a été saluée par les applaudissements de nombreux lycéens, présents dans la salle d'audience. Ils avaient été, aux côtés de plusieurs associations et syndicats, parmi les principaux artisans de la chute du régime Traoré. Ils figuraient aussi parmi les principales victimes de la répression, qui fit officiellement cent six morts et sept cent huit blessés, cent cinquante morts et plus de mille blessés selon les organisations humanitaires (*le Monde* du 1er février 1993). Si la plupart des familles des victimes, qui s'étaient constituées parties civiles, ont accueilli la sentence avec satisfaction, plusieurs personnes, bien que partageant ce sentiment, ont néanmoins souhaité que le président Alpha Oumar Konaré use de son droit de grâce. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : Médecins sans frontières évacue deux villes tenues par l'UNITA.** – Deux équipes de Médecins sans frontières ont dû quitter vendredi 12 février, pour des raisons de sécurité, les villes de Cubal et de Ganda, situées entre Huambo – la seconde ville d'Angola, théâtre de violents combats – et la côte. Les responsables de MSF ont été avertis mercredi par les autorités angolaises que leur sécurité ne pourrait bientôt plus être assurée dans les deux villes, tenues par les rebelles de l'UNITA depuis octobre. Vendredi, le mouvement de M. Jonas Savimbi a, à son tour, demandé à MSF d'évacuer son personnel. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE-ÉQUATORIALE : une quarantaine d'opposants arrêtés.** – L'Union populaire (UP), parti d'opposition autorisé, a indiqué, vendredi 12 février, qu'une quarantaine de ses militants ont été arrêtés par la police lors d'une réunion politique. Selon un communiqué de l'UP, les personnes arrêtées ont été torturées. Ces arrestations interviennent au moment où le gouvernement de Malabo *« se concerte avec les dix partis politiques d'opposition légalisés, en vue de trouver une issue positive à la période de transition démocratique dans ce pays »*, note le communiqué. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : alors que le premier ministre lance un nouvel appel au « repentir »

Quatre rebelles islamistes ont été exécutés

Condamnés à mort pour *« complot contre la sûreté de l'Etat »*, le 5 mai dernier, par le tribunal militaire de Ouargla, quatre islamistes – parmi lesquels Aïssa Messaoudi, connu sous le sobriquet de Tayeb El Afghani – ont été exécutés, a annoncé, vendredi 12 février, le ministère de la justice. Ces hommes faisaient partie d'un groupe d'une soixantaine de personnes qui avait attaqué, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1991, le poste militaire de Guemmar, à la frontière algéro-tunisienne, et tué trois soldats. Huit autres islamistes, condamnés à mort par le tribunal militaire de Ouargla, ont bénéficié de la grâce présidentielle et vu leur peine commuée en détention à perpétuité.

Quarante-sept intégristes ont été condamnés à mort depuis l'instauration de l'état d'urgence, il y a un an. Le 11 janvier dernier, les autorités locales avaient annoncé l'exécution de deux sous-officiers qui avaient participé, au mois de février 1992, à une attaque contre une entreprise de réparations navales à Alger.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a lancé, jeudi 11 février, un nouvel appel au *« repentir »*, à l'adresse des activistes islamistes, en rappelant les garanties de clémence qui leur sont accordées par la loi. M. Belaïd Abdesslam a souligné que *« cet appel ne doit pas être perçu comme un aveu de faiblesse, mais comme un acte de responsabilité et de compréhension inspiré des valeurs de l'islam »*, à l'approche du ramadan. Mais, a-t-il ajouté, *« une main de fer s'abattra sur ceux qui continueront à se dresser contre l'autorité de l'Etat »*.

M. Abdesslam a indiqué que 3 500 personnes étaient détenues pour leur implication dans les affaires de terrorisme et a confirmé le chiffre de 600 morts depuis l'instauration de l'état d'urgence, il y a un an. Le premier ministre a souligné que les *« actes terroristes pourraient se poursuivre, car il faut tenir compte du banditisme et de la criminalité qui ont trouvé là une couverture politique »*. Outre les détenus présentés au parquet, un millier de personnes font encore l'objet d'une mesure d'internement administratif dans les *« centres de sûreté »* au Sahara. – *(AFP.)*

A pas prudents

Suite de la première page

Lors d'un discours prononcé devant le Parlement, le 1er février, M. Roelf Meyer avait proposé qu'une conférence multipartite élabore, avant la fin du mois de mai 1993, une Constitution transitoire. Cette dernière aurait, ensuite, été ratifiée par le Parlement actuel. En mars ou avril 1994, des élections auraient été organisées en vue de former un gouvernement transitoire, lequel n'aurait pu modifier la Loi fondamentale que dans la limite des principes contenus dans la Constitution provisoire. De nouvelles élections n'auraient été éventuellement organisées qu'à l'issue d'une période de trois ans. Bref, le gouvernement cherchait une assurance contre les changements qu'aurait pu imposer une nouvelle majorité.

L'accord rendu public vendredi est finalement assez éloigné de ces souhaits. Selon une vieille et constante revendication de l'ANC qui ne veut pas avoir les mains liées par des principes définis indépendamment de toute majorité issue des urnes, c'est une Assemblée constituante élue – les élections devraient avoir lieu *« le plus vite possible »*, c'est-à-dire vraisemblablement au cours du premier trimestre 1994 – qui élaborera la nouvelle Constitution. En échange, celle-ci ne pourra être ratifiée que par une majorité qualifiée qui reste à définir. Ce dernier problème avait été à l'origine de l'échec des négociations de mai 1992.

Durant toute la période d'élaboration de la nouvelle Constitution, le pays sera dirigé par un gouvernement d'unité nationale comprenant les partis désireux de s'y associer et qui auront obtenu, au moins, 5 % ou 10 % des suffrages. Selon M. Schoeman, l'ANC se serait engagée à maintenir ce gouvernement en place durant, au minimum, cinq ans. Plus réservé, M. Thabo Mbeki, l'un des négociateurs de l'ANC, a parlé d'une garantie de neuf mois, réservant à la future Assemblée constituante la possibilité d'en allonger la durée. Le communiqué officiel de l'ANC parle, lui, d'une *« durée limitée après l'adoption d'une nouvelle Constitution »*. En réalité, ces variations sémantiques semblent plus relever de soucis tactiques que de véritables divergences. Il y a plusieurs mois, la direction de l'ANC avait déjà reconnu le principe du partage du pouvoir, mais il reste à le faire accepter par la base de l'organisation.

C'est un problème similaire que doit régler le gouvernement : faire accepter par les autres partis, et avant tout par l'Inkhata du chef zoulou Buthelezi, l'accord conclu avec l'ANC. Si les décisions concernant la création rapide d'un conseil exécutif transitoire, qui sera chargé d'assister le gouvernement jusqu'aux élections, ainsi que celle de commissions indépendantes qui veilleront à l'organisation des élections comme à l'impartialité de la radio et de la télévision d'Etat, ne paraissent pas devoir faire de difficulté, il pourrait en aller autrement de la question des régions. Favorable à un Etat fédéral, voire confédéral, l'Inkhata, comme d'ailleurs le gouvernement, voulait que la délicate définition de leurs frontières et de leurs pouvoirs soit réglée avant les élections.

Incident clos

L'ANC a pourtant obtenu le renvoi de l'affaire devant l'Assemblée constituante. Il est certain que le problème sera le dossier le plus sensible de la prochaine rencontre bilatérale gouvernement-Inkhata, la semaine prochaine.

Comme cela était prévisible, la récente découverte d'un trafic d'armes où sont impliqués plusieurs militants de l'ANC (*le Monde* du 12 février) a aussi été amplement commentée, mais, contrairement à plusieurs pronostics, le sujet n'a pas fait capoter la rencontre.

Le communiqué du gouvernement note à ce sujet que *« le comité exécutif national de l'ANC et la direction d'Umkhonto we Sizwe* [branche armée de l'ANC] *ont démenti toute responsabilité dans l'affaire »*, ce dont la partie adverse *« a pris bonne note »*. Façon élégante de dire que l'incident était, sinon clos, du moins réduit à des proportions qui ne remettent pas en cause le fragile processus des négociations.

En fait les deux partenaires semblent avoir convenu que la complexité de la situation au Natal, où les partisans de l'ANC affrontent ceux de l'Inkhata, risquait de susciter d'autres bavures du même type. Une cache d'armes appartenant à des militants de l'ANC vient ainsi d'être découverte près de Durban, tandis que du matériel de guerre, transporté cette fois par leurs adversaires de l'Inkhata, était saisi à la frontière entre le Mozambique et l'Afrique du Sud. Aucune de ces deux affaires, pourtant en tous points semblables à la précédente, n'a été montée en épingle.

GEORGES MARION

AMÉRIQUES

LOIN DES CAPITALES

La quiétude perdue de Chiriguana

CHIRIGUANA

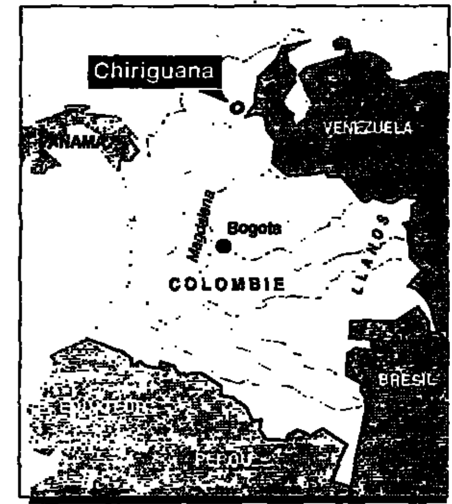
de notre envoyé spécial

CHIRIGUANA est une bourgade un peu somnolente du département du Cesar entre la cordillère orientale et le rio Magdalena. Dix mille habitants environ. La rue principale asphaltée. Les autres encore en terre. De grosses et riches fermes d'élevage aux environs. Un soleil de feu. Les moustiques et la poussière. A l'est, on aperçoit les contreforts bleutés de la sierra des Montilones, refuge d'une tribu d'Indiens qui mena la vie dure aux prospecteurs de pétrole, aujourd'hui domaine réservé des *muchachos* de l'Armée de libération nationale (ELN) du Père Manuel Perez. A l'ouest, pendant la saison des pluies, c'est une Camargue tropicale, fertilisée par les crues du Magdalena, bruissante d'oiseaux. Un décor bucolique mais menacé.

Voitures piégées un peu avant Noël en plein centre du village, attaques de la guérilla : Chiriguana assiste avec angoisse à la montée d'une subversion armée qui fait de plus en plus la loi dans tout ce Nord-Est colombien. La situation est tout aussi tendue dans les campagnes et les petites mines de charbon toutes proches de la Jagua de Ibirico et Aguachica. Routes barrées, enlèvements de notables et de propriétaires terriens, autobus incendiés, embuscades meurtrières contre des convois de la police et de l'armée. A Valledupar, capitale du Casar, les autorités admettent que *« le département est assiégé par les insurgés »*.

Il y a peu encore, pourtant, la vie était calme à Chiriguana, et même routinière. Entre le parc de la place centrale, l'église sans grâce et la statue de l'Indien Chiriguana, on se retrouvait à la fraîche pour le paseo, la promenade du soir. Le poste de police, rue Bolivar, n'abritait qu'une dizaine de gardes, dont une bonne moitié, la plupart du temps, étaient absents. Les gros bonnets de la localité étaient respectés. On saluait volontiers les Malkune et les Azar, représentants des familles de turcos (d'origine syro-libanaise) parmi les plus fortunées.

On soupçonnait bien qu'ils payaient le *boleteo* (l'impôt révolutionnaire imposé par la guérilla) pour avoir la paix. Et Heriberto Urbina, un riche propriétaire terrien, menacé de mort, avait dû se réfugier d'urgence à Barranquilla, sur la côte. Armando Criado, lui, avait été séquestré pendant trois mois. Il était revenu de la sierra avec le syndrome de Stockholm, clamant son admiration pour les *muchachos* à qui voulait l'entendre. On souriait aussi en évoquant l'aventure de la fille d'un parlementaire libéral rentrée enceinte à la maison après son enlèvement par la guérilla, elle aussi acquise apparemment à la cause de l'ELN et expédiée d'urgence aux Etats-Unis par sa famille doublement scandalisée.



Telle était la chronique simple de Chiriguana, banale en somme dans une région où l'on admet qu'il faut composer entre les forces de l'ordre, qui ont souvent la main lourde, et des guérilleros qui virent de plus en plus au banditisme de grand chemin. Le lieutenant Pena, ancien maire et militaire à la retraite, se chargeait, dit-on, de négocier certains « contentieux » avec les envoyés de la subversion. Mais les choses se sont brusquement aggravées.

Les locataires de la Bepi

La Delphine, qu'on appelle la Bepi, tient boutique à côté du poste de police. Elle avait, sans méfiance, loué une de ses maisons mitoyennes à un groupe de garçons et de filles. Ils disparurent après deux mois. Une nuit, à deux heures du matin, la Bepi eut, en ouvrant ses volets, la surprise de sa vie. Ses locataires en uniforme, brassard de guérillero, tiraient à la mitrailleuse sur le poste de police. Explosions de grenades, haut-parleurs recommandant à la population de ne pas se hasarder dans la rue : la fusillade dura jusqu'à l'aube.

Le poste facilement réduit par les insurgés au visage barbouillé de charbon, la dizaine de policiers encore valides, capturés, furent emmenés en otage. Le commando se retira en abandonnant une mine au milieu de la rue *« qui aurait pu faire sauter tout le village »*, affirme avec un brin d'exubérance méridionale un adjoint du maire. Mais le centre de Chiriguana a un aspect franchement désolé. Plusieurs maisons et des établissements bancaires ont été détruits et pillés.

La veille de l'attaque, des auto-mitrailleuses blindées de l'armée avaient traversé la bourgade sans s'arrêter. Elles ne sont revenues que plusieurs heures après le départ du commando. Une lenteur dans la réaction qui exaspère les habitants traumatisés. La confiance a disparu. Plus personne ne se salue. Et l'on murmure au passage des collaborateurs supposés de la guérilla. Les paysans qui descendent de la montagne pour vendre leurs carottes et leurs oignons sont soupçonnés de renseigner les insurgés. Seuls le curé et Juan Mejia Gomez, l'écrivain, échappent à la suspicion d'un village désormais gagné par le doute et la crainte.

MARCEL NIEDERGANG

ÉTATS-UNIS

Le général Powell met en garde contre une diminution précipitée des dépenses de défense

Le général Colin Powell, chef d'état-major interarmes, a estimé, vendredi 12 février, que les réductions des dépenses militaires ne devaient pas être effectuées de façon précipitée. *« Si nous procédons trop rapidement, ou imposons des changements tellement importants qu'ils ne peuvent pas être assimilés, nous risquons de détruire l'armature de notre capacité à combattre »*, a-t-il déclaré en présentant un rapport sur l'état des forces armées américaines.

Ce texte propose certains regroupements destinés à faire des économies, mais rejette des propositions plus ambitieuses, notamment celle consistant à unifier en un seul service les aviations dépendant des différentes armes. Le général Powell a également émis des réserves concernant une réduction trop rapide des effectifs stationnés à l'étranger. Au cours de la campagne électorale, M. Clinton avait proposé de ramener à 100 000 à la fin de l'année 1996 le nombre des soldats américains stationnés en Europe, alors que l'administration sortante entendait maintenir à cette date 150 000 hommes sur le Vieux Continent. Alors que les services du Pentagone travaillent d'arrache-pied pour présenter au nouveau secrétaire à la défense des plans d'économies de 10,8 milliards de dollars sur le budget pour 1994, le général Powell a rappelé l'étendue des coupes déjà réalisées. Il a indiqué que depuis 1989, lorsqu'il a été nommé à son poste, les effectifs avaient diminué d'environ 25 %. Les armes nucléaires, aux termes des accords de désarmement déjà signés, doivent être réduites de 70 %, quelque 800 bases de tailles très diverses ont été fermées et les troupes américaines en Europe ont déjà été réduites de moitié. – *(AFP, AP.)*

□ **Un nouveau livre sur l'assassinat de Kennedy.** – Trois personnes ont tiré sur le président John Fitzgerald Kennedy, le 22 novembre 1963 à Dallas, mais aucune d'elles n'était Lee Harvey Oswald, affirme une journaliste brésilienne, Claudia Furiati, qui achève un livre fondé sur les archives des services de renseignements cubains. Selon Claudia Furiati, *« un conflit entre Kennedy, la CIA et une aile du Pentagone »* existait, qui devait s'accentuer à la mi-1963 lorsque le conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, M. McGeorge-Bundy, proposa de voir s'il était possible de *« créer des canaux de communication avec Castro »*. Selon une source cubaine, le gouvernement de M. Castro aurait envoyé, jusqu'en 1978, aux commissions d'enquête américaines les informations confidentielles dont il disposait sur l'assassinat de Kennedy. – *(AFP.)*

□ **M. Salman Rushdie se félicite des changements politiques aux Etats-Unis.** – L'écrivain britannique Salman Rushdie s'est félicité, vendredi 12 février, des récents changements politiques aux Etats-Unis et a affirmé qu'il était plus optimiste que jamais depuis quatre ans sur les chances que l'Iran soit contraint d'abandonner la condamnation à mort prononcée contre lui. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : les policiers responsables du massacre de cent onze détenus reprennent leurs postes.** – Les officiers de la police militaire accusés d'avoir ordonné la répression d'une mutinerie dans la prison de Carandiru (Sao-Paulo), le 2 octobre 1992, qui s'est soldée par la mort de cent onze détenus, reprendront leur commandement la semaine prochaine. Un rapport de la police militaire remis jeudi à la justice militaire de Sao-Paulo reconnaissait que la troupe avait commis des excès mais soulignait la difficulté d'établir les responsabilités individuelles. – *(AFP.)*

La préparation des élections législatives

Le Front national se donne pour priorité la lutte contre le « mondialisme »

Le Front national devait rendre public, lundi 15 février, son nouveau programme politique, qui actualise celui de 1985. Jugeant que *« la menace la plus grave qui pèse aujourd'hui sur l'avenir de la France est le mondialisme »*, ce document définit notamment les moyens d'« une grande politique centrée sur l'identité nationale ».

En braquant un projecteur sur les mauvaises relations qu'il entretient avec la presse, le Front national avait occulté lui-même, lors de la convention de ses vingt ans en novembre au Bourget (Seine-Saint-Denis), la publication de son projet politique (*le Monde* du 13 novembre 1992). Devenu programme, ce texte prend la forme d'un livre de plus de 400 pages et d'un résumé qui a fait l'objet, pour le moment, d'une diffusion interne. Intitulé « Trois cents mesures pour la renaissance de la France » et présenté comme *« une urgence »*, le *« programme de gouvernement »* du Front national comporte cinq têtes de chapitre (l'identité, la prospérité, la fraternité, la sécurité, la souveraineté) et dix-huit rubriques.

Le chapitre sur l'identité (99 mesures), qui ouvre le programme, reprend l'essentiel des *« cinquante propositions contre l'immigration »* du parti d'extrême droite, à l'exception notable de la remise en cause des naturalisations accordées depuis 1974. La présentation de ces mesures par M. Bruno Mégret (*le Monde* du 19 novembre 1991) avait suscité une réprobation générale. Partant du principe que *« la menace la plus grave qui pèse aujourd'hui sur l'avenir de la France est le mondialisme »*, qui veut *« détruire les nations, mélanger les peuples et les cultures, supprimer les frontières et les différences »*, le document énonce plusieurs propositions qui dessinent les contours *« d'une grande politique centrée sur l'identité nationale »*. Les principales sont les suivantes : établir la naturalisation comme procédure unique d'acquisition de la nationalité française en dehors de la filiation, instaurer une période probatoire au cours de laquelle le naturalisé n'aura, notamment, pas le droit de vote, appliquer la loi sur la déchéance (article 98 du code de la nationalité), rendre impossible la double nationalité, mettre fin aux mariages de convenance. Le Front national, qui se propose de combattre *« l'influence politique de l'islam »*, projette également de rendre impossible l'immigration légale, de mettre fin au regroupement familial et de réformer le droit d'asile.

Libérer la culture

Après avoir intégré la notion de *« préférence nationale »* dans la Constitution, le parti d'extrême droite préconise d'accorder ou de réserver la priorité d'emploi, de logement social, d'allocations familiales (revalorisées) et d'aides sociales aux Français. Il propose de supprimer les cartes de séjour de dix ans tacitement reconductibles, de prévoir le retour des chômeurs étrangers en fin de droits, de procéder à l'expulsion effective des clandestins et des délinquants étrangers, d'organiser le retour chez eux des étudiants étrangers à l'issue de leurs études. Ce système serait renforcé par la création d'une contribution patronale d'aide au retour des immigrés.

Souhaitant *« remettre le mariage à l'honneur »*, le Front national suggère, notamment, d'instaurer le suffrage universel intégral permettant aux parents de voter pour leurs enfants mineurs, de créer un revenu maternel ou parental, de remettre en cause l'IVG et, à tout le moins, de supprimer son remboursement. Dans le domaine de l'enseignement, où une *« égalité de traitement »* est préconisée entre le public et le privé, il est proposé d'instituer un chèque scolaire qui consiste en l'attribution d'une allocation mensuelle à chaque famille française ayant des enfants scolarisés. La création d'universités privées et la protection tous azimuts de l'école contre les *« méfaits de l'immigration »* sont au programme en même temps que le développement du sport.

Du côté de la culture, qu'il faut *« libérer »*, il s'agit surtout de lutter contre le conformisme et d'encourager le mécénat. Pour l'environnement, placé *« au cœur des préoccupations nationales »*, il faut notamment avoir recours au référendum local, rendre les pollueurs économiquement et pénalement responsables, défiscaliser les investissements utiles à l'environnement et équiper le pays d'un réseau complet de stations d'épuration des eaux.

Le deuxième chapitre consacré à la prospérité (58 mesures) ne fait plus référence, dans sa partie économique, au reaganisme des années 80, mais il met en cause le *« libre-échangisme mondial »*, mêlant dirigisme (filtrage des flux commerciaux, aide à nos entreprises sur les marchés extérieurs et intégration de préoccupations non marchandes dans la régulation de la compétition internationale) et libéralisme (privatisations à hauteur de 300 milliards de francs, lutte contre un interventionnisme économique et social intempestif).

Dans la même veine, le Front national propose une série de réductions et de suppressions de rentrées budgétaires : réduction des dépenses publiques de 350 milliards de francs en sept ans, des prélèvements obligatoires, de l'impôt sur les sociétés pour les PME-PMI, suspension des prélèvements des droits de succession au sein de la famille, suppression progressive de l'impôt sur le revenu et définitive de la taxe foncière non bâtie pour les agriculteurs. Le programme ajoute qu'il faut *« réduire substantiellement le chômage »* et *« organiser une relance non inflationniste de l'activité »*.

« Sauver la Sécurité sociale »

Le troisième chapitre, qui se penche sur la fraternité (63 mesures), souligne que le Front national se propose de *« sauver la Sécurité sociale »*. Il suggère donc de séparer totalement l'assurance maladie, l'assurance vieillesse et les allocations familiales, de créer des caisses séparées pour les étrangers, de développer plusieurs niveaux d'assurances médicales complémentaires, de compléter l'assurance vieillesse par un système de retraites par capitalisation. A la rubrique emploi, le programme annonce la suppression du monopole de l'ANPE et la fin de tout laxisme dans l'indemnisation du chômage. En matière de santé, le parti d'extrême droite préconise, notamment, de maîtriser l'épidémie de sida et de lutter contre l'importation des maladies.

Le quatrième chapitre est consacré à la sécurité, à la justice et à la défense (53 mesures). Le Front national souhaite bannir la politisation de la magistrature et supprimer l'école nationale qui s'y rattache. Il suggère d'unifier et de renforcer les services de police, de les décharger des tâches administratives, de généraliser les titres légaux infalsifiables et de faciliter les contrôles d'identité. Liant directement l'immigration au crime et à la délinquance, le programme lepéniste suggère, encore, d'organiser l'inversion des flux migratoires et d'expulser les délinquants et les criminels étrangers. Cette dernière mesure, selon lui, *« libérera un grand nombre de places de prison »*. Le parti d'extrême droite est favorable au rétablissement de la peine de mort pour les criminels et à des quartiers de haute sécurité, il se prononce pour la notion de *« peine prompte, certaine et incompressible »* et il suggère de rendre possible le jugement des ministres.

Dans le domaine de la défense, le guide lepéniste préconise, notamment, de créer une force terrestre d'intervention polyvalente et de mettre en œuvre une alliance militaire européenne. Partisan d'un renforcement des capacités d'intervention de la marine et d'un accroissement des moyens opérationnnels de la Force aérienne tactique, le Front national souhaite voir les forces françaises dotées de moyens aériens de projection à longue distance et d'une défense antimissiles.

Favorable à la création d'une garde nationale de volontaires et au remplacement de la conscription par le volontariat, le mouvement d'extrême droite souhaite créer un organisme de défense des frontières et de contrôle des populations étrangères. L'ensemble de ce plan conduit à *« adapter le budget des armées aux impératifs de la sécurité du pays »*.

« Rompre avec l'eurocratie »

Le cinquième et dernier chapitre traite de la souveraineté (65 mesures). La politique étrangère, qui consiste à *« se doter des moyens de la grandeur »*, passerait, d'une part, par un rééquilibrage des relations entre la France et les Etats-Unis, et, d'autre part, par une résistance accrue aux assauts économiques du Japon. Contempteur du *« prétendu nouvel ordre mondial »*, le parti lepéniste veut faire le bilan du communisme et assurer la défense de l'idée nationale dans le monde.

Se voulant le porte-drapeau de *« l'Europe des patries »*, il veut *« rompre avec l'eurocratie »* et *« en finir avec le rideau de fer »*. Il préconise de dénoncer le traité de Maastricht, d'abroger la révision constitutionnelle du 23 juin 1992, de supprimer la Commission de Bruxelles, mais de protéger le grand marché européen. Il propose de renforcer les liens de la France avec le Maroc et de normaliser ses relations avec l'Algérie. En Asie, il porte son choix sur la Corée du Sud et sur la Chine nationaliste (Taïwan), tout en recommandant de *« conserver des relations diplomatiques »* avec la Chine communiste. Par rapport au projet initial, une nouvelle rubrique est consacrée à l'outre-mer, dans laquelle il est précisé que les rapatriés doivent être rétablis dans leurs droits légitimes, en leur assurant une *« juste et définitive indemnisation »*.

Le programme s'achève sur les institutions. Le Front national s'y prononce pour l'instauration du mode de scrutin proportionnel, l'extension du champ d'application du référendum, la création du référendum d'initiative populaire, la limitation du rôle du Conseil constitutionnel. Il recommande la suppression de l'Ecole nationale d'administration et suggère de renforcer la tutelle politique sur l'administration des finances, en rattachant la direction du budget au premier ministre.

Enfin, les quatre dernières mesures consistent à *« rétablir la liberté syndicale »* en supprimant le monopole syndical au premier tour des élections professionnelles, à *« abroger les lois liberticides Pleven et Gayssot »* qui ont pour fonction de réprimer la négation des crimes contre l'humanité commis pendant la seconde guerre mondiale, à *« contrôler les aides publiques accordés aux lobbies »*, c'est-à-dire à couper les subventions accordées à nombre d'associations, et à *« donner au pouvoir médiatique un fondement constitutionnel »*. Pour cette mesure, le programme propose une rédaction beaucoup plus imprécise que celle figurant dans le projet (*le Monde* du 7 novembre 1992), qui avait soulevé une levée de boucliers.

OLIVIER BIFFAUD

POINT DE VUE

La petite morale tue la grande

par Jean-Claude Boulard

Après MM. Max Gallo, Yves Cochet, Bernard Stasi, Mme Janine Mossuz-Lavau, MM. Laurent Cohen-Tanugi, Charles Fiterman, Georges Sarre, Guy Konopnicki, Joaquin Estefania (*le Monde* des 16, 24, 27-28, 29 décembre, 1er, 10-11, 12, 21 et 28 janvier), M. Jean-Claude Boulard, député PS de la Sarthe, inculpé de trafic d'influence par le juge Renaud Van Ruymbeke, répond à notre enquête sur « la crise morale de la politique », publiée dans *le Monde* du 12 décembre 1992.

AU moment où le microcosme médiatique apparaît pris au piège d'un moralisme qu'il a contribué à diffuser, il paraît intéressant d'évoquer quelles ont été, dans l'histoire, les relations entre morale et politique.

La première figure venant à l'esprit est celle de Mazarin. Traité de fripon et de voleur par les princes frondeurs qui prétendaient au monopole de l'honneur, il eut, certes, un grand sens de ses intérêts personnels, mais il a surtout montré un sens aigu de ceux de la France. La vraie morale, celle qui protège les peuples, se situait de son côté et non du côté des libellistes qui, portant morale en bandoulière et rapière au côté, ont fait plonger notre pays dans l'anarchie durant la Régence. Et puis, quelle belle image que celle de Mazarin, quelques instants avant sa mort, parcourant les couloirs du Louvre, admirant au passage les fabuleux tableaux et tapisseries accumulés pendant toute une vie et soupirant : *« Et dire qu'il va falloir quitter tout cela. »*

Colbert, formé à l'école de Mazarin et présenté dans nos livres d'histoire comme un modèle de travail et de vertu, eut également un sens élevé de ses intérêts, mais il savait se montrer plus discret que ce pauvre Fouquet. Le Grand Siècle eut avec Molière un portraitiste des tartuffes et de leurs supercheries moralistes. Ecouté par Louis XIV à ses débuts, son message ne parviendra pas à empêcher ce grand monarque, en vieillissant, de tomber sous l'influence d'une bigote à la morale d'autant plus étroite qu'elle avait un lourd passé à se faire pardonner. C'est ainsi que la désastreuse révocation de l'édit de Nantes pèsera sur ce grand règne.

Sous la Révolution, les incorruptibles, au nom de la vertu, iront d'épuration en épuration, chacun trouvant toujours plus pur que lui pour l'épurer. Derrière Saint-Just, l'archange de la vertu, les historiens redécouvrent le jeune ambitieux dont la carrière s'ouvre sur le vol des économies maternelles afin de monter à la capitale. Face à ces vertus guillotineuses, Danton, accusé de corruption, répliquait avec truculence qu'il était impayable. Il savait, comme Mirabeau, qu'en politique la petite morale tue la grande.

Que Michel Noir se rassure quant à ses ambitions présidentielles. Avec la « République des Jules », on chantait sous la présidence Grévy : *« Ah ! quel malheur d'avoir un gendre ! »* C'est l'époque où, après le scandale de Panama, le verbe *« j'ai touché »* se conjuguait dans les légendes de dessins de Caran d'Ache. Heureux Jules qui, malgré leur petite vertu, triomphèrent du moralisme boulangiste. Quant à Clemenceau le chéquard, il finit en Père la Victoire.

En 1934, l'émeute gronde à nouveau contre les scandales de la République. Les ligueurs qui dénoncent la gueuse sombreront le plus souvent dans la pire des collaborations.

Et puis vint, en 1940, la divine surprise. Dans la France pétainiste, on ne parle plus que de régénération des Français, d'ordre moral, de France propre, de vraies valeurs devant se substituer à celles frelatées d'une République discréditée. Le travail, la famille, la patrie, se voient promus au fronton de nos édifices par un vieux maréchal qui n'avait jamais beaucoup travaillé, qui devait se marier sur le tard sans assurer sa descendance et qui finit par trahir sa patrie. La morale apparaît alors comme l'ultime refuge d'un régime qui, après la débâcle, propose de sauver la France au nom du Sacré-Cœur. Observons au passage que l'irruption du discours moral coïncide avec une période de faillite. Faute d'efficacité ou de courage, le régime propose l'autoflagellation. L'ordre moral pétainiste devait se composer de sections spéciales ; des serments des magistrats au Maréchal, de la loi contre les juifs et de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Avec la Libération revinrent la République et ses dessous. La quatrième République, qui eut ses fuites et ses piastres, assura la reconstruction de la France, fit l'Europe et ne mourut pas d'immoralité mais d'incapacité à régler la question coloniale. Quant au général de Gaulle, il n'hésita jamais à utiliser certains services pour effectuer des besognes qu'il considérait comme indispensables à la sauvegarde de l'Etat.

Certes le vingtième siècle lègue une figure morale, celle de Pierre Mendès France. Mais sa morale était celle de la vérité, de l'effort et de l'intérêt général, et ceux qui le vénèrent aujourd'hui l'ont, le plus souvent, hier combattu.

Que les gouvernants n'oublient pas que les peuples n'exigent d'eux de la morale que lorsqu'ils les jugent inefficaces. Pour ma part, lorsque j'entends Le Pen, en nouveau général Boulanger, donner des leçons de morale à la République, je me sens profondément, totalement, intégralement du côté de la gueuse.

□ ***M. Jean-Michel Boucheron se démet de son mandat de député.*** – La présidence de l'Assemblée nationale a annoncé, mardi 9 février, que M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, s'était démis de son mandat *« par lettre datée du 31 janvier 1993 et reçue le 8 février »*. Inculpé pour sa gestion de la ville d'Angoulême, dont il avait été maire (PS) de 1977 à 1989, M. Boucheron se trouve actuellement à Buenos Aires, en Argentine. Le versement de son indemnité de député est suspendu depuis le 11 décembre dernier. L'Assemblée nationale a voté à deux reprises, à l'unanimité, la levée de son immunité parlementaire. Le 29 janvier 1992, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a délivré un mandat d'arrêt international contre lui.

□ ***Un conseiller général de la Réunion est inculpé de corruption.*** – M. Nicolas Moutoussamy, conseiller général (divers droite) de Saint-Denis-de-la Réunion, a été inculpé de corruption, mardi 9 février, par Mme Beynel, juge d'instruction chargé du dossier de la billetterie unique des transports urbains départementaux. M. Samuel Carpaye, ancien conseiller général, a été inculpé lui aussi. Les deux hommes, déjà inculpés d'ingérence en octobre dernier (*le Monde* des 21 et 28 octobre 1992), ont été placés sous mandat de dépôt. – *(Corresp.)*

□ **Martinique : M. Saffache nouveau maire de Saint-Joseph.** – M. Raymond Saffache (RPR) a été élu récemment maire de Saint-Joseph. Il succède à Emile Maurice, décédé le 13 janvier, dont il était le premier adjoint.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

L'ambition retrouvée de M. Léotard

Suite de la première page

« La roue tourne, constate son directeur de cabinet, M. Renaud Donnedieu de Vabres. *Il y en a pour tout le monde ! »* Même si les juges de Lyon risquent encore de le rattraper, François Léotard a rechaussé ses pointes pour disputer la course du pouvoir. Matignon l'intéresse, ce n'est plus un secret.

L'opinion ne semble pas, pour l'instant, trouver l'idée saugrenue ni l'homme malvenu. Malgré les gros nuages sur Port-Fréjus, sa cote au baromètre des sondages est restée au beau fixe. Il y a peu, songeant bien sûr à lui-même, M. Valéry Giscard d'Estaing avait ainsi défini le meilleur profil du futur premier ministre de la cohabitation : d'abord *« être quelqu'un avec qui le président de la République puisse établir une relation »* ; avoir ensuite *« la compétence »* et enfin *« l'assise politique. »* Qui ne voit depuis quelque temps les faveurs consenties à son endroit par l'Elysée et par Matignon ? Le 27 janvier, M. Bérégovoy a accepté de débattre avec lui sur TF 1. Le mardi 16 février, M. Mitterrand se rendra à Fréjus pour inaugurer un monument dédié aux anciens d'Indochine. On peut mesurer par avance le poids de la photo.

Dans le jeu de quilles de la droite, le chef de l'Etat a toujours pris un malin plaisir à réconforter le plus chancelant. M. Léotard a depuis longtemps mis sur le compte de la littérature son attirance coupable pour la personnalité du chef de l'Etat. Rapports compliqués et ambigus, dont l'un et l'autre se plaisent à jouer, en espérant en retirer demain quelques bénéfices.

La compétence ? Pour beaucoup, M. Léotard reste une énigme. Homme léger, inconsistant, peu travailleur, toujours d'accord avec le dernier qui a parlé, pour les uns. Pour d'autres, un personnage animé d'une exceptionnelle force intérieure, travaillant beaucoup par lui-même, attentif à toutes les évolutions et toujours prêt à admettre ses erreurs. Certes, son passage au ministère de la culture n'a pas été très probant. Mais l'homme, depuis 1988, a changé. Détaché des contingences du Parti républicain, il a beaucoup voyagé, s'est mieux entouré. Ses positions en faveur de l'Europe ou contre le Front national ont été courageuses.

Sur la cohabitation, il n'a jamais varié. Il n'a pas craint de dénoncer, sur TF 1, le *« mépris »* et la *« violence cachée »* de ceux qui veulent *« jeter le président de la République dehors »* après les élections législatives. Pour sa part, il propose à l'opposition le *« slogan »* suivant : *« Nous devrons respecter sa fonction, il devra respecter notre mandat. »* Est-ce suffisant pour faire de lui un bon premier ministre ? Beaucoup dans l'opposition en doutent, notamment chez ses frères ennemis giscardiens, qui considèrent que le choix de M. Léotard serait *« le pire des cadeaux empoisonnés que M. Mitterrand pourrait faire à la 'nouvelle majorité »*.

Un rapprochement avec les écologistes

M. Léotard n'ignore rien de tout cela. Mais la meute peut bien aboyer, la caravane est en train de se constituer. Il établit *« son stock de fonctionnaires »* et se dit que, une fois à Matignon, les hommes dévoués ne manqueront pas. Il veut rassurer aussi au-delà des frontières. La semaine dernière, il était en Allemagne pour affirmer au président de la Bundesbank sa volonté de défendre le franc. Il y retournera bientôt. Rien n'est laissé au hasard.

Reste le principal : *« l'assise politique »*. Le contexte général pour l'heure ne le fait pas verser dans un optimisme débridé. *« Le désarroi dans l'esprit des Français est tel*, dit-il, *que nous ne sommes pas à l'abri d'une secousse type mai 68. »* Il est persuadé que *« la victoire de l'opposition sera moins forte qu'on ne le dit »*. Il regrette que l'UPF dans sa plate-forme *« n'ait pas assez chiffré les choses »* et reproche à l'UDF d'*« avoir trop vite cédé à* l'imperium *du RPR »*.

Le retour des vieux démons du RPR, voilà précisément qui ne laisse pas de l'inquiéter. La *« bêtise »* des déclarations de Charles Pasqua, les libres propos de Philippe Séguin lui font redouter la restauration d'une droite pure et dure. *« Edouard Balladur*, ajoute-t-il, *s'est évidemment mis dans les meilleures conditions. Il a su parfaitement jalonner son chemin. Mais cette réalité-là peut susciter pas mal d'irritations au RPR. »* Si le RPR prend l'ascendant dans la nouvelle majorité, il n'ira pas au gouvernement *« à tout prix »*. *« Si la volonté de domination du RPR devient trop forte et trop exigeante,* ajoute-t-il, *je dissuaderai mes amis de s'embarquer dans cette espèce d'aventure. »* Mais parce que les Français, selon lui, préféreront se donner une *« majorité européenne et sociale »*, M. Léotard croit plus aux chances de l'UDF et donc aux siennes.

Dans une telle hypothèse, M. Giscard d'Estaing cumule, affirme-t-il, trop de handicaps pour espérer s'imposer. Dès lors l'héritage ne sera plus qu'à ramasser. M. Léotard n'espère pas voir le RPR se ranger comme un seul homme derrière lui ; ce n'est pas son souci. *« L'ampleur des enjeux*, assure-t-il, *imposera de préparer l'ouverture. »* Une ouverture qui, selon lui, pourrait se concrétiser par la constitution *« d'un gros groupe centriste »* à l'Assemblée nationale pour appuyer un gouvernement *« échappant à l'arrogance des partis »*. Quand il parle d'ouverture, M. Léotard pense en priorité à *« un rapprochement idéologique »* avec les écologistes. Chacun à sa façon, MM. Pierre Méhaignerie, Charles Millon et Gérard Longuet y travaillent. Ils ont aussi en tête les élections européennes de 1994, qui pourraient définitivement rebrasser les cartes.

Les Verts sont prudents. M. Brice Lalonde est beaucoup plus intéressé. *« Réunir le socialisme libéral et le courant libéral-social avec le ciment écologiste a toujours été ma stratégie »*, rappelle-t-il. Ces dernières semaines, les contacts entre les uns et les autres ont été nombreux. *« On sent bien qu'une partie de l'UDF ne veut plus rester sous la tutelle du RPR »*, confie-t-on chez M. Lalonde. M. Léotard peut-il escompter récupérer à son seul profit le fruit de tous ses travaux d'approche ? C'est loin d'être fait. Les contacts entre M. Lalonde et les centristes sont anciens, mais le président de Génération Ecologie les trouvent toujours aussi *« mollassons »*. Avec M. Léotard, il avoue *« avoir des atomes crochus »* tout en se posant encore des questions sur sa volonté politique d'en finir avec *« la droite ringarde »*. Aujourd'hui c'est plutôt pour M. Barre que son cœur penche. La mission lui serait-elle confiée de diriger *« un gouvernement regroupant toutes les bonnes volontés »*, M. Lalonde estime qu'y figurer serait pour lui *« naturel »*. M. Barre y est très sensible. *« J'ai toujours considéré*, note-t-il, *que M. Lalonde se comportait de manière responsable. »*

L'Histoire, une fois de plus, se répète. Avant les élections européennes de 1984, M. Lalonde était allé voir M. Léotard pour le prier d'agir. *« Ne vous trompez pas*, s'était-il entendu répondre, *Giscard et Barre sont encore nos chefs pour longtemps. »* Presque dix ans après, M. Léotard pense *« avoir définitivement franchi une étape dans la relève »*. Il lui reste encore, si la justice et les Français le veulent, à en administrer définitivement la preuve.

DANIEL CARTON

□ **M. Léotard redevient maire de Fréjus.** – M. François Léotard a été élu maire de Fréjus, samedi matin 13 février, par 32 voix contre 5 à M. Serge Rambaud (PS). Le président d'honneur du Parti républicain s'était démis de sa fonction, le 29 juin, en même temps que de son mandat de député, après son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus. M. Gilbert Lecat, qui lui avait succédé, avait lui-même remis sa démission après la décision de non-lieu rendu le 5 février en faveur de M. Léotard. Celui-ci avait été élu pour la première fois maire de Fréjus en 1977.

□ **M. Bayrou souhaite « mettre un peu d'honnêteté dans la vie politique »** – M. François Bayrou a déclaré, jeudi 11 février à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), que *« la France ne peut plus continuer à avoir le plus grand nombre de ministres inculpés au kilomètre carré »* et que l'opposition, en cas de victoire en mars, devra *« mettre un peu d'honnêteté dans la vie politique. » « Nous ne pouvons plus vivre*, a-t-il ajouté, *dans un pays où la malhonnêteté est considérée comme tellement secondaire qu'il importe peu qu'on soit condamné ou inculpé dans des affaires graves. »* Selon le secrétaire général de l'UDF, il importe de faire en sorte que *« ceux qui sont convaincus de faute n'occupent plus de poste dans la République »*.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. BÉRÉGOVOY (PS)

Le double langage de l'opposition

Lors d'un banquet républicain organisé à Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, vendredi soir 12 février, M. Pierre Bérégovoy, qui était venu soutenir M. Alain Calmat, député de la 3e circonscription du département, a ironisé sur *« le programme flou d'une droite, déjà contesté de l'intérieur, notamment par M. Séguin »*. *« Que va faire un gouvernement de droite face à l'Europe alors que M. Charles Pasqua a été un vigoureux partisan du « non » à Maastricht ? »*, a-t-il demandé, dénonçant le *« double langage »* de l'opposition. Après avoir souligné que *« la crise n'était ni française ni socialiste »*, le premier ministre a mis en garde notamment sur *« le possible démantèlement de l'éducation nationale dans la mesure où celle-ci serait transférée vers les régions »*. De son côté, M. Calmat a qualifié M. Serge Vinçon, sénateur RPR et maire de Saint-Amand-Montrond, qui soutient la candidature de son principal adversaire, M. Serge Lepeltier (RPR), de *« fils spirituel du sinistre Papon* [secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, inculpé de crimes contre l'humanité depuis 1983], *qui a pollué politiquement cette terre du Berry traditionnellement à gauche »*. – (Corresp.)

M. CHIRAC (RPR)

L'idéologie des socialistes est perverse

M. Jacques Chirac, qui participait vendredi 12 février à des réunions en faveur de MM. Didier Bariani (UDF-rad.) et Jacques Féron (CNI) dans les 19e et 20e arrondissements de Paris, a expliqué que *« le socialisme a échoué parce que c'est une philosophie dépassée, qui a eu son temps, ses mérites, mais qui a aujourd'hui un siècle de retard »*. Le président du RPR, pour qui *« l'idéologie des socialistes est fondamentalement perverse »*, a poursuivi : *« Un moment, les Français ont cru que les choses allaient changer dans le bon sens, ils se sont laissé séduire par le verbe, le verbe du cœur. Mais la vérité est apparue clairement : quel que soit le cœur des hommes (...), le système était inadapté et nous a conduits là où nous sommes. »*

M. LE PEN (FN)

Le PS, parti le plus corrompu de l'histoire de la République

M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, vendredi 12 février, au cours d'une réunion publique à Nantes, que le PS est *« le parti politique le plus corrompu et le plus pourri de toute l'histoire de la République »*. M. Le Pen a également dénoncé *« la responsabilité de l'opposition et particulièrement celle de Jacques Chirac dans l'abominable, la scandaleuse affaire du sang contaminé »*. Le président du FN a une nouvelle fois évoqué le développement en France d'*« une véritable forme de purification ethnique, celle qui consiste à chasser les Français des villes et des banlieues dans lesquelles ils habitent soit par la menace, soit par la contrainte, soit par la peur »*, en ajoutant que *« ces villes sont en train de reconstituer artificiellement la situation qui est en train de déchirer la Yougoslavie, en pire même, car au moins en Yougoslavie, les gens ont la même race »*.

M. DELORS (PS)

L'absurdité du clivage droite-gauche

Venu à Valentigney, vendredi 12 février, soutenir M. Pierre Moscovici, trésorier du PS et candidat dans la 4e circonscription du Doubs où Mme Huguette Bouchardeau, député app. PS, ne se représente pas, M. Jacques Delors a affirmé que, tant que la France n'aura pas acquis *« une culture de coalition »*, *« on n'aura pas une vie politique stable et on gardera ce clivage gauche-droite, de plus en plus absurde »*. Pour le président de la Commission européenne, *« l'important est de savoir si on va sortir de la guerre civile froide, de ces enjeux, de ce galimatias que représente le débat public alors que, quand on regarde les programmes, il y a 40 % de commun »*.

L'ancien ministre a jugé que le projet de l'opposition est *« un texte qui s'est voulu prudent, un texte de compromis »*, avant d'observer que, *« notamment sur l'emploi »*, il voyait *« naître une convergence sur certaines mesures »*, comme la création d'emplois de proximité pour lutter contre le chômage. *« Quand tous les partis disent la même chose »* sur une mesure particulière, *« cela prouve que le barrage culturel pour appliquer cette mesure est dépassé »*, s'est-il félicité.

D'autre part, M. Delors, *« scandalisé de l'exploitation qui était faite »* du prêt de Roger-Patrice Pelat à M. Pierre Bérégovoy, a déploré ce qu'il a estimé être *« une attaque personnelle contre un homme dont l'honnêteté n'a jamais été mise en cause »*.

M. TAPIE (MRG)

« Je veux rendre les radicaux plus ambitieux »

Au cours d'une conférence de presse organisée, vendredi 12 février, à Allauch, à l'occasion du lancement de sa campagne dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône, M. Bernard Tapie a déclaré qu'il y avait *« quatre ans que l'idée de rejoindre le Mouvement des radicaux de gauche* [lui] *trottait dans la tête »*. *« Quand on fait de la politique*, a-t-il indiqué, *il est utile, à un moment donné, de ne pas rester un satellite (...). Les radicaux sont vraiment des gens de qualité. Contrairement à ce qu'on dit, ils sont dynamiques mais ils ne sont pas assez ambitieux. Donc, j'aimerais les rendre plus ambitieux. »* Le ministre de la ville a poursuivi : *« Vous faites une OPA quand vous devenez le patron. Or je ne suis pas le patron, je suis un soldat. Il va de soi que je ne vais pas rester un simple soldat. Moi, quand je gagne des batailles, je veux des galons. Mais pour avoir des galons il faut que quelqu'un vous les donne. »*

Le ministre de la ville a enfin déclaré que la réunification de la famille radicale *« n'était pas de* [sa] *compétence »*. *« En faisant quelques efforts de communication avec Galland, le patron des radicaux valoisiens*, a-t-il toutefois souligné, *j'arriverai peut-être à le rendre moins RPR et plus radical. Pour l'instant, il est radicalement RPR. »* – (Corresp. rég.)

M. SÉGUIN (RPR)

Le projet de l'UPF est le « prolongement » de Maastricht

Dans un entretien à *Valeurs actuelles* du 15 février, M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, critique le projet de l'UPF, qui, dit-il, *« s'inscrit volontairement dans le processus de Maastricht, dont il est pour ainsi dire le prolongement à usage interne »*. Celui qui fut l'un des chefs de file du « non » à Maastricht ajoute : *« Entre les auteurs de la plate-forme et le chef de l'Etat, il y a sur cette question européenne, dont tout dépend, de très larges plages de convergence. »* Interrogé sur son éventuelle participation à un gouvernement de cohabitation, il indique : *« Comment pourrais-je entrer dans un gouvernement qui se donne pour objectif la réalisation d'un projet que je juge technocratique et fédéraliste, et que je combats depuis des mois ? »* Il précise enfin qu'il ne refusera au futur gouvernement *« ni la confiance ni les moyens budgétaires qu'il demandera »*.

LIVRES POLITIQUES

SISYPHE EST FATIGUÉ. LES ÉCHECS DE LA GAUCHE AU POUVOIR
de Serge Halimi. Robert Laffont 480 pages, 139 F.

COMMENT MITTERRAND A DÉCOUVERT L'ÉCONOMIE
de Marie-Paule Virard. Albin Michel, 264 pages, 98 F.

Leçons de jadis et naguère

INDÉPENDAMMENT des quasi-certitudes, qu'elle semble partager, sur sa défaite annoncée, et des certitudes de l'opposition de droite sur son incompétence, la gauche au pouvoir a, aux yeux de certains des siens et par rapport à ses objectifs proclamés ou aux espérances soulevées, échoué dès les premières années de son avènement, pour des raisons connues, dont l'histoire avait déjà donné quelques exemples avant 1981. C'est ce qu'entreprend de démontrer Serge Halimi dans son essai sur les échecs de la gauche triomphante, à travers les expériences du Cartel des gauches de 1924, du Front populaire de 1936, des gouvernements de la Libération (1946-1947) et des débuts du premier septennat de François Mitterrand (1981-1983). A chaque fois, observe-t-il, il y a eu regain, repli, recul.

L'auteur s'explique sur les périodes qu'il a choisies, en reconnaissant que certains choix sont discutables. Pourquoi le Cartel de 1924, dirigé par un radical, Edouard Herriot ? Parce qu'il traduit le premier engagement officiel du Parti socialiste en faveur d'un programme *« tout de même progressiste »*. Parce qu'il a offert aussi à la gauche *« sa première leçon de pouvoir »*. Pourquoi la Libération et non le Front républicain de 1956 ? Parce qu'il y a eu, après la guerre, les premiers gouvernements à participation communiste, sous l'égide du général de Gaulle, *« qui ont mis en route un programme sans précédent de réformes de structures »*.

Au terme de chacune de ses rares expériences de gestion, la gauche aurait échoué devant des obstacles institutionnels, économiques, internationaux, parfaitement identifiables, mais on ne saurait, selon l'auteur, s'en tenir à cette explication. Il y a d'autres raisons, politiques, sociologiques, humaines : la faiblesse relative du monde ouvrier, dans une population restée longtemps rurale, puis sa marginalisation par le Parti communiste ; la montée des classes moyennes, en partie gagnées par le Parti socialiste au prix d'une certaine modération. Les hommes n'ont pas été toujours à la hauteur de la tâche, ce qui conduit l'auteur à relever l'incapacité et la présomption d'Herriot, comme les faiblesses de Blum, corseté dans son juridisme, ayant *« peur de faire peur »*.

A la Libération, si les réformes de structure impulsées par la gauche ont, estime l'auteur, servi à terme l'intérêt national, ses représentants n'ont pas su transformer l'essai, malgré le discrédit dans lequel se trouvait encore la droite. Il faut dire que la division du monde en deux blocs et ses conséquences entre les socialistes et les communistes n'arrangeaient pas les choses. *« De la Libération à la guerre froide,* note Serge Halimi, *le Parti communiste a affaibli l'ensemble de la gauche par sa stratégie hésitante, erratique ou trop compliquée »*, tandis que *« la SFIO subordonnait tout, même le sort de millions d'ouvriers qui de toute façon votaient de moins en moins pour elle, à une stratégie internationale – y compris coloniale – marquée par un anticommunisme passablement obsessionnel »*. A cela s'ajoute le fait que, si la gauche de l'après-guerre a su créer les instruments d'un Etat fort, elle manquait d'argent, et le banquier se trouvait être *« le pays de l'anticommunisme et de la libre entreprise »*.

L'auteur souligne à plusieurs reprises une différence de taille entre les précédents et l'expérience de 1981 : Herriot et Blum ne disposaient pas des moyens institutionnels que François Mitterrand avaient en main, outre que ce dernier arrivait au pouvoir *« dans un environnement international plutôt paisible »*, face à une opposition assez calme. A la Libération, comme en 1981, la gauche au pouvoir s'est trouvée mieux armée pour gérer à sa convenance et, dans le dernier cas, davantage préservée de la pression extérieure et intérieure. Que s'est-il donc passé qui l'ait paralysé deux fois encore ? Elle a, conclut Serge Halimi, continué de tout subordonner à la confiance des milieux d'affaires, elle a contribué au processus d'intégration européenne avant de comprendre qu'elle renforçait ainsi *« le libéralisme à demeure »*.

Si l'on suit l'auteur, l'énième échec provient d'un manque d'imagination, car, dit-il, les socialistes et les communistes initièrent peu d'idées nouvelles entre 1920 et 1992, et de la faiblesse de la base sociale, puisque *« la classe ouvrière s'est vue reléguée au rôle de figurante dans un scénario rédigé par les bureaucrates des partis et interprété par des hauts fonctionnaires »*. Il est vrai que le programme commun procédait surtout d'un arrangement plus ou moins artificiel entre les partis concernés : c'était un symbole plus qu'une vision politique adaptée à la société française et à son environnement économique. S'il a correspondu à un élan populaire, c'est parce qu'il existait dans le pays un désir, un besoin de changement déjà perceptibles à l'élection présidentielle de 1974, mais peut-être pas une réelle volonté de rompre totalement avec le capitalisme ou de refuser l'intégration à un modèle international de coopération.

L'échec de la gauche était déjà contenu dans ses promesses ou, si l'on préfère, dans son incapacité de proposer des objectifs à la fois plus réalisables tout en restant mobilisateurs pour les électeurs et... de gauche. Ce qui suppose, au minimum, un accord sur ce dernier critère, c'est-à-dire le dépassement des divisions passées et des querelles d'école : la mémoire, à gauche, pèse encore trop sur l'imagination.

L'analyse de gauche de l'échec de la *« gauche mitterrandienne »* trouvera des arguments dans le récit du basculement entre *« le mythe de mai 81 »* et l'acceptation réaliste *« des mécanismes de l'économie contemporaine »* que fait Marie-Paule Virard. Pour l'auteur, aucun doute : la gauche a échoué *« s'il s'agit de dire qu'elle n'avait pas été portée au pouvoir pour jouer le consensus, c'est-à-dire la conservation sociale »*. Mais, le système français restant *« parfaitement immobile »* et la société toujours *« en panne »*, la gauche a atteint ses objectifs *« s'il s'agit d'admettre que la grande œuvre mitterrandienne aura été non le socialisme, mais l'Europe »*. Le retournement s'est, selon l'auteur, opéré en onze journées *« qui ont fait passer la France des nationalisations au franc fort »*. Ainsi apprend-t-on, dans le détail de la chronique et selon ce découpage, *« comment Mitterrand a découvert l'économie »* mais, surtout, comment les responsables socialistes se sont pliés à la technicisation de la politique et à la pression de la technostructure.

ANDRÉ LAURENS

SOCIÉTÉ

POLICE

M. Jean-Pierre Sanguy quitte la direction de la PJ parisienne

Les passions d'un flic

Que le procureur général près la Cour de cassation rende un hommage vibrant au directeur du 36, quai des Orfèvres n'est pas chose courante : le plus haut magistrat du parquet, M. Pierre Truche, n'a pas tari d'éloges sur ce *« grand flic »* partant à la retraite, jeudi soir 11 février, devant un public choisi de magistrats et de policiers. Pour avoir traversé à ses côtés des épreuves judiciaires difficiles, à Marseille comme à Paris, le haut magistrat n'a pas caché qu'il apprécie en M. Sanguy l'homme autant que le policier.

L'homme est habité par des passions paradoxales. Il s'enflamme depuis toujours pour la peinture de Nicolas de Staël. Avec une égale ferveur, il collectionne les figurines et les soldats de plomb. Il cite le Tolstoï de *Guerre et paix* pour comparer offensive militaire et coup de filet policier. Puis le Stendhal des *Chroniques italiennes* pour dire son amour de la Méditerranée. Une pointe d'accent piednoir rappelle la naissance de Jean-Pierre Sanguy à Agadir, le 15 août 1933, prélude marocain à une enfance dans les quartiers marseillais. Mais la concision de son verbe, presque aussi célèbre que les silences enfumés de sa pipe, n'a rien de méridional. Ce n'est qu'à l'évocation d'affaires judiciaires – autant dire entre commensaux – que M. Sanguy retrouve une faconde subitement animée d'une verve à la San-Antonio.

Brouillant les pistes, une fois de plus, le policier avoue une préférence littéraire sans partage pour la rigueur des enquêtes du commissaire Maigret. A une exception près, depuis sa nomination à la tête de la police judiciaire (PJ) parisienne en juillet 1988, M. Sanguy a toujours fui les caméras : il a participé à une émission télévisée d'hommage posthume à Georges Simenon. Pour le reste, ce policier a conduit dans la discrétion une carrière qui, de la province à Paris, a reflété les évolutions du crime organisé.

Voici le jeune commissaire Sanguy qui, débarquant à la PJ de Nice, un 1er avril 1970, se trouve aussitôt confronté à la première prise d'otages de droit commun opérée en France : repérés dans un hôtel par les policiers, trois repris de justice marseillais avaient inauguré le genre avec les clients de l'hôtel, qui seront libérés sains et saufs. Quatre ans plus tard, M. Sanguy croise la route d'un terrorisme hexagonal appelé à se développer : il est blessé dans l'explosion d'une bombe déposée près du consulat d'Espagne à Toulouse ; l'attentat est signé par les antifranquistes du GARI, un groupuscule où le futur chef d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, faisait ses classes.

Mêlant crime et politique, la chronique phocéenne rythme ensuite le calendrier de M. Sanguy, chef du SRPJ de Marseille entre 1980 et 1984. Tuerie d'Auriol, « suicide » mystérieux de René Lucet, assassinat du juge Michel... Le commissaire est aux prises avec un milieu marseillais sans cesse à la pointe des nouvelles formes de criminalité. Avec, à la clef, plusieurs démantèlements de laboratoires d'héroïne issus de la French connection et de réseaux de faux-monnayeurs, sans oublier l'enquête sur le « casse » de la banque de Nice, *via* les égouts, par Albert Spaggiari. Surtout, le caïd marseillais Gaétan Zampa, qui a régné sur la ville pendant des années, est définitivement envoyé en prison, fin 1983, au terme d'une coopération entre la justice, incarnée par M. Pierre Truche, et la PJ de M. Sanguy. La période raproche les deux hommes, qui s'étaient déjà croisés à Grenoble : des inspecteurs armés ne les quittent pas d'une semelle, des écoutes téléphoniques ayant révélé les menaces pesant sur leur vie à la suite de « contrats » d'homicides.

Pas de pantouflage

Au fil des enquêtes, la « méthode Sanguy » se peaufine, sous le regard averti de Gaston Defferre, maire de Marseille et ministre de l'intérieur. En juin 1985, le policier est nommé directeur adjoint de la PJ de la préfecture de police de Paris. Aux côtés du « patron » de l'époque, M. Pierre Touraine, il s'agit de remettre de l'ordre dans une *« grande maison »* gagnée par le vedettariat et par le prestige de brigades centrales : à trop être obnubilée par les réussites de l'*« Anti-gang »* et de la *« Crim »*, la PJ ne répond plus guère aux attentes de Parisiens et de banlieusards préoccupés par les cambriolages, le trafic de drogue dans la rue ou le vol à la tire.

Une voie toute tracée pour M. Sanguy, devenu patron du 36, quai des Orfèvres, qui a multiplié les études sur les développements en cours de la délinquance à Paris et en petite couronne. Son passage à la *« tour pointue »* a aussi été marqué par des réussites plus spectaculaires, dont l'enquête sur l'affaire Cons-Boutboul et l'arrestation du meurtrier de vieilles dames Thierry Paulin.

Déclinant les propositions de carrière préfectorale et de « pantouflage » dans de grandes entreprises – *« On n'engage pas d'anciens responsables policiers par bonté d'âme*, commente-t-il, *mais pour qu'ils rendent des services grâce aux liens qu'ils conservent dans la maison »*, – M. Sanguy met en avant des raisons personnelles pour expliquer un départ intervenant quatre mois avant sa date officielle de retraite. Reste à savoir si son successeur, nommé par un décret signé du président de la République, prendra ses fonctions dans les prochains jours ou s'il faudra attendre les élections législatives.

ERICH INCIYAN

EN BREF

□ **Trois fils de harkis condamnés à des peines de prison ferme pour avoir incendié un autobus à Narbonne.** – Les trois fils de harkis qui étaient accusés d'avoir incendié un autobus lors de manifestations à Narbonne (Aude) en juillet 1991 ont été condamnés, vendredi 12 février, à trois ans de prison ferme chacun par le tribunal correctionnel de Narbonne. Le procureur de la République avait réclamé six ans ferme. Les trois prévenus ont aussi été condamnés à payer solidairement 86 770 francs à la ville, qui s'était constituée partie civile. A l'annonce du jugement, l'un d'entre eux a tenté de s'échapper. Une bagarre a suivi entre les gendarmes et une vingtaine de jeunes gens venus soutenir leurs camarades. Au terme d'une course-poursuite, le fuyard a été repris et placé en détention.

□ **Un notaire parisien inculpé et écroué.** – Me Robert Blanc, un notaire parisien âgé de soixante-dix ans, a été inculpé et placé sous mandat de dépôt, vendredi 12 février, par Mme Jacqueline Meyson, juge d'instruction au tribunal de Paris. Le magistrat lui a notifié les inculpations d'*« exercice illégal de la profession de banquier, abus de confiance qualifié et escroquerie par abus de qualité vraie »*. Il est soupçonné d'avoir emprunté de l'argent à ses clients en leur promettant des intérêts importants à la suite de placements judicieux. En réalité, il aurait gardé certaines sommes pour son usage personnel tout en remboursant les uns avec l'argent prêté par les autres. M. Blanc aurait ainsi emprunté plus de 12 millions de francs.

□ **Trois enfants périssent dans un incendie à Pantin.** – Trois enfants d'une même famille, d'origine pakistanaise, sont morts dans l'incendie de leur appartement, vendredi 12 février, à Pantin (Seine-Saint-Denis). Selon les premières constatations, les victimes, âgées d'un mois, dix-huit mois et cinq ans, se trouvaient seules dans l'appartement, leur nourrice étant allée chercher à l'extérieur un quatrième enfant de la famille. L'incendie serait d'origine accidentelle. Il n'y a pas eu d'explosion et les pompiers n'ont relevé ni odeur d'essence ni odeur de gaz.

JUSTICE

Devant la 17e chambre correctionnelle

Examen d'une plainte en diffamation de M. Dufoix contre M. Trager

La 17e chambre correctionnelle, présidée par M. Jean-Yves Montfort, a examiné, jeudi 11 février, une plainte en diffamation opposant M. Antoine Dufoix à M. René Trager, auteur du livre *l'Affaire Trager*.

Dans cet ouvrage, publié en novembre 1992 aux Editions du Rocher, M. Trager évoque notamment des affaires de financement *« au profit de Georgina Dufoix (ou de son mari Antoine) »*. Arguant du fait que le dossier principal est instruit à Rennes par le juge Renaud Van Ruymbeke, Me François Chéron, avocat de M. Trager, réclamait le sursis à statuer. Il s'est par ailleurs étonné de la démarche du mari de Mme Dufoix, dans la mesure ou les pratiques de financement politique que M. Trager prête à M. Dufoix, directeur de la campagne électorale de son épouse pour les législatives de mars 1986, étaient, à l'époque, la règle générale dans les milieux politiques. D'autre part, a-t-il rappelé, ces pratiques ont été depuis amnistiées à deux reprises, exception faite des cas d'enrichissement personnel et du trafic d'influence.

La cour, conformément au souhait de Me Bernard Cahen, défenseur de M. Dufoix, s'est prononcée pour un débat sur le fond. Chaque partie est, pour l'essentiel, restée sur ses positions. Le procureur de la République a estimé que l'une des phrases mises en cause avait effectivement un caractère diffamatoire. Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 11 mars prochain.

L'affaire du scanner de Nîmes

Divergences entre le parquet général et le juge Van Ruymbeke

Le parquet général de la cour d'appel de Rennes n'est pas d'accord avec le juge Renaud Van Ruymbeke sur la procédure à suivre dans le dossier de l'IRMN de Nîmes concernant Mme Georgina Dufoix. Vendredi 5 février, le juge avait directement informé le procureur général de l'impossibilité pour lui de poursuivre son instruction compte tenu du statut de Mme Dufoix, ministre à l'époque des faits (*le Monde* daté 7-8 février). Cela laissait supposer, après transmission du dossier à la chancellerie, l'engagement d'une procédure de comparution devant la Haute Cour de justice.

Le parquet général a estimé, jeudi 11 février, que seule la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, dont M. Van Ruymbeke est l'un des conseillers, *« est habilitée à constater l'incompétence »* et *« à répondre aux avocats des inculpés »* qui demandent l'audition de Mme Dufoix. De source proche de l'enquête, on indique que le conseiller Van Ruymbeke s'est borné, conformément à ses attributions, à informer le parquet général. C'est à celui-ci qu'appartient ensuite, de transmettre à la chancellerie, qui, à son tour, saisit les deux Assemblées d'un dossier relevant désormais de la Haute Cour.

R.-P. P.

A la cour d'assises du Tarn-et-Garonne

Deux marginaux condamnés à la réclusion à perpétuité

Franck Goyon, vingt-huit ans, et Jean-Paul Contamin, trente-huit ans, deux des quatre hommes accusés d'avoir sauvagement assassiné six vagabonds en avril 1990 dans un squat de Montauban, ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, vendredi 12 février, à Montauban, par la cours d'assises de Tarn-et-Garonne. Les jurés ont accordé les circonstances atténuantes au plus jeune des accusés, Daniel Seiher, vingt-trois ans, dont l'inculpation pour assassinat avait été requalifiée au cours du procès.

Seiher a toujours nié toute participation active au massacre. Il a été condamné à six mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve pour vol de numéraire et de vêtements sur les victimes. L'avocat général avait requis trois peines de réclusion criminelle à perpétuité pour les trois autres accusés, auteurs des meurtres prémédités. Les jurés l'ont suivi concernant Goyon et Contamin. En revanche, les circonstances atténuantes ont été accordées à Michel Saadedine, vingt-six ans, condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

En greffant des gènes dans des cellules nerveuses

Des chercheurs français franchissent un nouveau pas vers la thérapie génique

En modifiant un « vecteur » viral par génie génétique, une équipe de chercheurs français est parvenue à insérer, de façon durable, un gène étranger dans des cellules nerveuses animales. Publiés dans les revues scientifiques américaine *Science* (daté du 12 février) et britannique *Nature Genetics* (à paraître en mars), ces travaux ouvrent de nouvelles perspectives dans le domaine de la thérapie génique, notamment pour le traitement des maladies du système nerveux central.

Le 19 janvier 1989, pour la première fois au monde, la Food and Drug Administration (FDA) et le National Institut of Health (NIH) américains autorisaient, à des fins thérapeutiques, la mise en œuvre d'une manipulation génétique sur l'homme. Réalisée au National Cancer Institute de Bethesda (Maryland) par l'équipe du docteur Steven Rosenberg, celle-ci consistait à « greffer » le gène d'une hormone naturelle du système immunitaire (l'interleukine 2) dans les lymphocytes d'un malade atteint d'un cancer de la peau en phase terminale. Une étape essentielle dans l'histoire de la médecine était ainsi franchie, celle de la thérapie génique.

Issue des formidables et récentes avancées de la biologie moléculaire, cette approche révolutionnaire n'en est encore aujourd'hui qu'à ses balbutiements. Insérer un gène sain dans des cellules humaines pour corriger une situation pathologique (perspective qui, à terme, pourrait concerner les milliers de maladies héréditaires recensées chez l'homme) continue en effet, dans la plupart des cas, de soulever de multiples problèmes expérimentaux. Mais la recherche, désormais, avance de plus en plus vite. En témoignent – entre autres – les résultats obtenus par plusieurs équipes françaises (1) sur la greffe de gènes dans des cellules nerveuses de rat, travaux qui ont fait l'objet d'une demande de brevet déposée conjointement par le CNRS et l'INSERM.

Pour intégrer un gène dans le patrimoine héréditaire d'une cellule vivante, les biologistes ont recours à des « vecteurs moléculaires ». Dans la majorité des cas, ces derniers sont des rétrovirus. Devenue tristement célèbre avec le virus du sida, cette famille particulière d'agents infectieux possède la particularité, en effet, de s'insérer dans le patrimoine génétique de la cellule qu'elle infecte. Rendus inoffensifs par la suppression d'une partie de leur matériel génétique, les rétrovirus utilisés pour la thérapie génique permettent ainsi, une fois introduits dans des cellules humaines, de véhiculer jusqu'au cœur de leurs chromosomes le gène correcteur que l'on souhaite leur greffer.

Largement employés dans les techniques de transfert de gènes, les rétrovirus présentent toutefois un obstacle majeur : ils ne peuvent infecter des cellules que lorsque celles-ci sont en cours de division. Leur recours est donc impossible pour traiter des cellules du cerveau ou du muscle, qui ne se divisent pratiquement plus après la naissance. D'où la nécessité, pour ces cellules dites « post-mitotiques », de mettre au point un autre vecteur de gènes.

Vous entrez dans le vecteur adénoviral. Au bout, il y a une cellule mitotique. Alors, au carrefour de l'épithélium, vous tournez à droite...

Maladie de Parkinson

Pour aboutir aux résultats annoncés aujourd'hui, l'équipe de Michel Perricaudet (Institut Gustave-Roussy, Villejuif) a étudié pendant dix ans un autre virus humain, l'adénovirus. Au fil des ans, les recombinaisons génétiques réalisées avec ce nouveau vecteur ont permis de transférer des gènes dans un nombre croissant de cellules post-mitotiques, comme celles de l'épithélium pulmonaire, du muscle squelettique ou cardiaque. Les travaux aujourd'hui publiés par les chercheurs français (2) semblent ouvrir à l'adénovirus des perspectives médicales plus importantes encore, puisqu'ils concernent, cette fois, les cellules du cerveau et du système nerveux central. *« Le vecteur adénoviral peut infecter les cellules nerveuses* in vitro *et* in vivo *et permet l'expression d'un gène marqueur »*, résument les auteurs de ces recherches. Après avoir infecté des cellules neuronales et gliales en culture, et démontré que le gène marqueur (il s'agit du gène de la bêta-galactosidase, enzyme qu'une simple coloration permet de visualiser *in vitro*) s'y exprimait *« avec une efficacité tout à fait surprenante »*, les chercheurs ont ensuite inoculé directement l'adénovirus à des rats adultes, dans différentes structures cérébrales (substance noire, hippocampe, striatum, substance réticulée).

« Toutes les cellules nerveuses se sont révélées infectables et toutes expriment la bêta-galactosidase. Cette expression, très forte, débute moins de vingt-quatre heures après le début de l'infection, et persiste deux mois après », précisent-ils, en ajoutant qu'*« aucun effet toxique n'a été observé pour les doses couramment utilisées »*.

Si de nombreuses étapes restent à franchir avant d'envisager des essais cliniques sur l'homme (à commencer par l'identification des gènes correcteurs, dont les potentialités thérapeutiques devront ensuite être testées sur l'animal), ces résultats n'en ouvrent pas moins une nouvelle piste d'exploration dans le traitement de plusieurs graves affections humaines, telles la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Alzheimer ou la maladie de Parkinson.

CATHERINE VINCENT

(1) Travaux publiés dans *Science* par les équipes de MM. Gildas Le Gal la Salle (UPR 2212, CNRS), Jacques Mallet (C 9923, CNRS) et Michel Perricaudet (UA 1301, CNRS); dans *Nature Genetics* par les équipes de MM. Axel Kahn (U 129, INSERM), Marc Peschanski (CJF 91-02, INSERM) et Michel Perricaudet.

(2) Ces travaux ont été effectués avec le soutien conjoint du ministère de la recherche et de l'espace, de l'Association française contre les myopathies (AFM), du programme Bio-Avenir, de l'Institut de recherche sur la moelle épinière (IRME), de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose (AFLM) et de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS).

Les dollars du sida

Suite de la première page

« Aujourd'hui, remarque-t-on à l'Institut Pasteur, *bien que le professeur Gallo ait reconnu avoir utilisé le virus de l'Institut Pasteur pour mettre au point un test de diagnostic du sida, le partage des redevances reflète encore la théorie des deux virus »*.

Les termes mêmes du rapport de l'Office of Research Integrity (ORI) du département de la santé américain sont pourtant sans la moindre ambiguïté. Selon ce rapport, dont *le Monde* a obtenu copie, *« le fait que le docteur Gallo n'ait pas révélé l'utilité du LAV* (le virus découvert à l'Institut Pasteur) *a eu pour conséquence dans les faits que la plupart des chercheurs ont utilisé le HTLV-III* (le virus du sida que le professeur Gallo affirmait avoir découvert) *dans la recherche sur le sida parce qu'ils pensaient qu'il s'agissait du seul isolat du virus du sida à croître dans une lignée cellulaire permanente. En conséquence, l'effet a été d'assurer virtuellement la prééminence du HTLV-III dans la recherche sur le sida. Il est clair que d'autres laboratoires auraient pu notablement accélérer leurs recherches sur le LAV si le docteur Gallo les avait informés que le LAV avait été transmis à une lignée cellulaire permanente et avec quelle lignée permanente cela avait été obtenu. Le fait que le docteur Gallo ne l'ait pas fait a entravé les progrès potentiels de la recherche sur le sida à l'aide du LAV »*.

Le professeur Robert Gallo et son principal collaborateur, le docteur Mikulas Popovic, ont fait appel des conclusions du rapport de l'ORI. Toutefois il est aujourd'hui établi : 1. que le virus découvert aux Etats-Unis, dans le laboratoire du professeur Robert Gallo, est celui qui avait été découvert auparavant à l'Institut Pasteur de Paris; 2. que le test de dépistage mis au point par l'équipe américaine – contrairement à son engagement formel de ne pas utiliser la souche de virus adressée par le professeur Montagnier au professeur Gallo à des fins industrielles ou commerciales – a bien été préparé à partir du LAV; 3. qu'en agissant ainsi, et c'est l'administration américaine elle-même qui l'affirme, le professeur Gallo a retardé la recherche sur le sida.

Dès lors, sauf à vouloir se draper dans un orgueil mal placé, on ne voit pas ce qui pourrait conduire l'administration américaine à tergiverser une nouvelle fois.

« Une administration américaine surpuissante »

Officiellement, l'Institut Pasteur négocie actuellement sur les bases suivantes : l'accord de 1987 prévoit que chaque organisme, le NIH et l'Institut Pasteur, perçoit une redevance des industriels auxquels il a accordé une licence (en particulier Diagnostics Pasteur pour la France et Abbott pour les Etats-Unis). Il en garde 20 % qui sont en partie utilisés pour rémunérer les inventeurs. Quant aux 80 % restants, ils sont ensuite versés à la French and American Aids Foundation (FAAF). Celle-ci, à son tour, en reverse 25 % à la World Aids Foundation (une fondation d'aide à la lutte contre le sida dans les pays en voie de développement), les 75 % restants étant redistribués pour moitié à l'Institut Pasteur et pour moitié au NIH.

En 1991, le NIH a ainsi perçu 5 millions de dollars et l'Institut Pasteur 1,4 million de dollars. Aujourd'hui, l'Institut Pasteur demande que la totalité des sommes versées à la FAAF lui soit reversée.

Les négociations, qui pourraient s'engager dans quelques semaines, auront lieu à deux niveaux : le premier sera le conseil d'administration de la FAAF, habilité à décider d'une nouvelle répartition des redevances (de telles négociations, insiste-t-on aussi bien du côté américain que du côté français, ne pourront s'engager réellement tant que n'auront pas été mises à plat les réelles contributions inventives de chacun, qu'il soit français appartenant à l'Institut Pasteur, à l'Université ou à l'Assistance publique de Paris, ou américain).

En outre, il est vraisemblable que devront également s'engager des négociations ministérielles de manière, en évitant une procédure judiciaire, à envisager une forme d'application rétroactive des nouveaux termes de l'accord. Le 19 janvier 1987, alors que l'on ne connaissait pas encore tout ce qui s'était passé dans le laboratoire du professeur Gallo, le professeur Alain Pompidou, qui était conseiller technique au cabinet de Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, avait écrit une note à l'attention de M. Emmanuel Jacquin de Margerie, ambassadeur de France à Washington. Il indiquait que l'Institut Pasteur évaluait à 50 millions de dollars les redevances qu'il aurait perçues si le brevet lui avait été délivré dans un laps de temps normal, et qu'il demandait *« une compensation financière de 20 millions de dollars »*. Ni cette compensation ni un quelconque système qui eût permis à l'institut français de toucher des redevances de manière rétroactive ne furent en définitive acceptés par les Américains.

Non sans une certaine amertume, le professeur Raymond Dedonder, qui était à l'époque le directeur de l'Institut Pasteur, se souvient : *« Hormis M. de Margerie, qui nous a été d'une aide précieuse, nous étions seuls pour nous débrouiller face à une administration américaine surpuissante. »*

En sera-t-il de même cette fois-ci ? Le professeur Alain Pompidou nous a expliqué quelle serait son attitude si d'aventure il était amené prochainement à s'occuper à nouveau de cette affaire. En 1986, dit-il, les équipes des professeurs Montagnier et Gallo *« étaient dans une situation de complémentarité »*. La première avait isolé et caractérisé le virus, l'autre avait fourni la lignée cellulaire et les réactifs permettant de parvenir à cette caractérisation. *« Aujourd'hui, les choses ont évolué*, poursuit le professeur Pompidou. *Mais il persiste un élément non encore élucidé : y a-t-il eu de la part du professeur Gallo une volonté usurpatrice ? A-t-il eu réellement la volonté de s'approprier la souche virale française ? Aucun des rapports rendus publics jusqu'à présent n'est parvenu à trancher cette question essentielle. Il est évident que s'il était démontré que le professeur Gallo était coupable de malversation, cela conduirait à remettre en cause le brevet et à réclamer, pour notre part, une indemnisation. Mais on n'en est pas là. En attendant, je souscris entièrement à la demande formulée par l'Institut Pasteur de voir la totalité des sommes reversées à la FAAF lui être reversées. »*

FRANCK NOUCHI

ENVIRONNEMENT

Le golf de Gassin annulé par le Conseil d'Etat

Dans un arrêt rendu vendredi 12 février, le Conseil d'Etat a annulé l'autorisation que le préfet du Var avait accordée pour un projet de golf sur la commune de Gassin. Ce projet de ZAC prévoyait, outre le parcours de golf, un ensemble hôtelier de 140 chambres, des résidences de tourisme de 80 logements et un ensemble immobilier de 300 logements.

Le Conseil a estimé que le projet de ZAC présenté par le maire de Gassin ne se conformait pas aux prescriptions de la loi littoral de 1986, qui limite strictement l'extension de l'urbanisation en zone littorale. Quoiqu'en retrait derrière une ligne de crête, à une distance variant entre 600 et 1 000 mètres du rivage, le projet a été jugé contraire à la loi puisqu'il ne s'inscrit pas dans la continuité d'une zone construite et urbanise une centaine d'hectares de terrains vierges sans justifier l'atteinte à un espace proche du rivage.

□ **M. Patrick Ollier élu président du parc des Ecrins.** – Par 38 voix sur 44, M. Patrick Ollier, député RPR des Hautes-Alpes et maire de La Salle-les-Alpes (Serre-Chevalier), a été élu, vendredi 12 février, à Gap, président du parc national des Ecrins. M. Ollier est en outre délégué général du RPR chargé du développement rural, de l'agriculture et du tourisme.

SPORTS

SKI ALPIN : championnats du monde

Alberto tombe de haut

En s'imposant, samedi 13 février, dans le slalom des championnats du monde de ski alpin de Morioka-Shizukuishi, Kjetil-André Aamodt empoche sa troisième médaille, dont deux d'or. Le Norvégien devance le Luxembourgeois Marc Girardelli et l'Autrichien Thomas Stangassinger. Vice-champion olympique 1992, l'Italien Alberto Tomba a été éliminé lors de la première manche. Déception aussi pour le Français Patrice Bianchi, qui se classe onzième.

SHIZUKUISHI

de notre envoyée spéciale

Lorsque Alberto Tomba a enfourché la porte, les groupies japonaises ont hurlé de douleur, certaines ont fondu en larmes. Le *campionissimo* ne serait pas encore champion du monde cette année. La déception a été inversement proportionnelle au culte qu'on lui voue. Au Japon, Tomba est une star aussi prestigieuse qu'un grand maître de sumo.

Pendant dix jours, il avait défrayé la chronique. Des hordes de journalistes le suivaient dans ses moindres déplacements, des grappes de jeunes filles le guettaient à la porte de son hôtel. On passait tous les caprices de la vedette : il refusait de monter dans une voiture officielle de marque japonaise, l'organisation mettait à sa disposition une cylindrée italienne...

Puis le champion a été cloué au lit, terrassé par un virus intestinal. Mardi, il a été contraint de déclarer forfait pour le géant. Jeudi, il est sorti de sa chambre pour donner une conférence de presse et rassurer ses fans. Il avait une petite mine, caché derrière une ombre de barbe. Il promettait pourtant d'être sur pied pour le slalom... Samedi, un piquet l'a arrêté net. Trente-cinq secondes de course inachevée mettaient un terme à dix jours de fièvre.

Relégué au rang de spectateur

C'est la troisième fois qu'Alberto Tomba rate des championnats du monde. Il avait échoué à Vail en 1989, il avait frôlé le bronze en slalom à Saalbach en 1991, il repart de Shizukuishi patraque et désolé. Une drôle de saison qui vient après une année de succès.

En 1992, Tomba était champion olympique de géant et médaille d'argent du slalom aux Jeux d'Albertville. Quelques semaines plus tard, il remportait la Coupe du monde de slalom et de géant. C'était l'année de « la Bomba », presque aussi belle que 1988, où il était champion olympique et vainqueur de la Coupe dans ses deux disciplines de prédilection. Cette saison, il n'a gagné que le slalom de Garmisch-Partenkirchen en janvier. Ses misères auraient été dues à un surcroît d'entraînement physique.

Au Japon, devant un public qui lui est donc tout dévoué, Alberto Tomba était investi du titre de premier ambassadeur d'une marque de skis français qui détient la plus grande part du marché nippon. Il devait prouver qu'il était toujours debout. La légendaire puissance de ses jambes l'a trahi. *« Je me sentais faiblard »*, reconnut-il. Mais il y eut pire : Tomba éliminé, relégué au rang de spectateur, le slalom s'est bien passé de lui. La course fut spectaculaire, fiévreuse, avec les trois médaillés se tenant en 11 centièmes de seconde.

BÉNÉDICTE MATHIEU

AUTOMOBILISME

Alain Prost et l'écurie Williams-Renault pourront participer au championnat du monde de formule 1

Alain Prost et l'écurie Williams-Renault devraient finalement participer au championnat du monde de formule 1 1993. Réunie à Londres, vendredi 12 février, la commission de formule 1 de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a recommandé que le pilote français et son écurie soient inscrits au calendrier de la saison, qui débute le 14 mars par le Grand Prix d'Afrique du Sud à Kyalami. Pour que cette inscription soit officialisée, elle devra obtenir l'accord des membres du conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA). L'issue de cette consultation ne fait guère de doute.

Une polémique avait récemment éclaté à propos de l'éventuelle suspension du triple champion du monde français en raison de ses déclarations à l'encontre des instances dirigeantes de la formule 1, mais le président de la FISA, le Britannique Max Mosley, a déclaré que Prost devrait obtenir *« sans problème »* la superlicence, préalable indispensable à la participation aux grands prix.

L'écurie Williams-Renault, qui ne faisait pas partie de la liste officielle des engagés pour avoir transmis sa demande avec un jour de retard, a été finalement inscrite.

PARIS

Plan d'occupation des sols Seine-Rive-Gauche, ZAC de Belleville

L'urbanisme de la capitale est mis en péril devant les tribunaux

Au cours de sa séance du jeudi 11 février tenue « en formation solennelle », le tribunal administratif de Paris a examiné trois affaires mettant en cause la politique d'urbanisme de la Ville de Paris. Dans chacun des cas, le commissaire du gouvernement a, dans ses conclusions, soutenu le bien-fondé des arguments présentés par les requérants. Non moins exceptionnellement le tribunal a mis ces contentieux en « délibération prolongée » jusqu'au 12 mars prochain.

Le premier dossier, et le plus important, concerne le Plan d'occupation des sols (POS) de la capitale adopté en novembre 1989. L'association « Les amis de la Terre » et leur conseil, Me Fabre-Luce, demandent l'annulation de ce document modifiant le POS de 1977 et autorisant désormais la construction de bâtiments destinés aux loisirs et aux sports sur 440 hectares, soit 20 % des bois de Boulogne et de Vincennes. L'association soutient que, contrairement aux obligations légales, l'importance de ces surfaces n'apparaissait nullement lors de l'enquête publique. Le commissaire du gouvernement a admis la validité du motif. Si le tribunal le suivait, le POS de Paris devrait être remis en chantier, au moins sur ce point.

La deuxième affaire, soulevée par une dizaine de particuliers et deux associations, touche le projet baptisé Seine-Rive-Gauche qui prévoit, entre autres, l'édification d'une dalle de béton sur 60 hectares d'emprise ferroviaire appartenant à l'Etat. La déclaration d'utilité publique, estiment les requérants, aurait dû être signée non par le préfet mais par le ministre des transports. Le commissaire du gouvernement les approuve et demande une nouvelle enquête publique en bonne et due forme. Si le tribunal était du même avis, l'opération – mais non la Bibliothèque de France qui n'est pas concernée – prendrait plusieurs mois de retard. La discussion sur les choix urbanistiques et les risques financiers du projet (900 000 mètres carrés de bureaux sur dalle) ne manquerait pas de reprendre.

La troisième contestation porte sur la ZAC Belleville-Ramponeau dont le Conseil de Paris a voté le principe sous la forme d'un périmètre d'études en novembre 1990 (*le Monde* daté 7-8 février). L'association « La Bellevilleuse » et Me Lyon-Caen soutiennent que le public a été empêché de pénétrer dans la salle des séances et que la délibération doit être annulée. Là encore le commissaire du gouvernement se range de leur côté. Au cas où les juges seraient de son avis, toute la procédure, qui a été particulièrement difficile en raison de l'opposition des habitants, devrait être reprise à zéro.

MARC AMBROISE-RENDU

CULTURE

THÉATRE

Marivaux, l'amour en guerre

Christian Rist dirige en maître Nathalie Baye et Didier Bezace

LES FAUSSES CONFIDENCES
au Théâtre national de Chaillot

Dès qu'il entre en scène, le ton est donné. Dubois, ancien valet de Dorante – un jeune homme très beau et ruiné, – est désormais au service d'Araminte, jeune veuve à la tête d'une grosse fortune. Il a résolu que celui qui fut son maître épouserait celle qui est sa maîtresse. Plus par défi et goût du beau jeu que par intérêt. Si, en amour, on parle de conquête, on le doit pour beaucoup à Marivaux et particulièrement aux *Fausses confidences*.

Dubois (Didier Bezace) est un guerrier dans la force de l'âge et de l'intelligence : *« Fierté, raison et richesse, il faudra que tout se rende. Quand l'amour parle, il est le maître... »* (acte I, scène 2). L'enjeu de la guerre présente est que Dorante (Jean-Yves Berteloot), amoureux fou d'Araminte (Nathalie Baye), soit introduit dans la maison au poste d'intendant et que celle-ci succombe à ses attraits. Afin d'instiller doutes et soupçons au service de la cause, Dubois a mis au point un stratagème qu'il maîtrise en artiste, ces « fausses confidences », qui sont autant de propos tenus, à l'écart de toute indiscrétion, à Araminte, à Marthon sa suivante (Cécile Brune), à M. Rémi (Alain Mottet), l'oncle de Dorante et « procureur » – homme d'affaires – d'Araminte.

Tout serait plus facile si la maison n'abritait encore Madame Argante, la mère d'Araminte (Andréa Retz-Rouyet), qui n'a d'autre but que celui du mariage de sa fille et du comte (Michel Bakhouche), ainsi qu'un jeune valet, Lubin (Denis Podalydès). Ces trois-là, chacun à sa façon, forment le trio comique de la pièce. Madame Argante est aussi forte que méprisante. Quand elle s'en prend à l'un ou à l'autre, elle est hautaine, brutale, boursouflée d'importance.

Le comte, qui souffre de porter des chaussures trop petites, est simplement ridicule dans son empressement à séduire Araminte, mais c'est un homme gentil. Lubin est aussi facétieux que savamment maladroit, un peu magicien aussi, commandant du geste à des musiques célestes... Le metteur en scène, Christian Rist, a vu en lui – très justement – un Arlequin dans la pure tradition.

Christian Rist est l'un de nos metteurs en scène qui ont le plus réfléchi, le plus travaillé notre répertoire classique. Il est aux commandes depuis plus de dix ans de son Studio classique, devenu structure de production et rendez-vous pédagogique de nombreux acteurs. Son nouveau spectacle, coproduit par le jeune Théâtre de Sète, qui se lance avec bonheur dans la création, multiplie les trouvailles de mise en scène : gestes, déplacements sont justes, élégants, bourrés d'esprit, la direction des acteurs presque irréprochable, les rythmes parfaitement balancés.

Didier Bezace donne impeccablement les tempos, et Nathalie Baye insuffle à son rôle – l'un des plus passionnants pour une femme du théâtre français – plus de charme, plus de force, plus d'émotion à chaque scène. Coup de cœur pour Andréa Retz-Rouyet, dont on ne comprend pas qu'elle n'ait pas plus souvent l'occasion de montrer sa rageuse bonne humeur. De tous, on entendra chaque mot, chaque trait, chaque intention dans le décor simple et beau de Lou Goaco – un parquet en demi-lune figure une rose des vents déboussolée où l'ouest a échangé sa place avec l'est – (la guerre !) ; les lourdes tentures du salon de Madame Argante deviennent comme par magie translucides pour laisser entrevoir un jardin planté d'arbres...

Il faut entrer, nous aussi, dans les salons de l'hôtel parisien de Madame Argante. Un homme y règne, on ne le voit pas, il est pourtant omniprésent : l'auteur, Marivaux, celui qu'on surnommait le « Théophraste moderne » quand il enchantait la capitale avec *les Mœurs et les Caractères des habitants de Paris*, satires appétissantes parues au Nouveau Mercure. C'était au début du dix-huitième siècle, il ne s'était pas encore lancé dans le théâtre – où il allait connaître des fortunes diverses, – mais se faisait les dents et forgeait son style sans pareil. C'est aujourd'hui, sur la grande scène de Chaillot – un peu trop grande pour tant de finesses, – superbe.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro (16e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 20 mars, puis en tournée du 24 mars au 28 mai dans toute la France.


BRIGITTE ENGUERAND

Nathalie Baye et Didier Bezace

MUSIQUES

Les projets de la Bastille

Un grand répertoire et des spectacles expérimentaux sont annoncés pour 1993-1994

Après la publication de notre enquête sur les éventuels « scénarios » de l'opposition pour l'Opéra de la Bastille après les élections législatives du mois de mars (*le Monde* du 9 février), Jean-Marie Blanchard, actuel administrateur, nous a fait part de ses projets pour la saison à venir. Cette programmation, qu'il faudra juger sur pièce, dénote un gain d'ambition considérable par rapport à la moyenne des productions qui se sont succédé depuis l'ouverture de la salle en 1990. La saison débutera en septembre 1993 avec *le Vaisseau fantôme* – ce sera le premier ouvrage de Wagner monté à la Bastille – dans une mise en scène du cinéaste Werner Herzog, direction Myung Whun Chung. Suivra *Madame Butterfly* de Puccini, elle aussi dirigée par le chef coréen, dans des images de Robert Wilson.

Grand répertoire vériste italien, ensuite, avec *Adrienne Lecouvreur*, de Cilea ; Mirella Freni et Giacomo Aragall dans les rôles principaux ; Giannandrea Gavazenni, un vétéran, au pupitre de l'Orchestre de l'Opéra ; mise en scène de Jean-Luc Boutté, de la Comédie-Française. La période des fêtes de fin d'année verra l'arrivée des *Brigands* d'Offenbach dans la mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff créée à l'Opéra d'Amsterdam.

Ensuite, on verra, pour la première fois à Paris dans sa version scénique, *les Soldats* de Bernd Aloïs Zimmermann, ouvrage majeur de notre siècle créé en 1965. La direction sera assurée par Aloys Kontarsky, qui fut l'un des premiers à diriger l'ouvrage. La mise en scène, signée par l'Allemand Harry Kupfer, vient de Stuttgart.

Suivront une nouvelle production de *Salomé* de Strauss (direction Chung, mise en scène André Engel, soit l'équipe gagnante de *Lady Macbeth* de Chostakovitch l'an dernier) ; le *Padmâvati* de Roussel annulé cette saison pour des raisons de planning et d'indisponibilité des chœurs (direction Serge Baudo) ; et, toujours au nombre des nouveautés, un diptyque avec l'*Alceste* et l'*Iphigénie en Aulide* de Gluck, dans une scénographie d'Archim Freyer (on a gardé le souvenir de son *Freischütz* au Châtelet).

Outre des reprises en alternance des *Contes d'Hoffmann* (mise en scène de Polanski), de la vieille *Katia Kabanova* venue de Garnier (montée par Götz Friedrich) et de la *Carmen* qui entre au répertoire de l'établissement en juin prochain, la saison d'été s'achèvera par une *Tosca* dirigée par Seiji Ozawa, avec Carol Vaness et Placido Domingo (le metteur en scène reste à déterminer). Jean-Marie Blanchard ne désespère pas de voir s'ouvrir la salle modulable. Il lui destine, dès la prochaine saison, trois spectacles expérimentaux : *l'Orestie* de Claudel, pour laquelle Iannis Xenakis a déjà composé une partition musicale (production du Festival de Gibellina), mais dont l'adaptation littéraire sera complétée par Pierre Brunel, mise en scène de Iannis Kokkos. Claude Régy adaptera à l'espace singulier de la nouvelle salle un diptyque Maeterlinck-Flaubert, sur des musiques originales. Un opéra de poche de Benjamin Britten sera enfin confié à l'imagination de Sylvain Lhermitte, jeune metteur en scène inconnu qui fait du théâtre forain itinérant en Vendée.

Les salles de l'Amphithéâtre et du Studio seront consacrées à des manifestations pluridisciplinaires, parallèles aux productions lyriques (cycles cinématographiques en collaboration avec la Cinémathèque, colloques sur « Voix et civilisation », sur l'opéra contemporain) ... Pour les tarifs, l'administrateur de la Bastille entend diminuer le prix des fauteuils dans les catégories inférieures à 200 F, augmenter le nombre des places à 100 F, quitte à augmenter (+3 % maximum) les billets de première catégorie, voire à créer une « super première catégorie ».

A. R.

Berlin à Paris

La mystérieuse symphonie

Ils sont de plus en plus nombreux chaque soir devant la salle Pleyel, des dames et des messieurs bien mis, un bout de papier à la main en guise de pancarte, qui cherchent une place l'air de chiens battus. Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu telle affluence pour des concerts de musique symphonique. De nombreux jeunes discutent dans le hall, Louis Vuiton-Moët Hennessy leur a offert près de 1 000 places réparties sur les cinq concerts que donne la Philharmonie de Berlin. Et à ceux qui râlent contre le prix trop élevé des fauteuils, il faut rappeler qu'à Pleyel les plus chers ne sont pas toujours les meilleurs (1), qu'André Furno organise cette série de concerts, à bien des égards historiques, sans subvention autre que le mécénat de LVMH. Il pratique donc une vérité des prix à laquelle le public n'est pas habitué. Mais soyons certains que sa Société des grands interprètes ne gagnera pas un centime, pis qu'elle en perdra. Il en faudrait plus pour l'arrêter : il annonce un cycle Mahler, avec les mêmes interprètes.

Au programme de ce quatrième concert, les *Variations sur un thème de Haydn*, le *Double concerto pour violon et violoncelle* par Maxim Vengerov et Boris Pergamenschikow et la *Quatrième symphonie*. La dernière symphonie de Brahms s'ouvre sur l'un des thèmes les plus mystérieux, les plus tendres de toute l'histoire de la musique. Les cordes jouent une tierce descendante (*si sol*) suivie d'une sixte montante (*mi do*), répétée un demi-ton plus bas, cassée par une octave brisée descendante pendant que les vents enchaînent des tierces. Ce premier thème si difficile pour les cordes (et celles de Berlin sont sublimes, malgré de petits accrocs) plonge l'auditeur dans un sentiment proche de l'extase. Abbado a une conception très articulée de la musique de Brahms, il imprime des phrasés très nets, voire tranchants à un orchestre dont le quatuor joue avec une sonorité très appuyée, un phrasé quasi chorégraphique.

Si les vents paraissaient un peu hasardeux, les soirs précédents, ce soir, ils sont en grande forme – à l'exception notable des flûtistes. Mais le chef italien ose des variations de tempo d'une grande liberté, enchaîne les épisodes de ce premier mouvement avec une liberté, un sens de la respiration orchestrale confondants. Abbado contrôle chaque syllabe d'un discours qu'il veut péremptoire, mais bâtit ses phrases avec une liberté d'autant plus admirable que cette œuvre toute en symétries ne supporte ni le laisser-aller ni la rigidité. Abbado est un grand chef de concert, le studio lui convient moins. En public, et bien qu'il ne dirige jamais pour la galerie, il sait conduire une interprétation à son apothéose. Le dernier mouvement de cette *Quatrième symphonie* est une chaconne dont les variations sont délicates à mener. Abbado et ses musiciens y sont inexorables, puissants, arc-boutés, ils prennent des risques insensés qu'ils assument avec une détermination qui ignore la mesquinerie : tant pis pour la justesse si le sentiment est vrai.

ALAIN LOMPECH

(1) 850 F les places les plus chères, mais 170 F celles du second balcon, d'où l'on voit et l'on entend le mieux.

▶ Prochain concert, le 13. Second concerto pour piano, Deuxième symphonie, avec Maurizio Pollini. Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. Abbado a enregistré cette symphonie chez Deutsche Grammophon, on lui préférera l'enregistrement de Karajan de 1963, publié par DG en série économique.

EN BREF

□ **Michel Braudeau élu au jury Médicis.** – Notre collaborateur Michel Braudeau a été élu membre du jury du prix Médicis, a annoncé vendredi 12 février le secrétariat de ce prix. Il remplace Bernard Privat, décédé. Agé de quarante-six ans, lauréat du prix Médicis en 1985 pour *Naissance d'une passion* (Seuil), Michel Braudeau est l'auteur de plusieurs autres romans, dont *l'Objet perdu de l'amour* et *le Livre de John*.

□ **Mort du comédien Dominique Economides.** – Dominique Economides, membre de la Compagnie de l'élan, dirigée par Jean-Luc Jeener, est mort le 7 février des suites d'un cancer, à Villejuif, où il était hospitalisé. Agé de quarante-deux ans, il avait été notamment l'Alceste d'un *Misanthrope* qui a beaucoup voyagé en France et hors des frontières. Il s'était, d'autre part, essayé à la mise en scène et avait monté *le Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, qui revient d'une tournée en Afrique centrale. Une cérémonie religieuse à sa mémoire est organisée le 22 février à 11 heures à l'église Saint-Roch, à Paris.

PATRIMOINE

Les Tuileries entre jardiniers et technocrates

Une petite exposition montre l'évolution du parc et rappelle le projet de rénovation

Il a été décidé, il y a deux ans, de consacrer un budget conséquent (250 millions de francs) pour réaménager les Tuileries, endroit sinistré, au lourd passé symbolique (*le Monde* du 5 mars 1992). Un parti est adopté (réhabilitation contemporaine du jardin historique dont la trame est conservée), des lauréats choisis (Louis Benech, Pascal Cribier, et Jacques Wirtz), un organisme désigné pour suivre les travaux (l'Etablissement public du Grand Louvre-EPGL).

Mais le concept de jardin, très flou dans l'esprit de l'administration comme dans celui du public, et le coût de sa réalisation amènent à des dérapages de moins en moins contrôlés par les professionnels chargés du réaménagement. Pour les responsables de l'EPGL, il semble qu'un jardin, fût-il historique, c'est, certes, de la « verdure », mais surtout un espace vacant propice à toute les formes de loisirs et qui peut accueillir les manifestations « ludiques » les plus diverses. Espace qu'il faut donc « équiper » pour facilier son usage. Une « boîte technique » d'un beau jaune, destinée à alimenter le jardin en courant électrique, a donc été implantée sur l'esplanade des Feuillants, où les forains campent toujours régulièrement.

Maintenant, c'est une patinoire qui ouvre ses portes à côté de la statue de Jules Ferry. Près du bassin octogonal, les opérations plus ou moins commerciales se multiplient (Fashion Show, Fureur de lire, Festival de Loisirs des jeunes, lancement de parfum). Des camions de 35 tonnes entrent dans le périmètre des Tuileries pour assurer les livraisons du Jeu de paume. Comme le sol, humide, se creuse de profondes ornières, le responsable de la Galerie nationale demande des chemins bitumés. Sans aller jusque-là, le renforcement des sols est en bonne voie.

Un lieu ambigu

Aussi, les paysagistes, Cribier et Benech, ont bien du mal à défendre leur projet : l'aménagement de la terrasse des Feuillant leur a été retiré ; la réfection des « couverts » (les bosquets) est repoussé après 1995, mais les travaux préparatoires ne devraient pas leur être confiés ; l'EPGL avait un moment envisagé de confier à des architectes des bâtiments de France l'aménagement intérieur de ces bosquets, histoire de court-circuiter les deux paysagistes « mal embouchés ».

Cette incompréhension entre des professionnels et des technocrates reflète bien la décrépitude de l'idée même de jardin. Pour Monique Mosser, une des meilleures spécialistes européennes des jardins (1), c'est *« un lieu ambigu où les hommes, de tout temps, ont conjugué nature et culture, projets et plaisirs, travail et jouissance »*. Cette ambiguïté est redoublée par les rôles différents qu'on lui a attribués au cours des âges : laboratoire technique, lieu d'expérimentation esthétique, équipement urbain voué à la déambulation et à l'hygiène, réservoir d'énergie, toutes ces vertus se mêlent pour mieux se brouiller en cette fin de vingtième siècle. Aujourd'hui, le parc urbain n'est-il pas devenu un gadget, un anachronisme, un alibi, tout juste bon à calmer les angoisses des écologistes ?

Pour les uns, c'est toujours un morceau de nature intacte, à préserver contre vents et marées ; pour les autres, c'est, au contraire, un artefact qui possède un style propre et une évolution autonome ; les derniers – les techniciens de l'aménagement – le voient, de préférence, comme un espace (vert) multifonctionnel, destiné à la décompression des citadins, mais sa forme indistincte s'incrit obligatoirement dans un plan d'occupation des Sols bien compris. Cette vision est dangereuse. Elle incite à bourrer les parcs historiques d'équipements qui devraient trouver leur place ailleurs dans la cité. Elle entretient, surtout, un clivage dépassé entre « contemplatifs » qui réclameraient un usage « passif » des parcs et « activistes » qui ne verraient là qu'un vaste « terrain de jeu ».

Cette équivoque est facilement évitable puisque la plupart des parcs, historiques ou non, se prêtent facilement à des séquences où les activités peuvent alterner. Aux Tuileries, par exemple, l'esplanade des Feuillants et la terrasse du Bord de l'Eau peuvent parfaitement accueillir les enfants, les amateurs de boules, voire les attractions légères. Si l'intime et le collectif peuvent coexister dans ces lieux, ils ne peuvent se superposer sous peine de les détruire ou de les dénaturer gravement.

EMMANUEL DE ROUX

(1) *Histoire des jardins en Europe*, Flammarion éd.

▶ « La jardin des Tuileries, de Catherine de Médicis à François Mitterrand. Sauvegarde du Paris historique », 46, rue François-Miron, 75004 Paris, de 14 heures à 18 heures. Tél. : 48-87-74-31. Jusqu'au 28 février.

M. Ralite présente le projet de Cité des arts au Fort d'Aubervilliers

M. Jack Ralite, maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), a présenté le projet de réalisation d'une Cité des arts accueillant, au côté du futur Centre national de la restauration du patrimoine (CNRP), un espace de création et d'innovation de 34 000 mètres carrés, le Métafort.

La Mission d'aménagement du Fort d'Aubervilliers vient de conclure à la viabilité économique de l'opération. Reste le financement. Un partenariat a été ébauché avec le conseil général de la Seine-Saint-Denis. La région Ile-de-France a été sollicitée. Plus de vingt-cinq entreprises françaises et étrangères auraient manifesté leur intérêt. Néanmoins, pour que le futur *« carrefour de la création artistique, de l'innovation technologique et du développement social »* se concrétise, l'État devrait prendre à sa charge 75 % du coût total des investissements évalué à 265 millions de francs.

Si ces propositions soumises à l'État et aux collectivités territoriales sont adoptées, le project pourrait être présenté fin 1993 ou début 1994, a indiqué M. Ralite, qui a précisé que, dans ce cas, les premières activités du laboratoire de recherche-création – pivot de Métafort – pourraient débuter dès 1995.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

POINT / LE CINÉMA EN FRANCE

Un malade résistant

Sur commande du ministère de la culture, la Mission de réflexion et propositions sur le cinéma français, dont les travaux sont connus sous le nom de «rapport Cluzel», a rendu récemment ses conclusions.

Le cinéma français y apparaît comme un borgne au royaume des aveugles européens, un cyclothymique qui un jour se gargarise de sa survie quand partout ailleurs ses congénères sont moribonds, le lendemain désespère de la baisse régulière des spectateurs dans ses salles, le lundi brandit l'excellence de sa réglementation protectrice et le mardi voue aux gémonies ses nombreuses tutelles. On peut s'agacer de ces gesticulations. C'est oublier que le cinéma n'est pas, n'en déplaise à Malraux, un art qui, *«par ailleurs»*, serait une industrie, mais l'un et l'autre à la fois, et, désormais, un produit audiovisuel parmi d'autres. Ce caractère hybride entraîne nécessairement pareille discordance.

Quels buts poursuivait Jack Lang lorsqu'il commanda, le 29 juin 1992, un rapport sur le cinéma français à Jean-Paul Cluzel, inspecteur général des finances, secondé par Guillaume Cerutti, inspecteur des finances? Dessiner un portrait aussi exhaustif que possible d'un secteur important (1,917 milliard de francs de fonds gérés par l'Etat en 1993, un chiffre d'affaires estimé à 7 milliards en 1991).

Dresser le bilan des réformes engagées sous son nom par ses services, relayés par le Centre national du cinéma (CNC), très actifs en ce domaine – même si le cinéma fait l'objet d'une sollicitude permanente des pouvoirs publics depuis cinquante ans. Mettre à plat un système d'aide bâti pièce à pièce au fil des ans, avec une efficacité certaine mais aussi dans une relative confusion. Identifier un ultime train de mesures à annoncer avant le probable départ du ministre de *la rue de Valois*. Et, éventuellement, allumer quelques mèches sous les pieds de son successeur...

Le «rapport Cluzel» dégage vingt-deux propositions à court terme et quatorze propositions à moyen terme, qui ont été soumises aux appréciations des professionnels. A la suite de ces consultations, Jack Lang devrait annoncer une série de dispositions fin février.

L'enquête de l'inspecteur Cluzel

Au terme de sa méticuleuse psychanalyse du cinéma français, le rapport Cluzel est formel, *«c'est la crise»*. Constat appuyé sur la baisse globale du nombre d'entrées, bien réelle même si 1992 laisse prévoir une légère remontée par rapport à la sombre année précédente (117 millions de spectateurs).

Crise il y a, effectivement, bien que l'usage de prendre pour référence 1982, année exceptionnellement faste (plus de 200 millions d'entrées) fausse en partie les perspectives. Et bien que l'économie du cinéma ne repose plus dans des proportions comparables sur le succès en salles : les «revenus secondaires» (télévision sous toutes ses formes, vidéo) sont désormais majoritaires.

Il faut aussi moduler les résultats : alors que le public des films américains a augmenté (60,7 millions de spectateurs en 1982, 68,7 millions en 1991), la baisse des entrées en salles correspond *grosso modo* à l'érosion du public des films français (107,8 millions en 1982, 35,2 millions en 1991) – et à la disparition quasi-totale de celui des films d'autres origines.

D'où la déduction, apparemment logique, de l'inspecteur Cluzel : *«le cinéma français souffre de mal comprendre les attentes de ses publics»*. «Logique» non dépourvue de sous-entendus, présentés comme allant de soi. Ce serait donc l'attente des spectateurs qui déciderait de la nature des films, selon une loi purement industrielle (qui est aussi celle de la télévision) et non pas les films qui, par leur singularité, susciteraient le désir des spectateurs.

L'escalade vertigineuse des budgets

Cette déduction débouche sur la première thèse, exposée dès le début du rapport, et qui le sous-tend tout entier : *«la responsabilité principale* [de la crise] *échoit aux producteurs et aux créateurs* [français]*»*. Affirmation qui a le tort d'esquiver les responsabilités des autres opérateurs. Pas un mot sur les pools bancaires d'investisseurs réunis dans les Sofica, et très peu sur les chaînes de télévision, pourtant devenues les principaux bailleurs de fonds du cinéma, sa première source de revenus et son principal gisement de spectateurs ; des recommandations de pure forme à propos des exploitants, lobby bien organisé et à l'immobilisme légendaire.

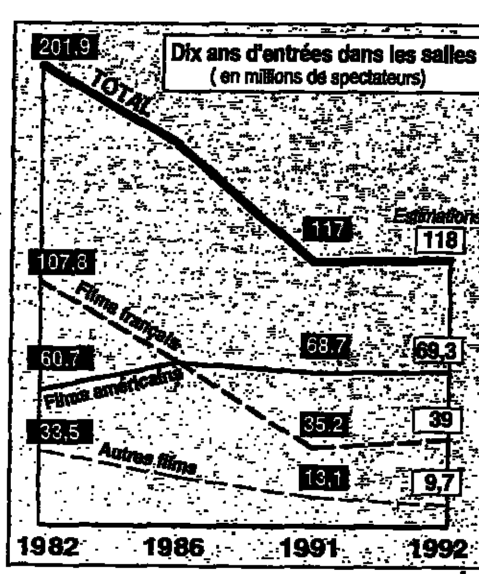
Impasse totale également sur le vif débat concernant la concentration de la distribution, renvoyé devant la juridiction commune du conseil de concurrence, rien non plus sur une stratégie d'occupation des meilleures salles par les distributeurs américains. Que devraient faire les producteurs, selon M. Cluzel? Ils devraient commencer par définir leurs films selon l'une des trois catégories prévues par le chapitre II-B-2 du rapport, soit «grands films», films à petits budget ou films intermédiaires.

Des «grands films», il en faut bien sûr. D'ailleurs, il y en a. Mais *Cyrano de Bergerac*, promu archétype du genre à la fois par son budget, sa qualité et son succès, joue volontiers le rôle du grand et beau chêne qui cache l'absence de forêt. Le cinéma français produit bon an mal an un ou deux «grands films». Rien n'indique qu'il soit capable, économiquement et artistiquement, d'aller au-delà. Et une première tentative pour systématiser ce type de projet, avec la création d'un fonds d'investissement spécifique, s'est soldée par un échec financier, en même temps qu'elle générait des films dont beaucoup sont déjà tombés dans un oubli compatissant.

Gaumont (*le Grand Bleu, la Gloire de mon père, Nikita*) Hachette (*Cyrano*), Claude Berri (*Jean de Florette, l'Ours, l'Amant*) ont fait, font et feront des «grands films», et rien ne les en dissuadera. Il reste plutôt souhaitable que cette voie demeure exigeante, afin que les projets soient aussi mûris que nécessaire, ce qui n'empêchera pas un outsider de tenter l'aventure, comme l'a fait avec succès le producteur Eric Heuman avec *Indochine*.

Mais la multiplication de «méga-projets» ne pourrait qu'aggraver encore un des maux dont souffre notre cinéma : l'escalade vertigineuse des budgets. Le coût moyen des films atteint 25,8 millions de francs, le triple d'il y a douze ans. Cette inflation est due, entre autres, à la fréquente surestimation des devis (ouvrant des droits majorés aux divers systèmes d'aide, et à des investissements proportionnels des partenaires), pratique courante chez ces mêmes producteurs qui refusent la transparence des budgets demandée par le rapport Cluzel.

Viennent ensuite les «petits films», auxquels le rapport assimile, un peu vite, les premiers films. Réputés vivier de la création cinématographique, ils ont droit à la sollicitude des rédacteurs, qui proposent en particulier que leur soit réservés les subsides de l'avance sur recettes. Bienveillante proposition, complétée par une seconde, l'attribution de l'aide aux sociétés de production plutôt qu'aux films, et par une disposition récemment prise par le CNC : l'ouverture d'un droit automatique à l'aide à la distribution pour les films ayant reçu l'avance. Avec la création ou le renforcement de salles destinées aux films d'auteur, et l'ouverture, également réclamée par le rapport, d'une «fenêtre» particulière, hors quotas, sur les chaînes de télévision (proposition qui fait jusqu'à présent l'unanimité moins une voix, celle, déterminante, de Jack Lang), c'est en apparence un inexpugnable système de défense du «petit film d'art» qui se met en place.



Cette forteresse est aussi un ghetto. Bon nombre de mesures *«défensives»* proposées par M. Cluzel, ou à lui suggérées le confirment.

Ainsi de la proposition d'intégrer les frais de sortie au budget des films. Ou encore la question de la publicité des films à la télévision : le rapport conclut, sans plus d'arguments, qu'il faut l'autoriser. Ce n'est pas difficile de savoir qui pourra en bénéficier : les Américains, et quelques grosses productions françaises.

Ce qui amène naturellement à la troisième catégorie de films, les «intermédiaires», qui représentent, en nombre de titres, plus de la moitié des productions. Ils sont en même temps victimes et coupables de la chute de la fréquentation. Seules une ou deux comédies (*Une époque formidable* et *Mon père ce héros* en 1991, *le Zèbre* et *la Crise* en 1992) émergent chaque année. Tout en conseillant aux producteurs de ces films «intermédiaires» de copier les Américains (proposition discutable, et plus encore, irréaliste), on leur reproche de *«partir couverts»*, préfinancés par les chaînes de télévision.

Comme le remarque judicieusement le rapport, le cinéma est un étrange secteur, qui continue à produire autant – environ 110 titres par an en comptant les coproductions – alors que son débouché «naturel» (la salle) s'est notablement rétréci. Deux raisons se liguent pour créer cette «anomalie française». D'une part l'existence d'une énorme demande d'images, mais ailleurs, à la télévision. Demande comblée dans la plupart des autres pays par d'autres produits (séries, téléfilms, documentaires, etc.). En France, le statut culturel du cinéma, les réglementations et mécanismes de financement publics, et le dynamisme de la profession ont, jusqu'à présent, maintenu le film comme produit-roi. Résultat, tout le monde veut le label «film», et beaucoup y arrivent.

Or, ce statut change lentement mais sûrement : les films ne règnent déjà plus sans partage sur l'Audimat, les chaînes de télévision généralistes, auxquelles ils coûtent cher, se tournent de plus en plus vers d'autres produits également attractifs, moins onéreux, et susceptibles d'être coupés à volonté par la publicité (jeux, variétés, talkshows et sitcoms). Après s'être beaucoup battus pour que les chaînes, accusées de concurrence déloyale, ne passent pas trop de films, les gens de cinéma sont en train de déplacer leurs batteries pour réclamer qu'on en passe davantage. Les quotas de diffusion, supposés limitatifs, ne sont d'ores et déjà plus atteints.

La mise en cause d'un tabou

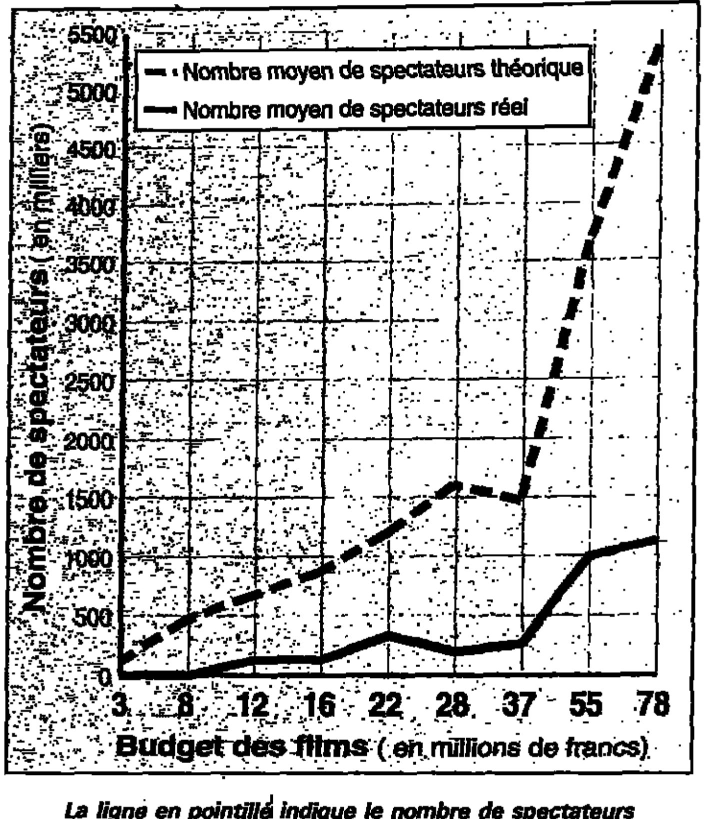
La morale de cette histoire, facile à tirer pour qui fréquente assidûment les salles obscures, mais à laquelle le rapport Cluzel se garde bien d'aboutir, serait la mise en cause d'un tabou : l'étanchéité entre films et téléfilms. Il faudrait pouvoir modifier, y compris pendant et après sa réalisation, la définition d'un produit audiovisuel. Mais ce serait affronter tous les corps constitués, aussi bien du cinéma que de la télévision. Et en ce domaine, le rôle de la puissance publique ne serait nullement *«marginal»*. Et cela ne l'arrange pas forcément.

Cette réforme de fond, en effet, personne ne la réclame. Parce qu'elle est techniquement difficile à mettre en œuvre, mais aussi parce que la rigidité actuelle convient à tout le monde – sauf au spectateur de cinéma, qui a souvent le sentiment d'avoir payé 40 ou 45 francs pour voir un produit semblable à ce qu'il trouve chaque soir sur son petit écran.

Le rapport se termine sur un «appendice» intitulé «Et l'Europe?» Il était temps. La seule mesure concrète proposée par M. Cluzel est... une mesure anti-européenne : une incitation au tournage en France plutôt que chez les voisins.

L'Europe aurait dû être au centre du rapport précisément parce qu'il conclut à la profondeur de la crise et à une limite atteinte par l'intervention des pouvoirs publics. L'action conjuguée des professionnels et de l'Etat ont permis qu'en France la chute du cinéma soit non pas arrêtée mais amortie. Si un sauvetage est encore possible (rien n'est moins sûr), il ne peut plus l'être à l'échelle française. Ou on inventera une forme d'alliance artistique, économique et réglementaire capable d'opposer une réponse collective au rouleau compresseur hollywoodien, ou le cinéma français sera seulement descendu en douceur au fond du ravin où se sont déjà fracassés ses voisins.

JEAN-MICHEL FRODON



La ligne en pointillé indique le nombre de spectateurs qui permettrait à un film d'être amorti, pour une exploitation en salles, en fonction de son budget. La ligne pleine indique le nombre d'entrées effectivement enregistrées pour ces films.

Frémissement au box-office

Après une décennie de baisse ininterrompue, le nombre des entrées aura connu une stabilisation en 1992. Mais il reste inférieur aux 120 millions, jadis présentés comme le seuil de résistance au-dessous duquel tout le secteur s'effondrerait. La répartition entre spectateurs des films américains et français s'est légèrement rééquilibrée, mais au seul détriment des films d'autres origines. Enfin, et c'est une amélioration, le choix du public s'est porté en 1992 sur un éventail de films plus large. Et, loin des «grosses machines», quelques outsiders ont connu des succès encourageants.

Un seul film, *Basic Instinct*, aura dépassé le seuil triomphal du million d'entrées à Paris, avec 1 211 442 spectateurs au soir du 29 décembre, fin de la dernière semaine pleine d'exploitation en 1992. Deux films, *Danse avec les loups* et *Terminator 2*, avaient dépassé le million en 1991. Mais on trouve au total vingt-sept titres avec plus de 300 000 entrées parisiennes.

Parmi ces vingt-sept succès, seize sont américains (derrière *Basic Instinct*, *l'Arme fatale 3* se place au 2e rang, *la Belle et la Bête* au 4e, *Hook* au 5e, *J.F.K.* au 7e...), sept sont français (*l'Amant*, 3e, *Tous les matins du monde*, 6e, *Indochine*, 10e, *le Zèbre*, 11e...), un est espagnol (*Talons aiguilles*, 9e). Il faut y ajouter la très cosmopolite coproduction *1492, Christophe Colomb*, 8e – ces onze titres étant ceux qui ont accueilli plus de 500 000 spectateurs. 1992 aura également vu le succès d'*Un cœur en hiver*, de *la Crise* et du *Bal des casse-pieds*, et aussi, avec des ambitions commerciales moindres, de *L. 627* (277 000 entrées) et des *Nuits fauves* (223 000). Tandis que des scores équivalents ont constitué des échecs pour *Dien Bien Phu, Lune de fiel, Max et Jeremy, l'Accompagnatrice, IP5* ou *Après l'amour*, qui tous visaient des places nettement plus élevées dans le classement. Plus triste encore fut le sort de *la Belle Histoire*, du *Grand Pardon 2* ou de *Betty*, sans parler des catastrophes absolues comme *les Confessions d'un barjo, la Fille de l'air* ou *la Peste*. Mais les désaveux les plus cinglants auront été infligés par le public à ceux qui furent les super-vedettes du cinéma français durant plus de vingt ans, Jean-Paul Belmondo (148 000 entrées pour *l'Inconnu dans la maison*) et Alain Delon (88 000 entrées pour *le Retour de Casanova*).

Sur un mode plus optimiste, l'année aura aussi été marquée par quelques succès inattendus, comme celui du moyen-métrage *Versailles rive gauche*, du film chinois *Epouses et concubines*, ainsi que de la rétrospective consacrée à John Cassavetes, avec, en particulier, plus de 100 000 spectateurs à Paris pour *Opening Night*.

J.-M. F.

► Chiffres : *le Film français*.

Vœux pieux pour les studios

En quelques lignes, à la fin, le rapport Cluzel remarque que *«la délocalisation et l'engouement pour les décors naturels ont dégarni les carnets de commandes des studios, qui sont aujourd'hui dans une situation très difficile»*. Euphémisme pudique. Les studios se meurent, les studios sont morts. Et avant tout examen objectif d'une situation dont l'évolution semble inéluctable, il n'est pas interdit de laisser parler la nostalgie.

Les studios, Carné/Trauner, la maison, où encore une fois, la dernière, *le Jour se lève* sur Jean Gabin, c'était à Billancourt, et aussi le départ des bateaux de Napoléon pour l'Angleterre, avec Abel Gance comme capitaine... Gérald Calderon, solide Frégoli, a toujours assumé paisiblement une triple vie professionnelle. Jusqu'à l'année dernière patron des Studios de Billancourt (où il est arrivé *«en 1959 comme jeune et frétillant sous-directeur»*), banquier du cinéma, et réalisateur de films scientifiques, d'abord avec des maîtres prestigieux, Jean Painlevé et Jean Rostand, puis tout seul.

Le début de la fin des studios remonte, selon lui, aux années 60. Il y avait alors, outre ceux de la Victorine à Nice, de nombreux plateaux autour de Paris. Principalement à Saint-Maurice, Epinay, Joinville, Boulogne et Billancourt. Mais vint la nouvelle vague, et son goût pour les décors naturels. Dès 1965, les studios se tournent donc vers la post-production. *«A cet égard*, dit Gérald Calderon, *Billancourt, ces dernières années, était redevenu rentable. 15 % de son chiffre d'affaires venant de l'occupation de plus en plus espacée de ses plateaux (quatre films par an en moyenne), et 85 % de la location de ses 50 salles de montage, doublage et mixage, facturées jusqu'à 4 000 F de l'heure, et servant à la finition de plus de quarante films annuellement.»*

Où en est-on désormais? Régulièrement, le fringuant maire de Cannes, Michel Mouillot, baigné par l'aura du Festival, déclare que sa ville devrait, devra, va devenir «La cité du cinéma», que des studios, notamment, y seront construits. On a parlé aussi, un moment, de l'implantation de Studios Universal en France, la construction en est sans cesse repoussée. Egalement d'un studio intégré à Euro Disney, financé par le parc de loisirs et constituant une de ses attractions. Mais les résultats décevants de la première année d'exploitation ont pour le moins différé le projet.

Pour l'instant, à l'évidence, on détruit plus qu'on ne bâtit. Quelques studios fonctionnent encore, dont celui près d'Arpajon (Alain Resnais y tourne en ce moment), et la Victorine vient de trouver un repreneur, Claude Rey, mais en France l'industrie du cinéma est tellement centralisée que tout tournage hors de Paris coûte très cher en déplacements des techniciens, en défraiements.

Et la Générale des eaux tient entre ses mains le reste... Elle a racheté, SIS à la Garenne Colombes, l'immeuble des laboratoires Franay à Saint-Cloud, Boulogne et Billancourt, laissant à sa filiale, la Compagnie immobilière Phénix, le soin de les raser. Ces ambitions immobilières radicales sont, pour Gérald Calderon, *«inexorables et légitimes si l'on se réfère à la valeur du terrain dans ces quartiers, acceptables si elles sont assorties de la reconstruction de quelques plateaux et de beaucoup d'auditoria»*.

La Compagnie Phénix promet, le maire de Boulogne-Billancourt promet, la profession s'inquiète. A noter que la même Générale des eaux a investi plus de 400 millions de DM dans le rachat des légendaires studios de Babelsberg à Berlin. Là encore, une vaste opération immobilière est à la clé, mais une grande partie des studios devrait être préservée (malgré la récente revente de 70 % du capital à d'autres actionnaires, allemands, français et anglais). *«Logique*, dit Gérald Caldéron, *ce sont de véritables lieux de mémoire. Nos vieux studios à nous étaient obsolètes, des carcasses vides. Il faut désormais, avec modestie et réalisme, leur réinventer un avenir.»*

DANIÈLE HEYMANN

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant? : 19 h. Sans titre : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 22 h.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). La Belle de Fontenay : 20 h 30, dim. 17 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Pratiques innommables : 20 h 30, dim. 17 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Ondine : 20 h 30, dim. 16 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : 19 h. Les Voyageurs de carton : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Grande salle. Histoires cachées : 19 h. Deux siècles d'amour : 21 h, dim. 17 h. Petite salle. L'entrée par laquelle on sort : 19 h. Un monde fou : 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Mariage : 19 h 45. Loin ou près de l'écran? : 21 h 30.Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Pascal Esman : 19 h. Haute Surveillance : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Les Coupeurs de virages : 22 h.
CAFÉS DES 13E, 14e ET 15e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feu! : 20 h 30.
CARTOUCHERIE-EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Piano ou les Chroniques d'un opus posthume : 20 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Les Sept contre Thèbes et Souvenirs des tragédies disparues : 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : 21 h.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Contes d'hiver VI : 20 h 30, dim. 17 h.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : 20 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Serva amorosa : 20 h 30.Dim. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 14h. Antigone : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). La Cantate à trois voix : 18 h, dim. 18 h 30. Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h, dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (48-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Tôa : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). La Mère d'Icare : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La Ramasseuse de sarments : 15 h et 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES (). Qui est le véritable inspecteur Hound? : 19 h. Les Portes du chaos : 21 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Des sanglots de glace : 15 h. Salle I. Kafka - Auschwitz : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (60-10-55-24). Exercices de style : 18 h 30. Le Malade imaginaire : 20 h 30, dim. 16 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). La Contrebasse : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Tout est en ordre : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). D'amour et d'eau froide : 18 h 45. L'Atroce Fin d'un séducteur : 20 h 30. Faubourg passion : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 17 h et 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
L'EUROPÉEN (42-27-26-81). Pour un oui, pour un non : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnio : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 20 h 45, dim. 16 h.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56).Dim. Clovis : 15h30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Tout va bien, je vais bien! : 20 h. Entre l'Est et l'Ouest : 21 h 30. Théâtre rouge. Summer Lightning : 18 h 30. Les Peupliers d'Etretat : 20 h. Magdeleine Leclerc, dernier amour de Sade : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Edwidge Feuillère en scène : 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Le Nuage amoureux : 20 h 30, dim. 17 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Remords vivants : 16 h. Huis clos : 19 h 30. La Ronde : 22 h.Dim. Marie and Bruce (en anglais) : 17h, 20h30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe et jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Carpe du duc de Brienne : 21 h, dim. 15 h 30.
MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). L'Ile des esclaves : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Hérodiade ; l'Après-midi d'un faune : 18 h. Ariane ou l'Oubli : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Bigard intégral : 20 h 30, dim. 17 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ri! : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 21 h, dim. 15 h.
PARC DE LA VILLETTE (PAVILLON DU CHAROLAIS) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h, dim. 17 h.
PASSAGE DU NORD-OUEST (40-21-88-88). The Bust of Jango : 22 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h, dim. 15 h. Salle II. La Peau trop fine : 18 h et 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Noir baroque : 15 h. La Surprise de l'amour : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 15, dim. 18 h.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Un soir au bout du monde : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Comédiens du roy : 18 h 30. L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Elie et Dieudonné : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). La Double Inconstance : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Prix Martin : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Wagon-couette : 14 h 30.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). L'Accusateur : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Clowneries : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Combat avec l'ombre : 20 h 30, dim. 15 h. Didier Follenfant : 22 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-70-98-63). Lilith, ex-femme de Dieu : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Domaine ventre : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Livre des fuites : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Le Bel Indifférent : 20 h. Retour, retours : 20 h 45.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Rachat : 19 h, dim. 15 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30, dim. 17 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Hérauts noirs : 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30.Dim. Pierre Henri : 17h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Master Class : 20 h 30, dim. 16 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Cabaret Karl Valentin : 20 h, dim. 15 h. Petite salle. Fantaisies Kafka : 22 h, dim. 17 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Mouette : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Mœurs et Délices : 21 h.
CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Macbeth : 20 h.
FRESNES (FERME DE COTTINVILLE) (46-68-08-10).Dim. Cabaret littéraire : 17h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Cache-cache avec la mort : 20 h 30, dim. 17 h. Marie : 20 h 30, dim. 17 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Cabaret Cami : 21 h, dim. 16 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. On ne badine pas avec l'amour : 21 h, dim. 16 h 30. Salle polyvalente. Désir sous les ormes : 20 h 30, dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic : 20 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-45-75-80). Tueur sans gages : 20 h 30, dim. 15 h.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Savannah Bay : 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Salle J.-M. Serreau. Un fil à la patte : 20 h 45. Salle Le Terrier. Calderon : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Hamlet ou les Suites de la piété filiale : 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Claudie : 20 h 30.Dim. Deux femmes pour un fantôme ; les Femmes et les mots : 15h.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE (ESPACE MARCEL-CARNÉ) (69-04-98-33). Les Nouveaux Nez dans Cinq folles en cirque mineur : 21 h.
SCEAUX (ANCIENNE MAIRIE) (46-61-19-03). Le Chasseur de lions : 20 h 30.
SCEAUX (ORANGERIE) (46-61-36-67). L'Homme, la bête et la vertu : 20 h 30, dim. 17 h 30.
STAINS (CENTRAL) (48-23-08-71).Dim. Le Mot : 15h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74).Dim. Les Voyageurs : 17h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 FÉVRIER

«Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés» (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

«La peinture française du dix-huitième siècle dans les nouvelles salles du Louvre», 10 h 30, porte Jaujard, pavillon de Flore (P.-Y. Jaslet).

«L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier», 11 heures, devant le groupe de la Danse sur le perron (D. Fleuriot).

«Une heure au Père-Lachaise», 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

«Les salons de l'Hôtel de Ville : histoire de la ville de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune», 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M.-C. Lasnier).

«Exposition : trésors de la Cité interdite, à Chinagora», 14 h 30, métro Maisons-Alfort-Vétérinaire, à l'arrêt de l'autobus 103 (P.-Y. Jaslet).

«La peinture française, de Watteau à Fragonard, dans les nouvelles salles du Louvre», 14 h 30, devant le Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal (C. Merle).

«Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Le Musée Picasso en l'hôtel Salé», 14 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour (Arts et castera).

«Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

«Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement», 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«Les appartements du duc du Maine et du maréchal de La Meilleraie à l'Arsenal», 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

«L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois», 14 h 40, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

«Les espaces souterrains du Louvre : du château de Philippe-Auguste à la Pyramide» (limité à trente personnes), 15 heures, sous la pyramide, côté auditorium, munis du ticket d'entrée du Musée (Monuments historiques).

«L'Ecole militaire» (carte d'identité), 15 heures, place Joffre, à l'angle de l'avenue Duquesne (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : «Les premiers pas de l'homme», par E. Bonifay (Académie des sciences morales et politiques).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Dans les rues (1933), de Victor Trivas, 16 h 30 ; Salonique nid d'espions (1937), de Georg Wilhelm Pabst, 19 h ; Divine (1935), de Max Ophuls, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Elephant Boy, v.f.), de Robert Flaherty, 16 h 30 ; la Vie privée de Don Juan (1934, v.o.), d'Alexandre Korda, 19 h ; Fausses Nouvelles (1937, v.o.), de René Clair, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : Vidas Secas (1963, v.o. s.t.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 16 h 30 ; Bonitinha mas Ordinaria (1963, v.o. s.t.f.), de J.-P. de Carvalho, 19 h ; Amazonas, Amazonas (1965, v.o. s.t.f.), de Glauber Rocha, le Dieu noir et le Diable blond (1963, v.o. s.t.f.), de Glauber Rocha, 21 h.

DIMANCHE

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : la Bouche d'or (1962, v.o. s.t.f.), de Nelson Pereira Dos Santos, 16 h 30 ; O Desafio (1965, v.o. s.t.f.), de Paulo Cesar Saraceni, 19 h ; les Immigrants (1972, v.o. s.t.f.), de Joachim Pedro de Andrade, Padre e a Moça (1965, v.o. s.t. anglais), de Joaquim Pedro de Andrade, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les Cinémas du Canada : En marchant (1968, v.o. s.t.f.), de Ryan Larkin, A Great Big Thing (1966, v.o. s.t.f.), d'Eric Till, 14 h 30 ; Short and Suite (1959, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, Nobody waved Good-Bye (1963, v.o. s.t.f.), de Donald Owen, 17 h 30 ; Etre ou ne pas être (1990, v.o. s.t.f.), de John Weldon, Speaking Parts (1989, v.o. s.t.f.), d'Atom Egoyan, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Lucretia (1986, v.o. s.t.f.), de Heidi Blomkvist, White Room (1990, v.o. s.t.f.), de Patricia Rozema, 14 h 30 ; George et Rosemarie (1987, v.o. s.t.f.), d'Alison Snowden et David Fine, Family Viewing (1987, v.o. s.t.f.), d'Atom Egoyan, 17 h 30 ; Caninabis (1979, v.o. s.t.f.), de Kaj Pindal, Vidéodrome (1982, v.o. s.t.f.), de David Cronenberg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Journées portes ouvertes : Salle 300 : Paris sous chapiteau : le Cirque des Muchachos (1970) de Guy Gilles, Au revoir M. Grock (1949) de Pierre Billon, 12 h 30 ; Edith Piaf : Piaf rechante, exclusif pour Cinq Colonnes (1962) d'Hubert Knapp, Simone Berteaut parle de sa sœur Piaf (1969) de Gérard Poitou, Edith Piaf, quatre ans déjà (1961) de Bistène, 14 h 30 ; Paris s'anime : le Méchant Loup et le Petit Chaperon rouge (1990) de Garri Bardine, Chat c'est Paris (1966) de Abe Levitow, 16 h 30 ; les Seventies : l'Art de la turlutte (1969) de Gérard Pirès, l'An 01 (1972) de Jacques Doillon, 18 h 30 ; Portraits de Rome : Fellini Roma (1972) de Federico Fellini, 20 h 30 ; Journées portes ouvertes : Salle 100 : Jean Cocteau, franc-tireur du cinéma : Encyclopédie du cinéma français : Jean Cocteau (1979) de Claude-Jean Philippe, Actualités Gaumont, le Sang d'un poète (1930-1932) de Jean Cocteau, 13 h ; Montmartre-Pigalle : Vous avez dit Pigalle? (1979) de J. Martinengo, Cette sacrée gamine (1955) de Michel Boisrond, 15 h ; Portraits de Paris : Paris la Belle de Jacques et Pierre Prévert, Paris Libéraredl (1944) d'un anonyme, Paris des négritudes (1970) de Jean Schmidt, Paris 1937 (1937) de Shigemaru Shimoyama, Paris qui dort (1923) de René Clair, 17 h ; Charles Trenet : Eclair journal, Ce soir à l'Etoile, Charles Trenet (1961) de François Chatel, Charles Trenet (1983) de Jacques Ertaud, 19 h ; Paris fantastique : le Rat (1981) de E. Huppert, le Testament du docteur Cordelier (1961) de Jean Renoir, 21 h.

DIMANCHE

Avec vue sur la scène : le théâtre à l'écran : la Vie de la troupe : le Champignon des Carpathes (1989) de Jean-Claude Biette, 14 h 30 ; la Vie de la troupe : Eclair journal, la Fin du jour (1939) de Julien Duvivier, 16 h 30 ; la Vie de la troupe : Out 1 (1971-1974) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; la Vie de la troupe : Actualités Gaumont, la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ABRACADABRA (Fr.-Bel.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
L'ABSENCE (Fr.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BEAU FIXE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
BRAINDEAD (**) (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
CANDYMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES CONTES SAUVAGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DR RICTUS (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
DRACULA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE. Film français d'Eric Rohmer : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY. Film américain de Bill Kroyer, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

COUPABLE D'INNOCENCE. Film franco-polonais de Marcin Ziebinski : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

HYÈNES. Film sénégalais-suisse-français de Djibril Diop Mambety, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

JUSTE AVANT L'ORAGE. Film franco-suisse de Bruno Herbulot : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MENSONGE. Film français de François Margolin : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE. Film français de Bruno Desraisses et Charles de Latour : Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA PETITE APOCALYPSE. Film franco-italo-polonais de Costa-Gavras : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

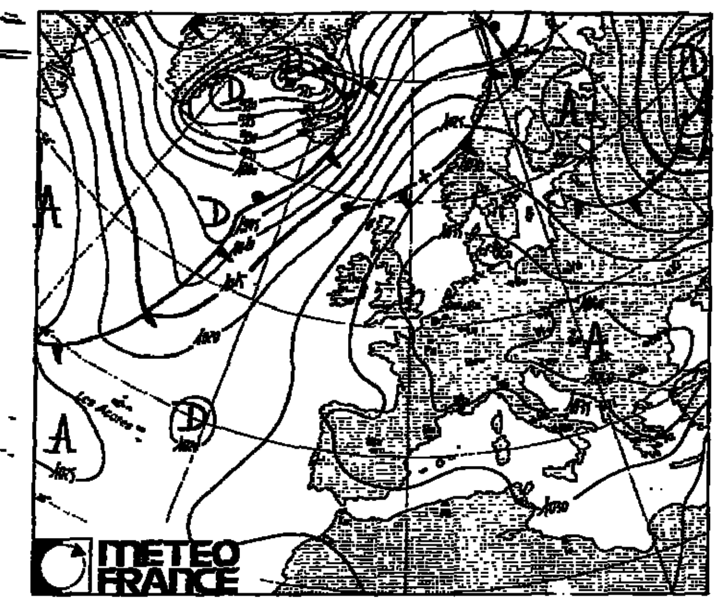
PIÈGE EN HAUTE MER. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE SECRET DE MOBY DICK. Film danois de Jannick Hastrup, v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

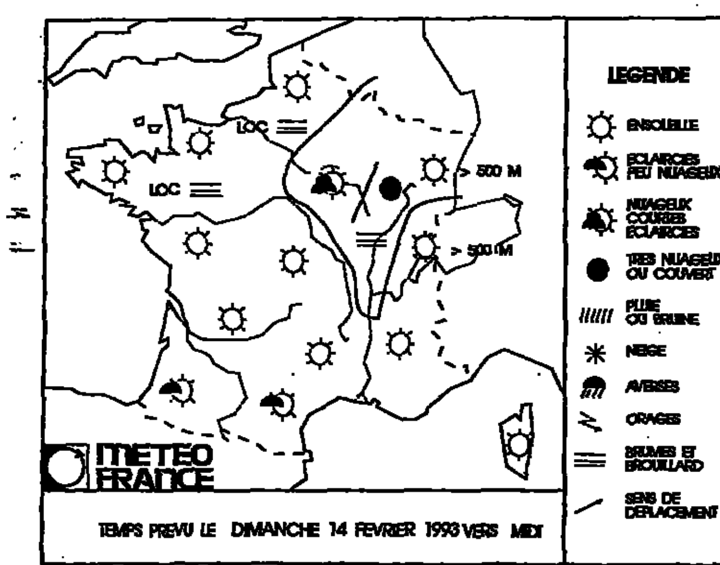
STALINGRAD. Film allemand de Joseph Vilsmaier, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER 1993

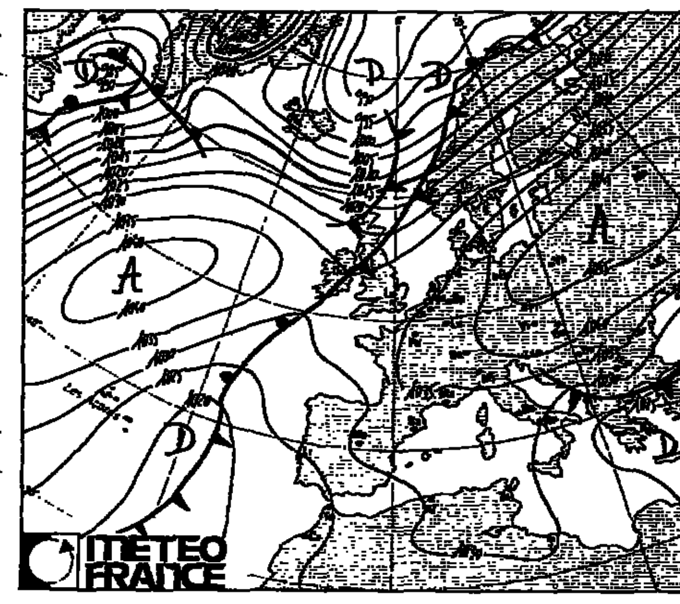


Dimanche : de la grisaille au nord de la Loire, qui se déchire dans la matinée à l'ouest, mais persiste à l'est. Toujours du soleil au sud. – Les jours se suivent et se ressemblent beaucoup... Les régions situées au nord de la Loire devront encore supporter une matinée grise, avec de nombreux brouillards. Lorsqu'ils se dissipent, ils laissent place à un couvercle de ciel bas et gris. Les sommets des Vosges et du Jura au-dessus de 500 mètres émergent de la couche nuageuse. En fin de matinée, le soleil percera progressivement, et sera même très généreux sur ces régions. Les éclaircies seront toutefois rares sur la Lorraine, Champagne-Ardenne, Bourgogne et Rhône-Alpes.

Au sud de la Loire, les quelques brouillards évoluent vite dans la matinée, et le ciel sera clair ou peu nuageux. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent marin apportera parfois le ciel d'Aquitaine.

Quant aux températures matinales, elles sont comprises entre – 2 et – 4 degrés dans l'intérieur, mais sont plus douces sur les côtes, et souvent comprises entre 4 et 7 degrés. Dans l'après-midi, le mercure atteindra 8 degrés au nord de la Loire, mais ne dépassera pas 5 degrés là où la grisaille persistera. Au sud, les températures seront comprises entre 13 et 15 degrés, et atteindront localement 17 degrés dans le Sud-Ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-2-1993 à 6 heures TUC et le 13-2-1993 à 6 heures TUC — le 13-2-93

FRANCE											
AJACCIO	15	2	D	STRASBOURG	2	–1	C	MADRID	12	4	C
BIARRITZ	18	7	D	TOULOUSE	15	2	D	MARRAKECH	20	7	D
BORDEAUX	15	4	D	TOURS	11	–1	B	MEXICO	20	8	D
BOURGES	13	–2	D	**ÉTRANGER**				MILAN	11	–6	B
BREST	11	5	D					MONTRÉAL	–11	–17	*
CAEN	14	–1	D	ALGER	17	11	P	MOSCOU	–2	–4	D
CHERBOURG	7	–1	D	AMSTERDAM	5	–2	B	NAIROBI	–	–	–
CLERMONT-FER	16	–3	D	ATHÈNES	6	3	D	NEW-DELHI	30	15	D
DIJON	2	–1	B	BANGKOK	34	24	N	NEW-YORK	0	–1	P
GRENOBLE	8	–3	D	BARCELONE	15	5	D	OSLO	–	–	–
LILLE	5	–1	B	BELGRADE	5	–6	D	PALMA	16	9	B
LIMOGES	–	3	D	BERLIN	7	–1	C	PÉKIN	11	–3	D
LYON	4	1	B	BRUXELLES	8	–3	B	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	16	3	D	COPENHAGUE	3	2	P	ROME	16	3	D
NANCY	1	–2	C	DAKAR	25	19	N	SÉVILLE	19	7	D
NANTES	13	2	D	GENÈVE	3	1	C	SINGAPOUR	32	24	C
NICE	16	6	D	HONGKONG	–	–	–	STOCKHOLM	2	–3	D
PARIS-MONTS	8	1	B	ISTANBUL	3	–1	N	SYDNEY	24	19	C
PAU	17	2	D	JÉRUSALEM	9	1	N	TOKYO	11	3	D
PERPIGNAN	12	4	C	LE CAIRE	17	6	D	TUNIS	16	4	N
POINTE-A-PITRE	31	22	D	LISBONNE	15	9	D	VARSOVIE	5	–2	P
RENNES	7	–2	B	LONDRES	6	3	B	VENISE	12	1	D
ST-ETIENNE	14	–4	D	LOS ANGELES	18	10	C	VIENNE	3	–1	C
				LUXEMBOURG	2	–3	B				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 13 février

TF 1

20.45 Variétés : Les Plus Belles Histoires d'amour. De Philip Plaisance.
22.30 Téléfilm : Scène de ménage au paradis. De Di Drew.
0.10 Magazine : Formule sport. Le Raid Gauloises au Sultanat d'Oman ; Championnats du monde de ski au Japon ; L'actualité du Vendée Globe.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : La Nuit des rigolos. Présenté par Thierry Beccaro et Valérie Maurice.
22.55 Magazine : Ardimat. Présenté par Thierry Ardisson.
0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Rêve sans retour (Dream Deceivers), de David Van Taylor (v.o.).

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Sandra, c'est la vie. De Dominique Othenin-Girard.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Zanzi bar. Présenté par Christophe de Ponfilly. Tanger, 36e parallèle, de Daniel Leconte.
23.45 Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Faux ennemis. De Ben Lewin.
22.30 ▶ Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Chucky, la poupée de sang. □ Film américain de John Lafia (1990).
0.45 Cinéma : Conte d'hiver. ■■ Film français d'Éric Rohmer (1991).

ARTE

20.40 Documentaire : Pour l'amour du ciel, Israël. De Jens-Uwe Scheffler (1re partie).
22.10 Téléfilm : Sabine. De Philippe Faucon.
23.35 Musique : Montreux Jazz Festival.
0.05 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff., 45 min).

M 6

20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : Fort comme l'amour. D'Ed Sherin.
22.30 Téléfilm : L'Argent facile. D'Alan Metter.
0.00 Série : L'Exilé.

Dimanche 14 février

TF 1

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.40 Cinéma : Le Maître de guerre. ■ Film américain de Clint Eastwood (1986).
22.55 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Invasion USA. □ Film américain de Joseph Zito (1985).
1.00 Journal et Météo.
1.05 Magazine : Le Vidéo club.

FRANCE 2

17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : Maguy.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : La Petite Voleuse. ■■ Film français de Claude Miller (1988).
22.40 Cinéma : Taxi Driver. ■■■ Film américain de Martin Scorsese (1975).
0.35 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Divertimento. Rostopovitch : violoncelles, barytons des forêts, documentaire de François Reichenbach.

FRANCE 3

17.30 Dessin animé : Les Simpson.
18.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Présenté par Bernard Rapp.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.15 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Le Grand Jeu de la séduction.
22.05 Magazine : A vos amours. Présenté par Caroline Tresca.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Cinéma : Les Damnés. ■■ Film italo-germano-américain de Luchino Visconti (1968).

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : La Voix. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1991).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football ; Actualité sportive.
0.35 Cinéma : Le Souffle du futur. □ Film britannique de Steven Lisberger (1989).

ARTE

19.00 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janès (1er épisode).
19.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
20.20 Cinéma d'animation : Tebaldo, la flûte enchantée.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : John Cage, promeneur universel. Soirée conçue par Christophe Jörg (ZDF).
20.45 Documentaire : John Cage, la vengeance des Indiens morts. De Von Henning et Peter Lohner.
23.00 Documentaire : Cage-Cunningham. D'E. Caplan (v.o., 100 min).

M 6

17.00 Série : L'Exilé.
17.45 Série : Clair de lune.
19.00 Série : O'Hara.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 ▶ Magazine : Culture pub. D'Anne Magnien et Christian Blachas. Europe : l'amour à douze.
22.35 Téléfilm : La Revanche d'Emmanuelle. De Francis Leroi.
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Métal express. Metallica, Henry Rollins.

CARNET DU Monde

Naissances

Véronique et Daniel ALEXIS SARDA sont heureux d'annoncer la naissance de

Bénérice,

le 10 février 1993.

8, rue Léon-Dubreuil,
22000 Saint-Brieuc.

– Nous sommes ravis d'annoncer la naissance, le 1er février 1993, de notre troisième fille

Gaïa SÈLE,

sœur de
Céleste et de Martha.

Catherine ZANOLINI
et
Bernard SÈLE.

165, chemin Montbivet,
38330 Biviers.

Décès

– Cannes.

Mme Joseph Bricaud,
son épouse,
M. et Mme Jean-Maurice Bricaud
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bricaud
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Celle,
Le général et Mme Maurice Bricaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Joseph BRICAUD,

survenu le 10 février 1993, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 février, à 10 heures, en l'église Sainte-Marguerite, à Cannes-la-Bocca.

Les visites se feront à l'athanée de Cannes, à partir du dimanche 14 février.

– Sylvie et Jean-François Courtine,
Gaspard et Alban Courtine,
Les familles Gabay, Barlay, Maillard, Pétroff, Fisher, Janlus et Barzilay,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme veuve Herold DENAMY,
née Rosie Gabay,

leur mère, grand-mère, sœur et parente,

survenu le 11 février 1993, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le 15 février, à 16 heures, dans le caveau de famille.

88, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– Mme André Golstenne,
son épouse,
Alain, Mireille et Henry Golstenne,
ses enfants,
Laurence, Jérôme Golstenne,
Anne-Sophie et Julien Levy,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GOLSTENNE,
ingénieur IEG,

survenu le jeudi 11 février 1993.

L'inhumation aura lieu le mardi 16 février, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

10, av. de la Porte de Ménilmontant,
75020 Paris.

– Mme Marie-Louise Meurisse,
sa grand-mère,
M. Jean Deneuville,
son grand-père,
Mme Monique Meurisse,
sa mère,
M. et Mme Jehan Deneuville,
son père et sa belle-mère,
Les familles Deneuville, Demery et Bourrut-Lacouture,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Deneuville, Ribaucourt, Poujol, Morize, Bray et Kettani,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédéric DENEUVILLE,

survenu le 8 février 1993, à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 15 février, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Verrières-le-Buisson (Essonne).

– M. et Mme Georges Pebereau,
leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Pierre Pebereau,
leurs enfants et leurs petits-fils,
M. et Mme Michel Pebereau,
leurs enfants et leur petit-fils,
Mme Monique Baudry
et son fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Marcel Raybaud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Vignolles
et leurs enfants,
M. Pierre Vignolles
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandre PEBEREAU,
née Yvonne Raybaud,

survenu le 11 février 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu dans l'intimité à Saint-Martin-de-Curton (Lot-et-Garonne), le samedi 13 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

314, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Anniversaires

Fernande MENVIELLE-DUBOIS

nous quittait le 15 février 1985.

Nous pensons à elle.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5976

HORIZONTALEMENT

I. Cherche la petite bête à longueur de journée. Remarquable et plus ou moins distingué. – II. Heureux, il ne doit quand même pas se renouveler trop souvent. Partie du Nicaragua. – III. Assure l'avancement ou produit un effet négatif. S'intéressa au lit de Marie-Antoinette ainsi qu'à sa servante. Quartier de Romainville. – IV. Lieu d'envols. Bénéficiaires d'une culture intensive. – V. Ment peut-être. Ne joint pas le geste à la parole. Pris par un républicain. – VI. Capitale. Amour véhément ou affection virulente. Très légère ou fort lourde. – VII. Rend l'atmosphère orageuse. Imite Argus. – VIII. Evoque des restes. Conjonction. – IX. Proies des rapaces. C'était un œil au front qui devait avoir du nez. – X. Le jeu les réunit. Fut, pour Philippe II de Macédoine, un interlocuteur valable. Un dur dont il faut craindre le retour. – XI. Evoque une force. Raté ou taré. – XII. Arrose en passant. Taper les poires. – XIII. Est appelé à se déplacer sur une mouvante nappe. Moyens de communication. – XIV. En Suisse. Le premier des sulpiciens. Ne s'affiche jamais à la distribution des prix. – XV. Militaire. Concourent à un embellissement.

VERTICALEMENT

1. Bien que ce grand fût petit, cela n'empêcha pas sa femme de vivre sur un grand pied. Soustraction sans retenue. – 2. Ressource offerte à qui se trouve trop à l'étroit. Marque d'une personne sans tache. – 3. Adverbe qui évoque plutôt le lapin agile que le bœuf sur le toit. Locataire d'un pavillon spécial. – 4. Terme d'affection. Fait rougir bien des personnes. – 5. Sur la tête de Ramuntcho. Précède de peu une séparation. C'est la lutte finale ! – 6. C'est quand on compte sur eux qu'il nous est donné de les compter. Ne saurait donc se plaindre d'avoir trop d'obligations. – 7. Un familier des espaces verts. Possessif. En France. Eventuelle façon de manger. – 8. Pratiquer un travail de classe après être passé maître. Partie de dames. Voisins de palier. – 9. Elégant quand il est choisi. Passa un mauvais quart d'heure. – 10. Une telle personne n'a aucune raison de se voiler la face. Baisse importante. D'un auxiliaire. – 11. Partie du corps. Permet d'exécuter un travail bien brossé. Degré. – 12. Ses ouvrages présentent plus de lignes que de traits. – 13. Extrait de Ravel. Peut être à la fois raide et ondulée. Orientation. Petite pièce. – 14. Confus. Participe. Quand elle balaie la cour, ce ne peut être que du regard. – 15. Cause de mort. Service de table. Finalement épuisés.

Solution du problème n° 5975

Horizontalement

I. Nacarat. – II. Oratoires. – III. Mates. Uri. – IV. Alençon. – V. Rare. Esse. – VI. Erasme. – VII. Sec. Escot. – VIII. Tin. Are. – IX. Blédard. – X. Aises. Roi. – XI. Se. Peur.

Verticalement

1. Nombres. Bas. – 2. Ara. Are. Lie. – 3. Cataractes. – 4. Atèles. Ides. – 5. Rose. Menas. – 6. AI. Nées. – 7. Trucs. Cadre. – 8. Eros. Or. Ou. – 9. Usine. Tenir.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

Miracles électoraux

Décidément, la proximité d'échéances électorales pèse sur la conduite des dossiers industriels et sur la politique d'aménagement du territoire. On attendait pour vendredi 12 février au soir la décision de Grundig concernant le maintien de son unité de fabrication de téléviseurs à Creutzwald, en Moselle. Dans un communiqué, jugé à juste titre hermétique par la CGT, le groupe allemand a décidé de *« transférer la question »* au management français de son unité lorraine. En clair, l'usine mosellane n'est pas fermée dans l'immédiat... mais Grundig se réserve toujours la possibilité d'un choix ultérieur entre Creutzwald, Nuremberg et Vienne, *« en tenant compte des droits du personnel »*. Les salariés, d'ailleurs, ne s'y trompent pas. *« Une bataille est gagnée, c'est important. Mais l'avenir des travailleurs est encore précaire. Il faut être vigilant »*, commentait un délégué syndical.

Intervenant dans le climat créé par l'affaire Hoover, le dossier Grundig avait mobilisé élus locaux de tous bords et pouvoirs publics. Le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, a dû se montrer ferme, évoquant de possibles rétorsions. Président du conseil régional de Lorraine, M. Gérard Longuet, pourtant libéral, a approuvé son attitude et lui a décerné un satisfecit.

Le même jour, M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur et candidat aux législatives dans la région Midi-Pyrénées, annonçait que M. Pierre Bérégovoy, en accord avec M. Strauss-Kahn, avait ordonné au PDG d'Elf-Aquitaine, M. Loïk Le Floch-Prigent, d'annuler purement et simplement la fermeture du site industriel de Boussens (Haute-Garonne), annoncée publique la semaine précédente. Dans l'après-midi, le revirement du groupe pétrolier était confirmé devant le comité central d'entreprise. Là aussi, deux représentants de l'opposition, MM. Censis et Baudis, avaient souhaité une telle intervention... et se sont immédiatement félicités du résultat obtenu.

Cette deuxième affaire pose pourtant un problème. L'entourage du premier ministre se justifie en affirmant que le PDG de Elf n'a pas respecté les pratiques usuelles en s'assurant, au préalable, du consentement de son actionnaire majoritaire, c'est-à-dire l'Etat. Pourtant, en 1988, le ministre de l'économie et des finances de l'époque, M. Bérégovoy, avait estimé que le rôle de l'Etat devait se limiter à *« fixer les grandes orientations des sociétés nationalisées »*.

Miracles des campagnes électorales ! Le gouvernement se redécouvre soudainement une doctrine concernant les entreprises publiques et leurs responsabilités en matière d'emplois, à laquelle l'opposition semble opportunément souscrire. Mais qu'adviendra-t-il si Elf est privatisée, comme peut le laisser prévoir le programme de l'UDF et du RPR ?

ALAIN LEBAUBE et CAROLINE MONNOT

Vers la fin de l'interdiction de la vente de coquillages de Marennes-Oléron

L'huître, la toxine et les journalistes

Si les tests de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) confirment la disparition de toute toxicité sur les côtes de Charente-Maritime, les huîtres de Marennes-Oléron pourraient être de nouveau autorisées à la vente dès le mercredi 17 février.

MARENNES

de notre envoyée spéciale

Ce soir-là, «tout le bassin» était devant la télévision. Les cabanes avaient été bouclées plus tôt que de coutume, les chenaux désertés prestement. Et tandis que la marée montante achevait de recouvrir le royaume des huîtres que venaient de quitter les chalands et les hommes, les habitants de la première zone ostréicole d'Europe attendaient impatiemment leurs informations régionales.

Cela faisait cinq jours que le préfet de Charente-Maritime avait suspendu le ramassage et la consommation des huîtres et coquillages. Cinq jours qu'était gelée toute activité commerciale, au grand dam des restaurateurs, mareyeurs et acheteurs de grandes surfaces, qui ne se privaient pas de renvoyer la marchandise expédiée avant l'arrêté. Cinq jours enfin qu'aucune indication sérieuse n'avait été fournie sur cette mystérieuse toxine décelée par l'IFREMER et réputée nuisible – *«paralysante»* – pour l'être humain. Obsédante et minante, l'énigme hantait les esprits. Maladroit, un reportage de France 3 alluma l'incendie.

On vit un laboratoire (celui de l'IFREMER à La Rochelle), des éprouvettes, des souris. On entendit un chercheur expliquer les tests et expériences. Et une voix *off* annonça que la jolie souris blanche qu'on voyait à l'écran venait de se faire injecter des extraits de chair contaminée et allait donc mourir... d'ici à quelques secondes. La mort en quasi-direct. Le choc.

D'un foyer d'ostréiculteurs à l'autre, le téléphone sonna. On s'étranglait, on s'offusquait. On était *écœuré, consterné* : qui oserait après cela manger une huître? *«Et c'est ainsi,* raconte un observateur des affaires maritimes, *que les médias et l'IFREMER devinrent les boucs émissaires de toute la profession.»* Sur les deux rives de la Seudre, la colère à leur encontre n'est pas près d'être éteinte.

Les premiers sont accusés de sabotage et de racolage. *«Ils cherchent le scoop et inventent des drames pour faire grimper l'Audimat»*, affirme une ouvrière, sans détourner son attention des huîtres qu'elle nettoie et trie habilement dans une cabane de La Cayenne. *«Comme la Yougoslavie ne fait plus vendre mais qu'on s'est habitué à une actualité violente,* analyse un ostréiculteur d'Oléron, *on s'invente des périls : un mal mystérieux inoculé à l'huître!» «Quelle irresponsabilité que d'évoquer ainsi une maladie que personne n'a eue!* grogne le patron d'un établissement de La Tremblade. *Cette mise en scène et ce rat supposé crever sous nos yeux... C'était un coup de poignard! L'impact psychologique durera plusieurs mois.»* Sa femme, Ginette Courpron, préfère l'humour : *«Je dois être de la race des souris de bonne constitution. Car, au moment où passait le reportage, je dégustais chez moi un plateau d'huîtres de claire... et je me porte comme un charme!»*

«La stratégie Perrier»

La préfecture, où siège une cellule de crise, s'est émue des images de France 3, vérification étant faite qu'à la date de diffusion du reportage l'expérience sur la souris blanche ne la mettait plus en danger : les taux de toxine avaient déjà chuté. Les chercheurs de l'IFREMER, amers, estimaient leurs propos déformés. Haro sur les journalistes? *«On aura pourtant besoin de la presse pour annoncer très fort que l'affaire est classée et qu'il n'y a plus danger»*, disait jeudi 10 février un responsable syndical à l'endroit d'un collègue qui rembarrait un journaliste. *«Après nous avoir enfoncés, il faut que les médias nous aident!»*, estime M. Courpron en appelant de ses vœux une campagne de communication sur la salubrité de l'huître, dont se préoccupe déjà ardemment la section régionale de conchyliculture (SRC).

Dire, ne pas dire, ne pas *tout* dire... Le lien de confiance avec le consommateur est chose si fragile! Déchargeant les chalands de retour des parcs sous le pont d'Oléron – sa majesté l'huître ne laisse guère de répit et nécessite des soins, que sa commercialisation soit ou non suspendue – pères, fils, petits-fils discutent, perplexes. Questions de communication, d'éthique aussi. Les pères se souviennent des crises conchylicoles : le drame de 1970 avec la disparition de l'huître plate, et puis la catastrophe de l'étang de Thau, frappé en 1989 par la salmonelle, *«et boudé pendant des mois, deux ans peut-être, par les consommateurs»*. Les fils évoqueraient plutôt *«la stratégie Perrier»* : opération clarté et responsabilité. *«On dit tout, on assume tout. Et l'accident se transforme en coup de pub.»*

C'est, au fond, le discours employé jusqu'à présent par la SRC et son bouillant président, Bernard Laugraud, lequel, dès la publication de l'arrêté préfectoral, attirait l'attention sur la discipline, le sang-froid et le sens des responsabilités des ostréiculteurs... pour mieux souligner, il est vrai, la gravité de leur situation économique et l'urgence d'aides salariales et fiscales à apporter au secteur. *«La franchise est coûteuse,* résume un jeune exploitant en vareuse. *Elle mérite récompense!» «Disons compensation»*, corrige un membre de la section. On sursaute. La franchise, que l'on sache, n'est pas facultative... *«Vrai»*, ronchonne un vieil homme en enfonçant sa casquette marine. *«N'empêche que ces excès de prudence sanitaire risquent d'acculer à la faillite beaucoup de nos enfants endettés.»*

A moins que cela ne les sauve. *«Imaginez un cas, un seul, de contamination mortelle,* suggère calmement une ancienne ostréicultrice. *Pas une exploitation ne pourrait s'en remettre. Plions-nous aux mesures sanitaires; elles nous sauvent. Et puis restons discrets.»* Elle salue de la main un jeune homme joyeux qui s'active près des claires. *«Mon petit-fils,* dit-elle avec fierté. *Voyez-vous, nous ne sommes pas comme des agriculteurs qui changent de cultures au gré des subventions, crient fort et cassent s'ils n'écoulent pas leur production. La nôtre est d'une autre classe. Elle est précieuse, fragile, sensible; et ne se justifie qu'en restant désirable, enviée, rêvée.»* La dame s'est arrêtée et ménage ses effets : *«L'huître,* dit-elle, *est une reine. Ne cassons pas le mythe en pleurant sur le sort de ses domestiques...»*

«On exige de savoir!»

Ses domestiques... Le mot serait terrible s'il ne venait de l'une d'elle. L'une de ces «femmes de cabane», comme on les nomme encore, qui passèrent plus de quarante étés et hivers dans ces baraques de bois, à traiter, nettoyer, calibrer, peaufiner, *«prendre soin»* de l'huître selon son expression, *«l'élever au fonds»* jusqu'à en être fière. Ne parle-t-on pas de la production des Marennes-Oléron comme d'un *«cru»*?

Les jeunes parlent du métier avec des mots plus bruts. Et s'ils disent *«héritage»*, *«fidélité»*, *«fierté»*, s'ils rappellent que cette terre est basée sur l'exploitation familliale (environ 2 300), tous évoquent la peur de l'avenir, les risques de pollution, la détérioration de l'écosystème, les *«mystères»* de l'eau. Et les *«carences»* de l'IFREMER. Toutes les accusations circulent à son encontre, des plus tortueuses aux plus injustes. Une quinzaine de vitres du bâtiment de La Tremblade ont d'ailleurs été brisées avec des boules de pétanque, dans la nuit du 10 au 11 février. Certains soupçonnent l'institut d'avoir fomenté *«un coup bas»* pour se venger du refus des ostréiculteurs de payer la taxe parafiscale contribuant à son financement. D'autres mettent en cause son *«quasi-monopole»* et exigent la confrontation systématique avec d'autres laboratoires d'analyse. Aucun n'accepte en fait certains de ses silences, fussent-ils de prudence et d'attente : *«25 % de notre production d'huîtres est morte en 1992 de façon mal expliquée,* s'insurge Gérald Mazé, qui agrandit l'affaire familiale. *Aujourd'hui, une micro-algue inconnue paralyse tout commerce... Et l'on n'a pas de réponse? Comment faire des projets?»*

Que les chercheurs trouvent! Que la nature s'explique! Que l'avenir soit moins flou! Qu'on sache comment une toxine inconnue peut faire des ravages un jour et disparaître le lendemain, pourquoi certaines huîtres n'arrivent plus à grossir, pourquoi les gastro-entérites provoquées par les moules se sont multipliées au cours du mois de décembre et pourquoi les dégâts de l'eau douce sont de moins en moins maîtrisables. *«Il est plus que temps de créer une cellule littoral au sein d'un grand ministère de la mer»*, rappelle Bernard Laugraud, qui rêverait d'en tenir les rênes. Les écologistes, sur ce dossier, sont étrangement absents.

Jeudi soir, une petite délégation de la section régionale de conchyliculture déposait solennellement au bureau des affaires maritimes du quartier de Marennes-Oléron les rôles d'équipage de 1 100 bateaux ostréicoles sur les 1 200 enregistrés. *«Un message d'alerte, un geste de désespoir.»* Les gens de mer aiment les actes de portée symbolique.

ANNICK COJEAN

A quelques mois de la fermeture définitive de la centrale de Tchernobyl

Le moratoire nucléaire est remis en question en Ukraine

Promise par les autorités d'Ukraine, la fermeture des tranches 1 et 3 (les seules encore en activité) de la centrale nucléaire de Tchernobyl sera effective avant la fin de l'année, marquant la fin de la vie de la centrale. Plusieurs responsables ukrainiens veulent contrebalancer son arrêt par la mise en service de trois tranches nucléaires, sur d'autres sites. Elles sont pratiquement achevées, mais un moratoire empêche leur couplage au réseau électrique.

KIEV

de notre envoyé spécial

Que faire de Tchernobyl? Sept ans après l'accident de la tranche numéro 4 et quinze mois après l'incendie de la tranche numéro 2, le devenir de l'encombrante centrale ukrainienne est au centre d'une obscure querelle mi-politique, mi-scientifique, à l'issue indécise. Officiellement, le dossier suit son cours. Le 26 avril prochain, date anniversaire de la catastrophe, doit être clos le «concours international d'idées» qui doit sceller définitivement le sort de la quatrième tranche. La question posée est simple : comment neutraliser le réacteur accidenté alors qu'un premier sarcophage, bâti dans l'urgence au lendemain de l'accident, est *«dans un état désastreux»*, de l'aveu du vice-ministre de l'énergie et de l'électrification, M. Vilen Semeniouk. Les réponses ont afflué. Pas moins de 350, selon les autorités, pour un concours qui, avec ses 5 000 dollars offerts au gagnant, a de quoi faire rêver nombre d'Ukrainiens.

Organiser un concours international était un «coup» politique de génie. Mais, vague et improvisé, lancé à la hâte, sans préparation ni débat, aujourd'hui, il inquiète. S'il s'agit de construire un deuxième sarcophage, quelle devra être la durée de son étanchéité? Dix ans, vingt ans, cent ans? Faut-il mener de front la mise en place de l'ouvrage et le démantèlement des trois autres tranches de la centrale de Tchernobyl (dont deux, toujours en service, doivent être arrêtées avant la fin de 1993)? Le flou règne au grand dépit de la jeune autorité ukrainienne de sûreté nucléaire. Et pas seulement d'elle. En visite à Kiev début février, M. André Billardon, ministre français délégué à l'énergie, a conseillé à ses interlocuteurs de *«mener une expertise avant d'aller plus avant»* dans un projet que l'Ukraine désargentée est bien incapable de financer seule. Etalée sur six mois et financée à hauteur d'une dizaine de millions de francs par Paris et Bonn, l'expertise s'appuierait, selon le ministre, sur l'expérience de l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaires), un organisme français, et sur celle de son homologue allemand, le GRS, qui ont désormais pignon sur rue à Kiev. Numéro trois du régime ukrainien, M. Igor Iouknovski a écouté poliment la proposition française avant de lancer l'idée de faire de Tchernobyl un *«laboratoire mondial»* où serait étudié *in vivo* le comportement des produits radioactifs nouveaux apparus sur le site, celui des plantes, les réactions du sol...

«Pompe à devises»

L'opinion publique internationale trouve son compte à la disparition future de la centrale maudite, mais pas la balance commerciale ukrainienne. La production de Tchernobyl (20 térawatt-heure) équivaut en effet aux exportations ukrainiennes d'électricité en 1991. Fermer Tchernobyl, c'est se priver d'une des rares «pompes à devises» du pays. Et ce à un moment où le flux d'électricité exportable, qu'alimentent quatre autres centrales nucléaires et une production charbonnière importante, se réduit comme peau de chagrin. Essentiellement dirigées vers les anciens pays socialistes, les ventes à l'étranger n'auraient pas dépassé 6 tWh en 1992. Cette année, elles devraient être proches de zéro.

En soi, pour renverser la tendance, il suffirait de peu de chose : revenir sur le moratoire nucléaire imposé en 1990 pour cinq ans par le Parlement ukrainien. A cause de lui, trois tranches de 1 000 mégawatts pratiquement terminées ne sont toujours pas connectées au réseau électrique. Le seront-elles avant la fin du moratoire? M. Vladimir Bronnikov, directeur de la centrale nucléaire de Zaporojie – dont la sixième tranche fait partie du trio des réacteurs inemployés, – n'en doute pas une seconde. D'ailleurs, le calendrier est arrêté : un raccordement d'une tranche par an à partir de 1993.

La première à basculer sera bien sûr la sixième tranche de Zaporojie. Planté en bordure du Dniepr, au milieu des fameuses terres à tchernoziom, le bâtiment qui abrite le réacteur est fin prêt. Seule la présence inattendue d'une grue le distingue des cinq autres tranches en service. A l'intérieur, même impression d'achèvement. Depuis des semaines, les équipes de quart se relaient très normalement dans la salle des commandes – rustique, – où clignotent des dizaines de voyants lumineux. La partie classique de la tranche nucléaire est, elle aussi, en ordre de marche. Ne reste plus qu'à introduire le combustible nucléaire – d'ailleurs stocké sur le site. *«On a continué à travailler en secret malgré le moratoire,* admet volontiers le directeur de la centrale. *Le Parlement a d'ailleurs voulu me traîner devant les tribunaux.»*

Patron intouchable d'une des plus grosses centrales nucléaires en service en Europe, M. Bronnikov est persuadé que le feu vert gouvernemental ne tardera pas. *«Le romantisme n'a plus cours,* avance-t-il. *Aujourd'hui, tout le monde est réaliste.»* C'est sans doute aller un peu vite en besogne. Certes, les trois tranches – elles ne sont pas du même type que celles de Tchernobyl – n'inspirent pas trop de crainte aux experts occidentaux. *«Elles sont modernes et sûres»*, assure un expert de Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires. Mais, traumatisée par la catastrophe de Tchernobyl, l'opinion publique ukrainienne n'en a cure.

Dans la campagne, aux alentours de Zaporojie, les cinq tranches en activité n'ont pas supprimé les coupures d'électricité. Mais, se plaignent les paysans, la taille des concombres a diminué avec la mise en service de la centrale...

JEAN-PIERRE TUQUOI

Le retrait de M. Tapie des affaires

La vente d'Adidas est bouclée

La vente de la participation de M. Bernard Tapie dans Adidas sera officiellement annoncée, lundi 15 février, à l'issue du conseil de surveillance de la firme allemande. A eux trois, le Crédit lyonnais, les AGF et, dans une bien moindre mesure, la Banque Worms (UAP), groupes publics déjà actionnaires d'Adidas, devraient – sans toutefois être majoritaires – récupérer la plus grande partie du capital de la firme d'articles de sports, aux côtés de Mme Gilberte Beaux et de M. Robert-Louis Dreyfus, le patron de l'agence britannique de publicité Saatchi et Saatchi, qui deviendrait le nouveau manager de la firme allemande.

Interrogé, vendredi 12 février, à Allauch (Bouches-du-Rhône), où il lançait sa campagne pour les élections législatives, M. Bernard Tapie a indiqué qu'il n'avait pas pris part aux négociations menées *«en totale indépendance»* par Mme Beaux, mais qu'il avait en revanche *«exigé que [sa] holding récupère son prix»*

En maintenant la préférence communautaire

Les Douze se mettent d'accord sur les importations de bananes

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La guerre de la banane n'aura pas lieu dans la Communauté! Moyennant quelques aménagements mineurs, les ministres de l'agriculture des Douze, qui ont tenu une session spéciale vendredi 12 février à Bruxelles, sont parvenus à confirmer l'accord de décembre (*le Monde* du 19 décembre 1992).

La production communautaire de bananes, qui provient des DOM français, des Canaries, de Madère et de la Crète, continuera donc à être protégée, ainsi que celle des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signataires de la convention de Lomé. Pour éviter que la suppression des barrières aux échanges due au marché unique n'entraîne un déferlement des «bananes dollars», produites à des prix très bas par les pays d'Amérique centrale, il a été convenu que leurs importations seraient normalement limitées à un contingent tarifaire de 2 millions de tonnes.

Il y a trois jours, lors de la réunion mensuelle des ministres, les représentants de l'Allemagne, des pays du Benelux et du Danemark avaient remis en cause le compromis de décembre, provoquant une ferme protestation des autres États membres et en particulier de la France. Vendredi, les ministres ont approuvé quelques retouches, mais le principe contenu dans l'accord n'en est nullement affecté.

Ph. L.

Hors variations des taux d'intérêt

L'inflation britannique revient à 3,2 %

Les prix de détail britanniques ont baissé de 0,9 % en janvier par rapport à décembre 1992. En un an, c'est-à-dire par rapport à janvier 1992, la hausse est de 1,7 %, soit le taux le plus bas depuis 1967. La forte baisse enregistrée en janvier s'explique par la décrue des taux d'intérêt, les soldes et les prix des produits alimentaires.

Pour avoir une idée plus exacte du rythme réel de l'inflation et pouvoir effectuer des comparaisons avec les autres pays de la CEE, la Grande-Bretagne calcule un second indice des prix qui, lui, ne tient pas compte des variations de taux d'intérêt. Selon cet indice, le taux annuel d'inflation était en janvier de 3,2 % contre 3,7 % en décembre 1992 et 5,8 % en décembre 1991. La désinflation, pour n'être pas aussi forte que l'indique le principal indice des prix, n'en est pas moins réelle.

La chute presque continue de la livre inquiète à ce point M. Norman Lamont, chancelier de l'Echiquier, qu'il a déclaré après la publication de l'indice des prix qu'il n'abaisserait pas une nouvelle fois les taux d'intérêt (ceux-ci ont été réduits cinq fois depuis septembre, date de sortie de la livre du système monétaire européen). Beaucoup d'industriels voient en effet leurs dettes extérieures, libellées en devises étrangères, s'alourdir considérablement, et de nombreux économistes craignent les conséquences inflationnistes de la faiblesse de la monnaie.

---

15 % de grévistes selon le patronat

La journée d'action dans les banques a été diversement suivie

La journée nationale d'action dans le secteur des banques, décidée par quatre syndicats (CFDT, FO, SNB-CGC et CGT), a été diversement suivie, vendredi 12 février. Selon l'AFB (Association française des banques), il y aurait eu en moyenne 15 % de grévistes dans les établissements visés par le mot d'ordre de grève, la BNP, la Société générale, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord et les grandes banques régionales du groupe CIC. A Paris, de 500 à 1 000 personnes ont manifesté.

Au cours d'une réunion paritaire, les représentants patronaux ont proposé la création d'un observatoire des métiers, la signature avec l'Etat d'un contrat d'études prévisionnelle en matière d'emploi et la négociation d'un accord sur la formation professionnelle. L'AFB souhaite des discussions sur la mobilité géographique des salariés. Elle voudrait revoir le décret de 1937 qui régit les jours et les heures d'ouverture.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 8 AU 12 FÉVRIER 1993

PARIS

Repue

INDICE CAC 40

+ 0,2 %

Tous les excès appellent une correction plus ou moins rapide. Après avoir festoyé cinq séances durant au cours de la période précédente en gagnant 7,67 %, la Bourse de Paris, repue, s'est contentée cette semaine de digérer cette vive progression. De séance de consolidation en séance d'attente, en passant par une timide tentative de reprise, le marché parisien des actions a terminé la semaine sur une note quasi étale de + 0,2 %. Cette stabilité a permis à l'indice CAC 40 de se maintenir au-dessus des 1900 points, à 1911,97 points.

Selon un opérateur, la légère dégradation qu'ont connue les marchés de taux au cours de la semaine écoulée a aussi sensiblement pesé sur le marché des actions. Lundi, les prises de bénéfices n'ont que peu joué et, au terme d'une séance caractérisée par d'étroites fluctuations, les valeurs abandonnaient 0,18 %. Le lendemain, le repli se faisait un peu plus sensible (– 0,56 %). Poursuite de la consolidation, mercredi, l'indice CAC 40 terminant en baisse symbolique de 0,04 %. Jeudi, le principal indicateur de la place repassait au-dessus des 1900 points, grâce à la première hausse de la semaine (+ 0,65 %). La dernière séance hebdomadaire débuta en revanche sur un net recul de 0,73 % pour finalement, après bien des hésitations, refaire tout le chemin perdu pour finir sur un gain de 0,34 %.

Sur le plan des valeurs, quelques titres ont retenu l'attention. Ce fut le cas notamment de Cap Gémini, très recherché après l'annonce de l'accord avec Matra dans les logiciels de défense et sur des rumeurs de plus en plus insistantes de l'entrée de France Télécom dans son capital. Très vive activité sur Havas également, qui, mardi, a fait l'objet de deux applications représentant 0,55 % de son capital. La cotation de la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy et celle de la Société des eaux minérales du bassin de Vichy (SCBV) sur le marché au comptant resteront suspendues jusqu'à la réalisation des opérations de cession de ces deux sociétés.

La relance du second marché

Mais il n'y a pas que le marché officiel et ses grandes valeurs. Cette semaine, la profession boursière, dix ans de second marché oblige, s'est vu rebattre les oreilles de *«small caps»*, comprenez : valeurs de taille moyenne. On ne reviendra pas sur les propositions du rapport établi par la Commission des opérations de Bourse (COB), la Société des Bourses françaises et les professionnels de la place pour assurer la relance du second marché et par conséquent des valeurs de taille moyenne (*le Monde* du 13 février), rendues publiques le jeudi 11 février. Deux autres rapports ont été présentés. Le premier est une étude établie par le groupe ESC Lyon avec le soutien financier du Crédit agricole et de la SBF-Bourse de Paris sur le thème «L'opinion des chefs d'entreprise du second marché sur leur présence en Bourse».

Partant de l'idée que le second marché avait été conçu par ses créateurs, en 1983, pour les entreprises de taille moyenne, les auteurs de l'étude sont allés voir «de l'intérieur» quels changements la cotation au second marché avait entraîné pour ces sociétés. Après sélection, 192 questionnaires ont été envoyés et 101 réponses ont été obtenues. En ce qui concerne les motivations, l'étude confirme l'importance de la notoriété mais, poursuit-elle, un élément nouveau réside dans l'apparition de motivations stratégiques et financières : réaliser un projet de développement, obtenir des capitaux dans de meilleures conditions, financer la croissance externe et améliorer l'indépendance financière de la firme. Reste que l'introduction de la société en Bourse pour faciliter la transmission patrimoniale reste non négligeable. Dans une optique de relance du nombre des introductions, note encore l'enquête, la place de ces critères financiers et stratégiques est un facteur positif. Il faut donc revoir l'idée selon laquelle on entrait en Bourse pour faire un «coup de pub» ou tout simplement réaliser une substantielle plus-value.

En ce qui concerne les intermédiaires financiers partenaires de l'introduction, une grande majorité de chefs d'entreprise recommenceraient avec les mêmes : 87 % avec leurs banques, 68,5 % avec leurs sociétés de Bourse, et 90 % choisiraient de nouveau la même place de cotation. En revanche, plus du tiers des entreprises interrogées changeraient leur société de communication financière, invoquant comme raison l'inadéquation des services proposés, l'amateurisme et la taille insuffisante des sociétés concernées qui les empêche de suivre la croissance de leurs clients, et enfin un coût des prestations très élevé.

Une autre initiative, que l'on doit au Crédit national et à la SBF-Bourse de Paris, est l'établissement d'un palmarès sur un échantillon de 170 entreprises (présentes dans la centrale des bilans du Crédit national) sur les 280 que compte le second marché, pour lequel ont été retenus cinq critères : exploitation, financier, liquidité du titre, performance boursière et qualité de l'information financière. Le classement final des trois premiers est le suivant : CIPE France, entreprise spécialisée dans la protection et la surveillance des locaux, TF 1 et l'entreprise de jouets Smoby.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	12-2-93	Diff.
Bongrain	2 900	+ 90
BSN	935	– 21
Eridania Béghin	595	+ 10
Fromageries Bel	3 570	– 75
LVMH	3 385	– 7
Pernod-Ricard	390,40	– 3,10
Remy-Cointreau	145,10	– 1,90
Saint-Louis	1 170	– 19

Assurances

	12-2-93	Diff.
AGF	545	+ 6
AXA	1 128	– 47
GAN	381	– 2,10
Groupe Victoire	760	– 5
SCOR SA	504	+ 13
UAP	548	+ 9

Bâtiment et matériaux

	12-2-93	Diff.
Bouygues	638	– 5
Ciments français	308	+ 35
Colas	885	+ 16
Eurotunnel	38,35	+ 0,75
Fougerolle	696	+ 71
GTM Entrepose	383	+ 34
Immob. Phénix	141	+ 0,80
Jean Lefebvre	990	– 10
Lafarge-Coppée	347,30	+ 18,30
Poliet	273	+ 23
Saint-Gobain	538	+ 18
SGE	199	+ 20
Spie-Batignolles	340	+ 23

Chimie

	12-2-93	Diff.
Air liquide (L')	775	– 9
ELF Sanofi	1 012	– 8
Gascogne	411	+ 33
Institut Mérieux	7 830	– 160
Michelin	190,10	– 2
Plastic Omnium	833	– 7
Rhône-Poul. CI	542	+ 8
Roussel-Uclaf	488	+ 20
Synthélabo	1 251	– 7

Consommation non alimentaire

	12-2-93	Diff.
BIC	1 145	+ 12
Chargeurs	1 348	– 9
Christian Dior	238,90	+ 8,40
Clarins	540	+ 28
DMC	286,60	– 1,50
EBF	690	+ 30
Essilor	431	+ 19
Groupe André	695	+ 8
L'Oréal	1 065	+ 11
Moulinex	85,90	+ 0,90
Salomon	1 545	– 5
SEB	357	–
Sommer-Allibert	1 385	+ 20
Yves Saint Laurent	765	– 8
Zodiac	1 615	– 25

Crédit et banques

	12-2-93	Diff.
Comp. bancaire	457	– 27,20
BNP CI	468	+ 5
Cetelem	1 164	– 12
CPR	282	+ 11
CDE	nc	0
CCF	229,60	– 0,90
CFF	1 091	+ 27
GLF	370	+ 9,90
Crédit lyon. CI	650	+ 24
Crédit national	1 233	+ 25
Société générale	635	+ 8
SOVAC	1 118	+ 11
UFB Locabail	245,50	+ 4,50
UIC	472	+ 26
Via Banque	249	– 5,80

Electricité et électronique

	12-2-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	632	– 9
Alcatel-Câble	485	+ 6
CSEE	529	inch
Intertechnique	454,90	+ 18,9
Labinal	587	– 8
Legrand	4 225	– 25
Matra	295,30	+ 3,80
Merlin	481	inch
Radiotechnique	313,50	+ 48,50
Sagem	2 676	+ 36
Schneider	674	+ 25
Sextant Avionique	156	+ 1
Thomson CSF	156,50	+ 1,50

Distribution

	12-2-93	Diff.
Alsacienne Sup	1 605	– 45
Bon Marché	482	+ 11
Carrefour	2 497	+ 87
Casino	159	– 1
Castorama	529	– 6
CDME	439,80	+ 40,80
Compt. Modernes	1 190	– 6
Damart	3 490	+ 90
Docks de France	402,10	– 3,90
Galeries Lafayette	1 615	– 35
Guilbert SA	1 220	+ 14
Guyenne Gasc.	1 510	+ 15
Pinault Print.	829	inch.
Primagaz	957	+ 57
Promodès	604	– 54
SCOA	12,60	– 0,10

Immobilier et foncier

	12-2-93	Diff.
CFI	275	– 1
GFC	341,50	+ 2,50
Lucia	214	– 0,50
Olipar	52,20	– 3,80
Rue Imp.	3 015	– 59
Sefimeg	460	+ 28
Silic	594	0
Simco	484,80	+ 16,80
Sogeparc	635	– 2
UIF	474	+ 4

Investissement et portefeuille

	12-2-93	Diff.
Amault et Asso.	255	+ 20
Bolloré	478	+ 13
Cerus	89,80	+ 2,15
CGIP	1019	+ 104
Eurafrance	1 558	+ 58
Gaz et Eaux	1 385	+ 26
Lagardère MMB	95	– 2
Marine-Wendel	315	+ 25
Navigation mixte	875	+ 5
Nord-Est	132,60	– 2,40
Origny-Desvroise	574	+ 58
Parfinance	170	–
Paribas	412	+ 6
Pinault	277,50	+ 7
SPEP	373	+ 10
Suez	282,90	+ 3,20
Worms et Cie	238,50	– 0,50

Métallurgie, mécanique

	12-2-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	208,60	+ 11,60
Dassault Aviation	359,70	+ 5,70
De Dietrich	1 438	+ 48
Fives-Lille	317	– 8
Imétal	405	+ 35
Legris Industrie	165	+ 0,30
Métaleurop	88,50	– 1,80
Pechiney CI	296,10	[illegible]
Pechiney Int.	228,90	– 5,90
Peugeot SA	608	+ 8
Strafor Facom	578	+ 60
Valeo	756	– 37
Vallourec	157	+ 1,50

Mines d'or, diamants

	12-2-93	Diff.
Anglo-American	125,40	+ 7,5
Buffelsfontein	26,75	+ 2,65
De Beers	86,60	– 1,10
Driefontein	42,50	+ 5
Gencor	12,05	+ 0,15
Harmony	13,10	+ 1,20
Randfontein	17,10	+ 1,95
Sainte-Helena	24,25	+ 2,95
Western Deep	86,20	+ 18,20

Pétrole

	12-2-93	Diff.
BP-France	84,90	+ 2,90
Elf-Aquitaine	361,90	+ 5,60
Erap-Elf	250	– 1
Esso Coupon 25 F	738	– 1
Géophysique	576	+ 1
Total	244	+ 5,10

Sicomi ou ex-sicomi

	12-2-93	Diff.
Bail Investis.	709	+ 1
Genefim	260	+ 15
Immobail BTP	333	– 6
Interbail	450	+ 20
Klepierre	485	+ 1
Locindus	740	+ 5
Sélectibanque	140	+ 5
Unibail	334	+ 3

Transports, loisirs, services

	12-2-93	Diff.
Accor	711	+ 8
BIS	137,60	– 8,50
Canal Plus	1 199	+ 12
Cap Gemini	177	+ 18,10
CEP Communic.	383	+ 27
CGI Informatique	299	+ 19
Club Méditerranée	399,30	– 1,70
Dauphin Ota	218	+ 7,70
Delmas Vieljeux	1 786	–
Génér. des eaux	2 277	+ 69
Ecco	433,50	+ 6,50
Euro Disney	78,75	+ 6,65
Havas	428	– 2
Lyonnaise-Dumez	438	+ 18,40
OGF	550	+ 35
Pub. Filipacchi	670	–
Publicis	820	– 8
SITA	558	+ 30
Sligos	442	+ 12
Sodexho	1 005	–
TF1	470,10	+ 10,10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-2-93	Diff.
10 % 1978	99,80	inch.
9,80 % 1978	100	– 0,10
9 % 1979	99,85	– 0,95
10,80 % 1979	100,50	– 0,25
CNE 3 %	5 250	+ 20
CNB 5000 F	99,95	+ 0,05
CNB Par. 5 000 F.	nc	0
CNB Suez 5 000 F	nc	0
CNI 5 000 F	99	– 0,30

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	1 598 740	1 022 852
ELF Aquitaine	1 810 906	661 648
BSN	651 825	617 300
Air Liquide	769 751	594 437
Eaux (générale des)	242 227	539 228
Suez	1 874 475	529 029
Société Générale	968 890	522 267
Axa	461 841	511 353
Eurotunnel	12 892 800	490 107
Michelin	2 424 050	481 271
Total	1 819 380	433 888
Havas	1 001 425	433 277
Paribas	1 029 325	420 874
Saint-Gobain	736 890	387 010

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
UGC Dr. Audio	+ 28,1	Olipar	– 7,4
Cap Gem. Sog.	+ 21	BIS	– 4,1
Poliet	+ 20,4	Via Banque	– 3,1
Radiotechnique	+ 18,9	Unibail	– 3
Banque Colbert	+ 15,3	TOTAL CPET	– 2,9
Rochette (La)	+ 14,6	Bertrand-Faure	– 2,6
Gascogne	+ 13	CFI Cie Fonc.	– 2,5
Gle Entrepr.	+ 12,9	Plastic Omnium	– 2,3
CGIP	+ 12,8	Nordon	– 2,2
Marine Wendel	+ 12,5	Métrologie Intl.	– 2,1
GTM-Entrep.	+ 12,2	Gal. Lafayette	– 2,1
CDME	+ 11,7	Promodes	– 2
Fougerolle	+ 11,2	Berger	– 1,9
Strafor Facom	+ 10,8	Worms et Cie	– 1,9

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5-2-93	8-2-93	9-2-93	10-2-93	11-2-93
RM	5 251 352	2 861 310	2 883 708	2 777 928	3 330 736
Comptant					
R. et obl.	30 242 010	21 215 063	18 325 245	31 200 367	20 409 871
Actions	348 138	222 142	229 314	171 278	159 007
Total	35 841 500	24 298 515	21 438 267	34 149 573	23 899 614

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	8-2-93	9-2-93	10-2-93	11-2-93	12-2-93
Indice gén.	501,30	498,40	499,20	501,30	500,20
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 904,73	1 894,05	1 893,32	1 905,57	1 911,97

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 février 1993

Nombre de contrats : 137 635 environ

COURS	ÉCHÉANCES		
	MARS 93	JUIN 93	SEPT. 93
Premier	113,06	114,84	115
Dernier	112,92	114,76	115,06

NEW-YORK

Wall Street reprend son souffle

INDICE DOW JONES

- 1,4 %

Essoufflée après deux records, Wall Street a calé cette semaine, en raison d'une certaine réserve due à l'accueil mitigé réservé aux adjudications trimestrielles du Trésor américain et avant le discours économique que le président Clinton tiendra mercredi prochain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 392,43, en baisse de 49,71 points (1,4 %) par rapport à la semaine dernière.

L'optimisme des investisseurs sur le redressement de l'économie américaine a été renforcé par la publication du Blue Chip Economic Indicator, prévoyant que l'économie enregistrera en 1993 sa plus forte croissance depuis cinq ans et par le recul plus important que prévu des demandes hebdomadaires d'allocations chômage à la fin janvier aux Etats-Unis. La hausse plus modérée que prévu des ventes de détail américaines en janvier et celle, limitée, de l'indice des prix de gros ont été ignorées.

M. William Mattison, président de Gerard Klauer Mattison, table sur une reprise du mouvement de hausse après une brève pause et, si les cours reculent, une chasse aux bonnes affaires leur permettra de se redresser, souligne-t-il.

Pour Don Hays, responsable des investissements chez Wheat, First Securities-Butcher and Singer, une correction du marché interviendra dans les quatre à six prochaines semaines, Wall Street bénéficiant ensuite de la reprise de l'économie mondiale, ce qui pourrait pousser le Dow Jones vers les 4 000 points cette année, prédit-il.

Indice Dow Jones du 12 février : 3 392,43 (contre 3 442,14).

	Cours 5 février	Cours 12 fév.
Alcoa	78	74
ATT	55 5/8	53 7/8
Boeing	35 5/8	34 1/4
Chase Man. Bank	31 5/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	49 5/8	48 1/2
Eastman Kodak	51	51 5/8
Exxon	61 7/8	61 1/4
Ford	49 5/8	49 1/4
General Electric	86 7/8	84 7/8
General Motors	38	40 5/8
Goodyear	74 5/8	71
IBM	52	50 5/8
ITT	74 7/8	75 3/8
Mobil Oil	65	64 7/8
Pfizer	63 1/4	64 1/4
Schlumberger	62 1/2	57 1/8
Texaco	61 3/4	61
UAL Corp. (ex-Allegis)	128 1/8	128
Union Carbide	17 3/8	17 1/2
United Tech.	49 1/4	45 1/8
Westinghouse	13 7/8	13 7/8
Xerox Corp	86 3/8	85 1/8

TOKYO

Nette baisse

INDICE NIKKEI

- 2,78 %

Les valeurs à la Bourse de Tokyo ont terminé la semaine en nette baisse, en raison des inquiétudes suscitées par la brusque hausse du yen par rapport au dollar. L'indice Nikkei de 225 valeurs vedettes a terminé la semaine en baisse de 481,39 yens (– 2,78 %), après une hausse de 1,8 % une semaine plus tôt.

Le volume d'échanges moyen quotidien était de 218 millions de titres, en retrait par rapport aux 273 millions de titres échangés chaque jour de la semaine précédente. La Bourse de Tokyo était fermée jeudi en raison d'une fête nationale.

Les cours ont baissé malgré la détente de 0,75 point du taux d'escompte officiel de la Banque du Japon, le 4 février, le ramenant à un plancher record de 2,50 %. La Banque a pris cette mesure pour tenter d'accélérer la reprise économique dans l'archipel.

En début de semaine, la tendance était à la baisse après des informations selon lesquelles les maisons de courtage Yamaichi Securities et Solomon Brothers subissaient une inspection du ministère des finances et des instances de contrôle de la Bourse, faisant craindre un nouveau scandale boursier après celui de 1991. Par la suite, la hausse du yen, qui renchérit le coût des exportations des sociétés japonaises, a fait baisser le cours des titres des sociétés exportatrices, dont Hitachi, Toshiba, Matsushita Electric Industrial et Toyota Motor.

Indices du 12 février : Nikkei 16 851,51 (c. 17 332,90), TOPIX 1 288,95 (c. 1 308,47).

	Cours 5 févr.	Cours 12 févr.
Ajinomoto	1 240	1 220
Bridgestone	1 180	1 130
Canon	1 440	1 370
Fuji Bank	1 780	1 800
Honda Motors	1 380	1 320
Matsushita Electric	1 100	1 070
Mitsubishi Heavy	514	501
Sony Corp.	4 180	4 060
Toyota Motors	1 430	1 400

LONDRES

Recul – 0,7 %

Les valeurs ont reculé au Stock Exchange cette semaine, où de nombreux résultats de sociétés et deux augmentations de capital ont été annoncés. Un plongeon initial dû à la publication de mauvaises statistiques sur les prix de gros britanniques et à la faiblesse de la livre n'a été que partiellement effacé par une reprise de fin de semaine. Sur la période, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 19,9 points à 2 843 points, soit un repli de 0,7 %.

Il a plongé de 1,3 % pendant la seule séance de mardi, après l'annonce d'une progression de 0,8 % des prix de gros et d'un bond de 1,5 % des prix des matières premières industrielles en janvier, qui a éloigné la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. La crainte d'un afflux de nouvelles augmentations de capital a contribué aux pertes. L'annonce, vendredi, d'une chute de l'inflation à son plus bas niveau depuis vingt-six ans (taux annuel de 1,7 %) a tempéré les inquiétudes causées par la baisse de la livre.

Indices «*FT*» du 12 février : 100 valeurs, 2 843 (c. 2 862,9) ; 30 valeurs, 2 187,6 (c. 2 218,6) ; fonds d'Etat, 95,72 (c. 95,37) ; mines d'or, 94,3 (c. 79,00).

	Cours 5 févr.	Cours 12 févr.
Allied Lyons	5,98	5,82
BP	2,66	2,74
BTR	5,59	5,49
Cadbury	4,64	4,68
De Beers	10,62	10,88
Glaxo	6,48	7,05
GUS	25,30	25,13
ICI	11,32	11,60
Reuters	13,95	13,38
RTZ	6,71	5,61
Shell	5,87	5,89
Unilever	11,48	11,59

FRANCFORT

Toujours euphorique + 1,22 %

La Bourse de Francfort a continué à bénéficier cette semaine de l'engouement consécutif à la baisse des taux directeurs de la Bundesbank et à un accord salarial modéré dans la fonction publique allemande. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi en hausse de 1,22 % à 1 661,43 points par rapport à la semaine précédente, qui avait enregistré une hausse de 4,42 %, grâce notamment à la baisse des taux directeurs de la Bundesbank.

La baisse des taux sur le marché monétaire, en réduisant l'attrait des dépôts à terme au profit des achats d'actions, devrait continuer à soutenir le marché boursier, estimaient vendredi les experts de la Commerzbank. De plus, toujours selon la Commerzbank, la perspective d'une hausse des exportations allemandes à la faveur d'une reprise de la croissance aux Etats-Unis et le regain de compétitivité engendré par la bonne tenue du dollar face au deutschemark vont également alimenter une tendance haussière sur le marché.

Le marché pourrait enfin être alimenté par l'important matelas de liquidités dont disposent les investisseurs institutionnels, estiment les analystes.

Indice DAX du 12 février : 1 661,43 (c. 1 641,37).

	Cours 5 févr.	Cours 12 févr.
AEG	160	173,60
BASF	222,50	227,30
Bayer	272,20	278,60
Commerzbank	269,80	273,10
Deutschebank	675,50	675,50
Hoechst	281,90	287
Karstadt	533	536
Mannesmann	254,80	259
Siemens	624,70	645
Volkswagen	294,50	297,70

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

EDF rembourse

Electricité de France a démarré un impressionnant programme de remboursement qui, d'ici à l'an 2000, devrait alléger de moitié le poids de sa dette, dont le montant est actuellement de l'ordre de 200 milliards de francs. Les responsables de cette entreprise ont pris grand soin de prévenir à temps les milieux financiers de leur intention. Pourtant, la démarche est si inhabituelle que plusieurs spécialistes ont de la peine à s'y faire.

Voici quelques jours, EDF faisait part de son intention de dénoncer un euro-emprunt de 30 milliards de yens qui, contracté en 1986, aurait eu encore trois ans à courir. Aussitôt, à Tokyo, le bruit a couru que c'était pour lui substituer une nouvelle émission libellée dans la même monnaie, mais qui serait beaucoup moins onéreuse. En fait, rien de tel n'est prévu. De même, l'offre d'achat faite actuellement aux porteurs de titres en dollars ne prélude à aucune nouvelle émission.

Contrairement au règlement anticipé de la transaction en yens, dont le débiteur s'était réservé la possibilité au moment du lancement de l'emprunt, l'offre d'achat par EDF de ces obligations en dollars n'était pas prévue d'avance. La proposition de l'emprunteur porte sur sept opérations dont l'encours s'élève, au total, à près de 1,7 milliard de dollars. Elle concerne toutes ces émissions à taux fixe libellées dans la monnaie américaine, à part celles qui viendront normalement à échéance cette année ou l'année prochaine. Ce sont des transactions assez anciennes dont la plus récente a été émise il y a quatre ans. L'intérêt annuel que rapportent ces obligations est nettement supérieur à celui qui est actuellement en vigueur. Il faut donc, pour inciter les porteurs à se défaire de leurs titres, leur proposer un prix élevé : le cours de rachat est exprimé par rapport aux obligations du Trésor américain. Durant les quinze jours de l'offre, un supplément, toujours le même, s'ajoute à ce que rapportent les fonds d'Etat qui servent de référence. Cette façon de procéder a le mérite d'être à la fois claire et équitable envers les investisseurs. La transaction est organisée par une eurobanque d'origine américaine, Goldman Sachs, et les premières indications du marché sont très encourageantes quant à sa réussite.

Un important gain de change

L'affaire est intéressante à plus d'un titre. Ceux qui suivent de près l'évolution de la dette publique et des engagements de l'Etat se plaisent à souligner que ces anciennes obligations sont toutes garanties par la République française, un privilège qui aujourd'hui est devenu extrêmement rare. Au-delà de cet aspect national, un autre, beaucoup plus général, se dessine qui tient à l'évolution sur les marchés des changes et à la pondération des grandes devises dans la composition de la dette des principaux emprunteurs européens. Le dollar, comme le yen d'ailleurs, est une monnaie qui promet de se raffermir encore ces prochains mois. Son cours est cependant nettement moins élevé qu'il ne l'était il y a quelques années, si bien que dans le cas d'une entreprise comme Electricité de France, qui compte en francs français, le rachat débouchera sur un gain de change important qui dépassera de loin la prime qu'il faut offrir pour dédommager les porteurs d'obligations à haut rendement.

Parmi les devises qui, au contraire, rassurent les emprunteurs, le franc suisse occupe une place de choix, car la plupart ne croient pas à l'éventualité d'une hausse prochaine de ses cours. La monnaie s'est régulièrement affaiblie ces derniers mois suivant une évolution qui a toutefois été heurtée. Bien des débiteurs attendent que se produise une réaction qui leur permettrait d'émettre des titres dans une phase de fermeté relative du franc suisse qui réduirait d'autant leurs risques de change. La devise helvétique vaut environ 3,65 francs français. Si elle remontait nettement en direction des 3,70, ce mouvement pourrait bien inciter plusieurs établissements publics de l'Hexagone à s'endetter en Suisse et profiter du niveau de l'intérêt qui est le plus bas d'Europe.

De même, le deutschemark n'effraie plus guère, et beaucoup de grands débiteurs trouvent dans le niveau actuel de cette monnaie une raison de plus de se procurer des ressources sur le marché allemand. C'est ce que vient de faire l'Irlande pour un montant très important, 1,5 milliard de marks pour une durée de dix ans. Le Danemark, pour sa part, a agi de façon détournée, échangeant contre des marks le produit d'une euro-opération d'un milliard de dollars. Parmi les nouveaux emprunteurs qui s'apprêtent à lever cette semaine des fonds en marks, une des plus riches régions espagnoles, l'Andalousie, est attendue dès lundi. La grande transaction de près de trois milliards de marks de la Communauté européenne, dont le produit sera reprêté à l'Italie, ne devrait voir le jour qu'à la fin du mois. La CEE vient par ailleurs de se distinguer en montrant que le marché de l'écu est à nouveau ouvert aux opérations de grande taille, pourvu qu'on ne lésine pas sur les conditions. Confiée à Paribas, sa nouvelle émission est également destinée à l'Italie. D'une durée de trois ans et d'un montant de 500 millions d'écus, elle revient, tout compris, à 7,95 % l'an.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Les tensions persistent en Europe

Le franc belge attaqué ; la livre minée ; la lire violemment secouée : la situation monétaire en Europe est loin d'être brillante et, une semaine après la baisse des taux directeurs, la stabilité n'est pas réellement de mise.

Certes, le franc français a beaucoup bénéficié de l'assouplissement intervenu à Francfort, et le deutschemark est resté relativement stable tout au long de la semaine, terminant aux alentours de 3,3850 francs, après une petite pointe à 3,3920 francs. La légère détente des taux observée à Paris au lendemain du geste allemand n'y est pas pour rien. L'heure n'est toujours pas à la sérénité, et l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, prévoyait dans un entretien accordé au *Financial Times* une nouvelle vague d'attaques spéculatives en mars.

Ces derniers jours, c'est le franc belge, resté à l'abri des turbulences monétaires depuis l'automne dernier, qui a été à son tour chahuté. Au printemps de 1990, les autorités monétaires de Bruxelles avaient choisi d'arrimer étroitement leur monnaie au mark. Pour rendre cet objectif possible, les taux d'intérêt évoluent parallèlement à ceux de la Bundesbank. Or cette semaine, la Banque centrale de Belgique a assisté à un affaiblissement du cours de sa monnaie, en raison de tensions politiques dans le pays, et a été contrainte de relever les taux d'intérêt à court terme jusqu'à 9,30 %, soit nettement au-dessus de ceux de l'Allemagne. Un exemple qui illustre bien l'interdépendance des politiques monétaires en régime de changes pratiquement fixes. Les responsables monétaires français, dont une partie souhaite rétrécir la marge de fluctuation entre le franc et le mark, surveilleront certainement de très près l'évolution du franc belge ces prochaines semaines.

La lire a pour sa part subi le contrecoup de la crise politique et de la démission de M. Bettino Craxi de la direction du Parti socialiste. De forts courants de vente ont notamment été observés lorsqu'une rumeur concernant l'implication du président du conseil, M. Guiliano Amato, a circulé dans les salles des marchés. Quant à la livre sterling, toujours victime des incertitudes de politique économique, elle est tombée à un nouveau plus bas historique vis-à-vis du mark, à 2,32 DM, et ne valait plus à Paris que 7,83 francs.

Le yen dopé

Le futur gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Eddie George, a reconnu que la forte baisse des taux d'intérêt britanniques avait affecté le sterling. Heureusement, en fin de semaine, le très bon résultat sur le front des prix a contribué à raffermir un peu les cours, d'autant que le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a exclu de nouvelles baisses de taux d'intérêt. La Banque d'Espagne, quant à elle, a ramené en fin de semaine de 13,25 % à 13 % son taux d'intervention à court terme.

Au moment où le ministre des finances du Japon, M. Yoshiro Hayashi, rencontrait pour la première fois son homologue américain, M. Lloyd Bentsen, le yen s'est vivement apprécié sur les marchés des changes, dopé par un certain nombre de déclarations venues des Etats-Unis et de l'Archipel. Le Japon vient d'afficher pour 1992 un excédent commercial record, et les Américains ne cachent pas leur volonté d'obtenir une nette appréciation de son cours afin de ralentir les exportations nipponnes. La préoccupation n'est pas nouvelle, puisque le G7 (Groupe des sept pays les plus industrialisés) a souvent consacré une partie de ses communiqués à revendiquer une revalorisation de la monnaie nipponne, mais elle prend cette année une nouvelle actualité, compte tenu de la montée des tensions commerciales entre les grandes puissances économiques. Les ministres des finances des Sept, qui se réuniront le 27 février à Londres, évoqueront vraisemblablement le sujet. Sensible vis-à-vis du dollar – qui s'est échangé à 119 yens cette semaine, à un yen seulement de son plus bas niveau historique, – la hausse de la devise japonaise a aussi été observée à Paris. Vendredi 12 février, 100 yens s'échangeaient à 4,6355 francs contre 4,4825 francs une semaine plus tôt.

Quant au dollar, il n'a pas encore véritablement amorcé le mouvement de hausse tant attendu, notamment en raison des courants d'achats de yens. La réduction des taux d'intérêt allemands est indéniablement profitable au billet vert, mais sur les marchés on attend la présentation officielle du programme économique du président Clinton, lors du discours sur l'état de l'Union, le 17 février. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,58 francs vendredi contre 5,61 francs à la fin de la semaine précédente.

FRANÇOISE LAZARE

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 AU 12 FÉVRIER 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4240	7,9589	2,1780	2,3482	48,4587	2,6429	2194,38
	–	1,4515	8,1103	2,2106	2,3986	49,4962	2,6991	2214,99
New-York	1,4240	–	17,9099	65,3888	60,6428	2,9386	53,8793	0,00649
	1,4515	–	17,8971	65,6599	60,5144	2,9326	53,7779	0,00655
Paris	7,9589	5,5835	–	365,0539	338,5992	16,4076	300,8351	3,6233
	8,1103	5,5875	–	366,8746	338,1241	16,3856	300,4840	3,6615
Zurich	2,1780	1,5295	27,3932	–	92,7532	4,4946	82,4084	0,9925
	2,2106	1,5230	27,2573	–	92,1634	4,4663	81,9037	0,9980
Francfort	2,3482	1,6490	29,5334	107,8138	–	4,8457	88,8470	1,0701
	2,3986	1,6525	29,5749	108,5030	–	4,8460	88,8680	1,0829
Bruxelles	48,4587	34,03	6,0947	22,2491	20,6367	–	18,3351	2,2083
	49,4962	34,10	6,1029	22,3900	20,6354	–	18,3383	2,2346
Amsterdam	2,6429	1,8560	332,40798	1,21347	112,5530	5,45401	–	1,2044127
	2,6991	1,8595	332,79642	1,22095	112,5264	5,45308	–	1,2185452
Milan	2194,38	1541	275,9918	1007,5188	934,5858	45,28357	830,2802	–
	2214,99	1526	273,1096	1001,9698	923,4493	44,75073	820,6507	–
Tokyo	171,52	120,45	21,57249	78,75123	73,04427	3,53952	64,89763	0,078164
	180,93	124,65	22,30872	81,84584	75,43116	3,65543	67,03415	0,081684

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 février 1993, 4,63553 F contre 4,4825514 F le vendredi 5 février.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le nickel dans l'expectative

Tributaire de l'activité sidérurgique – plus précisément de l'acier inoxydable – où le nickel trouve 60 % de ses débouchés, elle-même liée aux soubresauts de la croissance, le marché de ce métal ne semble pas sortir de la morosité. Les cours au London Metal Exchange (LME), ce lieu de référence des métaux non ferreux, se sont stabilisés ces jours-ci à des niveaux très déprimés : 2,75 dollars la livre. La moyenne des prix sur l'ensemble de l'année dernière s'établissait autour de 3,18 dollars la livre.

Ce matériau à la fois dur et malléable aura connu deux années consécutives (1991 et 1992) marquées par de nombreux revers. Il ne semble pas que 1993 débute sous de meilleurs auspices. *« A la fin des années 60, une pénurie de métal, suivie d'une hausse spectaculaire des prix, a entraîné un boom d'investissements qui a noyé l'industrie pendant quinze ans »*, explique Paulo De Sà dans un fascicule fort détaillé sur le nickel (1). La surcapacité de production, née de cet excès, prévaut encore aujourd'hui. Stimulés par l'espoir de profits substantiels et une certaine facilité de financement, de nombreux pays – la Russie, mais aussi l'Australie, la Norvège, Cuba et l'Indonésie – sont venus concurrencer les fournisseurs traditionnels qu'étaient le Canada et la France (en fait la Nouvelle-Calédonie) et du même coup modifier en faveur des pays consommateurs le rapport de force avec ces derniers. Indicateur de croissance, symbole autrefois de raffinement, peut-être en raison de son aspect brillant et de la concentration de ses zones de production, le « métal du diable », exploité par plus de cinquante sociétés dans vingt-cinq pays, a les contours d'une réalité fort banale.

Quoique les chiffres ne soient pas encore publiés pour 1992 – ils le seront en avril – les analystes savent déjà que l'offre mondiale, de plus de 800 000 tonnes, ne correspond pas à une demande en récession. L'anticipation d'un ralentissement économique provoque une chute automatique de la consommation de nickel dans les pays industrialisés, surtout en Europe.

Bien sûr, le nickel, résistant à la corrosion, s'emploie fréquemment dans l'industrie alimentaire. Il sert également à protéger et à améliorer de nombreux alliages, qu'ils soient à base de cuivre ou de fer ; mais ce métal a perdu avec le désarmement des pays occidentaux son débouché militaire : il était utilisé pour renforcer les structures métalliques de l'aéronautique et fabriquer les blindages pour la marine de guerre. D'autres usages aussi variés que les pièces de monnaie ou les éviers en inox ont été irréversiblement perdus à la fin des années 80.

Des signes de reprise

Une lueur d'espoir cependant : depuis 1992, la production d'acier inoxydable marque globalement une légère progression. De 4 % aux Etats-unis et en Europe, elle est de 10 % dans le Sud-Est asiatique ; la Chine en particulier importe chaque année des quantités de plus en plus importantes. Les professionnels, néanmoins, sont extrêmement circonspects quant à la portée réelle de cette reprise. *« Production d'acier inoxydable ne veut pas dire consommation effective »*, explique l'un d'eux. Si aux Etats-Unis la demande correspond à peu près à la production d'acier, on hésite à dire en effet que la consommation a augmenté en Europe. Lassés des bas prix, les transformateurs-revendeurs ont très bien pu stocker leur marchandise en attendant des jours meilleurs... Même s'ils tardent à venir.

Dans ce contexte, les producteurs n'ont pas su, ou pas voulu, réduire leurs capacités. Seuls deux pays ont fait un effort, le Japon et la France. L'Etat nippon a diminué sa production de 10 % environ et la France, par le biais de la Société métallurgique Le nickel (Eramet-SLN), a *« saisi l'opportunité »* d'un renouvellement nécessaire de fours électriques en mars 1992 pour amoindrir sa production de 4 000 tonnes environ. *« Pour 1993, nous verrons en fonction de l'évolution du marché »*, dit un des responsables de la société.

Dans le même temps, l'ex-Union soviétique, et en particulier la Russie, continue d'inonder de manière anarchique le marché du nickel sous plusieurs formes (le métal lui-même mais aussi les déchets), au point d'être le principal responsable de l'accroissement des stocks du LME. De 12 100 tonnes à la fin de l'année 1991, ils sont passés à 67 900 tonnes en décembre 1992.

« Ce sont des niveaux préoccupants », souligne un professionnel. La situation est inquiétante en effet car le marché ne peut endiguer des flux qu'il ne sait pas toujours prévoir. *« Alors que l'évolution des livraisons de la Russie est déterminante pour l'équilibre entre l'offre et la demande, nous ne disposons pas de données chiffrées fiables à propos de ce pays »*, se plaint un professionnel.

L'Institut international du nickel, un groupe de travail dont le siège est à Londres, tente de rassembler les pays producteurs. A cette occasion, la Russie a indiqué qu'elle allait fournir des statistiques dignes de foi... Peut-être le marché, fort de ces données, pourrait-t-il momentanément écarter des perturbations accentuées par des comportements spéculatifs de toutes sortes.

MARIE DE VARNEY

(1) *Le nickel*, Paulo De Sà, éditions Economica, 145 p, 58 francs.

PRODUITS	COURS DU 12-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 582 (+ 27) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 234 (+ 6) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 152 (+ 227) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	261 (– 0,2) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	925 (– 7) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	892 (+ 14) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	364 (+ 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	212 (inch.) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	177,40 (– 0,20) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent avril	18,43 (– 0,10) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5-2-93	Cours 12-2-93
Or fin (kilo en barre)	59 100	59 100
– (kilo en lingot)	59 150	59 400
Pièce française (20 fr.)	341	340
• Pièce française (10 fr.)	375	419
Pièce suisse (20 fr.)	335	341
Pièce latine (20 fr.)	345	340
• Pièce tunisienne (20 fr.)	340	343
Souverain	435	433
• Souverain Elisabeth II	420	435
• Demi-souverain	1 105	1 105
Pièce de 20 dollars	2 240	2 200
– 10 dollars	1 100	1 105
• – 5 dollars	592,50	685 d.
– 50 pesos	2 200	2 205
• – 20 marks	400	426
– 10 florins	343	366
• – 5 roubles	290	290

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le MATIF en petite forme

Dans la foulée de la baisse surprise des taux directeurs de la Bundesbank, le 4 février, les marchés obligataires ont été pris d'un soudain mouvement d'optimisme. Après des mois d'attente, la baisse des taux d'intérêt allemands paraît véritablement enclenchée. Un soulagement pour le SME et pour les taux d'intérêt de l'Europe tout entière.

Pourtant, les opérateurs n'ont pu s'empêcher d'exprimer leur déception lorsque, à l'occasion de sa prise en pension du 10 février, la Bundesbank n'a que très légèrement réduit, de 8,57 % à 8,50 %, le taux auquel elle approvisionne le marché monétaire. En conséquence, après les gains de la semaine précédente, les opérateurs du MATIF ont plutôt fait grise mine, le contrat notionnel échéance mars clôturant le 12 février à 112,92, contre 113,84 huit jours plus tôt. Vendredi, le président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, a d'ailleurs visiblement jugé inutile d'entretenir un trop grand optimisme, en déclarant sur France 2 qu'il ne faut *« évidemment pas s'attendre à d'autres modifications importantes* [de la politique monétaire], *en tout cas dans un avenir prévisible »*.

Une telle morosité n'était pas de mise aux Etats-Unis, où l'adjudication trimestrielle du Trésor, portant sur 35,7 milliards de dollars, s'est soldée par une nette baisse des taux. Le rendement de l'emprunt phare à trente ans 7 1/8 % s'est établi à son plus bas niveau depuis quinze ans, à 7,20 % contre 7,66 % trois mois plus tôt. Celui des obligations à dix ans s'est établi à 6,33 %, et celui des notes à trois ans à 4,73 % seulement.

Sur le marché obligataire français, la chute des cours sur le MATIF a un peu alourdi l'atmosphère, d'autant que, dans le compartiment monétaire, le taux au jour le jour avoisine toujours 11,50 %. Toutefois, les grands investisseurs ont correctement souscrit l'emprunt de 1,5 milliard de francs des Charbonnages de France, dirigé par Indosuez, émis à 8 % nominal et 8,17 % à l'offre, soit 0,40 point au-dessus de l'OAT (l'emprunt d'Etat à dix ans a terminé la semaine à 7,86 %). Bien que certains souscripteurs n'aiment pas trop l'image des Charbonnages, le fait qu'ils soient une émanation de l'Etat, sans toutefois en avoir la garantie, et qu'ils jouissent de la prestigieuse cotation AAA, a joué en leur faveur. La Caisse nationale des autoroutes, excellente signature, a levé sans difficulté 2,5 milliards de francs à quinze ans et 8 % nominal (8,21 % à l'offre) sous la conduite de la Société générale et du Crédit commercial de France.

Coup d'arrêt aux sicav monétaires

Selon les calculs d'Europerformance, les souscriptions nettes de sicav court terme n'ont atteint que 3,1 milliards de francs en janvier 1993, mois traditionnel de collectes fortes, contre 30,3 milliards de francs en janvier 1992. La chute est très importante. Pour les sicav monétaires, les souscriptions nettes, c'est-à-dire en flux d'argent frais investi dans ce genre de placement, se sont établies à 1,7 milliard de francs seulement, faisant suite à des retraits massifs de 63,7 milliards de francs en décembre dernier.

Quelque chose s'est donc passé sur les sicav monétaires, comme le signalait en janvier M. Alain Ernewein, directeur général d'Europerformance (*le Monde* daté 31 janvier-1er février). Ainsi, une très faible partie des capitaux qui avaient quitté le compartiment monétaire à la fin de l'année sont revenus en janvier, contrairement au pronostic émis au début de cet exercice. Certes, l'augmentation de la fiscalité sur ces plus-values de cession par abaissement de moitié du seuil d'exonération de ses plus-values, à partir du 1er janvier, a pu jouer. Mais, en ce cas, les ventes de parts de sicav de fin d'année auraient dû être suivies par des rachats équivalents en début d'année civile. Cela n'a pas été le cas.

Il est donc probable qu'une bonne partie des fonds ainsi libérés sont allés s'investir chez d'autres produits plus rémunérateurs, tels que les certificats de dépôt émis par les banques, dont le montant unitaire est pourtant d'1 million de francs, mais dont la rémunération a atteint 11 %, 12 % et davantage depuis près de deux mois.

A cet égard, le fait que la collecte de janvier ait été négative pour tous les réseaux bancaires français qui ouvrent à la vente ces certificats, et soit restée positive pour les réseaux des caisses d'épargne de l'Ecureuil et de La Poste, qui ne les ouvrent pratiquement pas, est révélateur.

Parmi les autres bénéficiaires possibles des retraits de fonds sur les sicav monétaires, on trouve les produits d'épargne longue, surtout les sicav obligataires, les PEP et les contrats d'assurance-vie. Ainsi, en janvier, ces mêmes sicav obligataires ont battu leurs records, les flux nets de souscription ayant atteint un niveau jamais égalé : 6,3 milliards, dont 6 milliards pour les sicav françaises, avec un encours total atteignant 333 milliards (encore mince, il est vrai, par rapport aux 1 249 milliards des sicav court terme, dont 1 047 milliards pour les monétaires).

En revanche, les sicav actions et diversifiées ont encore enregistré plus de rachats que de souscriptions en janvier, avec un solde net de – 2,8 milliards de francs. Outre la désaffection persistante pour les actions, on aura remarqué que la clientèle des épargnants français semble prendre conscience que les taux d'intérêt à court terme sont appelés à baisser et qu'il deviendra de plus en plus intéressant de se porter sur les obligations, dont le rendement ne paraît guère susceptible de baisser beaucoup et dont le cours se valorise lorsque les taux d'intérêt diminuent.

F. L. et F. R.

Le Monde

La fin du voyage de M. Mitterrand en Indochine

A Angkor, les temples et les « casques bleus »

ANGKOR

de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand a terminé vendredi 12 février sa tournée indochinoise par une étape à Siem-Reap. Il y a fait une visite, dans un camp de la Légion, aux « casques bleus » français qui participent aux missions de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge), se faisant expliquer les missions de chacun : aviateurs, démineurs, observateurs, hommes du génie...

Puis il s'est rendu, en compagnie du prince Sihanouk, aux temples d'Angkor – visitant, outre Angkor-Vat, symbole de l'identité du Cambodge, le Bayon et Angkor-Thom. Redécouvert dans la forêt au temps d'une colonisation qui permit au royaume khmer de survivre aux ambitions de ses voisins siamois et annamite, le site d'Angkor a, depuis lors, bénéficié des soins méticuleux de conservateurs issus de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

M. Mitterrand a rendu hommage à cette EFEO, qui a *« l'honneur d'avoir attaché son nom »* à la restauration d'Angkor (1) – un site qui, de fait, a beaucoup souffert du temps, des intempéries et de la guerre. Confirmation du regain d'intérêt culturel porté à cette partie du monde : le président avait invité avec lui le nouveau responsable de l'EFEO, le professeur Denys Lombard.

C'est donc un bref hommage à cette longue œuvre, aujourd'hui prolongée en une tentative de contribuer, sous l'égide de l'ONU, à la restauration de la paix au Cambodge, qu'a voulu rendre M. Mitterrand en conclusion de sa visite indochinoise, avant de reprendre l'avion pour Paris et ses batailles politiciennes. Il avait, jeudi, tenu à rappeler qu'il avait lui-même découvert l'Asie à travers Angkor et le Cambodge, lors de l'« Expo » coloniale de 1931 : il n'avait alors que quinze ans, c'était sa première « montée » à Paris, et il avait été fortement *« attiré »* et *« fasciné »* par la culture khmère.

PATRICE DE BEER

(1) Un *Hommage à Bernard-Philippe Groslier*, qui marqua tellement la restauration d'Angkor, a été publié par les Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sous la direction de Georges Condominas (377 p., 170 F).

Après une série d'attentats

Plus de quatre cents arrestations en Egypte au cours d'une opération anti-islamiste

LE CAIRE

de notre correspondant

Le gouvernement égyptien intensifie sa campagne contre les extrémistes musulmans. Ainsi, plus de quatre cents personnes, soupçonnées d'appartenir à des organisations comme Al Djihad ou la Jamaa Islamiya, ont été arrêtées au cours des derniers jours, dont deux cent quatre-vingt-dix dans la seule journée du jeudi 11 février.

La fermeté accrue de la répression est due à une série d'attentats manqués, commis par les intégristes. Des bouteilles incendiaires ont récemment été lancées contre un car de touristes sud-coréens et un véhicule de police au Caire, tandis qu'une balle brisait la lunette arrière d'un bus transportant des touristes allemands en Haute Egypte. Presque tous les auteurs de ces attentats, qui n'ont pas fait de victimes, ont été arrêtés. Les services de sécurité estiment avoir remporté un premier succès dans leur lutte contre les extrémistes avec la capture de la plupart des chefs d'Al Djihad et de la Jamaa. Trois dirigeants intégristes, dont un nouvel « émir » du quartier populaire d'Imbaba, au Caire, viennent d'être arrêtés, ainsi que l'un des assassins de l'écrivain Farag Foda, en fuite depuis neuf mois.

Le président Moubarak vient, d'autre part, de signer un décret en vertu duquel quatorze dossiers concernant des attentats contre des touristes seront transmis à la cour martiale. Répétant que le gouvernement *« ne fera pas de quartier avec les terroristes »*, le raïs a implicitement écarté la levée de la loi d'urgence, en vigueur depuis l'assassinat, au mois d'octobre 1981, du président Sadate.

ALEXANDRE BUCCIANTI

SOMMAIRE

DATES

Il y a trente ans : l'assassinat à Bagdad du général Qassem........ 2

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie . 3
Italie : M. Benvenuto est élu secrétaire du PSI........ 4
L'ex-président malien, Moussa Traoré, condamné à mort........ 6
« Loin des capitales » : la quiétude perdue de Chiriguana........ 6

POLITIQUE

La préparation des élections législatives : le programme du Front national........ 7
« La petite morale tue la grande », un point de vue de Jean-Claude Boulard........ 7
Livres politiques, par André Laurens : « Leçons de jadis et naguère »........ 8

SOCIÉTÉ

Police : M. Jean-Pierre Sanguy quitte la direction de la PJ parisienne........ 9
Les suites de l'affaire Trager...... 9
En greffant des gènes dans des cellules nerveuses, des chercheurs français franchissent un nouveau pas vers la thérapie génique..... 10

CULTURE

Théâtre : *les Fausses Confidences*, de Marivaux, au Théâtre de Chaillot........ 11
Musiques : les projets de la Bastille........ 11
POINT/le cinéma en France, un malade résistant........ 12

ÉCONOMIE

Le moratoire nucléaire est remis en question en Ukraine........ 15
Vers la fin de l'interdiction de vente des coquillages de Charente-Maritime........ 15
Les Douze se mettent d'accord sur les importations de bananes 15
Revue des valeurs........ 16
Crédits, changes et grands marchés........ 17

HEURES LOCALES

• Des services de l'Etat efficaces • Transports parisiens : des ballons pour protéger les bus • Régions : Longwy se convertit aux méthodes du privé • Ile-de-France : la capitale en 260 millions d'images • Dossier : coopération, cap à l'Est • Cités : Angers, sous la douceur, l'efficacité...... 19 à 26

Services

Abonnements........ 2
Carnet........ 14
Météorologie........ 14
Mots croisés........ 14
Télévision........ 14
Spectacles........ 13

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 19 à 26 et un cahier « Radio-télévision » folioté de 1 à 32

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1993 a été tiré à 458 826 exemplaires.

Dans une simple déclaration à la presse

Le Conseil de sécurité de l'ONU invite Israël à rapatrier les Palestiniens expulsés « aussi vite que possible »

Le Conseil de sécurité de l'ONU a tenté, vendredi 12 février, de désamorcer, par une simple déclaration à la presse, le débat sur l'affaire des 400 Palestiniens expulsés vers le sud du Liban. Son président en exercice, M. Ahmed Snoussi (Maroc), s'est adressé aux journalistes, à l'issue d'une réunion de consultations, qui a été suivie d'une rencontre avec l'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Gad Yaacobi.

« Les membres du Conseil de sécurité prennent note de la décision (d'Israël) *de permettre le retour de 101 Palestiniens expulsés »*, ce qui représente *« un pas dans la bonne direction »*. Mais ils demandent à l'Etat hébreu d'assurer le rapatriement dans les territoires occupés des quelque 300 autres *« aussi vite que possible »*, a déclaré M. Snoussi. *« Les membres du Conseil de sécurité*, a-t-il ajouté, *sont convaincus de la nécessité de poursuivre le processus de paix et appellent toutes les parties concernées à redoubler d'efforts pour redonner de la vigueur à ce processus »*.

Cette déclaration, qui n'a aucun caractère contraignant contrairement à une résolution, met fin à une semaine de discussions au siège des Nations unies en vue de trouver un compromis dans l'affaire des expulsés, à la veille de la tournée que le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, doit entreprendre au Proche-Orient, le 17 février.

L'ambassadeur d'Israël a estimé que l'affaire devait être *« maintenant rayée de l'agenda du Conseil de sécurité »*. Parlant au nom de l'OLP, M. Nasser Al-Kidwa a déclaré que les Palestiniens n'étaient *« pas partie »* à ce qu'il a qualifié *« d'arrangement »* entre le Conseil de sécurité et Israël, sans que cette position de principe puisse être interprétée comme un rejet formel et catégorique de ce compromis. – *(AFP.)*

Les atteintes à la liberté d'expression en Afrique

La presse muselée au Cameroun

***Le Canard Enchaîné* a été interdit, cette semaine, à Douala, parce qu'il publiait un article hostile au président du Cameroun, M. Paul Biya. Depuis six mois, six journaux locaux d'opposition ont été interdits.**

Il n'est pas facile, dans certains pays, de vendre des journaux. C'est le cas notamment dans de nombreux pays d'Afrique et, en ce moment, au Cameroun. L'ostracisme qui y frappe, cette semaine, *le Canard Enchaîné*, ne fait qu'illustrer une tension chronique. Il en a été question en marge des sixièmes Journées « Presse de France », organisées par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), qui ont réuni, du 9 au 12 février, à Paris, les responsables des réseaux de distribution de soixante et un pays et cent quarante éditeurs français. Selon un rapport adressé aux NMPP par certains professionnels, les diffuseurs locaux subissent, en effet, de fortes atteintes à la liberté de la presse.

On lit notamment, dans ce document : *« Est considérée comme presse d'opposition toute revue qui critique les actes ou les hommes du pouvoir, qui réclame trop le changement. (...) Les mesures adoptées pour combattre cette presse d'opposition prennent différentes formes : relecture à l'imprimerie par une commission départementale, censure partielle ou totale, bastonnade des vendeurs porteurs, garde à vue des vendeurs, retrait des autorisations préalables nécessaires (...). Nos ventes sont passées de 140 millions en janvier 1992 à 54 millions en janvier 1993 (...). Au niveau des forces de l'ordre l'arnaque et le racket sont érigés au rang des procédures normales (...). Les journaux saisis sont rarement conservés mais revendus par les agents véreux des forces de l'ordre, parfois à la moitié du prix normal. Les kiosquiers séquestrés ne doivent leur libération qu'à un prix oscillant entre 30 000 et 60 000 francs CFA (...). Nous vivons donc une fragilisation du réseau de la distribution de presse... »* Etc.

J.-B. M.

□ **AFGHANISTAN : près de 5 000 morts depuis avril.** – Les trois batailles qui ont eu lieu depuis avril entre fondamentalistes et gouvernementaux pour la maîtrise de Kaboul ont fait près de 5 000 morts, selon un responsable de la Croix-Rouge (CICR). Les affrontements se sont poursuivis, vendredi 12 février, après la prière de midi. Le Hezb-e-Islami de M. Hekmatyar a tiré 50 roquettes sur l'enclave diplomatique de Wazir Akhbar Khan. Il y aurait 300 victimes. Les projectiles visaient la résidence du ministre de la défense, le général Massoud. Un incendie était visible sur la colline qui porte l'émetteur de la télévision. Trois unités du CICR ont par ailleurs été atteintes par des roquettes. – *(AFP.)*

□ **IRAK : Bagdad veut négocier la levée de l'embargo.** – Le vice-premier ministre, M. Tarek Aziz, a informé un émissaire russe, M. Igor Melekhov, du désir de son pays de négocier avec le Conseil de sécurité de l'ONU une levée de l'embargo, que celui-ci lui impose depuis trente mois, a rapporté, vendredi 12 février, le quotidien *As Saoura*. L'Irak attend de ce dialogue *« une levée de toutes les formes d'embargo »*, a dit M. Aziz, qui appelle l'ONU à *« traiter l'Irak d'une manière juste et objective »*. – *(AFP.)*

□ **Steven Spielberg interdit de tournage à Auschwitz.** – Le cinéaste Steven Spielberg s'est vu refuser l'autorisation de tourner son prochain film (*Schindler's List*) à l'intérieur de l'ancien camp de concentration nazi d'Auschwitz. Le Congrès juif mondial lui a toutefois permis d'en construire une réplique devant l'entrée. *« Notre préoccupation est que nul geste, aussi bien intentionné soit-il, ne vienne troubler la dignité qui doit régner dans le plus grand camp de concentration pour juifs »*, a expliqué le président du Congrès, Elan Steinberg. Le tournage du film que Steven Spielberg a décidé de consacrer à Oskar Schindler, un nazi à qui 1 300 Juifs doivent leur survie, devrait commencer en mars. – *(A.P.)*

□ **Une étude du BRGM sur le site du *Monde* à Ivry.** – A la suite de rumeurs ayant fait état d'une pollution au pyralène sur le site de l'imprimerie et des bâtiments administratifs du *Monde* à Ivry-sur-Seine (*le Monde* du 29 octobre 1992), une étude des sols et de la nappe phréatique avait été demandée au BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières). Les résultats de cette étude confirment que les sous-sols de l'ancienne usine SKF ne recèlent *« ni composés organohalogénés volatils, ni cyanures, ni pyralène »*. Quant aux métaux lourds retrouvés dans les échantillons ils ne montrent que des concentrations naturelles sauf en un point, pour le plomb, dont la teneur reste néanmoins très inférieure à un seuil de pollution. Dans la nappe phréatique, on trouve seulement des traces de trichloréthane dont l'origine est extérieure au site occupé par *le Monde*.

A nos lecteurs

La sortie des journaux de la presse parisienne a été retardée vendredi 12 février par un arrêt de travail des ouvriers du Livre CGT. Quoique limité à une heure, cet arrêt a provoqué de graves perturbations dans la distribution du *Monde* daté 13 février.

Cette grève avait pour objet de soutenir le maintien en exploitation de l'imprimerie de presse parisienne IPSN, gérée directement par le Syndicat du Livre et qui est sous administration judiciaire.

Le Monde prie ses lecteurs de bien vouloir l'excuser de la gêne occasionnée par ce mouvement.

Vingt ans de réclusion criminelle pour le viol et le meurtre d'une fillette

Les circonstances atténuantes de Christian Giacchetto

La cour d'assises de la Moselle, présidée par Mme Marie-Agnès Mirguet, a condamné, vendredi 12 février, Christian Giacchetto, trente-six ans, à vingt ans de réclusion criminelle. Reconnu coupable du viol et du meurtre de la petite Christelle Burbach, trois ans, commis le 25 février 1989, Giacchetto, considéré par les experts comme un débile moyen, a obtenu les circonstances atténuantes mais, par décision spéciale, la peine sera exécutée avec une période de sûreté élevée aux deux tiers, alors qu'elle est normalement de la moitié.

METZ

de notre envoyé spécial

Pour l'une des premières fois sans doute, une cour d'assises a accordé les circonstances atténuantes à un homme accusé d'avoir commis un crime affreux. Le verdict, il est vrai, a été assorti de cette déclaration : *« La cour et le jury réunis expriment le souhait que Christian Giacchetto soit incarcéré dans un établissement pénitentiaire dans lequel il puisse bénéficier des mesures éducatives appropriées que nécessite son état. »*

Lue immédiatement après l'arrêt, cette formule, qui n'est pas, elle, une innovation (1), n'a aucune valeur légale en France, contrairement à certains autres pays européens. En Belgique, les cours d'assises disposent de la faculté d'ordonner le placement des condamnés malades mentaux dans des établissements spécialisés. En Suisse, malgré la disparité des procédures, variables pour chaque canton, il est possible de suspendre la peine pendant le traitement des malades mentaux, et une nouvelle décision peut être prise à l'issue de ce traitement.

Mais Giacchetto n'est pas malade. Il est seulement débile moyen. Aucun texte ne prévoit actuellement l'aménagement de la sanction pour ceux qui supportent un handicap qu'une nouvelle terminologie baptise par euphémisme *« déficient mental »*. L'article 64 du code pénal ne concerne que la démence, et l'article 122-1, qui va bientôt le remplacer, est très imprécis : *« La personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuro-psychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable. »* Mais la juridiction *« tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine »*.

Il s'agit là d'un vœu pieux : aucun texte ne précisant de quelle façon la cour *« tient compte »* de la maladie ou du handicap, rien n'empêchera un jury de condamner très lourdement. Ainsi, la plupart des peines assorties d'une période de sûreté de vingt ou trente ans ont été jusqu'alors infligées à des accusés que des experts qualifiaient de manière pessimiste, sans aller jusqu'à constater la démence.

La tentation de la colère

Deux réactions président à ce type de décision : l'une concerne la dangerosité, que les spécialistes évaluent de manière souvent inquiétante et qui encourage le jury à la sévérité ; l'autre est la colère face à un crime souvent odieux, qui rend inacceptable la seule idée de circonstances atténuantes. *« On a besoin de grands coupables pour les grandes meurtrissures »*, remarquait Bernard Kouchner en commentant le procès du meurtrier de la petite Céline Jourdan soumis aux jurés de l'Isère à la fin de l'année 1992.

Les jurés de la Moselle ont donc résisté à la tentation d'un verdict inspiré par la colère, malgré les réquisitions de l'avocat général Paul Pascal, qui avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité, avec une période de sûreté de vingt ans. Cette décision reste malgré tout discutable. Si la culpabilité de Giacchetto est devenue une « vérité judiciaire », l'application de la procédure pénale à un déficient mental fait naître de nombreuses questions. A-t-il pu, à chaque instant, comprendre ce qu'on lui disait ? N'était-il pas en position de fragilité encore plus évidente qu'un homme normal face aux policiers et aux magistrats ? Que faut-il penser de ses aveux ? Ses avocats, qui ont eux-mêmes des difficultés de communication avec lui, avaient demandé un test de crédibilité, mais il leur fut répondu qu'il était réservé aux... victimes de viol.

Certes, Giacchetto réagit avec une certaine logique, mais l'audience a permis de constater qu'elle était de courte durée et pouvait parfois s'inverser sans raison apparente, l'amenant à répondre « non » pour confirmer dans la phrase suivante. La loi et la Cour européenne exigent qu'un accusé soit jugé dans une langue qu'il comprend. Cette condition était-elle réalisable ?

Pendant l'audience, la présidente a fait de nombreux efforts pour lui parler, comme à un enfant. Ainsi, l'instant où l'accusé doit avoir la parole en dernier a été constamment au regard du grand principe qui justifie cette disposition. *« M. Giacchetto ? M. Giacchetto ? Est-ce que vous comprenez ? Ils vont maintenant dire si vous êtes coupable ou innocent. Ils vont se prononcer sur cette grave question... »* Giacchetto hésite, prend le micro et récite : *« Je suis innocent. »*

Un goût d'inachevé

Le sentiment de perplexité est encore renforcé par le montage juridique ayant conduit à faire comparaître les trois hommes présents avec Giacchetto sur les lieux du crime sous la seule accusation de *« non-assistance à personne en danger »*. Leur attitude à l'audience avait fait naître de sérieux soupçons sur leur rôle exact dans le drame, et il semble encore maintenant bien difficile de savoir qui a fait quoi lorsque l'enfant a été enlevée de la voiture où sa mère l'avait laissée endormie.

En correctionnelle, les peines habituellement infligées pour *« s'être abstenu de porter secours »* sont généralement accompagnées du sursis. Seul Léonard en bénéficie partiellement, en raison de son état mental, et la cour a prononcé à son égard le même vœu d'assistance éducative que pour Giacchetto. Les cinq ans de prison ferme prononcés contre Labouèbe et Chenevé, libres depuis trois ans, traduisent la conviction du jury sur un comportement plus grave que la passivité, que la loi ne leur permettait pas de sanctionner plus sévèrement au regard de la qualification juridique retenue.

Malgré la sagesse du jury, la décision laisse un goût amer de procès inachevé, mené coûte que coûte après une enquête discutable, qui n'avait fait apparaître aucune preuve matérielle : convaincus de l'innocence de Giacchetto, Mes Liliane Glock, Luc Girard et le bâtonnier Guy-Michel Ney ont mené une défense acharnée, et le dossier comprend désormais plus de soixante-quinze « donné acte » des propos tenus à l'audience, même quand il s'agissait de ceux de Giacchetto. Dans quelques dizaines d'années, ils permettront donc d'avoir un reflet de ces débats, que le bâtonnier Ney résumait en parlant de *« procès impossible »*.

MAURICE PEYROT

(1) Cette pratique est utilisée depuis longtemps par M. Alain Dubreuil, président de la cour d'assises du Val-d'Oise, notamment lorsqu'il préside la juridiction criminelle des Yvelines.

Le Monde

Longwy se convertit aux méthodes du privé
La municipalité distribue des primes pour limiter l'absentéisme 21

La capitale en 260 millions d'images
La Vidéothèque de Paris est la mémoire filmée de la métropole 23

Coopération : cap à l'Est
« L'ingénierie démocratique » a remplacé l'aide humanitaire 24

Angers : sous la douceur, l'efficacité
Le slogan lancé par du Bellay n'est plus célébré en ses terres 26

■ 20 Statistiques ■ Agenda ■ Concours ■ Contacts ■ Publications ■ Communication ■ 25 Débat ■ Courrier ■

HEURES LOCALES

DES SERVICES DE L'ÉTAT EFFICACES

Pour mettre fin à l'émiettement de ses interventions, le gouvernement souhaite clarifier le rôle des différents échelons administratifs, à l'exemple du Nord - Pas-de-Calais

Il est souvent difficile pour une collectivité ou une entreprise de travailler avec l'Etat. Sur des dossiers sensibles et complexes, comme l'implantation d'une nouvelle usine, la distribution de subventions, l'aménagement du territoire ou la protection de l'environnement, les multiples services publics locaux concernés (préfectures, équipement, agriculture, industrie, travail...) se mobilisent en ordre dispersé. Chacun répond au nom de son pré carré de compétence et en ignore les interventions des autres services. Résultat, les pouvoirs publics agissent dans des délais insoutenables, présentent des solutions approximatives et se retranchent derrière une réelle dilution des responsabilités...

L'ascendant politique et économique pris par les collectivités et les entreprises créatrices d'emplois n'autorise plus aujourd'hui un tel émiettement de l'intervention publique. *« L'Etat doit se montrer un partenaire fiable ! »*, a ainsi souligné Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, en visite, lundi 1er février, à Lille. L'objectif n'est pas irréaliste, comme ont pu en témoigner les différents responsables de services publics de la région Nord-Pas-de-Calais qui, depuis quelques années, se sont lancés dans une profonde réorganisation de leurs administrations.



Une « crédibilité » nouvelle

« L'enjeu de cette modernisation est considérable », a affirmé Jean-Claude Aurousseau, préfet de région, car *« en améliorant l'efficacité de nos services publics, nous renforçons la capacité d'attraction de notre région vis-à-vis des entreprises créatrices d'emplois »*. L'administration régionale a, en effet, pu prouver son efficience à l'occasion de l'implantation de l'usine Sevel-Nord, chargée de fabriquer le futur monospace réalisé en commun par les groupes PSA et Fiat. Installée sur les arrondissements de Valenciennes, Avesnes, Cambrai et Douai, cette usine doit, à l'horizon 1994, employer 3 500 salariés dont 3 000 recrutés localement, comme le stipule la convention signée avec le conseil régional.

Dès la fin de l'année 1989, Bertrand Labarthe, sous-préfet de Valenciennes, a été chargé de coordonner l'action des différents services de l'Etat afin d'aplanir les difficultés qui n'ont pas manqué de se poser. Tous les deux mois depuis lors, il réunit, en présence des dirigeants de l'usine, les responsables de la dizaine de services publics concernés, des quatre chambres de commerce et d'industrie et des collectivités locales intéressées, afin d'imaginer des solutions « clés en main » aux problèmes soulevés : sélection et formation des candidats locaux à l'embauche, recherche de logements pour le personnel d'encadrement déjà sur place, financement et élargissement de la voie d'accès au chantier, extension de la station d'épuration de Rœulx...

Fort des résultats de cette opération, le sous-préfet de Valenciennes espère aujourd'hui tirer profit de cette *« crédibilité »* nouvelle de l'Etat en attirant les sous-traitants de l'usine. *« Ce qui,* selon ses calculs, *représenterait la création de 500 emplois supplémentaires... »*

La réorganisation des services publics de la région s'est aussi traduite par un effort de clarification du rôle des différents échelons administratifs locaux : *« Nous devons éviter que le public se demande sans cesse qui fait quoi »*, souligne Jean-Claude Aurousseau. C'est la raison pour laquelle les administrations de l'agriculture et de l'équipement ont décidé de regrouper sous une seule bannière leurs échelons régionaux et départementaux : outre l'économie de moyens réalisée, les usagers sont directement aiguillés vers le service compétent, qu'il soit régional ou départemental. Ce souci d'efficacité a aussi prévalu dans le rapprochement expérimental des services de l'équipement, de l'agriculture et de la navigation, ces trois administrations présentant des compétences complémentaires dans des domaines aussi stratégiques que l'aménagement du territoire (agrément des plans d'occupation des sols), l'environnement ou l'eau.

Indispensable, cette rationalisation de l'action de l'Etat sur le terrain ne peut toutefois avancer qu'à pas comptés. A chaque fois, elle exige de dépasser les réticences corporatistes des fonctionnaires et de contourner les obstacles générés par le carcan budgétaire. La préfecture de région a, par exemple, mis en place, depuis l'année dernière, un comité régional des aides aux entreprises. Une initiative intéressante destinée à regrouper les décisions d'octroi des multiples subventions nationales ou européennes auxquelles ces dernières peuvent prétendre. Mais l'existence de ce comité n'empêche pas les entreprises de continuer à déposer autant de dossiers qu'il existe d'instances.

Au niveau national, le nouveau comité pour la réorganisation et la déconcentration des administrations, inauguré le 3 février par Pierre Bérégovoy, va devoir, de la même façon, *« identifier les dysfonctionnements de l'Etat sur le terrain »* afin de proposer aux ministères une organisation locale de leurs services mieux appropriée. Composé de dix hauts fonctionnaires et présidé par Serge Vallemont, qui a conduit la modernisation au ministère de l'équipement, ce comité va d'abord être mis à contribution dans le cadre de la déconcentration engagée par le premier ministre. Cette action vise à décharger les administrations centrales de toutes les tâches d'exécution. *« A l'heure où les ministères vont avoir tendance à se débarrasser sur leurs services extérieurs de ce qu'ils ne veulent plus faire, nous devons éviter*, explique Serge Vallemont, *de laisser pratiquer cette déconcentration-poubelle... »* Sous peine d'en tuer l'intérêt.

de notre envoyée spéciale à Lille
Valérie Devillechabrolle

Conciliation

Le gouvernement, par l'intermédiaire du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), vient de décider que la préparation du schéma directeur d'Ile-de-France sera poursuivie. Il a demandé au préfet de région de mettre au point une *« version révisée »* du projet qui tienne compte des *« amendements votés par le conseil régional et les huit conseils généraux »*. Le conseil régional, Paris, les conseils généraux de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise sont à majorité RPR-UDF, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne à majorité communiste.

Ces neuf instances avaient, le mois dernier, émis un avis plus ou moins nuancé mais négatif sur le projet présenté par le préfet de région (*le Monde* daté 31 janvier-1er février). Le gouvernement aurait pu alors soit renoncer à tout projet de nouveau schéma directeur pour l'Ile-de-France, soit imposer le texte patiemment élaboré et le « faire passer en force » par voie de décrets. Il a préféré une solution « de conciliation », en cohérence avec ses déclarations selon lesquelles l'avenir de la région capitale ne peut attendre, pas même les « cent jours » que le président du conseil régional, Michel Giraud (RPR), s'est promis de consacrer à la rédaction d'un nouveau projet après les élections de mars.

Christian Sautter, préfet de région, est donc chargé de préparer pour début mars un texte à coloration juridique qui intègre en partie les amendements des assemblées territoriales. Ce texte pourrait renvoyer en annexe sa proposition initiale de définition de trente-deux zones très précisément chiffrées en matière d'habitat et d'emplois. Il accentuera vraisemblablement la sauvegarde des espaces verts et insistera davantage sur le développement des transports en commun.

Charles Vial

TRANSPORTS PARISIENS

DES BALLONS POUR PROTEGER LES BUS

La RATP a mis en place une politique de prévention pour éviter les incidents sur ses lignes de banlieue

Le visage pâle, visiblement choqué. Le machiniste descend de son bus dans la cour du centre de Gonesse, à Saint-Denis, au nord de Paris. *« Ils sont revenus avec une arme et m'ont menacé de mort »*, raconte-t-il à Michel Faure, le correspondant *« prévention et sécurité »* du dépôt, d'où partent chaque jour près de deux cents voitures pour desservir dix lignes de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise. Michel Faure réconforte le machiniste et explique : *« La veille, un groupe est monté en force dans ce bus pour racketter des collégiens. Le machiniste avait pu livrer les agresseurs à une patrouille de police. Vingt-quatre heures plus tard, ils sont revenus. »* Le chauffeur agressé est retiré de la ligne et des plaintes sont déposées.

Des scènes identiques se sont produites ces dernières années dans la région parisienne, après des lancers de pierres contre les bus, des jets de gaz lacrymogènes à l'intérieur des voitures, des rackets... Michel Faure visualise ces délits avec des drapeaux de couleur différente sur la carte de la zone desservie par les cinq cents conducteurs du centre de Gonesse. Il en a planté 82 pendant les neuf premiers mois de 1992. Un bilan qui lui laissait espérer que l'action menée depuis trois ans commençait à porter ses fruits. Il y avait eu, en effet, 135 incidents dans cette zone en 1990 et 152 en 1991. L'année aurait pu bien se terminer, mais une brutale poussée de violence a bousculé les statistiques.

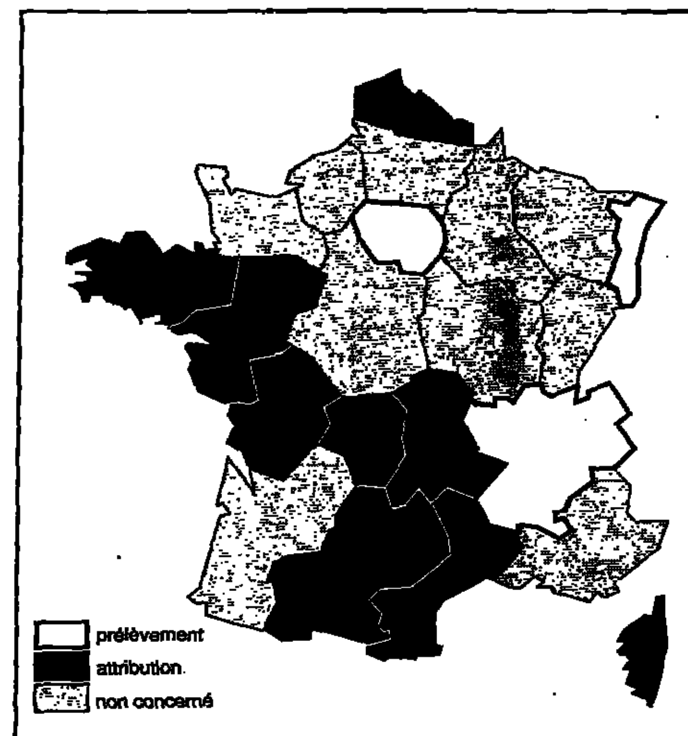
Une mésaventure qui n'a pas refroidi l'enthousiasme de Michel Faure pour cette tâche qu'il remplit depuis dix-huit mois. Après avoir été machiniste, contrôleur, puis chef de ligne, cet agent de la RATP depuis vingt ans avait hésité avant d'accepter de prendre en charge la prévention et la sécurité au centre de Gonesse. *« Avec mes collègues, j'ai d'abord pensé que seule la répression devait répondre aux agressions. J'estimais qu'il ne fallait pas s'occuper de nos agresseurs. Ils s'en prenaient aux symboles d'une institution qui ne faisait rien à leurs yeux pour améliorer leur situation. En fait, nous n'avions aucune solution. »*

Michel Faure avait accueilli avec scepticisme la politique de « reconquête du territoire » lancée à la fin de 1989 par Christian Blanc, qui a présidé la Régie jusqu'en novembre 1992. La RATP faisait face à une véritable dégradation de la sécurité sur ses lignes. Le service public n'était plus assuré dans des conditions normales. Les grèves de protestation se multipliaient et l'exploitation de certaines lignes devait être suspendue lorsque les machinistes refusaient de se rendre dans les quartiers dangereux. L'image de la Régie se dégradait. Mais Michel Faure prend vite à cœur ses nouvelles fonctions : *« Mes collègues ne pouvaient pas continuer à travailler la peur au ventre »*.

Christophe de Chenay
Lire la suite page 23

REPÈRES

STATISTIQUES



Entraide régionale

Le ministère de l'intérieur vient de faire connaître (Journal officiel du 10 février) les montants des fonds de correction des déséquilibres régionaux pour l'année 1993. Instituée par la loi du 6 février 1992, sur l'administration territoriale, cette mesure prévoit un prélèvement sur les recettes fiscales des régions dites « riches » et une attribution aux régions moins favorisées. Ainsi, en France métropolitaine, l'Ile-de-France doit verser 219 220 940 francs sur ses recettes fiscales alors que le Nord-Pas-de-Calais reçoit 39 557 404 francs, deux cas extrêmes sur les onze régions concernées, comme l'illustre la carte.

(Source : DGCL.)

DÉCENTRALISATION

LES PRÉFETS DANS LE MIROIR DE L'IFOP

D'après un sondage, les représentants de l'Etat auprès des collectivités jouissent d'une « bonne image »

MAL aimés, incompris, marginalisés, déclassés, méconnus ? ... Les préfets ont été malmenés par dix ans de décentralisation au point que le métier qui consiste à représenter l'ensemble du gouvernement et à incarner l'Etat dans chaque département et chaque région a perdu, aux yeux de beaucoup de Français, son lustre et même son intérêt.

Pour en avoir le cœur net, l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur (que préside Paul Bernard, préfet de la région Rhône-Alpes), a demandé à l'IFOP une enquête sur « l'image du préfet auprès de ses partenaires » dont les conclusions viennent d'être rendues publiques.

Au total ce sont 510 interlocuteurs habituels des préfets qui ont été interrogés à l'automne 1992, dont 170 élus, 108 responsables socio-économiques, des fonctionnaires, des journalistes, des membres des milieux associatifs.

L'Observatoire interrégional du politique (OIP), qui a analysé le travail de l'IFOP, note que *« le préfet est un personnage-clé du département, même si depuis les lois de décentralisation son rôle a diminué, ce qui au demeurant est considéré plutôt comme une bonne chose »*.

La grande majorité des personnes interrogées (88 %) ont du préfet une bonne opinion et le représentant de l'Etat dépasse sur ce plan le député (76 %). Seul le maire le surclasse (93 %). Le préfet est en général un personnage ouvert, facilement accessible, même si les journalistes se montrent plus réservés à ce sujet. Une réserve qui est encore plus marquée lorsque la presse est interrogée sur le rôle des sous-préfets.

Un homme politisé mais impartial

Le préfet ne peut se départir d'une *« image politique »*, sans que cela, toutefois, ait une incidence sur la qualité de ses relations avec ses partenaires. 48 % des personnes interrogées déclarent qu'il est influencé par les partis politiques mais 44 % pensent l'inverse. *« Les échantillons sondés proches de l'opposition (élus et non élus), qui sont les plus nombreuses à décrire le préfet comme un homme politisé, ont cependant une bonne opinion de lui et demeurent majoritairement convaincus de son impartialité. Ils sont satisfaits de sa disponibilité et de la qualité des relations entretenues avec lui »*, précise l'OIP. En dernière analyse, il reste le serviteur de l'Etat, garant de l'intérêt général.

Les gens qui ont répondu à l'enquête de l'IFOP estiment, pour 46 % d'entre eux, que ces hauts fonctionnaires sont essentiellement des défenseurs du département. Mais 9 % seulement citent en premier son rôle de gardien de la loi, ce qui corrobore, dans une certaine mesure, le constat fait par le rapport du Plan de Martine Buron selon lequel *« le bilan de dix ans de contrôle de la légalité est décevant »* (1).

L'insuffisance des moyens dont il dispose est particulièrement souligné par les chefs d'entreprise. *« Des résultats conformes aux doléances mêmes du corps préfectoral et à sa conviction d'être jugé ainsi par les milieux socio-économiques »*, ajoute l'OIP.

L'IFOP a aussi posé une série de questions relatives au bilan de l'action des préfets. La satisfaction l'emporte dans six des neuf secteurs retenus : la sécurité des citoyens (66 %), la protection de l'environnement (65 %), le contrôle de l'action des collectivités locales (64 %), la construction des grands équipements publics (63 %), le développement local (57 %) et l'aide à l'insertion des personnes en difficulté (55 %).

La satisfaction est plus partielle s'agissant de son action dans le domaine de l'emploi et de la formation (52 %), l'aide aux entreprises (49 %), et surtout l'immigration (45 %).

Le préfet étant, depuis Bonaparte, un homme (ou une femme, elles sont actuellement quatre, qui dirigent les services des préfectures du Cantal, de la Meuse, du Haut-Rhin et du Tarn-et-Garonne) souvent éclipsé par la fonction qu'il assume, l'IFOP a eu la bonne idée de poser, *in fine*, la question suivante : *« Voici une liste de symboles. Quel est celui qui résume le mieux la fonction de préfet ? »*. 57 personnes interrogées citent en premier la table de réunion. Viennent ensuite le drapeau (13), l'uniforme (9), le salon de réception de la préfecture (8), le siège éjectable (7), le girophare (3) et le casque de chantier (1) ...

François Grosrichard

(1) « Le Monde Heures locales » daté 7-8 février.

COMMUNICATION

LES LOCALIERS EN CONCLAVE

Le 3e festival des médias locaux a regroupé à Marne-la-Vallée un millier de participants

C'EST un signe, peut-être le frémissement tant attendu par tous ses promoteurs, acteurs, idéologues et défenseurs, le festival des médias locaux a séduit. Avec plus de 950 inscrits pour la compétition (soit deux fois plus qu'en 1992) et quelque 1 100 participants, honoré d'une double présence ministérielle (le ministre des affaires sociales et de l'intégration, René Teulade, et le secrétaire d'Etat à la communication, Jean-Noël Jeanneney) et d'une brochette de professionnels parisiens, la troisième édition du festival, qui a eu lieu les 2 et 3 février à Marne-la-Vallée, a prouvé que le local, ou l'information de pays, compte encore de nombreux adeptes.

Cette affluence massive, qu'était venue constater la hiérarchie « nationale » (Dominique Alduy pour France 3, Patrick de Carolis pour M 6, Jean Maheu pour Radio-France, Geneviève Guicheney pour le CSA), témoigne d'abord de la vitalité d'un secteur.

Certes, les télévisions câblées émergent à grand peine, victimes du retard du plan câble (l'Hexagone ne compte aujourd'hui que 1,04 million d'abonnés). Les canaux locaux d'information du câble, dont la mise en place aurait dû être la règle, ne sont plus aujourd'hui que 12. De l'avis général, la publicité télévisée locale, hertzienne ou câblée, ne peut financer qu'une très faible partie d'un budget de plus en plus fréquemment pris en charge par les collectivités locales.

A Marne-la-Vallée, les responsables ont appris du secrétaire d'Etat à la communication qu'il ne saurait être question de *« revenir, à court terme, sur l'interdiction de la publicité de distribution faite aux télévisions câblées »*.

Mais les signes avant-coureurs d'un « décollage » existent. Carat-TV, filiale télévision de la plus grande centrale d'achat d'espace, a mis en lumière la progression *« tant attendue »* de l'audience et des parts de marché des *« autres télévisions »* (1). *« Sans qu'il soit possible de faire la différence entre les chaînes proposées, on assiste enfin au décollage tant attendu du câble »*, note René Saal, directeur des études. Canal J et la chaîne musicale MCM, très prisés, pourraient jouer un rôle de levier sur le taux d'abonnement.

Les autres médias locaux sont en pleine expansion. Derrière les quotidiens régionaux comme *Ouest-France*, *la Voix du Nord* ou *Sud-Ouest*, les radios locales publiques, nées à la fin des années 70, la FM, autorisée en 1981, les télévisions locales hertziennes, lancées à la fin des années 80, et enfin les décrochages régionaux de France 3 et de M 6, depuis l'été 1990, témoignent de cette vitalité. Faisant écho aux projets de l'opposition pour l'audiovisuel (*le Monde* du 9 février), Jean-Noël Jeanneney a souhaité que *« les calembredaines sur le démantèlement de France 3 soient remisées au cimetière des idées »*.

Le succès de cette troisième édition témoigne aussi du besoin de confronter, de vive voix, informations, réussites et difficultés. Les traditionnelles querelles sémantiques entre *« local »*, *« de pays »* ou *« de proximité »*, qui n'ont pas épargné ce festival, n'ont pas caché l'envie de se retrouver. Des projets communs voient le jour : agences de presse audio, comme Canal A, qui propose depuis novembre dernier aux radios associatives abonnées des programmes mêlant infos et musique ; *« magazine interlocal »*, comme « Via », première émission de télévision coproduite par six chaînes câblées (Canal 40 à Nice, Canal Marseille, Cités télévision Villeurbanne, C9 télévision, à Saint-André-lez-Lille, TV Rennes, Télessonne à Massy).

Besoin d'information centralisée

La tâche n'est pas forcément aisée quand on connaît, rappelle Jérôme Bouvier, fondateur et organisateur de ces rencontres annuelles, *« la difficulté historique des médias locaux à sortir de leurs fiefs et de leurs castelets »*. Malgré les puissants syndicats de la presse ou des radios et le travail d'associations comme l'Association des villes câblées, l'information sur le « local » demeure *« parcellaire »*. En lançant officiellement son observatoire des médias locaux, Jérôme Bouvier veut répondre quotidiennement à ce besoin d'information centralisée. Parrainé par Jean-Noël Jeanneney, il publiera une lettre trimestrielle et jouera un rôle de banque de données *« que même la commisission de la carte de journaliste, à son niveau, ne sait pas jouer »*.

Les inscriptions à concourir indiquent le besoin de reconnaissance nationale de ces journaux, télévisions, radios et services télématiques nés en ville ou en région, et qui ont souvent le sentiment de travailler *« à l'ombre de Paris »*. Les quelque 40 000 correspondants de presse écrite que comptent les régions ont notamment des exemples à donner. Les autres disciplines, plus jeunes, ont donné lieu à des jugements nuancés.

Dans le domaine de la radio, le « formatage » des émissions et la professionnalisation des journalistes et techniciens n'ont pas su sauver l'exubérante originalité des premières radios locales. Dominique Garing, président de l'association des vidéos de pays, a regretté de son côté que *« les télévisions locales n'aient pas encore trouvé leur écriture »*. Est-ce pour cette raison que le jury salua les deux meilleurs magazines locaux en les jugeant *« dignes d'une diffusion nationale »* ?

Ariane Chemin

(1) *L'année TV 92*, étude de Carat-TV, sous la direction de René Saal (3 février 1992).

Le Nord et la Belgique distingués

Est-ce l'ancienneté de la pratique (les télés locales belges ont entre vingt et trente ans, et Fréquence-Nord, créée en 1980 à Lille, compte parmi les plus âgées des stations locales de Radio-France) ? Le nord de la France, et avec lui la Belgique limitrophe, câblée à près de 90 %, ont largement dominé ce troisième festival. Le Prix du meilleur reportage écrit a été attribué à la série d'articles de Patrick Jankielewicz consacrés à la drogue (« Petite descente aux paradis artificiels », parus dans *la Voix du Nord*, tandis que, dans la même catégorie, le Prix de l'avenir, qui couronne chaque année un jeune espoir, revenait à Michaëlle Petit (ESJ), pour un reportage sur Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise.

Côté images, le Prix de la meilleure télévision locale a été décerné à Antenne Centre TV (de Houdeng-Aimeries, en Belgique), celui de la meilleure info locale au décrochage régional de France 3 à Lille. Quant aux Prix « meilleurs magazines » locaux, ils ont été remportés, *ex aequo*, par C9, de Hénin, et Télé MB, de Mons. *Casse copain* filme la grève qui a suivi, dans l'usine de pelles hydrauliques Poclain, l'annonce des quatre-vingt-sept licenciements (Régis Dequeker et Fabrice Arquish). *Babebibobu*, de Jacques Duez, a étudié les élèves d'une classe dont les locaux ont été saccagés par l'un d'entre eux.

Ont aussi été primés : *le Journal de Saint-Denis* (meilleur magazine municipal) ; *le Petit Bleu de Lot-et-Garonne* (meilleur quotidien local) ; *la Manche libre* (meilleur hebdomadaire local). Côté radios, Dijon (Radio-France Bourgogne) s'est distinguée pour l'ensemble de ses programmes, Radio-France-La Rochelle a obtenu le Prix du meilleur magazine (*la Pêche rochelaise*, de Jean-Marc Gaignard), Fugue FM, à Compiègne, celui de la meilleure info locale. Stéphane Depinoy et Aline Mortamet (CFJ Paris) ont été désignés meilleurs espoirs.

Enfin, l'affiche de Michel Bouvet, réalisée à la demande de la Maison des arts de Créteil pour *les Paravents* de Jean Genet, a obtenu le premier prix de sa catégorie. Le serveur 3615 Lyon a été désigné comme le meilleur service de télématique locale, tandis que Miditev, conçu par le conseil général de l'Hérault (3614 DEP34), a séduit le jury pour ses « innovations » : des sentiers de grande randonnée, à choisir sur écran.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Vendre aux collectivités locales.** – La Maison des collectivités locales, société privée que dirige Christian Julienne, organise un colloque intitulé « *Evolution des budgets, vendre aux collectivités locales en 1993* » à Paris, mercredi 24 février. En une journée, bien des questions doivent être évoquées : techniques de vente au secteur public local, connaissance des décideurs locaux, dépenses et recettes des collectivités, marchés publics, délégations et concessions.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

■ **Politique de l'eau.** – Le Conseil de l'Europe organise un colloque sur la gestion de l'eau par les élus locaux, « Europe bleue », à Limoges, du mercredi 3 au jeudi 5 mars. Adduction d'eau potable, assainissement, négociation des délégations de services à des entreprises privées, intercommunalité, feront l'objet de plusieurs tables rondes.
▶ **Renseignements : Office international de l'eau, rue Edouard-Chamberland, 87065 Limoges cedex.**

CONCOURS

■ **Prix 1992 de l'aménagement du territoire.** – Le Prix 1992 de l'aménagement du territoire et du développement régional vient d'être attribué à André Burguiere et Jacques Revel, directeurs d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pour le tome intitulé *l'Espace français* de leur *Histoire de la France* parue aux éditions du Seuil. Ce prix, créé en 1988 à l'initiative du comité scientifique de la DATAR, récompense cet ouvrage qui montre que la géographie du territoire national « *est le produit d'une histoire* » et l'héritière de nombreux « *passés sédimentés* ».

■ **Communication.** – Pour son cinquième grand prix, CAP'COM, le forum de la communication des institutions, des collectivités locales et des établissements publics, change les règles du jeu. Cette année, les candidats doivent choisir les thèmes avec lesquels ils souhaitent présenter leurs actions de communication : social, économie, environnement, culture, « *grandes causes* ». Les villes, départements, régions et établissements publics intéressés doivent s'inscrire avant le vendredi 26 mars. Les années précédentes, toutes catégories confondues, c'est la Bretagne qui a été le plus souvent primée. Le palmarès 1993 sera proclamé lors du prochain CAP'COM, qui a lieu à Lyon, du mercredi 12 au vendredi 14 mai.
▶ **Renseignements au (16) 78-62-33-62.**

CONTACTS

■ **Bureau de l'AMF.** – La composition du bureau de l'Association des maires de France (AMF), présidée par Jean-Paul Delevoye (RPR), et composée à parité de 22 membres, a été définie à la fin du mois de janvier. Secrétaire général : Georges Lemoine (PS). Premiers vice-présidents : Marcel Lucotte (UDF) et Michel Charasse (PS). Vice-présidents « rapprochés » : Jean-Claude Frécon (PS), Dominique Frelaut (PC), Jean-Louis Joseph (PS), Robert Poujade (RPR), François Paour (UDF), Roland Nungesser (RPR). Trésorier : Hubert Falco (UDF), trésorier adjoint : Christian Pierret (PS).
Vice-présidents chargés de commissions : Jacques Pelletier, (maj. prés.) : communes rurales ; Rodolphe Pesce (PS) : communes urbaines ; René Régnault (PS) : éducation, sport et culture ; Denis Merville (RPR) : finances ; Pierre Hérisson (CDS) et Jean Faure (CDS) : administration générale. Secrétaires généraux adjoints : André-Georges Voisin (RPR), François Gayet (MRG), Jean-Louis Bargero (PC), Jean Reyboz (DVD). Michel Charasse et François Paour ont été chargés de deux groupes de travail portant, respectivement, sur la fiscalité et l'aménagement du territoire.

PUBLICATIONS

■ **Décentralisation.** – Le rapport du groupe « décentralisation : bilan et perspectives », préparatoire au XIe Plan, que nous avons présenté dans un précédent numéro (*le Monde* daté 7-8 février) est publié par la Documentation française et *le Moniteur*.
▶ **145 p., 120 F, disponible à la Documentation française, 124 rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : (16-1) 48-39-56-00.**

■ **Rectificatif.** – Nous avons écrit par erreur (*le Monde* daté 7-8 février) qu'Alain Rist serait candidat des Verts aux élections législatives dans le Val-de-Marne. C'est en réalité dans le département de la Seine-et-Marne qu'il se présente.

■ **Précision.** - A la suite de l'article concernant la création d'un nouvel équipement de sports à Neuilly-sur-Marne (*le Monde* daté 31 janvier-1er février), le maire de cette commune du département de Seine-Saint-Denis nous précise que, lors du dernier recensement, sa ville comptait 11 % d'étrangers. Les pourcentages que nous avons évoqués pour le quartier des Fauvettes ne semble donc pas exacts.

LORRAINE

LONGWY SE CONVERTIT AUX MÉTHODES DU PRIVÉ

La municipalité socialiste, élue en 1989, distribue des primes individuelles pour limiter l'absentéisme des agents

EN plein cœur de Longwy-Bas, l'hôtel de ville, fraîchement repeint en bleu et rose saumon, veut en finir avec la grisaille de la sidérurgie. Cet ancien hôtel thermal orné de frontons néo-classiques semble directement passé de la Belle Epoque aux années 90. La municipalité socialiste, issue des urnes après douze ans de règne communiste, est l'auteur de ce ravalement de façade hautement symbolique. *« En colorant l'hôtel de ville, on voulait montrer qu'on pouvait effacer la crise industrielle dans notre ville de Meurthe-et-Moselle »*, explique le maire, Jean-Paul Durieux (PS).

Lorsqu'il « prend » l'ancienne cité symbole de la sidérurgie, en 1989, c'est l'ensemble de la gestion municipale que Jean-Paul Durieux veut rénover. Longwy se dirige alors doucement sur la voie de la reconversion, mais elle est encore meurtrie par une longue crise. La fermeture des aciéries ainsi que le départ de nombreux habitants ont supprimé ses principales sources de revenus. Le nouveau maire se donne deux ans pour rétablir l'équilibre du budget, déficitaire depuis 1981. Il réduit le train de vie de la cité, donne un tour de vis à l'investissement et limite, tant bien que mal, les dépenses de fonctionnement.

Dans cette ancienne cité communiste, les embauches à caractère social ou politique ont été légion et le personnel ne manque pas. En 1989, la mairie compte 292 employés pour 15 600 habitants, soit un agent pour 53 personnes, moyenne deux fois plus élevée qu'ailleurs.

Le maire socialiste *« se refuse »* à employer *« la manière forte »* pour diminuer les effectifs : il ne veut ni privatiser les services ni confier des agents au centre de gestion, sorte d'ANPE des fonctionnaires territoriaux. Une dizaine de cadres rejoignent volontairement les mairies communistes limitrophes. En 1993, la ville emploie encore 270 personnes. Dans les services techniques, certaines tâches ont été mécanisées, et des formations ont permis la polyvalence du personnel technique.

Des notes revues à la baisse

Pour *« faire mieux avec moins »*, le maire a osé s'attaquer au plus répandu des virus : l'absentéisme, qui « atteint » chaque employé 32 jours par an. *« Dans une ville qui a souffert, les communaux ne doivent pas être des privilégiés que protège la garantie de l'emploi »*, estime Jean-Paul Durieux. Pour améliorer le rendement, le maire introduit un système de primes individuelles.

Cette innovation, importée du secteur privé, est une révolution culturelle dans une mairie de culture communiste. *« Il serait injuste de ne pas récompenser ceux qui se dévouent à la cause du service public »*, déclare le maire, ancien ingénieur de la sidérurgie et militant CFDT.

Pour mettre en œuvre sa politique, il fait appel à un secrétaire général venu d'ailleurs, qui n'hésite pas à balayer les traditions longoviciennes. L'une des premières réformes de ce fonctionnaire, Pascal Roehrig, consiste à décrocher du mur une immense photographie représentant Longwy illuminée, de nuit, par les feux des aciéries. Il ne supporte pas les bouffées de nostalgie de l'âge d'or.

Ce fonctionnaire méticuleux crée un système de rémunération complexe, baptisé « prime de service public » et fondé sur deux critères : la présence et la valeur. Chaque employé, s'il est assidu et travailleur, touche une prime théorique de 900 francs par an. Les tire-au-flanc ou les malades chroniques n'y ont pas droit. Leur prime est distribuée à leurs collègues, qui touchent ainsi un « bonus », pondéré en fonction de leur note. Certains employés peuvent obtenir jusqu'à 2 200 francs.

Nicole fait partie des cinq heureux élus ayant eu droit à ce pactole en 1992. Agent administratif de catégorie C, cette secrétaire d'une quarantaine d'années ne gagne que 5 600 francs net par mois, alors qu'elle répond au standard, accueille les visiteurs et gère le courrier du service technique. La direction a voulu récompenser sa disponibilité et son caractère serviable.

La prime de service public concerne essentiellement les agents de catégorie C. Le secrétaire général n'aime pas qu'on qualifie d' « usine à gaz » ce système de rémunération compliqué, dont les effets peuvent paraître dérisoires : *« Pour les employés communaux, qui ont de très bas salaires, il s'agit d'un plus ! »* De 600 francs en 1991, la prime est passée à 900 francs en 1992. Elle pourrait grimper à 1 350 francs cette année. En masse budgétaire, elle a représenté une dépense de 220 000 francs en 1992. Et selon le secrétaire général, *« l'absentéisme est passé de 9 000 à 8 000 jours par an »*.

Une innovation parfaitement légale

Cette innovation-maison, mijotée tout au long de l'année 1991, est parfaitement légale. En effet, la prime de service public de Longwy correspond à l' « enveloppe » spéciale créée par le gouvernement dans son décret indemnitaire du 6 septembre 1992.

Pourtant, le secrétaire général a longtemps cru que cette rémunération accessoire serait interdite par les statuts de la fonction publique territoriale. Pour la verser, il a mis en place un circuit fort peu orthodoxe au regard de la comptabilité publique. Considérée par le conseil municipal comme une « subvention », la prime a été versée à l'Amicale du personnel communal, qui l'a reversée à l'Association des centres de plein air, qui à son tour l'a reversée aux agents. Une délibération rectificative a rétabli la légalité en mars 1992.

La réforme du maire a d'abord suscité un tollé des deux syndicats : la CGT et le « territorial ». Mais elle n'a pas déclenché de grèves. Les représentants du personnel ont obtenu que les congés de maternité ne soient pas concernés par la prime. Ils tentent de faire pareil pour les accidents du travail.

Tout en trouvant *« normal que l'on récompense ceux qui travaillent plus »*, le représentant de la CGT, Bernard Boulogne, critique les *« effets pervers »* de la prime sur les employés, *« qui viennent désormais travailler même lorsqu'ils sont malades »*. Il rappelle que *« ce n'est pas la prime qui crée l'émulation »*.

Cette réforme s'est accompagnée d'une notation individualisée, plus sévère, avec « seuil éliminatoire » interdisant l'accès aux primes. La moyenne générale des communaux est tombée de 18,5 à 13,8 sur 20. *« On a mis fin à une politique complaisante de promotion systématique »*, explique le maire. *« On a responsabilisé les chefs de service, qui ont dû noter leurs agents »*, ajoute le secrétaire général. Quitte à les mettre dans une position peu confortable. Louis, chef d'atelier, en poste dans la mairie depuis vingt-six ans, ne dissimule pas son embarras. En 1991, la direction lui a reproché d'attribuer systématiquement des notes supérieures à 12,5 pour que tous ses ouvriers aient leur prime. Elle l'a obligé à baisser ses notes.

« Je préfère l'automotivation à toutes les notations du monde », assure le maire. Quant au secrétaire général, il rêve d'enlever les pointeuses horaires. Craignant sans doute qu'on ne lui fasse faire plus que ses 37 heures réglementaires, le personnel s'y oppose.

de notre envoyée spéciale à Longwy
Rafaële Rivais

AQUITAINE

Les Pyrénées-Atlantiques au secours des langues basque et béarnaise

Le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, que préside François Bayrou (UDF-CDS), vient de consacrer une partie du budget réservé à la culture à la défense des identités régionales. Pour 1993, les crédits affectés à la culture basque augmentent de 170 %, et ceux pour la culture béarnaise progressent également de 310 %. Aucun des deux pôles n'est oublié, les écoles en langue basque reçoivent des subventions, comme l'équivalent en langue béarnaise.

François Bayrou avait prévenu : *« Dans un département où survivent deux cultures originales et menacées, notre devoir est de les aider. Je compte aussi sur une plus grande implication de la région Aquitaine, de l'Etat et de l'Europe. »* L'Académie royale de la langue basque, « Euskaltzaindia », institution respectable formée depuis soixante-quinze ans de spécialistes de la langue basque, recevra des aides, comme elle en perçoit depuis longtemps, du gouvernement basque. Le conseil général a même confié à ces « sages », qui siègent habituellement à Bilbao, une étude sur une signalétique bilingue, un sujet des plus délicats à en juger par l'abondance des panneaux barbouillés au bord des routes en Pays basque de France.

Télégestion en zone rurale

Etre un département essentiellement rural n'empêche pas le Lot-et-Garonne de miser sur les nouvelles technologies. Le conseil général travaille, depuis plusieurs années, à sensibiliser les maires des petites communes aux outils modernes de télécommunication. Il vient de leur offrir la possibilité de découvrir les performances du télécopieur dans leurs mairies. Poursuivant ses initiatives, le conseil général, en collaboration avec les chambres consulaires, a décidé l'implantation d'un centre de télégestion à Castelmoron-sur-Lot.

Cette unité va mettre un ensemble de services à la portée des petites entreprises, des commerçants, des artisans, des membres de professions libérales. Une fois équipés d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un télécopieur, ces clients pourront disposer à distance et à un coût attractif, d'un soutien dans les domaines de la gestion, de la comptabilité et du secrétariat. Ce projet bénéficie de financements à la fois du conseil général, de la région, de l'Etat et de la Communauté européenne. Le centre de télégestion devrait ouvrir début mars et créer une quinzaine d'emplois en zone rurale.

PAYS DE LA LOIRE

Concertation entre EDF et la région

La décision de l'entreprise publique de promouvoir l'insertion des lignes électriques dans le paysage, au mois d'août 1992, n'avait pas laissé insensibles les élus de la région des Pays de la Loire, très attachés à la protection des villes et des campagnes du Grand Ouest. Le président Olivier Guichard (RPR), a signé, lundi 25 janvier, avec Jean Augé, délégué régional d'EDF, un accord pour la mise en place de comités régionaux de concertation.

Présidées par M. Guichard, ces structures doivent permettre aux élus régionaux d'être mieux associés à l'élaboration de projets envisagés par EDF ou GDF, et de déterminer d'éventuels partenariats. L'objectif est de favoriser la protection des sites mais aussi d'étudier la desserte en gaz de communes rurales, par des canalisations, bien évidemment, souterraines.

HAUTE-NORMANDIE

ROUEN ENCOURAGE LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Anciens chômeurs, les salariés d'une régie de quartier veillent à la sécurité nocturne d'une cité HLM

LE premier appel a lieu à 20 h 10, un vendredi ordinaire. L'escalier numéro 6 de l'immeuble baptisé « la Banane » n'a plus de lumière, signale un locataire. Dans leur bureau, au rez-de-chaussée de l'immeuble Huysmans, Claude et Karim, correspondants de nuit, avalent une tasse de café avant de sortir sous la pluie fine. Pas de problème, leur tournée commence toujours par « la Banane », le plus ancien des immeubles du Châtelet.

Dans ce quartier des hauteurs de Rouen, sur le plateau dominant le centre-ville et la vallée de la Seine, plus de deux mille personnes vivent dans douze immeubles construits dans les années 60, récemment réhabilités. Seule « la Banane », qui doit ce surnom à sa forme courbe, attend encore. Dans le hall de l'escalier 6, Karim ouvre une porte, actionne un disjoncteur et la lumière revient. *« Avant, les locataires auraient attendu au moins une semaine le dépannage... »*

Favoriser la réinsertion sociale

Karim et Claude poursuivent leur tournée d'inspection. Entre autres graffitis, sur les murs d'une cage d'escalier, une liste de marques de voitures est régulièrement complétée. Le palmarès des voitures incendiées dans le quartier ? Le samedi soir, on descend en ville, on vole une voiture pour rentrer, et après un petit rodéo on la brûle. *« Pour ça, on ne peut rien faire d'autre que d'appeler la police »*, reconnaissent les correspondants de nuit, au grand regret de certains habitants qui voudraient les voir résoudre tous les problèmes.

Chaque nuit, depuis le mois de janvier 1992, ils veillent à la sécurité du quartier, jouant le rôle de médiateurs. Au moindre problème, incident technique, bagarre, querelle de voisinage ou autre, les locataires n'hésitent plus à les solliciter. Leur numéro vert, opérationnel tous les soirs, jusqu'à 3 heures du matin, et dès l'après-midi le samedi et le dimanche, est aussi appelé par les services de police ou de secours avant toute intervention sur le quartier.

Organisé à la demande de l'office de HLM Rouen-Habitat, ce service est géré par la régie de quartier des Hauts de Rouen. Les quatre correspondants de nuit font partie des vingt salariés de la régie, tous habitants du quartier.

La régie assure aussi, depuis deux ans, l'entretien de la voirie et des espaces verts. Association créée en mars 1991 dans le cadre du développement social des quartiers (DSQ), elle fonctionne comme toute entreprise, avec les mêmes obligations de résultats. Deux clients assurent son existence : la municipalité de Rouen et Rouen-Habitat. Un capital de départ (une subvention de 500 000 francs versée par la ville, la région et l'Etat dans le cadre du DSQ) a permis d'acheter du matériel de nettoyage et d'entretien.

« Pour la voirie et les espaces verts, les employés ont des contrats à durée déterminée de six mois, renouvelables une fois, et payés au SMIC », précise Françoise Deliquaire, directrice de la régie. Ils ont pour la plupart entre trente et trente-cinq ans, sont pères de famille et chômeurs de longue durée.

« Une quarantaine de personnes ont déjà travaillé pour la régie, mais on n'a pas réussi ensuite à placer beaucoup de monde », reconnaît Gérard Khaïeté, conseiller municipal, membre de l'équipe de Jean Lecanuet (UDF) et président de la régie. *« Il s'agit quand même d'un intermède à l'emploi*, ajoute-t-il ; *ils travaillent pour produire, pas pour passer le temps. »*

Victime de son efficacité

En plus de ce rôle, modeste, d'insertion économique, la régie contribue à améliorer l'image du quartier. *« Il faut être sur place pour voir ce qui ne va pas et aménager son cadre de vie »*, assure Françoise Deliquaire, qui habite depuis trente ans les Hauts de Rouen. Les immeubles ont été réhabilités, les vide-ordures changés et améliorés, les parkings et les rues mieux éclairés. *« Celui qui travaille à la régie sert de relais entre les locataires, la municipalité et l'office de HLM. C'est un travail de longue haleine, parfois décourageant, mais la mentalité commence à changer. Les gens s'habituent à la propreté : quand quelqu'un est absent et qu'un endroit n'est pas nettoyé, nous recevons des coups de téléphone. »* D'une certaine façon, la régie est victime de son efficacité et les marchés se réduisent. La municipalité, en 1992, lui a procuré mille heures de travail par mois, neuf cents heures seulement ont été négociées pour 1993, il lui faudrait trouver d'autres débouchés, mais il est difficile d'entrer dans le secteur concurrentiel.

de notre correspondant à Rouen
Etienne Banzet

RHONE-ALPES

UNE MAISON POUR LES CITOYENS

Villeurbanne inaugure un lieu pour aider les habitants dans le maquis de la ville

OUVERTE depuis un peu plus d'une semaine, la Maison du citoyen de Villeurbanne connaît une agitation de bon augure. Trente à quarante personnes en semaine, près d'une centaine le premier samedi. Des gens de tous âges, de toutes conditions, venus, pour une part, par curiosité mais beaucoup aussi par souci de s'approprier cet équipement nouveau mis à leur disposition (1).

Pourtant, le pari n'est toujours pas gagné. Qu'est-ce qu'une Maison du citoyen, précisément ? Dans les sphères de l'Etat ou dans les collectivités locales attachées, comme Villeurbanne, au développement de la démocratie locale, les responsables ont tendance à livrer une définition en creux : ce n'est pas une mairie annexe, pas un centre social nouvelle manière, pas davantage une maison de jeunes ou de personnes âgées revue et corrigée, pas non plus une agence de l'emploi ou un centre d'accueil de chômeurs, car ces fonctions ont déjà un toit.

Il s'agit d'un lieu chaleureux, si possible, géré par des citoyens pour des citoyens (2). Un lieu d'échange d'idées, de partage de savoirs, de confrontation des expériences. Et ça marche, semble-t-il. *« Ce qui m'étonne*, explique Catherine Lesafre, une Lyonnaise de trente-six ans dont la candidature a été retenue parmi cent cinquante dossiers, *c'est que les gens utilisent « leur » maison comme on avait envie qu'ils le fassent. »* En huit jours, deux cent quatre-vingts propositions de *« coups de main »* ont été déposées. Elles sont classées avec soin : les *« recherche »* d'un côté, les *« propose »* de l'autre.

Un citoyen-marcheur en quête de partenaires pour des randonnées pédestres a pris ainsi l'initiative de téléphoner aux autres demandeurs. Résultat : ils se réuniront ce week-end pour exprimer leurs souhaits, peut-être pour mettre en route un projet. De même pour les joueurs d'échecs qui devaient tester leurs adversaires ce samedi. Au lendemain de l'ouverture, le 31 janvier, à laquelle a participé le ministre de la ville, les animateurs de la Maison ont aussi vu débarquer, avec surprise et émotion, trois petits de la communale : *« Voilà, on a entendu Tapie dire qu'on pouvait venir faire nos devoirs... »* La démarche n'était pas téléguidée. Tous les soirs, depuis, les trois gamins, âgés de six à huit ans, déballent leur cartable sur une table du coin « bistrot », juste à côté du bureau de Catherine Lesafre. *« Ils restent une heure, sans rien demander à personne, puis ils s'en vont. »*

Bien sûr, se sont présentés aussi des citoyens-chômeurs et des citoyens-mal-logés, repartis sans boulot, sans toit et avec leurs (dés)illusions. La Maison du citoyen n'offre ni travail ni logement. Avec les deux appelés du contingent qui assurent une sorte de service civil, et, ultérieurement avec le renfort d'un documentaliste, elle propose seulement une assistance : des pistes pour aller plus vite frapper à la bonne porte. A la fois office du tourisme pour maquis urbain, chalet d'accueil pour habitants perdus et auberge espagnole où chacun est prié d'apporter ses idées et son énergie, la *« villa de la démocratie locale »* pourrait bien se révéler un catalyseur de la solidarité.

de notre bureau régional à Lyon
Bernard Elie

(1) Le financement des investissements a été pris en charge par l'Etat (2 millions de francs pour l'acquisition de cette villa de 340 mètres carrés), la ville de Villeurbanne (0,40 million de francs), la Caisse des dépôts (3,6 millions de francs de prêts). Le budget annuel de fonctionnement s'élève à 500 000 francs (Etat : 300 000, Villeurbanne 200 000).

(2) La Maison du citoyen est administrée par un conseil de vingt membres répartis dans quatre collèges : citoyens-fondateurs ; citoyens-actifs ; élus de Villeurbanne ; représentants des associations. Le bureau ne peut être constitué qu'avec des élus des deux premiers collèges.

LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Au sommaire du numéro de février 1993



PARAÎT LE 10 DE CHAQUE MOIS

FÉVRIER 1993

Le Monde des DEBATS

Le Monde

ÉDITORIAL

Rappel de quelques chiffres avancés avec toute la prudence nécessaire. Les combats entre Serbes et Croates ont fait quelque 10 000 morts, ceux qui se sont déroulés en Bosnie-Herzégovine, plusieurs dizaines de milliers (le président bosniaque parle de 200 000), dont plus de 8 000 à Sarajevo. Sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, on estime à 2 millions le nombre des réfugiés et des victimes du « nettoyage ethnique » ; 26 « casques bleus » ont été tués : parmi eux, 11 Français.

Depuis plus d'un an et demi, l'Europe se trouve face à la guerre ; guerre – ce n'est pas la seule – qui se développe aux confins immédiats de la Communauté et que celle-ci, même avec l'aide de l'ONU, s'est montrée, jusqu'à ce jour, incapable d'éteindre.

Cette impuissance a des explications politiques, anciennes et plus récentes. Elle illustre surtout l'espèce de désarroi dans lequel la guerre et la question de savoir s'il faut et si l'on peut répondre à la guerre par la guerre plongent nos consciences d'Occidentaux.

Une réponse : il est impensable, pour interdire de tuer des innocents, de décider d'en tuer d'autres. La seule voie ouverte reste celle de la négociation, de l'inlassable négociation.

Position forte mais intenable, dira-t-on, car, si la négociation échoue, pourra-t-on indéfiniment camper sur ce pic moral ? La guerre à la guerre donc, mais en sachant que cette guerre, telle que la conçoivent nos stratèges modernes et que peut l'accepter le citoyen des années 90, sera la plus injuste qui soit. Le combat « zéro mort » qui nous est proposé, à l'exemple de celui du Golfe, ne fait pas de victimes parmi les « pacificateurs » mais d'innombrables parmi les « pacifiés ».

C'est la guerre par procuration, dans laquelle est délégué à la machine, si possible pilotée par d'autres, le soin de faire ce que l'on n'a pas le courage de faire soi-même. A l'image de l'époque.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON

M2104 - 5 - 30,00 F

L'Europe face à la guerre

pages 2 à 6

pages 8 et 9 La Russie de l'an II

pages 10 et 11 Baisser les taux d'intérêt

pages 14 à 16 Art contemporain : création ou imposture

EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

L'EUROPE FACE A LA GUERRE

La Communauté européenne se montre incapable depuis près de deux ans de rétablir la paix dans l'ancienne Yougoslavie. Comment s'explique cette impuissance ? L'analyse du général Jean SALVAN.

Les Européens sont-ils condamnés à suivre les Américains, à n'envisager d'actions militaires qu'à l'intérieur de l'OTAN ? Peut-on concevoir une armée européenne dont les Allemands seraient définitivement exclus ? Les réponses des experts : le Français Pascal BONIFACE, l'Allemand Lothar RUEHL.

Peut-on imaginer une guerre qui ne ferait aucun mort du côté des intervenants ? A-t-on le droit de tuer des innocents pour en sauver d'autres ? Les réflexions du général Claude LE BORGNE, du philosophe Marcel CONCHE, du psychanalyste Daniel SIBONY.

LA RUSSIE DE L'AN II

Un an après la fin de l'URSS, la Russie cherche encore sa voie et a du mal à s'alléger de ses anciennes lourdeurs. Un entretien entre l'historienne Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, le diplomate russe Youri ROUBINSKI et notre spécialiste Michel TATU.

BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT

La diminution du prix du crédit paraît s'imposer pour relancer l'économie. Mesure nécessaire : est-elle suffisante ? Les points de vue de deux économistes : Christian DE BOISSIEU et Maurice BASLÉ.

ART CONTEMPORAIN : CRÉATION OU IMPOSTURE

Les excès des avant-gardes ont-ils définitivement ruiné la réputation des artistes d'aujourd'hui ? Jean-Philippe DOMECQUE et Philippe DAGEN, deux critiques d'art, vident leur querelle, Olivier SALVATORI raconte l'histoire de cette nouvelle bataille des Anciens et des Modernes.

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

Oui, je m'abonne au Monde des débats pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.

Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

Vous trouverez ci-joint mon règlement : 301 DB 02

□ Chèque joint

□ Carte bleue nº |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|/|_|_| Date et signature obligatoires :

□ Carte Amex nº |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_|/|_|_|

Bon à renvoyer à :

« Le Monde des débats », service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

PARIS

LA CAPITALE EN 260 MILLIONS D'IMAGES

Jeune institution, mal connue mais sans équivalent la Vidéothèque est la mémoire filmée d'une métropole

Durant deux jours la Vidéothèque de Paris vient d'ouvrir ses portes aux curieux. Sans bourse délier, des centaines de personnes ont pu visiter cette étrange caverne plongée dans la pénombre, nichée au creux du nouveau Forum des Halles. Singulière situation que celle de cet établissement municipal unique, fréquenté par les spécialistes, quelques groupes de collégiens et des fans de cinéma, mais encore peu connu des Parisiens.

Sans doute son emplacement y est-il pour quelque chose. La Vidéothèque a été logée dans les tréfonds de béton de l'ancien *«trou des Halles»*. Pour les non-initiés, ses accès tiennent du labyrinthe et ses abords, où se réfugient les sans-abri, sont rebutants. Le parc océanique Cousteau, situé tout à côté, a souffert de cette situation avant de sombrer. Les nouveaux dirigeants de la Vidéothèque n'ont pas les mêmes soucis de rentabilité, mais du fonds de leur caveau, ils sentent le besoin de se faire mieux connaître, d'émerger (1).

L'entreprise le mérite. L'idée en revient au poète Pierre Emmanuel, ancien patron de l'Institut national audiovisuel, et ami de Jacques Chirac. Le XXe siècle, pensait-il, sera marqué par deux phénomènes : la naissance des mégalopoles et l'émergence de l'audiovisuel. La conjonction des deux est une vidéothèque qui rassemblerait et conserverait tous les films concernant une grande ville ; une mémoire en images de l'évolution urbaine. Paris, ville chérie des cinéastes, est un site idéal pour une telle institution. Durant l'été 1980 le poète réussit à convaincre le maire de se lancer dans l'aventure.

Les premières bandes des frères Lumière datant de 1895, il fallait reconstituer un siècle d'archives. Et, contrairement à l'édition, la production cinématographique n'est soumise à aucune obligation de dépôt légal. C'est pourquoi il s'est écoulé presque huit ans entre la décision de créer une « Vidéothèque de Paris » et son ouverture au public, en 1988. Le temps de constituer un fonds minimum qui comprenait alors 2 500 titres.

Équipe de tournage

La chasse à l'image continue. Jean-Marie Thomas, qui en est chargé, épluche les catalogues, prospecte les réserves d'actualités et surveille les productions télévisées. Il a découvert un trésor. Dans les caves de Gaumont à Bois-d'Arcy (Yvelines), dorment des milliers de bobines en nitrate couvrant la période 1899-1975. Il faut les visionner, extraire les séquences qui concernent la capitale, identifier les lieux, les personnages et les événements, faire des copies et des fiches, puis transposer le tout sur cassettes vidéo pour que l'ensemble devienne consultable. Les 160 heures de documents Gaumont disponibles à la Vidéothèque ont nécessité cinq ans de travail.

Chaque semaine l'équipe de Jean-Marie Thomas visionne les bandes ramenées par les *«chasseurs»*. Au début, elle en rejetait quatre sur cinq, aujourd'hui une sur deux. Tous les genres sont admis – fiction, documentaire, actualité, téléfilms, tournage d'amateurs, bandes publicitaires – à condition qu'ils apportent quelque chose à la connaissance de la capitale et de sa région. Les films eux-mêmes ne sont pas achetés mais seulement le droit de les projeter, de manière non commerciale, pendant dix ans. Au-delà il faut renégocier.

Glaner chez les autres ne suffit pas. La Vidéothèque possède sa propre équipe de tournage. Celle-ci suit l'évolution des grands chantiers, réalise des interviews de «témoins» – comme Kurt Hinzmann, directeur de la télévision allemande à Paris durant la dernière guerre – et filme Paris au jour le jour. Sous cette rubrique figurent 48 conférences de presse de Jacques Chirac durant son mandat 1983-1989. Cette série, malheureusement interrompue, doit passionner les historiens qui pourront y analyser *in vivo* le *modus operandi* du pouvoir municipal chiraquien.

Le fonds de la Vidéothèque continue à s'accroître de 400 films par an représentant 300 heures de programmes. Il renferme aujourd'hui 4 600 titres offrant 3 000 heures ou encore 260 millions d'images. Si la fiction n'y figure que pour 25 % des titres, elle occupe 60 % du métrage. Dans la partie documentaire il a fallu faire des impasses. Par exemple sur les sciences et les techniques, dont les images sont déjà stockées par la médiathèque de La Villette.

La seconde mission de la Vidéothèque est évidemment de mettre ses trésors à la disposition du public. Une salle de consultation équipée de 43 écrans individuels et de fauteuils à écouteurs y pourvoit. Grâce à un clavier permettant de dialoguer avec l'ordinateur régissant tout cela, le «client» peut obtenir en deux minutes la bande qui l'intéresse.

De l'autre côté d'une baie vitrée, il aperçoit les deux robots magasiniers allant quérir dans les rayonnages le titre demandé. Une fois, le film enclanché, un boîtier de commande peut l'arrêter, l'accélérer, le faire revenir en arrière. Un instrument de travail dont profitent les professionnels et des dizaines de chercheurs.

Une mission initiale à respecter

Cinq salles de projection pouvant recevoir de 25 à 300 spectateurs sont nichées dans les entrailles de l'établissement. Elles ont reçu l'an dernier 25 000 écoliers, collégiens et lycéens venus avec leurs maîtres travailler sur images. Des séries de projections destinées au grand public et centrées sur un thème, comme «Paris vu par les Américains» programmé au mois de janvier, sont aussi organisées. Actuellement, a lieu une opération similaire intitulée «Le théâtre à l'écran» : 120 films sur «les planches».

La Vidéothèque est une maison qui «tourne» avec 60 employés et un budget annuel de 42 millions de francs, assuré à 86 % par des subventions municipales. Ses portillons électroniques ont enregistré l'an passé 225 000 entrées (à 22 francs). Mais la majorité des clients semble constituée de jeunes cinéphiles qui viennent revoir des classiques comme *Pierrot le fou*, *A bout de souffle* ou *le Père Noël est une ordure*. *«Nous ne sommes pas là pour doubler la Cinémathèque française»*, affirme le directeur Jean-Jacques Aillagon. En effet, la Vidéothèque ne se justifie que si elle respecte sa mission initiale et son originalité : suivre par l'image l'évolution de la capitale. Sinon elle risque de devenir la 328e salle obscure de Paris. Et la meilleure marché, puisque subventionnée...

Marc Ambroise-Rendu

(1) Après avoir été présidée par Jacques Chirac durant dix ans, puis par son adjointe à la culture, Françoise de Pannafieu, la Vidéothèque l'est aujourd'hui par un professionnel : Pierre Tchernia. Son directeur est Jean-Jacques Aillagon. Parmi les nouveautés 1993 : un catalogue présentant les 4 600 titres du fonds, l'exploitation des actualités Gaumont 1899-1910, une revue d'information bimestrielle, des tournages dans les ateliers d'artistes, des morceaux choisis en images pour les scolaires, deux lieux de consultation extérieurs (lycée Turgot et Halle Saint-Pierre), l'aménagement de l'accueil du public, une nocturne par semaine et des abonnements pour les «couples».

▶ Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Grande Galerie. Tél. : (16-1) 40-26-34-30.

ENVIRONNEMENT

Chasse aux lapins dans le cimetière d'Evry

Les lapins pullulent dans le cimetière d'Evry. Ils creusent leurs terriers dans les fosses, gambadent sans vergogne entre les sépultures et surtout se régalent des fleurs abondantes. Les ravages se multipliant, les plaintes ont fini par s'accumuler à la mairie, où l'on s'est interrogé sur la façon de se débarrasser de ces animaux sans les tuer. A la demande de Jacques Guyard (PS), maire de la commune, les services techniques municipaux ont trouvé une parade connue des chasseurs : le furet.

« Coco », un furet domestique, est entré en scène en janvier. Son travail est simple. Il pénètre dans les terriers, et les lapins, pour lui échapper, se ruent tête baissée dans la bourse tendue par le chasseur à la sortie du tunnel. Les lapins capturés sont vaccinés contre la myxomatose et relâchés dans le sud du département. « Coco » a déjà 90 lapins à son tableau de chasse. Devant ce bilan encourageant, la mairie a décidé de lâcher d'autres furets pour s'attaquer aux lapins qui campent aux abords de la ligne de chemin de fer, autour de la préfecture et le long de la coulée verte qui relie le centre-ville au quartier du Parc-aux-Lièvres.

ENTRAIDE

Une toque pour les sans-abri

Macaronis au basilic, osso bucco, crème à l'italienne tel est le menu, mitonné par le chef Pascal Fayet et sa brigade, qui a été servi samedi 6 février à 600 déshérités abrités pour la nuit au refuge de l'œuvre de La Mie de pain, dans le treizième arrondissement. Cette opération alliant bienfaisance, gastronomie et médiatisation était en réalité un appel lancé par l'association pour recruter de nouveaux bénévoles et une aide financière supplémentaire.

Fondée en 1887, La Mie de pain (1) est l'une des plus importantes organisations charitables de Paris. Elle gère un foyer de jeunes travailleurs, un club sportif de 1 800 adhérents, une école de musique et un centre d'hébergement accueillant durant les nuits d'hiver jusqu'à 600 hommes sans domicile fixe. Elle fonctionne grâce aux subventions de la ville, aux dons privés et au travail de jeunes bénévoles. Pour faire face à l'afflux croissant des sans abri, l'association a décidé de sortir de son silence et de tendre, à son tour, la main.

(1) La Mie de pain, 18 rue Charles-Fourier, 75013 Paris. Tél. (16-1) 47-90-83-50.

CIRCULATION

Casse-tête à Montmartre

Bien que les cars de tourisme soient interdits de stationnement sur la Butte, les Montmartrois sont excédés par le va-et-vient des mastodontes dont le nombre va croissant. Mais comment, sans tuer le tourisme, les empêcher d'accéder aux alentours du Sacré-Cœur ? L'ancien hôpital Bretonneau, situé sur la pente ouest, pourrait être transformé en parking de bus. Resteraient vingt minutes d'escalade à pied, difficiles à imposer aux groupes composés de gens âgés.

Laisser les cars sur le boulevard de Rochechouart, au sud, et inciter leurs passagers à emprunter le funiculaire n'est guère envisageable non plus, car cela reviendrait à bloquer une grande artère. Le casse-tête des cars de tourisme dans Paris atteint ici son paroxysme. Les élus du dix-huitième arrondissement et la direction de l'aménagement urbain ont décidé de faire appel à un bureau d'études privé.

POLLUTION

ÉPURER LA SEINE ET SES AFFLUENTS

L'État, la région et les départements vont investir 10 milliards pour l'eau

LES Franciliens vont être gâtés. Surmontant tout antagonisme politique, le président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), et le préfet représentant le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Christian Sautter, ont signé lundi 8 février un accord «historique» qui les engage à dépenser au total 10 milliards de francs en cinq ans pour nettoyer les cours d'eau d'Ile-de-France. L'agence de l'eau accordera 4 milliards de subventions et 2 milliards de prêts à taux bonifiés aux maîtres d'ouvrage. La région offrira 2 milliards de subventions et les huit départements se cotiseront pour verser encore 2 milliards.

Pourquoi cet effort sans précédent ? Comme l'a rappelé le directeur de l'agence Seine-Normandie, Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, les eaux usées d'Ile-de-France ne sont encore épurées qu'à environ 40 %. En effet, si 60 % des eaux usées son recueillies dans le réseau des égouts, les stations d'épuration n'en traitent que 70 %. Soit parce qu'elles fonctionnent mal, soit parce qu'elles subissent des à-coups dans leur approvisionnement (notamment avec les orages ou les fortes pluies), qui les obligent à déverser une partie des eaux recueillies directement au fleuve, sans traitement. *«Notre objectif*, précise Pierre-Frédéric Ténière-Buchot, *c'est de parvenir à 60 % d'assainissement effectif d'ici à 2005. Mais cela coûtera très cher.»*

Les élus parisiens, dans un premier temps, avaient cru pouvoir nettoyer l'eau de la Seine sans s'occuper du reste. *«C'était une erreur*, avoue Didier Julia, vice-président du conseil régional. *Pour dépolluer la Seine, il faut s'occuper aussi de ses affluents, de tout ce chevelu qui draine les eaux du bassin.»* C'est ainsi qu'a été lancée l'opération «Marne pollution zéro» avec trois départements, une cinquantaine d'entreprises riveraines et les associations. Les communes ont été aidées à 80 % et une usine d'épuration avec traitement des nitrates a vu le jour à Saint-Thibault-des-Vignes (Seine-et-Marne). Pour que le fleuve Seine coule propre en Ile-de-France, il faut nettoyer d'abord l'Yerre, l'Orge, l'Yvette, la Bièvre, l'Essonne, la Mauldre et tous ces petits affluents un peu oubliés.

Les milliards du contrat serviront en priorité à financer trois grands projets. Tout d'abord, le plus ambitieux, la station d'épuration de Colombes (Hauts-de-Seine). Ayant renoncé à agrandir la déjà trop grande station d'Achères (Yvelines), l'agence préfère construire une installation complètement nouvelle (plus de 2 milliards de francs !), qui sera capable d'épurer à 100 % – y compris les nitrates et les phosphates – les eaux usées d'un million d'habitants de Paris et des Hauts-de-Seine. Sa mise en service est prévue pour la fin 1997.

Une autre station d'épuration sera construite à Bonneuil-en-France (Val-d'Oise), en bordure des pistes de l'aéroport du Bourget. Pour 400 millions de francs, l'installation traitera (en 1995) les eaux usées de 300 000 habitants de l'est du Val-d'Oise. Enfin, une nouvelle station sera édifiée à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) pour traiter les rejets des 120 000 habitants de l'agglomération de Melun. A ces projets d'envergure s'ajouteront les travaux de routine – trop souvent oubliés – comme le curage du lit des rivières et l'entretien des berges. Et un effort tout particulier sera déployé pour la collecte ou le stockage des eaux pluviales, afin de régulariser l'approvisionnement des usines chargées de les épurer.

Roger Cans

TRANSPORTS PARISIENS

DES BALLONS POUR PROTEGER LES BUS

Suite de la page 19

La répression ne constitue qu'un volet de la politique menée par la RATP avec tous les partenaires concernés par la montée de l'insécurité. La poussée de la délinquance a été forte en Ile-de-France ces dernières années . La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise ont connu des augmentations du nombre des délits en 1991.

Cette violence a évidemment atteint lycées et collèges. La collaboration de Michel Faure avec les responsables du collège Gustave Courbet de Pierrefitte, situé à quelques centaines de mètres du dépôt de Saint-Denis, est, à cet égard, exemplaire.

Collaboration avec les collèges

Christian Deleris, principal depuis la rentrée, a retrouvé, après quatre ans d'absence, la Seine-Saint-Denis dans une situation qu'il juge explosive : *« Violence, paupérisation : tout a empiré »*. Il a rencontré Michel Faure par l'intermédiaire d'un inspecteur de police. *« Nous étions tous d'accord : la prévention est le seul moyen d'éviter un drame »* .

En quelques semaines, les responsables du collège mettent en place, avec la RATP, une panoplie d'activités. Un club d'arts martiaux va accueillir soixante élèves : le professeur est un machiniste bénévole. Des discussions entre agents de la RATP et élèves s'instaurent au cours de journées « portes ouvertes ». Des visites du dépôt de Gonesse sont organisées et un professeur de sciences présente le réseau et le fonctionnement de la RATP aux élèves, enfin l'établissement participe au concours photos *« Vingt-quatre heures dans la cité »*, qui a mobilisé des milliers de participants à travers l'Ile-de-France et vient de faire l'objet d'une exposition dans la station du RER Châtelet-Les Halles. Bientôt une convention sera signée entre le collège et la RATP ; des élèves pourront effectuer des stage dans les bureaux de la Régie ; un ciné-club, une bibliothèque, des locaux et des cours seront ouverts aux agents du centre de Gonesse. *« Cette collaboration est exemplaire*, estime Daniel Bioton (PC), maire de Pierrefitte, enseignant lui-même, qui met à la disposition des établissements scolaires et de la RATP ses animateurs sociaux. *« Tout le monde trouve intérêt à la prévention. Nous avons à lutter contre le raket, contre la drogue, et toutes les institutions doivent travailler ensemble »* .

Rien d'étonnant donc à ce que les portes de tous les services du commissariat d'Epinay soient grandes ouvertes pour Michel Faure. *« On ne peut travailler seuls dans ces banlieues »*, explique James Rose, le nouveau commissaire principal d'Epinay. *« Les jeunes ont la même attitude de révolte face à nos agents et face aux conducteurs de bus. Il est donc normal que nous agissions ensemble, en cas d'incident pour intervenir et ensuite, pour tancer les plus jeunes, ou réprimer les récidivistes »*. Michel Faure reçoit également l'appui des élus des dix-neuf communes de son secteur.

« Dissiper les malentendus »

La mairie de Sarcelles a demandé aux animateurs de quartiers de permettre des rencontres informelles entre les groupes désœuvrés et les machinistes. *« Le dialogue permet de dissiper les malentendus. Comment voulez-vous agresser quelqu'un que vous connaissez. »*

Ces actions en Seine-Saint-Denis sont à l'image de engagement dans la prévention de la Régie depuis trois ans . Gérard d'Andrea, commissaire divisionnaire, a été chargé en novembre 1989 de mettre en place le comité de prévention et de sécurité de la RATP. Dès février 1990, il organise dans le quartier des Bosquets à Montfermeil une réunion publique où se pressent trois cents personnes. *« Les jeunes participants se plaignaient de n'avoir aucun moyen à leur disposition pour s'occuper. Nous leur avons fourni des ballons, proposer des bus pour organiser des matchs de football »* .

Au printemps 1990, le comité organise le concours *«Transportez-vous vers l'an 2000»*. Dans tous les établissements scolaires d'Ile-de-France, quarante mille élèves imaginent la vie dans le métro, le bus et le RER dans dix ans.

L'hiver suivant, l'affrontement entre des bandes d'Argenteuil et de Montfermeil est l'occasion pour M. d'Andrea d'organiser entre elles un match de football. C'est le début du championnat inter-cités, cinquante-huit quartiers s'affrontent sportivement en 1991 et 1992, avant la finale au Parc des Princes, prêté pour l'occasion par la Ville de Paris . Les bus transportent les joueurs d'une ville à l'autre ; la Régie organise la compétition, fixe les règles, fournit les prix.

Diminution du nombre des incidents

En 1992, le premier Tour de l'Ile-de-France en VTT (vélo tout terrain) réunit six cents personnes sur les chemins de la région et permet une saine émulation entre trente-cinq équipes. *« C'est le temps du dernier de chaque équipe qui sert de base au classement ; cela privilégie la solidarité sur l'individualité*, explique M. d'Andrea. *« Nous cherchons aussi à faire de ces jeunes de véritables citoyens conscients de leurs responsabilités dans la société »* .

La RATP n'en finit pas de monter des opérations dans les banlieues : tournois de basket de rue, ouverture de bases de loisirs pendant les vacances. La régie participe aussi à la formation et à l'emploi en créant des filières. Le 16 janvier à la Sorbonne huit cents jeunes délégués des banlieues se sont réunis pour évoquer la citoyenneté.

Le bilan de ces actions est jugé positif par les responsables de la société puisque, selon eux, la prévention a permis de diminuer d'un quart le nombre des incidents sur les lignes en trois ans. Les agents travaillent dans de meilleures conditions et le service est assuré. En quelques mois l'image de la RATP s'est améliorée.

Christophe de Chenay

COOPÉRATION : CAP A L'EST

L'« ingénierie démocratique » a remplacé l'aide humanitaire dans les actions décentralisées vers les ex-pays communistes

ENVOI de matériel et échanges de techniciens, visites croisées, colloques, installation d'antennes économiques... Depuis le grand élan de l'automne 1989, la coopération entre les villes et régions françaises et leur homologues des ex-pays de l'Est se développe régulièrement. Toutefois, à l'image de l'inventaire établi en 1991 par le délégué pour l'action extérieure des collectivités locales (ministère des affaires étrangères), le préfet Hubert Perrot, toute tentative de recensement est malaisée. Les relations Ouest-Est pèseraient pour 20 % dans la coopération décentralisée.

C'est la construction européenne, et non la fin des régimes communistes, qui a poussé les collectivités à transformer et moderniser leurs coopérations internationales, tissant des réseaux d'échanges à haute teneur économique, universitaire ou technologique. Pour cela, elles ont fait appel à des professionnels et édicté de vraies stratégies. L'ère des voyages banquet-majorettes favorisant la paix entre les peuples est bien révolue !

Grenoble a choisi le thème de l'eau pour aider une ville hongroise

Rennes a embauché un chargé de mission, Amine Amar, en 1991. *« J'ai été recruté pour les affaires européennes, mais finalement les dossiers concernent davantage l'Est »*, témoigne-t-il. Soucieuse de clarté, la ville distingue les partenariats à large vocation – qu'il s'agisse d'un *« jumelage »* actif avec Brno (République tchèque) ou d'un *« accord de coopération »* avec Poznan (Pologne), – des liaisons plus ponctuelles, avec la *« ville amie »* Sibiu (Roumanie), sur le thème de l'action sanitaire, ou d'un nouveau jumelage, avec Alma-Ata (Kazakhstan).

« Les Allemands, les Italiens ou encore les Anglais aident beaucoup sur le plan financier ou en apportant du matériel, alors que les Français ont plutôt une approche de savoir-faire », note Georges Dupuis, chargé de mission pour les affaires internationales à la direction générale des collectivités locales (DGCL). Les Français dispensent beaucoup la formation et sauraient résister aux incessantes demandes de photocopieurs ou télécopieurs.

« Le fonctionnement de notre démocratie locale intéresse tout particulièrement ces pays. Nous aussi, nous avions un système très centralisé », remarque encore Georges Dupuis. Souvent consulté, il a travaillé récemment sur le cas de la Bulgarie. Doté de neuf régions et trois cent soixante-dix communes, le pays envisage un échelon supplémentaire. Des problèmes de moyens, et de beaux débats sur l'émiettement communal en perspective, leur a prédit l'expert francais.

L'apprentissage de cette *« ingénierie démocratique »* inclut la gestion des services publics : eau, transports, traitement des ordures, politique foncière, santé... Cherchant à aller au plus urgent et au plus utile à tous, en valorisant un savoir-faire acquis en Amérique latine, avec Cités unies (Fédération mondiale des cités unies et villes jumelées), Grenoble a choisi de travailler sur le thème de l'eau avec Pecs, ville hongroise avec laquelle elle commerce depuis dix ans. Des techniciens grenoblois ont expertisé le réseau sur place, puis des Hongrois sont venus en stage. Sur ces bases, les villes pourront établir un programme futur. L'opération se chiffre déjà à près d'un million, sans compter les salaires.

Chargé de mission aux relations internationales de la ville, Alain Lucas adopte un profil bas. *« La ville n'est pas une organisation humanitaire*, dit-il. *Mieux vaut nous concentrer sur un unique partenaire, et ne pas chercher à faire trop grand. »* Un discours que ne renierait pas Georges Dupuis, sceptique sur les grandes ambitions affichées parfois, notamment les formations à l'économie mixte : *« Il faut procéder par étapes. C'est tout notre système que nous voudrions exporter à des gens à peine formés. »* Prudence aussi sur la capacité des nouveaux venus à intégrer les concepts occidentaux : pour preuve, Georges Dupuis évoque ce Hongrois qui, à la fin d'un stage, lui a demandé ce qu'était une collectivité locale.

A l'opposé, certaines opérations revêtent un caractère humanitaire. Les campagnes en faveur de la Pologne, relayée par la Roumanie, l'Arménie, ou encore à destination de la Russie, sont plus ponctuelles dans le temps... Ou alors elles précèdent le mouvement, comme en Pologne, où, dès les débuts de Solidarnosc, convois et colis français affluaient.

Autre trait marquant de la coopération décentralisée française : son émiettement total, ce qui la distingue là encore de ses voisins. La Pologne fait toutefois exception, pour des raisons d'antériorité historique. Première nation à s'émanciper, elle a bénéficié d'un traitement à part. Dès le mois d'octobre 1989, à l'initiative de François Mitterrand, était créée la Fondation France-Pologne, pour coordonner les actions des pouvoirs publics, nationaux ou locaux, susciter ou encourager les coopérations. Souci de spécialisation et de coordination : selon Georges Dupuis, la Pologne serait le *« creuset de la coopération »*.

Une douzaine de collectivités seraient en contact avec Saint-Pétersbourg

Pour les autres pays, il existe une unique structure, la Mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale (MICECO). Créée au printemps 1990 sous l'autorité d'Elisabeth Guigou, alors conseillère du président de la République, la MICECO a consacré 4 millions de francs aux collectivités locales en 1992, soit un peu moins que l'année précédente.

Pour Pierre Viaux, secrétaire général de la mission, les initiatives locales n'ont pas été légion. Il précise toutefois qu'elles ne constituent pas la priorité de la MICECO, et que cette dernière ne connaît que ceux qui la sollicitent. Chacun agit donc de son côté, emmenant éventuellement dans son sillage chambres de commerce, universités, entreprises et clubs comme le Rotary.

Les grandes villes et les régions se montrent, bien sûr, les plus actives. Mais le facteur géographique est essentiel. Selon Georges Dupuis, les Bretons et les gens du Nord arrivent largement en tête, toutes destinations confondues. Pour la seule Pologne, les foyers de solidarité se situent dans les régions d'immigration polonaise (Nord, Lorraine, Saône-et-Loire), dans les provinces catholiques (Bretagne, Anjou, Vendée, secteur de Lyon) ou encore dans les zones de fort syndicalisme (mouvements agricoles, CFDT).

Le faible des Français pour la Pologne ne s'est pas démenti. Viennent ensuite les Hongrois, les Tchèques et les Slovaques, *« des gens dynamiques, qui savent où ils veulent aller et ont besoin de l'Ouest... mais préfèrent les Allemands, plus rigoureux »*, d'après Georges Dupuis. Quant aux Roumains et aux Bulgares, les collectivtés ne leur prêtent guère attention, après un élan humanitaire aujourd'hui essoufflé.

Restent les nations de l'ex-URSS, plus lointaines, moins avancées, embourbéesdans des réformes économiques. Les coopérations y sont plus rares et difficiles, même si Saint-Pétersbourg a suscité l'engouement. Le Havre, Lyon, Nantes, Nîmes et même la petite ville de Mazingarbe (Pas-de-Calais)..., au total une douzaine de collectivités seraient en contact avec la cité de Pierre le Grand.

Les relations avec des villes russes posent aussi le problème de l'héritage. En général, les nouveaux responsables à l'Est ont rejeté les anciens jumelages. Mais pas toujours : Pétiers maintient avec Iaroslav cité historique proche de Moscou, des liens établis par l'ancenne municipalité gaulliste et l'association locale France-URSS, aujourd'hui dissoute. L'affaire est délicate, explique l'adjoint à la culture, Jean-Pierre Bordier, car on ne voit pas d'un très bon œil de nouveaux entrepreneurs, opportunistes ou spéculateurs, s'imposer dans les listes d'invités...

La rupture de liens anciens a également touché l'association Cités unies, partenaire traditionnel des collectivités locales en matière de jumelage. Modernisée depuis la décentralisation forte d'une grande expérience de coopération, elle a dû élaborer une nouvelle stratégie. Coordonnateur pour l'Europe centrale et orientale, Hervé Affrine en donne les grandes orientations : ne pas se disperser, s'inscrire dans des créneaux peu exploités par les autres, associer *« sans complexes »* villes et entreprises dans des formations à la gestion des services publics, opérer de façon pragmatique et surtout concrétiser.

Théoriquement, les relations extérieures des collectivités locales doivent être conformes aux règlements et accords internationaux. Toute délibération à ce sujet doit d'ailleurs être transmise au préfet, dans le cadre du contrôle de légalité. *« Il n'y a pas eu d'annulations de délibérations à ma connaissance*, indique Georges Dupuis. *Toutefois, on ne peut que donner des engagements de prudence. »*

Villes et départements n'ont pas attendu la loi du 6 février 1992 pour agir sur le plan international, alors que seules les régions étaient auparavant *« autorisées à demander l'autorisation de le faire »* ...

Hélène Giraud



BASSE-NORMANDIE
Les Américains se souviennent

Pour commémorer le cinquantenaire du débarquement allié du 6 juin 1944 sur les côtes normandes, les Américains proposent d'ériger un « Mur de la liberté » à Caen, à proximité du musée Mémorial pour la paix. Le président de la Fondation de la bataille de Normandie, Anthony Stout, vient de lancer, à New-York, le coup d'envoi d'une vaste souscription publique aux Etats-Unis destinée à construire ce monument.

Y seront gravés les noms des Américains morts ou vivants qui ont contribué à libérer l'Europe en 1944. Entre 250 000 à 500 000 noms doivent figurer sur cette construction, dont l'inauguration est prévue le 4 juin 1994.

D'un coût de 15 millions de dollars, le « Mur de la liberté » se présentera sous la forme d'une succession de murets de plusieurs mètres de long. Chaque Américain qui voudra inscrire le nom d'un parent ou d'un ami devra verser 40 dollars.

HAUTE-NORMANDIE
Essais concluants à Rouen pour le diester

Les 190 autobus des Transports en commun de l'agglomération rouennaise (TCAR) vont être alimentés au diester, a indiqué Laurent Fabius (PS), président du SIVOM de l'agglomération de Rouen. Cette décision fait suite aux conclusions positives de l'expérience menée avec cinq autobus du réseau qui ont fonctionné pendant une année entière au diester. Selon les techniciens de la société Shell et les motoristes de Renault, le bilan écologique est favorable et il n'y a pas eu d'effets négatifs sur les moteurs. Les essais ont été effectués en comparaison avec cinq autobus identiques roulant sur la même ligne avec une alimentation gas-oil ordinaire.

La poursuite de l'expérience représente un surcoût de 10 % par rapport au prix des carburants diesel ordinaires. Renault, qui équipe le parc de véhicules, a accepté de garantir les moteurs dans les conditions habituelles. La mise au « régime diester » des autobus se fera progressivement dans les semaines à venir. La TCAR s'approvisionnera d'une façon indépendante en carburant pétrolier et ester de colza et effectuera le mélange elle-même, afin de pouvoir choisir librement ses fournisseurs.

PICARDIE
Un cru municipal à Laon

La municipalité de Laon a décidé de planter une vigne pour renouer avec une culture qui a longtemps appartenu à son patrimoine. Le Centre communal d'action sociale a choisi une colline de 1 hectare, du quartier de Semilly, pour planter une centaine de pieds. Au printemps, quatre cents pieds supplémentaires les rejoindront. Cette renaissance modeste permet à la ville de montrer que le vin n'est pas seulement cultivé dans le sud du département de l'Aisne, sous l'appellation de champagne.

Au XII[e] siècle, les vignes produisaient 82 000 hectolitres, dont la moitié de ce vin rouge était exportée vers les Flandres, avant que les épidémies du XIX[e] ne ruinent les producteurs. Ces considérations historiques se sont ajoutées, pour la municipalité, à la volonté de faire travailler des jeunes en contrat emploi-solidarité. Pendant un mois, trois stagiaires ont préparé le terrain, puis mis en terre des plants de chardonnay. Les premières vendanges sont prévues pour 1996. Offert quelquefois aux rois lors de leur sacre à Reims, le cru laonnois sera désormais servi aux élus et aux visiteurs lors de vins d'honneur.

Imbroglio communautaire

Les enveloppes communautaires prévues pour les pays de l'Est sont destinées soit aux Etats (programme Phare), soit aux entreprises (BERD), soit enfin aux collectivités locales. Mais, dans ce cas, elles doivent transiter par l'intermédiaire du programme ECOS, du Fonds européen de développement économique régional (FEDER), dont le gestionnaire est le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE).

Près de 5 millions d'écus sont ainsi destinés, sur trois ans (1992 à 1994), aux échanges d'expériences entre villes. Au prix d'une gymnastique un peu absurde : pour pouvoir postuler, la ville candidate doit s'associer à une troisième partenaire, située dans une région communautaire en retard de développement (premier objectif du FEDER).

Exemple de dossier déposé : la petite ville de Cadenet, dans le Vaucluse, se propose de travailler sur le thème du paysage avec Gyor (Hongrie). Elle a donc monté un programme avec deux autres partenaires, situés dans les zones à développer de la Communauté, la Crète et l'ex-Allemagne de l'Est.

La logique de ces « triangulaires » laisse rêveur... « *Cela multiplie les frais et les tracas*, juge Alain Lucas à Grenoble. *En réalité, sous la pression des pays du Sud, la CEE a donné un coup de frein brutal à ce type de financement, sans oser le dire.* » Nombreux sont ceux qui doutent de l'avenir de telles opérations.

Mais le programme ECOS permet au CCRE d'élargir sa vocation. Organisme représentatif des collectivités locales au Conseil de l'Europe, le CCRE a avancé ses pions à l'Est. « *Pour vérifier si les pays postulants respectent les conditions requises en matière de démocratie et d'autonomie locales* », explique Serge Mérone à l'association française. Fort de cette position de poste avancé en quelque sorte, le CCRE cherche les organisations représentatives, multiplie les contacts, et saisit très vite les besoins. De là à postuler pour gérer un fonds communautaire, le pas était vite franchi.

L'apparition de ce nouveau « concurrent » a fait réagir l'association Cités unies, elle aussi décidée à se mobiliser pour gérer un fonds communautaire. Pour « *être un lobby et avoir une clientèle* », selon certains. Des contacts s'approfondissent avec les responsables du programme Ouverture.

H. G.

Le creuset polonais

Le président de la Fondation France-Pologne, Jacques de Chalendar, a la rigueur d'un chef militaire. Derrière son bureau, une vaste carte de la Pologne, marquée de grands ronds et d'inscriptions au feutre : les circonscriptions, ou voïvodies, déjà « prises en charge » par une collectivité française sont donc aisément repérables. Ici, les principes sont clairs : pas de double emploi, des « mariages » aussi pertinents que possible, respectant les affinités géographiques (pour les régions littorales par exemple) et, surtout, une exigence de sérieux et de pérennité. La fondation a bénéficié de 30 millions de francs annuels jusqu'ici.

« *Dès 1989, le gouvernement polonais a misé sur la démocratie locale et a donné la priorité à la coopération décentralisée* », explique le président de la fondation. A l'époque, le coup d'envoi lancé avec la DGCL avait été fort remarqué : six cent quarante candidats aux premières élections municipales polonaises avaient été accueillis et formés et tous avaient été élus. Une nouvelle opération a été organisée en mai 1992, sur le thème de la gestion des services publics, avec deux cent cinquante maires polonais.

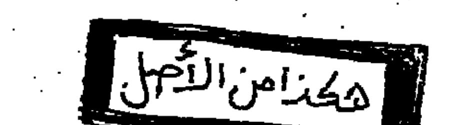
Pionnière, l'Ille-et-Vilaine illustre l'ampleur et la montée en régime des actions entreprises depuis lors. Fin 1989 était créée l'Association Ille-et-Vilaine-Pologne avec, pour principaux fondateurs, le conseil général, la ville de Rennes et le journal *Ouest-France*. Le choix se porte sur Poznan, ville où l'agroalimentaire et les télécommunications occupent une place importante dans l'économie. Formation des élus locaux et des cadres, développement des liens économiques, promotion de la culture et de la langue françaises, telles sont les grandes actions menées.

Le partenariat joue à plein pour la constitution de réseaux. Parallèlement à la multiplication des échanges tous azimuts, a été créé un Centre de formation des élus locaux, avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la Fondation France-Pologne.

Une école d'ingénieurs des postes et télécommunications et bientôt une Maison de Rennes et de l'Ille-et-Vilaine doivent voir le jour. « *Nous tendons des lignes téléphoniques entre les deux régions*, résume le maître d'œuvre de ces opérations, le général de Tonquedec. *J'évalue à 70 % les actions qui demeurent positives.* »

H. G





DÉBAT

DÉVELOPPEMENT DE L'ILE-DE-FRANCE : FRANCILIEN N'EST PAS PARISIEN

par Philippe et Jean-Marc Benoit

Quarante-cinq ans après *Paris et le désert français*, le développement de l'Ile-de-France doit-il être nécessairement perçu comme une menace pour le reste de la France ? C'est en tout cas le sentiment que pourrait éprouver aujourd'hui un Persan qui assisterait aux débats et controverses que suscitent les projets à long terme de la région capitale.

Cette mise en cause permanente de la légitimité même d'un aménagement de l'Ile-de-France repose d'abord sur une redoutable confusion, celle de l'Ile-de-France avec sa ville centre, Paris.

Trente années de développement de l'Ile-de-France ne sont pas trente années de renforcement de Paris en Ile-de-France mais bien l'inverse. Il y a trente ans, près d'un Francilien sur trois était parisien ; aujourd'hui, à peine un sur cinq. De 1975 à 1990, Paris a perdu 9 % de ses emplois tandis que la seconde couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise) en gagnait 33 %. L'implantation du grand commerce a elle-même connu une évolution rapide : aujourd'hui, la grande distribution est d'abord implantée en seconde couronne (53 %) ou en première couronne (29 %) avant le centre de l'agglomération (18 %).

Le développement de l'Ile-de-France, c'est aussi la mutation de son schéma des transports et la remise en cause du statut exorbitant de Paris dans ce domaine. Le contournement de Paris, à l'œuvre en matière routière comme ferroviaire, permet enfin une première rupture, économiquement viable, avec les traditionnels réseaux en étoile. La logique de contournement du centre parisien par les transports franciliens franchira une étape dans deux ans avec la gare d'interconnexion TGV-avion-RER de Roissy. Mais dès aujourd'hui, grâce à la même stratégie d'aménagement, le Nantais gagne deux heures pour rallier Lyon par TGV. Et les premiers tronçons de l'autoroute Francilienne raccourcissent déjà les distances pour de nombreuses liaisons interrégionales.

Le développement de l'Ile-de-France, c'est encore l'émergence de nouveaux pôles qui nuancent l'hégémonie antérieure de la capitale sur sa région. Les cinq villes nouvelles, ainsi que des pôles spécialisés tels que la Défense ou Massy-Saclay, accélèrent l'avènement d'une métropole multipolaire, d'un maillage du territoire francilien en prise avec les pôles plus lointains que constituent les « villes traits d'union » (Meaux, Etampes, Rambouillet, Mantes, etc.) et, au-delà des frontières régionales, les « villes à une heure de Paris » (Reims, Orléans, Amiens, Rouen...).

Un atout dans la compétition européenne

Ainsi, le développement de l'Ile-de-France constitue la première force de remise en cause de l'hyperconcentration parisienne si souvent dénoncée dans ce pays. Ce n'est pas la moindre des contributions franciliennes à l'aménagement du territoire national.

Mais il y a plus. L'énergie de la région capitale tout entière, s'appuyant sur la puissance politique et culturelle de son cœur historique, apparaît de plus en plus comme l'un des premiers atouts français dans la compétition européenne, voire mondiale.

L'Ile-de-France, par son organisation moderne tout autant que par sa seule puissance, est à l'évidence une chance pour la France, à laquelle elle assure un rang prééminent dans la grande confrontation des métropoles européennes. Dans cette rivalité avec Londres, la Ruhr ou la Lombardie, le mariage du rayonnement historique et culturel de Paris avec la dynamique contemporaine multipolaire fait de la mégapole francilienne un modèle d'agglomération plutôt envié outre-Rhin, outre-Manche ou de l'autre côté des Alpes.

A l'heure où le gigantesque chantier de reconquête des docks londoniens débouche sur une impasse financière, économique et sociale – auprès de laquelle notre crise de l'immobilier s'apparente à un simple ralentissement conjoncturel – le duel de l'Ile-de-France avec le Grand Londres paraît brutalement tourner à l'avantage de la première. Qui soutiendra qu'il n'y a pas là une victoire de la modernisation accélérée et souvent volontariste de notre région capitale, mais aussi un accroissement du potentiel français tout entier au sein du marché unique ?

Les liens qui, peu à peu, se renforcent entre les huit régions du « Grand Bassin parisien », attestent de la prise de conscience de l'atout francilien dont dispose notre pays, en même temps d'ailleurs que de la nécessité de voir plus large que les découpages institutionnels et administratifs en vigueur.

Parce qu'il s'appuie sur le dynamisme des pôles périphériques de la métropole, et non plus comme avant sur le renforcement infini de son centre, le développement de l'Ile-de-France contemporaine, quelles que soient ses insuffisances et au-delà des sujets importants de controverse du moment, est d'abord une chance pour tout le pays.

► **Philippe et Jean-Marc Benoit sont les auteurs, avec François Bellanger et Bruno Marzloff, de *Paris 1995, le grand desserrement* (éditions Romillat).**

COURRIER

Les aveugles au musée

J'ai lu avec plaisir et intérêt l'article intitulé « Nice s'adapte aux aveugles », dans la rubrique Heures locales (*le Monde* daté 24-25 janvier). La direction des Musées de France s'emploie depuis longtemps déjà à rendre les musées accessibles aux personnes handicapées. C'est dans ce cadre que nous avions créé en 1989 et en 1990 un concours « Ouvrir les musées aux déficients visuels ». Pour ce faire nous avions comme partenaires l'Association Valentin Haüy et la Fondation de France (coorganisateurs et financeurs à part égale). Dans l'article de Jean Verdier, il semble que la Fondation de France a été oubliée.

CLAUDE GILBERT
Direction des musées de France

Le refus du SDAU

Les fervents d'un authentique aménagement du territoire et d'un urbanisme humain ne peuvent qu'être enchantés par le refus du SDAU de l'Ile-de-France par les associations de protection du patrimoine bâti, de la nature et de l'environnement (*le Monde* daté 17-18 janvier). De nombreux Parisiens souffrent depuis de longues années d'un développement aberrant de l'Ile-de-France. La mise en garde prémonitoire de J.-F. Gravier dans *Paris et le désert français*, publié en 1947, n'a pas servi à grand-chose.

Les autorités régionales et départementales semblent se réveiller. C'est bien tard. Avec l'Etat, qu'il soit gouverné par la droite ou la gauche, elles sont coupables de ces erreurs de jugement qui ont été, pour n'en citer que quelques-unes, la création de villes nouvelles trop proches de l'aimant parisien, le mitage continuel de magnifiques terroirs agricoles, la primauté donnée aux bureaux et à la voiture individuelle, l'implantation d'Euro Disney à 30 kilomètres de Paris.

Le gigantisme à l'américaine continue à obséder nos planificateurs. On prévoit un trafic de 80 millions de passagers à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, quand le moindre bon sens voudrait qu'une grande partie en soit détournée vers des régions qui ont besoin de se développer, du côté de Toulouse, d'Arras ou de Nancy, sur les tracés actuels ou futurs du TGV.

MAURICE BART
Paris

Le chantier de Trébeurden

Tous ceux qui demeurent envoûtés par la Bretagne en général et les Côtes-d'Armor en particulier ne peuvent qu'être profondément consternés par la récente décision de la municipalité de Trébeurden d'achever, à son compte, les travaux de mise en eau profonde de son port qui avaient dû être interrompus il y a quelques mois (*le Monde* daté 31 janvier-1er février). C'est, de toute évidence, un projet mégalomane qui, incité par un affairisme intempestif, n'a pas la moindre chance de s'avérer rentable et va irrémédiablement défigurer un fort beau paysage.

Quant à la décision, clairement exprimée, de financer ce chantier en lui affectant une partie des indemnités gagnées à l'occasion du procès qui fit suite à la marée noire occasionnée, en mars 1978, par l'échouage de l'*Amoco-Cadiz* sur un récif près de Portsall (Finistère-Nord), elle est littéralement ubuesque en ce sens que cela revient, incontestablement, non pas à aller *de mal en pis*, comme on dit aujourd'hui, mais *de pis en pis*, comme l'on disait anciennement.

FRANÇOIS BARADEZ
Ville-d'Avray

CITÉS

ANGERS

Sous la douceur, l'efficacité



IL était une fois un *« bon »* roi nommé René. Ami des arts, mais piètre militaire et mauvais politique, il a perdu, au quinzième siècle, toutes ses terres. A la mort de celui qui était aussi roi de Jérusalem et de Naples, l'Anjou affaibli a été privé de son ancienne autonomie et a rejoint la couronne de Louis XI. Ses sujets lui en furent apparemment reconnaissants, puisque, bien des années plus tard, ils lui ont dressé une statue au pied de leur château et donné son nom à l'un des boulevards de la ville.

Devenue une province française comme une autre, il ne restait plus à l'Anjou qu'à faire oublier les frasques de ses ducs, qui avaient passé leur temps à chevaucher après de chimériques couronnes, de Hongrie en Aragon, en passant par l'Angleterre. La mort du dernier souverain a marqué, pour les Angevins, la fin d'une époque qui ne leur ressemblait guère, eux qui apprécient tant les vertus de la discrétion et les délices de la quiétude.

Le formidable slogan publicitaire lancé par du Bellay n'est plus célébré en ses terres

L'image d'une jolie petite *« ville d'art et d'histoire »* des bords de Loire, dont est souvent affublée cette agglomération de 208 282 personnes traversée par les eaux de la Maine, ne dérange guère ses habitants. Chaque jour, 70 000 automobilistes empruntent l'autoroute qui balafre les quais. A eux de savoir lever le nez pour constater qu'Angers a déjà bien entamé sa métamorphose. Sur la rive droite, en face du château aux rayures blanches et noires, ils apercevront un vaste terrain boueux : le futur quartier de Front de Maine, où devraient prendre place la préfecture, le nouveau Musée des beaux-arts, des logements, des bureaux. D'autres grands chantiers parsèment Angers, d'autres projets, d'autres ambitions.

Mais les visiteurs persistent à repérer dans les rues les signes de cette fameuse *« douceur angevine »* chère à Joachim du Bellay. La courtoisie des passants, la tranquillité exceptionnelle de la circulation automobile, la lumière chaleureuse, le temps clément, et le moelleux des vins d'Anjou... Mais mieux vaut ne pas insister sur ce sujet. Le poète, auteur en son temps de ce formidable slogan publicitaire, n'est d'ailleurs pas particulièrement célébré en ses terres. Car cette douceur-là a fini par sembler poisseuse à une partie de la population, en particulier aux responsables économiques locaux, soucieux de ne pas la voir traduite par *« langueur »* ou *« mollesse »*. Ce qui serait injuste à leurs yeux.

Cité de lettrés au Moyen Age, de juristes surtout, la première université, qui deviendra la « Catho », y fut fondée en 1364. Ni industrieuse ni commerçante à l'origine, Angers a su se développer, s'adapter, faire prospérer ce qui venait d'ailleurs, attirer les hommes entreprenants qui risquaient de lui manquer, s'approprier ce qu'elle n'avait pas inventé. Angers sait capter l'air du temps.

Ainsi, cette ville traditionnellement tournée vers la musique accueille depuis 1978 le Centre national de la danse contemporaine, avec actuellement à sa tête le tandem Bouvier-Obadia. La fabuleuse tenture de l'Apocalypse, accrochée dans le château, si indissociable de l'identité de la ville, fut exécutée pour Louis Ier d'Anjou par un haut-lissier parisien. Par la suite, les nobles du cru se contentèrent de collectionner les tapisseries venues d'ailleurs. La création du centre régional d'art textile ne date que d'une vingtaine d'années. Cependant, pour avoir acquis le flamboyant *Chant du monde* de Jean Lurçat, installé dignement dans un hôpital bâti au douzième siècle, et pour avoir créé à côté un Musée de la tapisserie contemporaine, Angers figure aujourd'hui parmi les capitales en la matière.

La ville ne prend pas la culture à la légère. Elle y consacre 18 % de son budget, soit quatre points de plus que la moyenne des communes de cette importance. Du rock au Nouveau Théâtre, classé scène nationale, la programmation locale résiste bien à l'attraction parisienne, désormais accessible en moins d'une heure et demie par TGV. D'où lui vient alors cette réputation vieillotte que les Angevins soulignent eux-mêmes ?

Daniel Loiseau, directeur du développement industriel et international de la chambre de commerce et d'industrie, avance quelques hypothèses. *« Notre environnement agricole, nos industries traditionnelles, comme l'extraction de l'ardoise et le poids de la religion catholique dans l'histoire d'Angers. »* Une présence qui ne peut pas passer inaperçue. Au cœur de la ville, entre les ponts de la Haute et de la Basse-Chaîne, au-dessus du quai des Carmes, pointent les toits de l'hôtel des Pénitentes, du couvent du Bon Pasteur, de l'abbaye Saint-Nicolas et d'une demi-douzaine d'églises. Il reste des abbayes réhaussées de jardins jusqu'aux pieds des tours des années 60. L'enseignement privé scolarise 43 % des élèves du secondaire, et bien des hommes politiques locaux ont fait leurs classes dans des mouvements de jeunesse chrétienne. Ces fortes racines expliquent en partie la vigueur démographique de la ville. Plus d'un quart de la population est âgée de moins de vingt ans, 23 000 étudiants vivent à Angers.

Les laboratoires y sont nombreux, la recherche dynamique, en particulier dans le domaine végétal. La mode des *« nouveaux légumes »*, crambé maritime, coqueret du Pérou, cerfeuil tubéreux, pourrait bien être lancée d'ici. *« Ce serait un peu se vanter de prétendre cela. »* C'est en ces termes que Daniel Loiseau, pourtant souvent moqueur face à la modestie angevine, évoque son sujet favori : le technopôle d'Angers. N'était cette pudeur, il irait bien jusqu'à soutenir la supériorité de ce parc scientifique en plein essor, comparé à celui de Nantes, la capitale régionale.

A l'instar de son club de football de seconde division, Angers se place, dit-on, parmi les meilleures dans sa catégorie, seulement elle n'a jamais éprouvé le besoin de le faire savoir. La communication n'est pas, et de loin, une tradition du pays angevin. La croix, qui, par exemple, lui servit longtemps d'emblème, est aujourd'hui universellement connue sous le titre de croix de Lorraine. Mais, dans une région en quête d'une improbable identité, capable, enfin, de fédérer pêcheurs vendéens et agriculteurs de la Sarthe ; dans un département, le Maine-et-Loire, communément appelé Anjou, la ville bénéficie de quelques circonstances atténuantes.

« C'est vrai, nous ne faisons pas assez d'esbroufe », reconnaît le maire, Jean Monnier (majorité présidentielle). L'homme, dont la vivacité tranche sensiblement avec le ton feutré habituellement de mise, n'y voit pourtant pas que des inconvénients. Il raconte ainsi sa conquête de l'hôtel de ville, dont la préparation s'était faite sans grand bruit. Et il en rit encore comme d'une bonne farce. C'était en 1977, et la surprise fut quasiment totale dans cette ville marquée par une forte tradition de droite modérée. Depuis, Jean Monnier a eu l'occasion de faire parler de lui, d'abord en écartant ses colistiers communistes lors du scrutin suivant, ce qui lui valut d'être exclu du Parti socialiste. Il a, ensuite, invité des centristes à rejoindre son équipe. Mais, quelle que soit la teinte de la municipalité, Jean Monnier tient solidement les rênes de la cité. Et il n'entend pas les lâcher de sitôt. Comme tous les maires-bâtisseurs, il nourrit encore bien des projets. La ville aux toits d'ardoises bleues, aux façades lisses et autrefois blanches, a subi les outrages du temps ainsi que les curieuses notions d'urbanisme qui prévalaient dans les années 60. La tendre pierre de tuffeau, extraite dans la vallée de la Loire, avait besoin d'un ravalement, le plan n'en est pas achevé. Par ailleurs, Jean Monnier avait hérité des équipes précédentes, qui avaient acquis des terrains, rasé des maisons, creusé le sol, notamment dans le quartier République.

Les deux « Jean » partagent bien des objectifs mais ne l'admettent pas volontiers en public

Le maire actuel en a profité pour construire un Palais des congrès, bâtir des HLM en centre-ville, poser les premières pierres de Saint-Serge 2000, un centre d'affaires, quelque peu ralenti ces temps-ci en raison de la conjoncture économique. Des initiatives que ses administrés ne commentent guère. Tout de même laissent-ils percer leur fierté lorsqu'ils passent dans les rues commerçantes. Là, deux grands distributeurs, un de livres et de disques, l'autres de meubles nordiques, viennent de leur faire l'honneur de s'installer. *« Avec les fast-foods, ce sont les gris-gris de la modernité »*, plaisante Daniel Loiseau, dans son bureau de la chambre de commerce. Ou simplement les attributs d'une petite des grandes villes françaises.

Depuis 1945, un autre « Jean » veille sur le sort d'Angers : Jean Sauvage (CDS), président du conseil général, et rival de longue date du maire. Les deux hommes partagent bien des objectifs, mais ne l'admettent pas volontiers en public. Même les vigoureuses protestations du maire d'Avrillé, la commune directement concernée par le futur tracé de l'autoroute Paris-Nantes, ne semblent trouver d'écho ni auprès de l'équipe de Jean Monnier ni auprès de celle de Jean Sauvage.

Seule l'épineuse affaire de l'aéroport vient troubler ce ciel finalement serein. La municipalité souhaite le déplacer, le département le moderniser. Et, pour une fois, la bagarre fait du bruit. Pour un peu, Jean Monnier serait près à hausser la voix. *« Même tout seuls, nous le ferons ! Cela ne coûtera guère plus que le parking que nous venons de faire construire sous la place du palais de justice. »*

Dans l'ensemble, mieux vaut donc écouter l'entourage des deux hommes, pour apprendre que, dans le domaine économique, il existe une *« équipe Anjou »* solide et efficace. Il s'agit d'ailleurs du seul secteur pour lequel les différentes institutions consentent, ensemble, à des efforts de promotion. L'enseignement supérieur et la recherche constituent aussi un terrain d'action commune. Du coup, l'Institut catholique et l'*« université d'Etat »*, comme la nomme Jean Sauvage, ont fini par se développer de façon complémentaire. Des implantations d'entreprises, comme le constructeur suédois de camions Scania, des délocalisations, de services de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME), de la Station nationale d'essais des semences (SNES), sont encore en cours. Reste la volonté du président du conseil régional des Pays de la Loire, Olivier Guichard (RPR), de faire de Nantes la grande métropole de l'Ouest. Voilà qui inquiète et le département et l'ancienne capitale d'Anjou.

Car l'économie locale est aussi dynamique que fragile. Mais pas plus qu'elle ne se vante, Angers ne parvient pas à se faire plaindre. Cette discrétion obstinée a fini par s'instiller partout. En plein cœur de l'hiver, les ardoisiers manifestent. Une de leurs mines a déjà été transformée en musée, la production d'ardoises bleues, trop chère, est menacée, et les derniers emplois avec. Alors ils enflamment quelques pneus sur le boulevard du Roi-René, et contemplent le désastre, sans un cri.

Dans le district constitué de quatorze communes, le taux de chômage peut atteindre 14 %, et même 25 % dans le secteur des ardoisières de Trélazé. Curieusement, professionnels et hommes politiques prennent ces chiffres avec un certain flegme. Les causes en sont connues. Le déclin des industries traditionnelles sévit ici comme ailleurs. Au moins le développement des entreprises de pointe donne-t-il quelque espoir. Au sud de l'Anjou, le secteur de Cholet subit une crise plus grave encore, et nombre de ses habitants cherchent une seconde chance dans le chef-lieu du département. Enfin, le nombre élevé de jeunes qui demandent un premier emploi sur place constitue-t-il un handicap ou un atout pour demain ? Pour les dirigeants locaux, la réponse ne fait pas de doute.

Il ne faut pas s'y tromper, au-delà des difficultés du temps, qui ne lui sont pas propres, Angers est entrée dans la compétition que se livrent les métropoles. Elle a eu quelques siècles pour digérer son prestigieux passé et croit en son avenir. Même si sa modestie incorrigible l'empêche de le clamer, elle a changé d'ère.

de notre envoyée spéciale
Martine Valo

La boule de fort

A la troisième tentative, le projectile part sans trop godiller. Il est impossible au néophyte de deviner la distance qu'il va parcourir et encore moins sa trajectoire. Mais les experts, eux, laissent déjà échapper un soupir admiratif. Et en effet, après un détour fantaisiste par l'un des bords de la piste incurvée, la boule de fort descend finalement se placer honorablement près du *« maître »*, une sorte de cochonnet.

« Il faut cinq ans d'entraînement deux fois par jour pour faire un joueur correct », assène, sans rire, Jacques Mercier, le président du cercle Saint-Joseph de la Trinité. Le groupe de retraités qui l'entoure acquiesce. La boule de fort est un jeu d'adresse et de stratégie, dont la pétanque pourrait passer pour une lointaine petite cousine.

Sur le pont des péniches

Elle se pratique en salle, sur une piste de 22 mètres de long, impeccablement lisse, au revêtement fragile. Résultat : *« Le port des chaussons est obligatoire et il est interdit de tirer à plein bras »*, stipule en grosses lettres un panneau au-dessus du terrain.

Une activité calme donc, qui convient bien aux Angevins pour cette raison, prétendent les mauvaises langues. La boule de fort est caractéristique de l'Anjou et n'a presque pas franchi ses frontières. Sa création est difficile à dater, déploré Jacques Mercier. Elle fut probablement inventée par les bateliers qui jouaient sur le pont de leur péniche, en attendant de charger le sel des greniers Saint-Jean, de superbes bâtiments du douzième siècle reconvertis en salles de réception et situés tout près du cercle Saint-Joseph. La forme de la piste le laisse penser. Quant à la boule, un poids déséquilibré de plus de 1 kilo, en bois ou en plastique cerclé de métal, son origine est plus incertaine.

La société présidée par Jacques Mercier fut fondée en 1875, au cœur du beau quartier de la Doutre, cette vieille partie d'Angers située outre-Maine. Il en existe une vingtaine dans la ville, certaines plus anciennes encore. *« Aux alentours, les paysans pratiquent beaucoup plus »*, précise l'un des boulistes de Saint-Joseph. Et il faut bien autant de terrains couverts pour respecter les coutumes, toutes les coutumes. Si les femmes ont fini par y être admises après-guerre, catholiques et laïques jouent toujours dans des cercles séparés.

Pour perpétuer la tradition du jeu, les sociétaires tentent d'y initier les jeunes. Avec succès, affirment-ils. La boule angevine continue en tout cas de faire de nouveaux adeptes. Le président suédois de l'unité de construction de camions qui s'est implantée récemment vient de créer le Challenge Scania.

M. V.

Chiffres

■ Préfecture du département de Maine-et-Loire, Angers compte 141 404 habitants.

■ L'agglomération, qui réunit onze communes, compte 208 282 habitants et se situe au vingt-septième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ Résultats des élections municipales du 12 mars 1989 :

I., 79 227 ; V., 49 209 ; A., 37,88 % ; E., 48 053.

PS (Monnier, div. g., m.), 29 220 (60,80 %), 46 élus (20 PS, 3 MRG, 13 div. g., 10 CDS).

Union droite (Rémy, RPR), 12 887 (26,81 %), 7 élus (3 UDF, 4 RPR).

Ext. g. (Gicquel, alt.), 3 237 (6,73 %), 1 élu (1 PSU).

PC (Proult), 2 709 (5,63 %), 1 élu (1 PC).

■ Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :

I., 85 382 ; V., 53 316 ; A., 31,97 % ; E., 51 539.

Oui .... 31 811 (61,72 %)

Non .... 19 728 (38,25 %)

Prochain article :
PÉRIGUEUX

• *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié* : *Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) *et Albertville* (7-8 février).

